



RECÛ  
18 OCT. 2019  
SIP ROCHEFORT

Transformation de la ZPPAUP en Aire de mise en Valeur de  
l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de :  
**ROYAN**

**DIAGNOSTIC**  
**Architectural, Patrimonial et Environnemental**  
Juin 2018

## PRÉAMBULE

L'analyse architecturale et patrimoniale doit établir les valeurs fondamentales du territoire de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur lesquelles s'appuyer, pour déterminer les conditions de traitement qualitatif du bâti et des espaces, en prenant en compte des objectifs de développement durable.

Cette analyse n'est pas nécessairement exhaustive, elle est opérée par synthèses, notamment typologiques.

Afin de procéder à l'établissement des valeurs fondamentales du territoire, les études pour la création de l'AVAP comportent une phase de diagnostic architectural, patrimonial et environnemental qui permet de recueillir les données générales et particulières du territoire de la commune. Après la collecte de ces données, le but du diagnostic est de pouvoir les classer par thèmes cohérents, d'en extraire leurs principaux atouts et leurs faiblesses, et de les hiérarchiser en fonction de l'importance qu'il convient de leur associer pour favoriser l'émergence des objectifs du Projet de Préservation et de Mise en Valeur du patrimoine.

Le diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, du territoire de ROYAN, est composé de deux approches :

- L'approche architecturale et patrimoniale, qui est développée au regard du statut de servitude d'utilité publique de l'AVAP et, ce qui en est le corollaire, de la portée réglementaire de celle-ci,
- L'approche environnementale, qui ne prend en compte que les facteurs environnementaux qui interagissent avec les objectifs et les capacités réglementaires de l'AVAP.

Cette démarche n'est pas cloisonnée : elle vise à déboucher sur une synthèse des approches développée en termes d'opportunités et de besoins propres à justifier les dispositions réglementaires de l'AVAP.

Le présent document constitue ce Diagnostic Architectural, Patrimonial et Environnemental. Il est décomposé en trois parties :

1. L'approche architecturale et patrimoniale,
2. L'approche environnementale,
3. La synthèse des approches (dans le rapport de présentation).

Le Diagnostic Architectural, Patrimonial et Environnemental est annexé au Rapport de Présentation de l'AVAP. Il n'est pas opposable au tiers.

# PARTIE 1 : L'APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

## SOMMAIRE DE L'APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

<b>A - LE CONTEXTE GENERAL</b> .....5	<b>B.4.2 Le paysage au 17ème siècle : Interprétation à partir de la représentation du siège de 1622</b> ..... 32	<b>C.2.3 Les Monuments Historiques</b> ..... 59
A.1 PATRIMOINE ECOLOGIQUE ET PAYSAGER 5	B.5 LE REPLI APPARENT DU XVIIIIE SIECLE 33	C.3 LES PROTECTIONS ARCHITECTURALES ET LA ZPPAUP 60
A.1.1 Morphologie régionale : les paysages de Poitou-Charentes.....5	B.5.1 Redéploiement urbain..... 33	C.3.1 Le Rapport de Présentation de la ZPPAUP..... 60
A.1.2 Relief et hydrographie .....6	B.5.2 Les prémices de nouvelles activités : accueillir des hôtes 34	C.3.2 Le règlement de la ZPPAUP ..... 61
A.1.3 La géologie.....7	B.6 LA VILLEGIATURE A ROYAN 35	C.3.3 Le Périètre de la ZPPAUP ..... 62
A.2 PATRIMOINE GEOGRAPHIQUE 10	B.6.1 La campagne et les soldats ..... 35	C.4 LE CADRE REGLEMENTAIRE DE L'URBANISME ET SON VECU 63
A.2.1 L'influence relief / géologie / orientation..... 10	B.6.2 Les bains de mer..... 36	C.4.1 Protection du patrimoine et PLU (Plan Local d'Urbanisme) ..... 63
A.2.1.1 Implantation géographique de l'habitat..... 13	B.6.3 Les visiteurs, les activités, les accès ..... 37	C.4.2 La prise en compte de la dimension urbaine dans la ZPPAUP65
A.3 PRESENTATION GENERALE 16	B.7 LA VILLE TRANSFORMEE 38	C.5 LE VECU DE LA REGLEMENTATION PAR LES PETITIONNAIRES 66
A.3.1 Présentation générale de Royan dans son contexte élargi 16	B.7.1 Les axes de développement..... 38	<b>D - LES ETATS DES LIEUX</b> ..... 67
A.3.2 Spécificités sociodémographiques..... 17	B.7.2 Nouveaux quartiers..... 39	D.1 COMPOSITION DE LA TRAME ECOLOGIQUE 67
A.3.3 L'état de l'offre en logement ..... 19	B.8 LA VILLE DEMULTIPLIEE 40	D.1.1 Entités fortes et sites potentiellement intéressants... 67
A.4 PERCEPTIONS DE LA VILLE ET DE SON TERRITOIRE AUJOURD'HUI 22	B.8.1 Le paysage de la ville au 19ème siècle : Interprétation à partir du plan de Royan de 1888..... 40	D.1.2 Les sites repérés ..... 69
A.4.1 Vue n°1.....23	B.8.2 Formes spatiales et activités sociales..... 41	D.1.3 La nature « ordinaire » / La nature patrimoniale..... 76
A.4.2 Vue n°2.....24	B.8.3 Rythmes et loisirs pour une nouvelle villégiature..... 42	A.1.4 Les particularités locales..... 80
A.4.3 Vue n°3.....25	B.9 UN HABITAT SAVANT POUR UNE VILLE MODERNE 43	D.2 PAYSAGES DE ROYAN 83
A.4.4 Vue n°4.....26	B.10 LA VILLE MEURTRIE 44	D.2.1 Paysages Côtiers..... 84
A.4.5 Vue n°5.....27	B.11 LE PROJET DE RECONSTRUCTION 45	D.2.2 Paysages « naturels »..... 91
<b>B - L'HISTOIRE</b> ..... 28	B.11.1 Le contexte de la reconstruction..... 45	D.2.3 Paysages urbains..... 97
B.1 CARTE ARCHEOLOGIQUE 28	B.11.2 Les grandes lignes du plan final ..... 46	D.3 FONCTIONNEMENTS URBAINS 110
B.1.1 Les premières traces.....28	B.12 PERCEPTIONS SENSIBLES : REPRESENTATIONS PICTURALES, PHOTOGRAPHIQUES ET CINEMATOGRAPHIQUES 47	D.3.1 LES FIGURES..... 111
B.2 DES ORIGINES A LA CIVILISATION MEDIEVALE 29	B.13 LA MORPHOGENESE DE ROYAN 50	D.3.2 LES ÎLOTS..... 118
B.2.1 De la vivacité de la période romaine aux troubles du haut moyen-âge .....29	<b>C - LES PROTECTIONS : UN BILAN GENERAL</b> ..... 51	D.3.3 LES ESPACES PUBLICS..... 128
B.2.2 Les turbulences de la guerre de Cent Ans .....29	C.1 LES PROTECTIONS DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE 51	D.3.4 LES ÉLÉMENTS D'ACCOMPAGNEMENT ..... 148
B.3 AU SERVICE DES RICHES VOISINS 30	C.1.1 Natura 2000..... 51	D.4 TYPOLOGIES DE L'HABITAT 150
B.3.1 L'essor commercial .....30	C.1.2 ZNIEFF ..... 52	D.4.1 Les 3 grands groupes..... 150
B.3.2 La protection de l'estuaire.....30	C.2 LA PROTECTION DU PATRIMOINE 54	D.4.2 Les catégories de chaque groupe..... 153
B.4 LES FORTIFICATIONS 31	C.2.1 Les quartiers..... 54	D.5 LES DETAILS DU PATRIMOINE 165
B.4.1 Modernité spatiale et rupture sociale..... 31	C.2.2 Les écarts..... 56	



## A - LE CONTEXTE GÉNÉRAL

### A.1 Patrimoine écologique et paysager

#### A.1.1 Morphologie régionale : les paysages de Poitou-Charentes

La commune est au cœur d'un ensemble de paysages littoraux, principalement située sur la presqu'île d'Arvert, dont la Côte de Beauté forme la façade sud.

Royan est inséré dans cette longue continuité urbaine littorale allant de Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Georges-de-Didonne, voire même jusqu'à Meschers-sur-Gironde.

Ouverte sur l'océan atlantique, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, la commune est également connectée à la vallée de la Seudre.

Ces entités paysagères sont mises en évidence dans l'inventaire des paysages de Poitou-Charentes par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (dont est issue la cartographie ci-contre).

Les paysages littoraux	
Le marais de Brouage	611
L'île d'Oléron	612
La presqu'île de Marennes	613
Le marais de la Seudre	614
La presqu'île d'Arvert	616
Royan et la Côte de Beauté	617
La Gironde	619

Les plaines vallonnées - boisées	
La campagne de Pt-l'Abbé/Gémozac	206
La campagne de Cozes/Sémussac	207

Les vallées	
La basse Charente	710
La Seudre	712

Carte des paysages de Poitou-Charentes – source : inventaire des paysages de Poitou-Charentes



## A.1.2 Relief et hydrographie

Carte de l'hydrographie et du relief - fond de carte Géoportail

Altitude maximale : 33m, à La Brandelle, au nord de la commune

Altitude minimale : 0m, au bas des conches

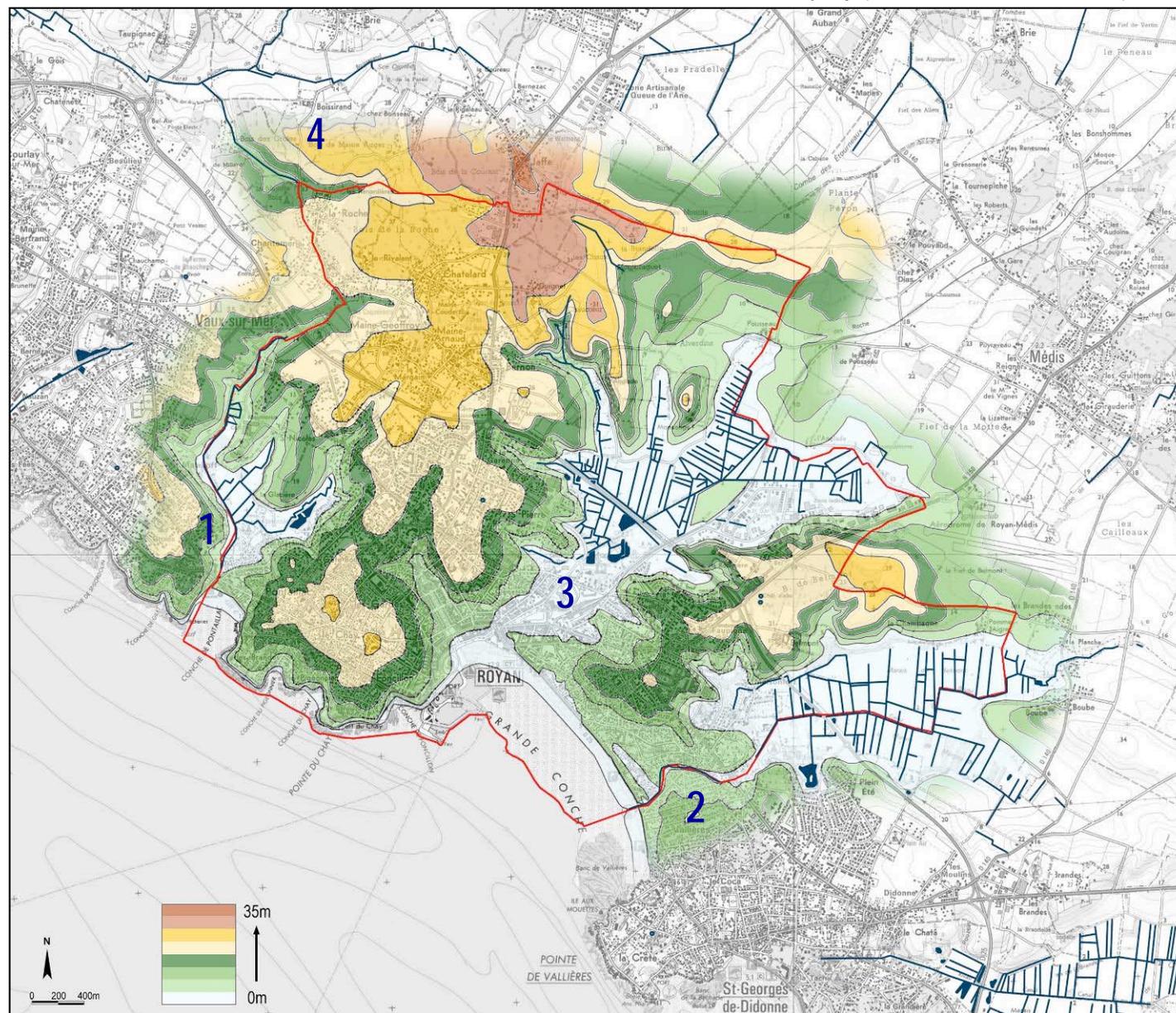
Amplitude du relief : 33m

1. A l'ouest, le ruisseau le Rivaud forme la limite communale avec Vaux-sur-Mer. Il relie les marais de Pontailiac et de la Métairie à la Conche de Pontailiac. Le cours d'eau disparaît entre l'allée des Ombrades et l'océan (tracé souterrain ?).

2. A l'est, le ruisseau le Riveau de Vallières forme la limite communale avec Saint-Georges-de-Didonne. Ce cours d'eau relie les marais de Boube et de Belmont à la Grande Conche de Royan. Busé à certains moments, il marque encore visuellement la limite entre les deux communes et offre un corridor boisé.

3. Au cœur de la commune, les marais de Pousseau et de la Robinière sont drainés vers l'océan par le canal de Pousseau, dont on perd la trace du côté du stade (tracé souterrain ?).

4. À l'extrémité nord-ouest de la commune, départ du ruisseau le Pérat  
Il rejoint au nord-ouest les marais de Saint-Augustin (commune de Saint-Augustin), puis la Seudre (commune de Chaillevette)

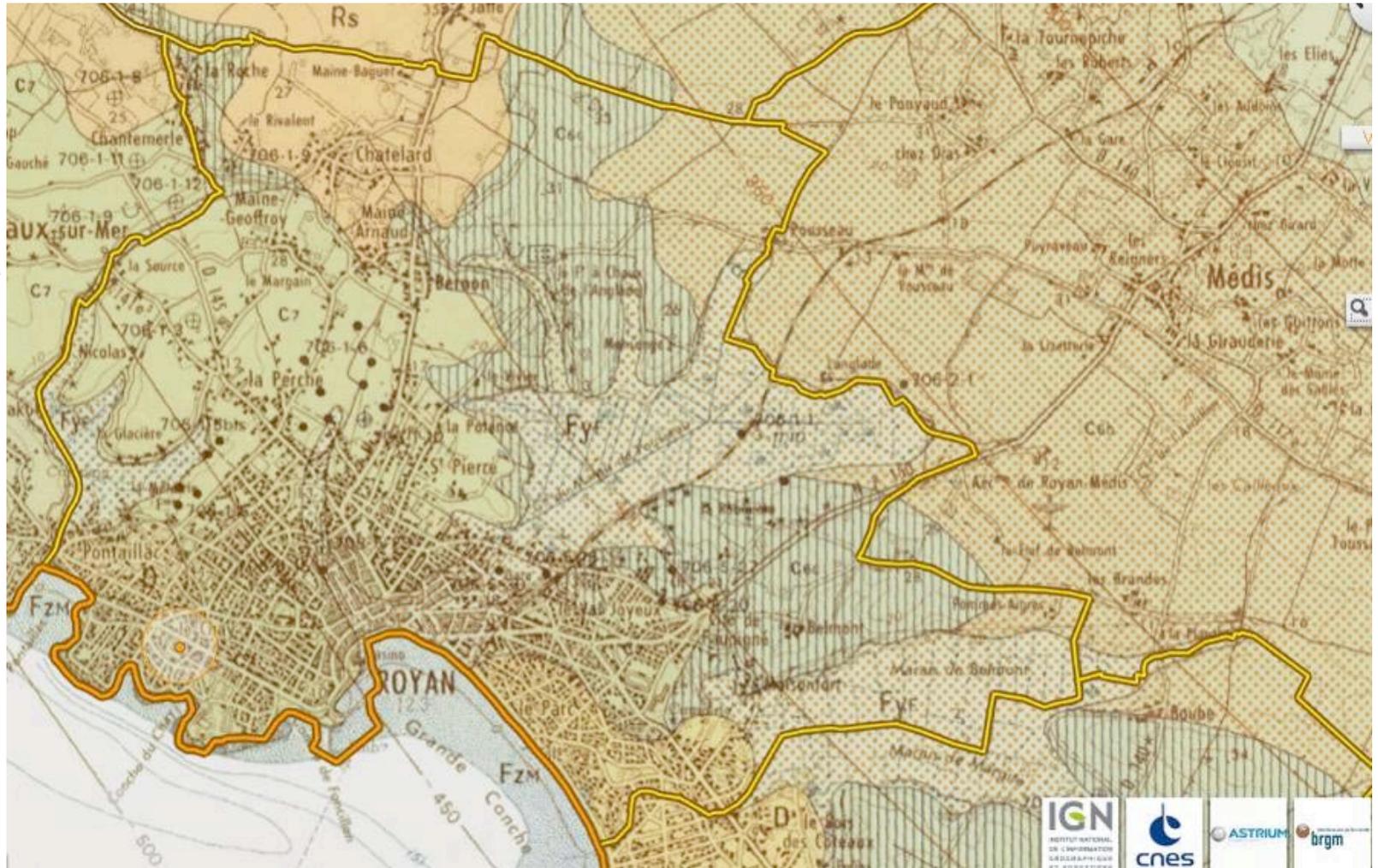


A.1.3 La géologie

La carte géologique

La carte géologique indique bien la rencontre entre les formations marines et les formations fluviales, sur un socle calcaire.

La rencontre des alluvions fluviales et marines a engendré la création des dunes littorales de Pontailiac et du Parc.



D	Dunes littorales	Pontailiac, Le Parc
Fzm	Alluvions marines actuelles	Grande Conche
Fyf	Alluvions fluviales	Marais de Belmont, Marais de Pousseau et hypercentre de Royan
Rs	Sables, limons, argile à silex : formation superficielle	Chatelard
C7	Calcaires à Orbitoïde (Maestrichien)	Le Chais, La Perche, St Pierre et Val Joyeux (abords des avenues de la Liberation et M. Bastié)
C6c	Calcaire (Campaniens supérieur)	La Roche, L'anglade et Belmont
C6b	Calcaire à silex (Campanien moyen)	En limite de commune avec Médis

### Les remontées de nappes

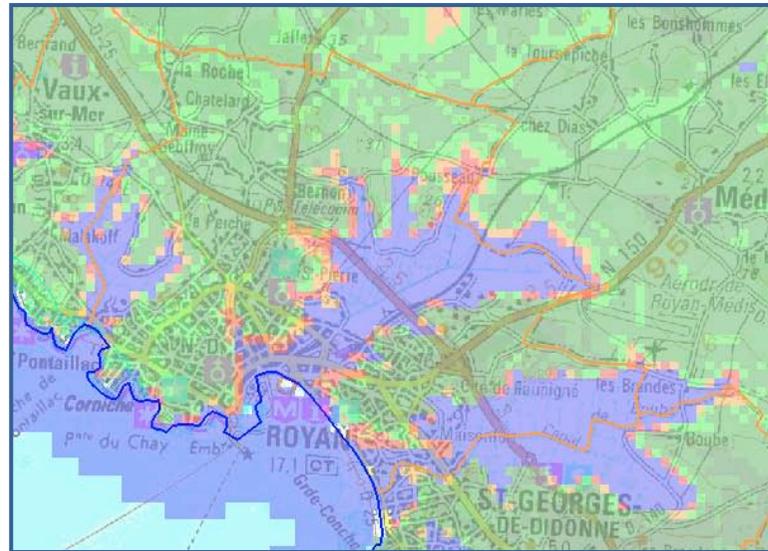
Les remontées de nappes sont plus importantes sur les terrains composés d'alluvions fluviales.

La sensibilité diminue à mesure que l'on aborde les terrains calcaires

Il y aura une corrélation entre la richesse des milieux et la présence de zones humides ou de zones de marais.

Dès à présent tous les sites d'alluvions fluviales peuvent nous indiquer la présence d'une richesse écologique potentielle.

Cependant, les sites plus secs peuvent également recéler un patrimoine écologique important.



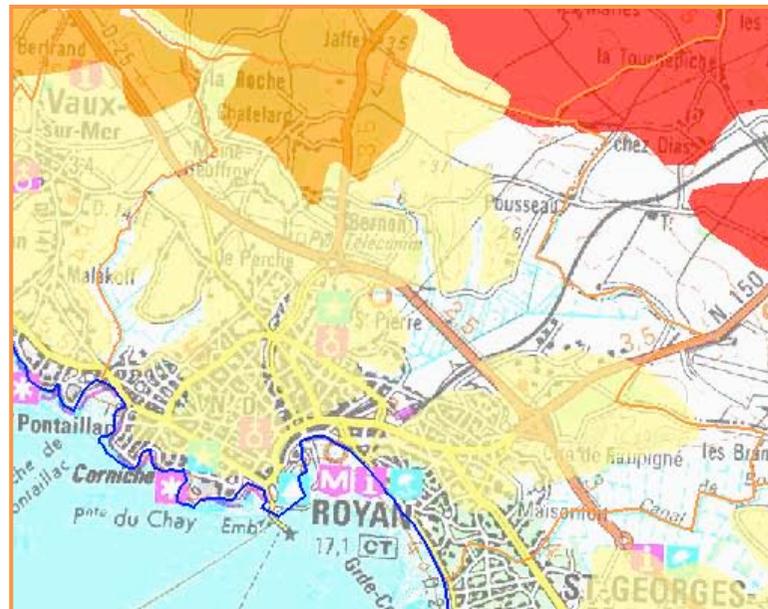
### Légende des remontées de nappes

- Nappe sub-affleurante
- Sensibilité très forte
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Non réalisé

### Le gonflement et retrait des argiles

La présence d'argiles sur le territoire est assez peu impactante.

Ainsi, le territoire est concerné par les risques de gonflement et retrait des argiles, mais principalement en aléa faible, voire moyen.



### Légende des argiles

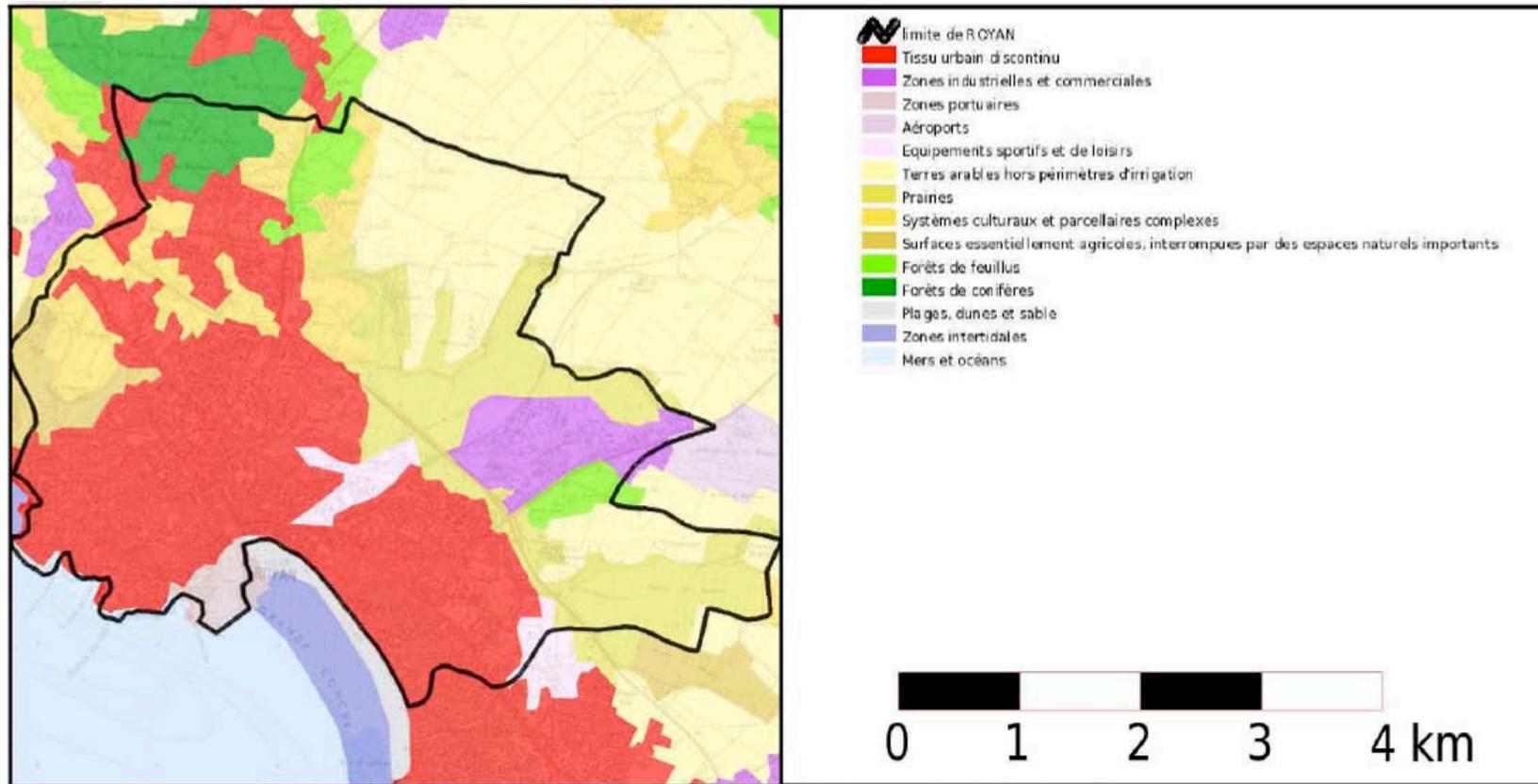
- Argiles
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa à priori nul

### Occupation des sols

Le territoire communal est principalement occupé par :

- l'urbanisation : tissu urbain, les zones commerciales et artisanales, les équipements de sports et loisirs.
- La surface agricole, les terres arables.
- Les forêts de feuillus et de conifères.
- Les plages.

La trame construite domine largement et s'étend progressivement sur l'espace agricole et forestier.



Source : Corine Land Cover 2006, Service de l'Observation et des Statistiques (MEDDTL/SOeS)

## A.2 Patrimoine géographique

### A.2.1 L'influence relief / géologie / orientation

Les premières constructions de Royan se placent sur le front de mer actuel. Sur les alluvions fluviales qui, à l'époque, ont dû être aménagées pour rendre les terrains salubres. Les alluvions devaient avoir un caractère marécageux, mais la construction d'une digue a permis de rendre les terrains sains pour profiter d'une situation entre mer et terres arables.

L'urbanisation à partir du centre se développe sans réelle prise en compte du substrat, au fil des développements on s'affranchit des intérêts et contraintes géologiques.

Les constructions sur les terrains composés de dunes arrivent tardivement après la stabilisation des terrains par les plantations de pins maritimes.

Parallèlement, on trouve des implantations en point haut sur les terrains calcaires pour des raisons techniques ou de prestige : moulins, fours à chaux, Belmont...

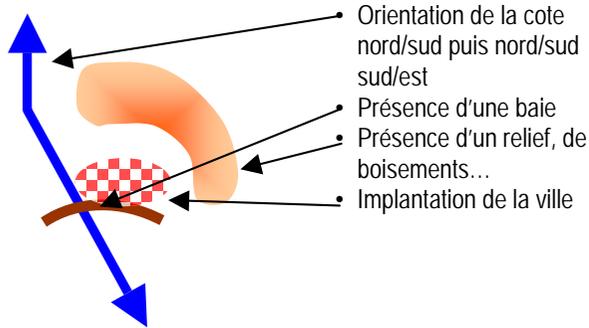
Implantations les plus anciennes : sur le front de mer sur la conche de Royan. À la jonction des ruisseaux du Fond de Cherve et du Ruisseau venant de Pousseau.

Plus spécifiquement pour Royan, l'implantation se fait aussi suivant les sols et les reliefs présents. La carte de Cassini représente bien les implantations en fond de vallon sur les sols riches, puis les implantations annexes sur les points hauts. En particulier on note la présence de moulins situés en éminence.



**Implantations le long de la cote**

On trouve des similitudes dans les implantations des villes le long de la côte et de l'estuaire. Les mêmes critères de choix par rapport à la protection des vents, à l'ensoleillement sont faits et sont identifiés.



Les premières constructions se posent sur les parties nord des anses ou des baies afin de privilégier une orientation sud et de bénéficier d'un rapport à la mer protégé.

L'implantation se fait principalement sur les points bas ce qui accompagne la protection climatique des sites. Les points hauts sont occupés pour des questions stratégiques (observation), et s'affranchissent d'une recherche de confort climatique.

Ainsi, La Rochelle, Chateilaillon, Royan, St Georges de Didonne, Meschers, Talmont... avec chacune leurs spécificités ont choisi ce mode d'implantation.

Puis, la ville de Royan se développe suivant les potentialités agronomiques et les terrains salubres, ce qui est assez difficile sur une terre de marais.

Le plan de Royan de 1880 ci-dessous marque clairement le lien avec le réseau hydrographique la jonction entre terres irriguées et position en bord de mer, mais aussi limite de l'urbanisation vers les marais, les boisements, les coteaux.

L'investissement des dunes plantées de pins, des forêts de chênes ne peut pas se faire spontanément et requiert la mise en place d'un réseau de voies et d'une planification pour pénétrer et optimiser l'aménagement de ces sites.



A.1.1 Implantation géographique de l'habitat

Royan, jusque dans les années 1850 :

1. Implantation historique de Royan en retrait du littoral, sur un coteau dominant la Gironde et les marais : Saint-Pierre.
2. Installation d'un château fort complété de fortifications et d'habitations sur la pointe rocheuse qui domine la Grande Conche du côté de Foncillon (11<sup>ème</sup> siècle).
3. Après le siège de 1622, repli des habitants dans un faubourg situé le long de la Conche, en zone basse et abritée des vents, et qui va constituer le noyau urbain de Royan au 19<sup>ème</sup> siècle.

Le Royan d'avant-guerre

Création de Pontaillac, du Parc, de l'Oasis : urbanisme semi-rural et artificiel, idée de nature recomposée... Installation sur les dunes boisées par Brémontier (1800's).

Royan et la reconstruction

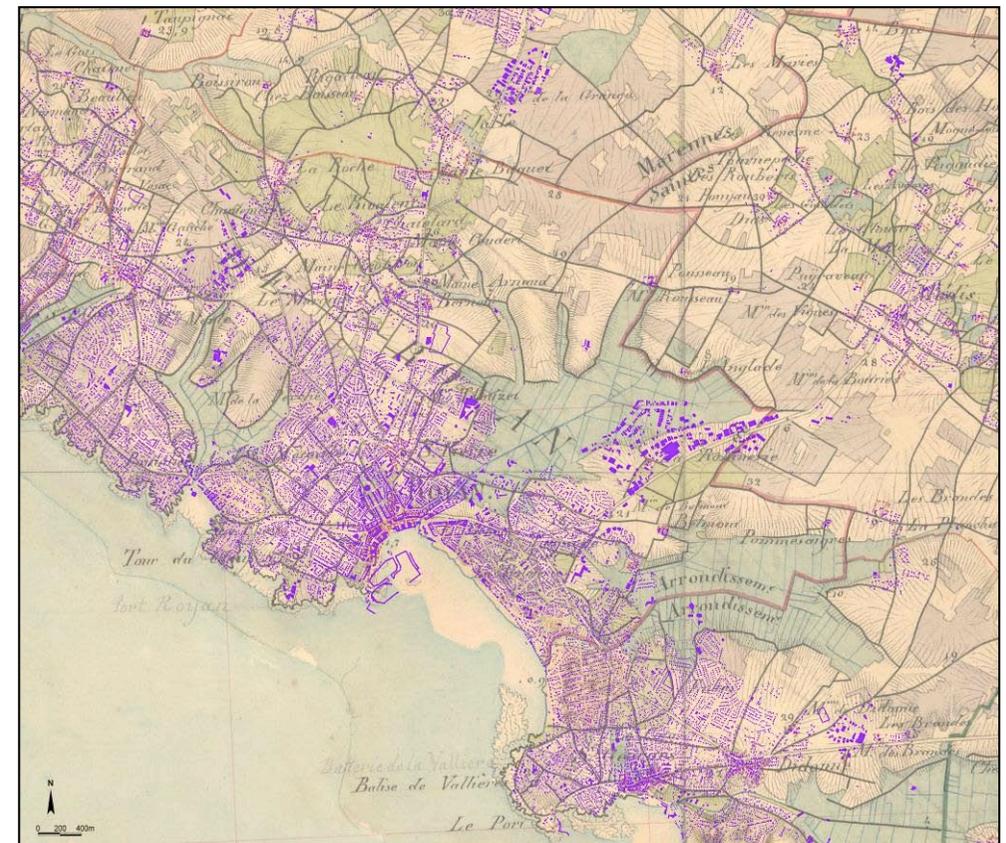
Le mail Briand s'installe dans le vallon de « la Font de Cherve ». Le grand bâtiment du front de mer épouse la courbe de la Grande Conche. Une certaine relation nature/architecture s'installe.

Royan aujourd'hui :

Les marais et les bois restent perceptibles au milieu de l'urbanisation actuelle, et sont restés en partie préservés (espaces marécageux peu propices au développement urbain, implantation bâtie sous le couvert végétal ou grignotage des lisières boisées). La connexion au fur et à mesure des hameaux et bourgs les uns entre les autres, la concentration de l'urbanisation en direction du littoral et désormais en direction de la campagne, dissimulent au fur et à mesure les liens entre les marais et la Gironde, avec des qualités rurales qui se perdent.



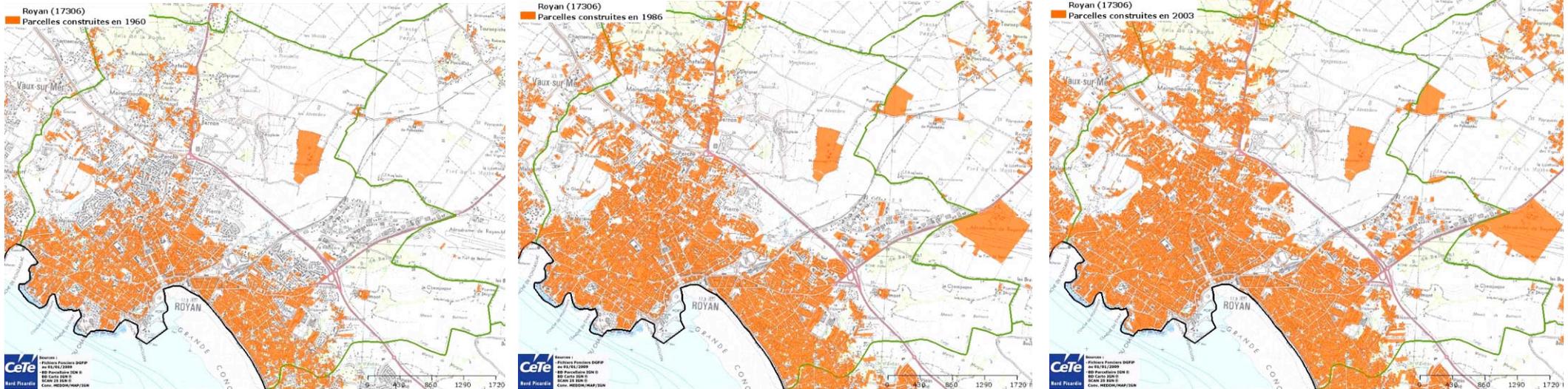
Carte de l'Etat major – 1820-1866 – source Géoportail



Carte de l'Etat major et bâti actuel (2013) – source Géoportail

Les implantations récentes

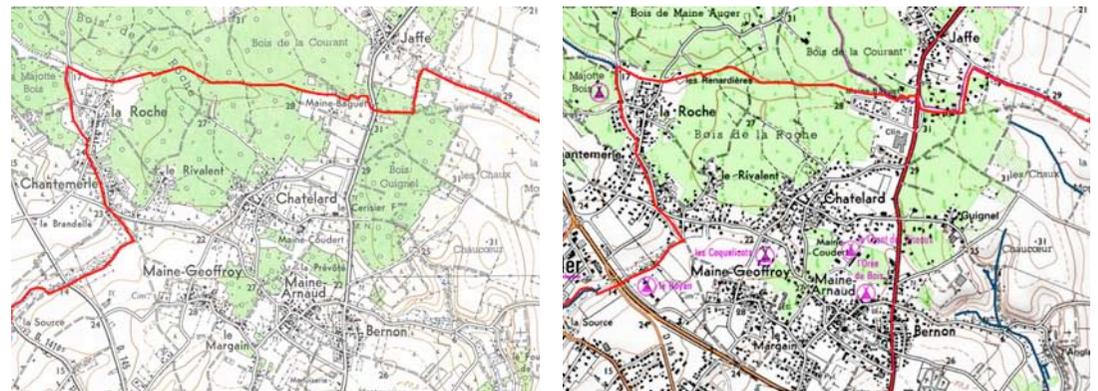
Les développements urbains depuis 1960 (après la reconstruction) montrent un étalement de la tache urbaine assez raisonnable dans le prolongement urbain, mais surtout sur les écarts au nord.



Le développement de l'urbanisation au nord ne réduit pas les boisements. Le boisement de la Roche reste dans la même enveloppe. Une attention doit tout de même être portée à la gestion des lisières.

L'urbanisation est accolée aux boisements ce qui réduit les lisières à une frange urbaine avec la destruction de sa richesse écologique.

Les lisières comme tous les espaces de transition entre écosystèmes sont des sites importants, car s'y développe une richesse importante, mais aussi ils garantissent la protection de l'unité contre laquelle ils s'appuient.

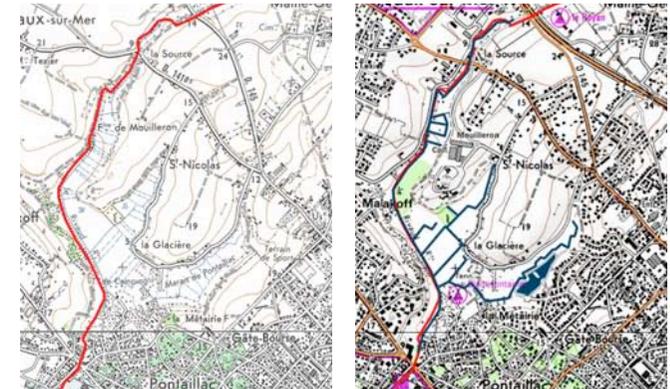


Contrairement aux boisements les marais ont évolué entre 1959 et 2013.

**Le marais de Pontailiac a évolué**, le linéaire de canaux s'est considérablement réduit et il y a eu la création d'un lac. L'ensemble du marais est une zone humide protégée de fait. L'urbanisation ne peut pas s'étendre sur ce site. En revanche ce site est important comme régulateur, épurateur pour le milieu entre les zones amont et le milieu marin, son exutoire.

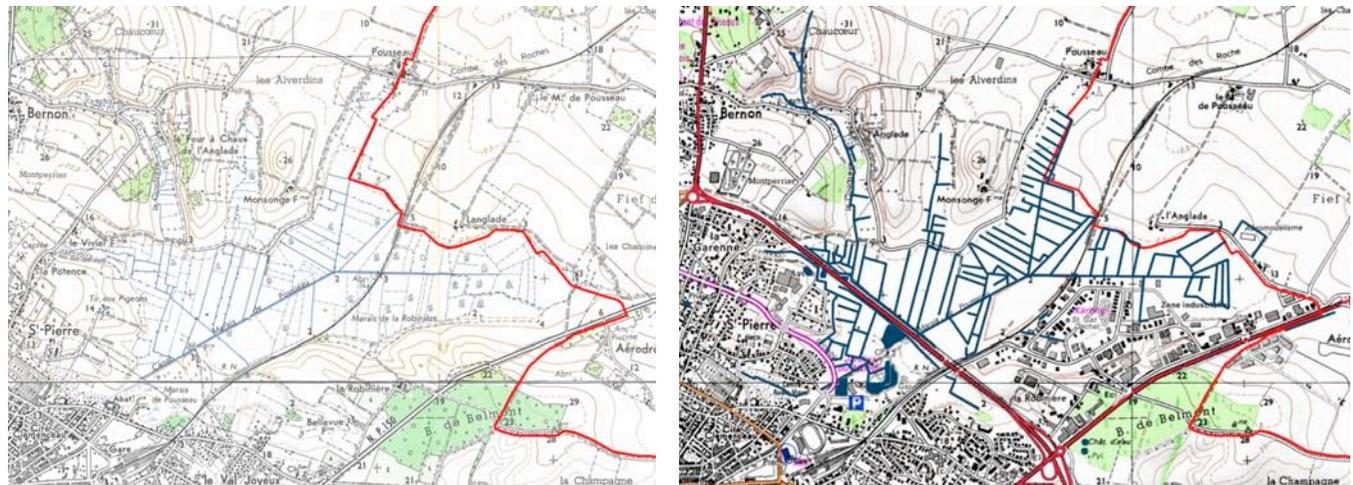
L'évolution de ce site est donc mauvaise, car en perdant ses caractéristiques de base, et en subissant des pollutions émises par les milieux amont, le marais de Pontailiac ne peut plus jouer son rôle dans le fonctionnement écologique et surtout hydrique.

Ce site conserve une faune et une flore très riche.



Des caractéristiques d'évolution similaires sont notables sur le marais de Pousseau. L'étude du Vallon Ration en aval des marais indique une mauvaise qualité de l'eau avec des pollutions. Par ailleurs la surface même du marais est en diminution. Le développement de la zone d'activité s'est fait sur le territoire du marais.

Ce marais contient un patrimoine écologique faunistique et floristique important recensé par le biais d'une ZNIEFF. Cette protection lui assure de conserver son intégrité territoriale. En revanche, les risques de pollution par les eaux de ruissellement et les produits phytosanitaires sont bien présents et liés au développement de l'urbanisation et la gestion des jardins.



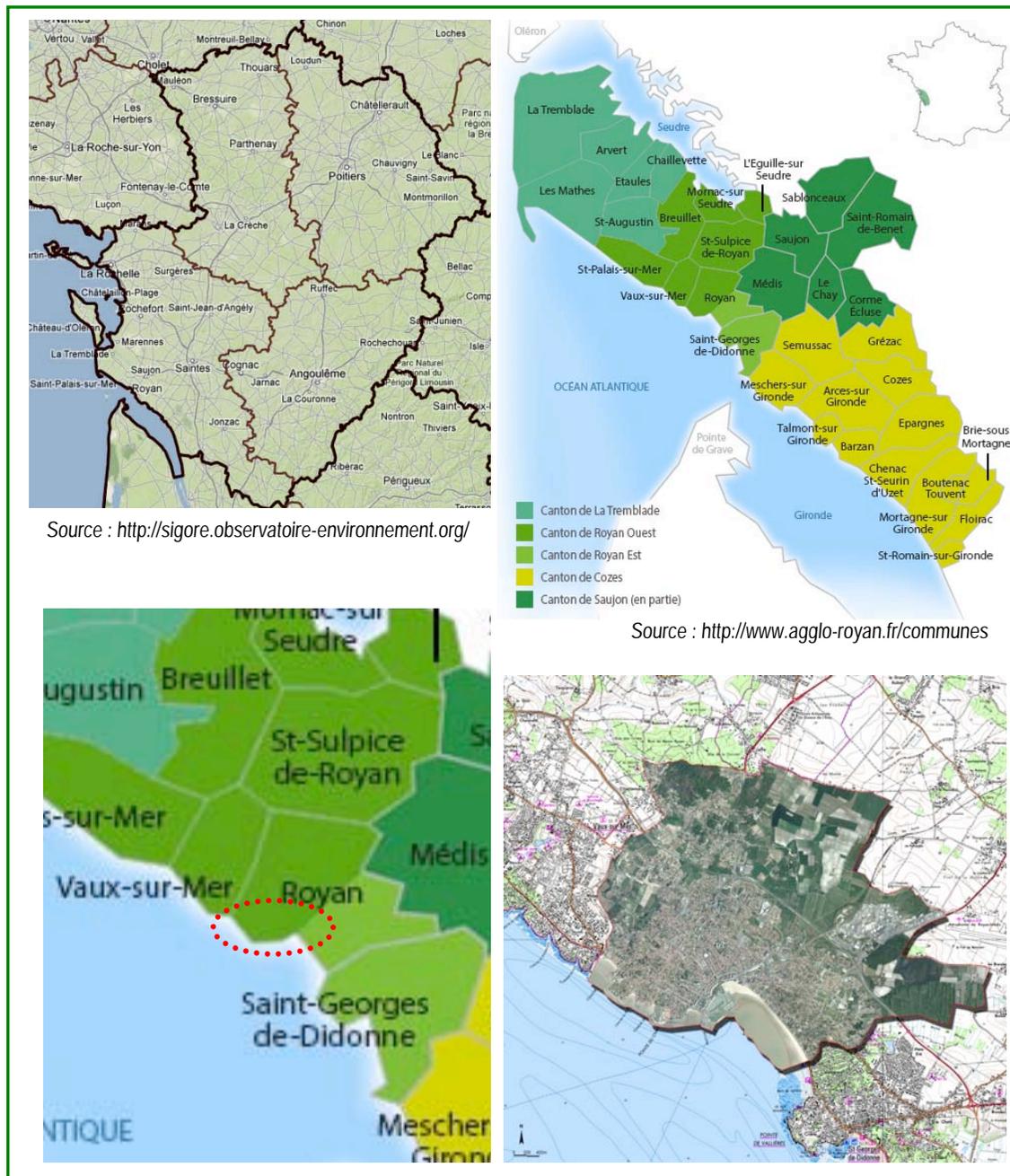
### A.3 Présentation générale

#### A.3.1 Présentation générale de Royan dans son contexte élargi

La commune de Royan est située dans le département de la **Charente-Maritime** en région Poitou-Charentes. Elle est entourée par les communes de **Saint-Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan et Médis**.

Royan est située à 34 km au Sud-Ouest de Saintes la plus grande ville à proximité.

Royan appartient à la **Communauté de d'Agglomération Royan Atlantique**.

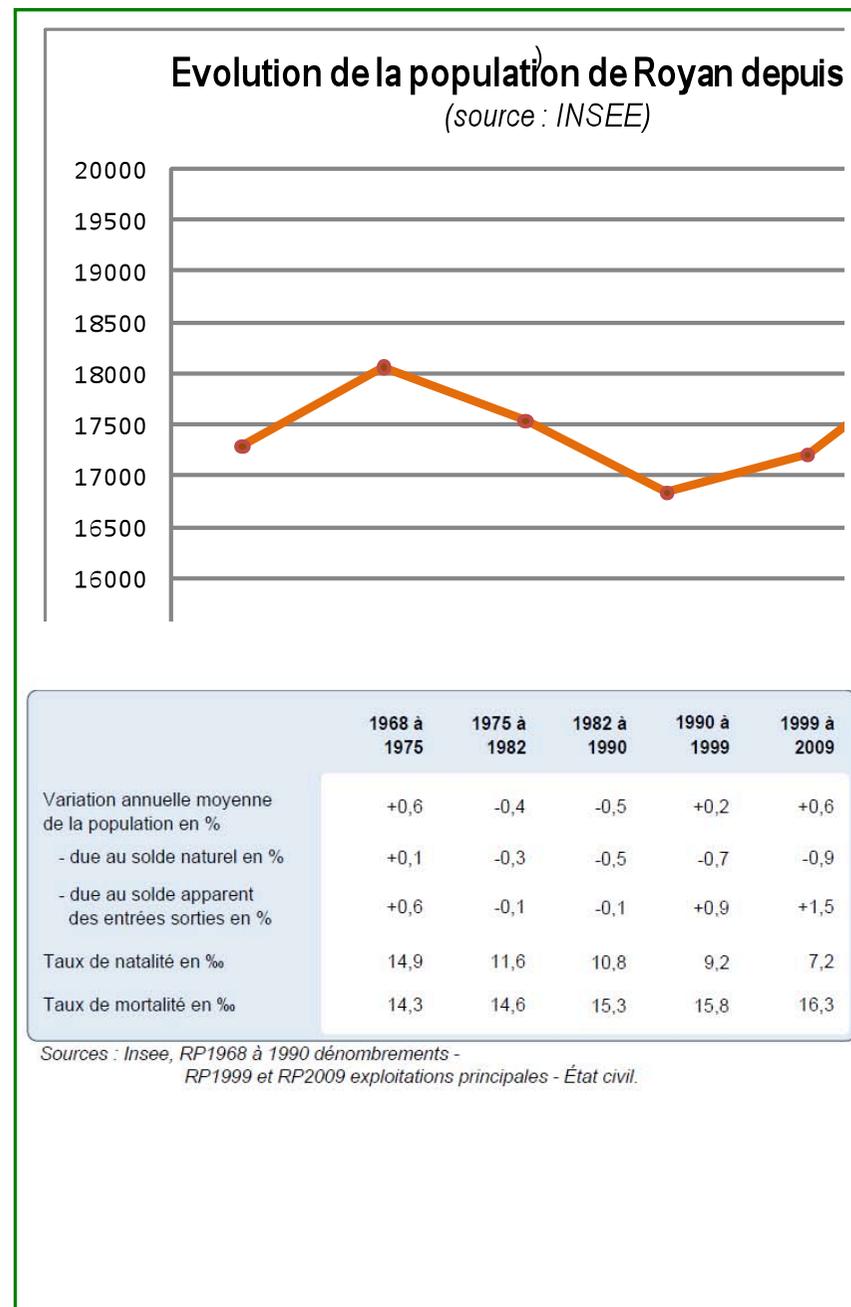
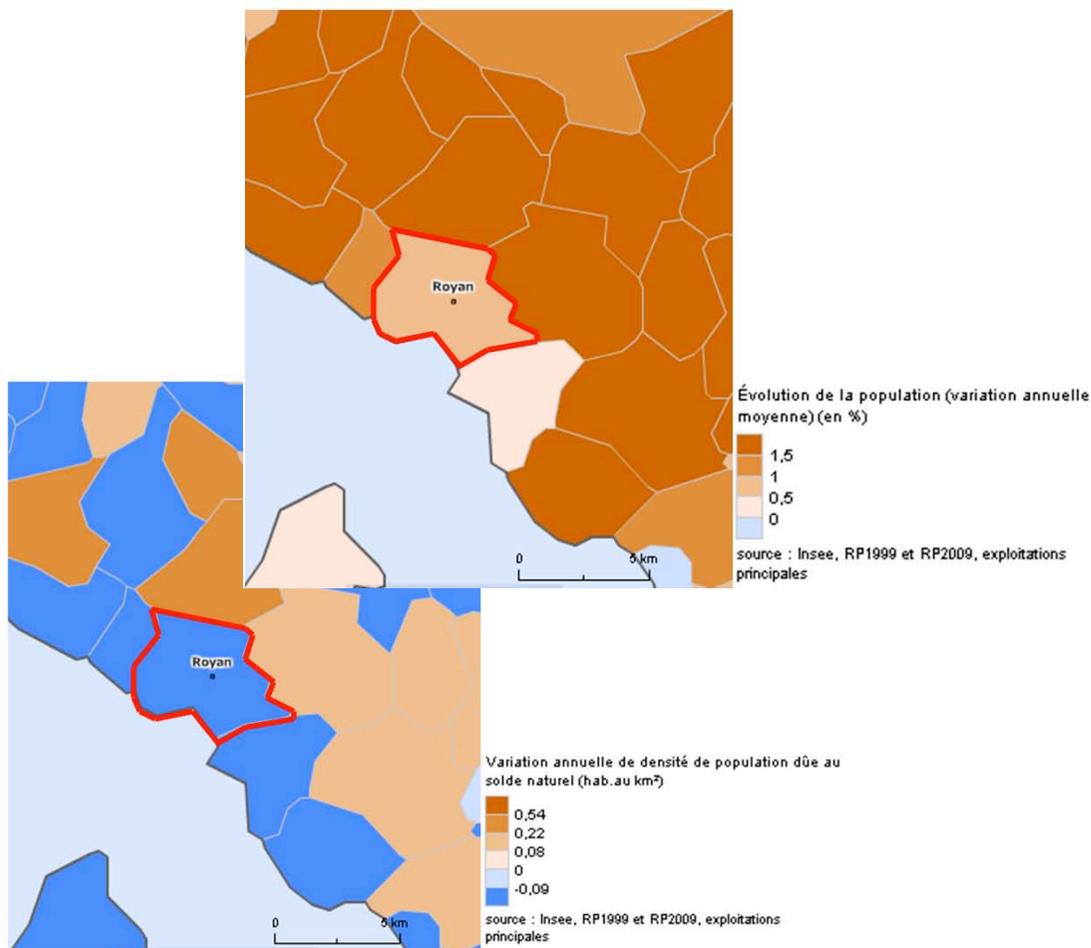


A.3.2 Spécificités sociodémographiques

Le contexte démographique

La population royannaise est en **hausse** depuis les années 1990 alors qu'elle a chuté entre 1975 et 1990.

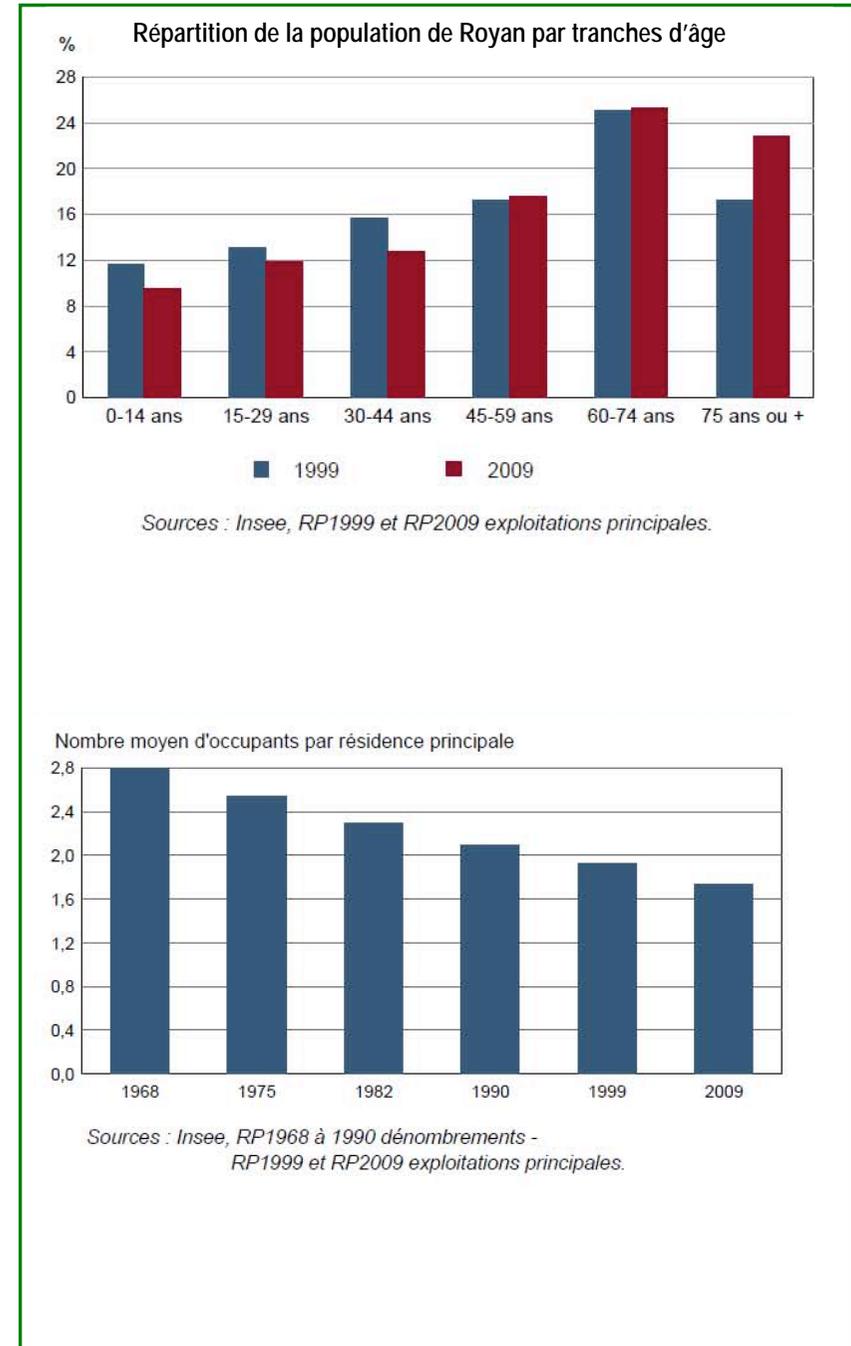
Cette hausse s'explique par un **solde migratoire positif** (selon la définition de l'INSEE : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité) et malgré un **solde naturel négatif** (différence entre les naissances et les décès).



L'analyse des soldes migratoires et naturels sur la commune révèle une augmentation de la population et plus particulièrement des tranches d'âge allant de 45ans à 75 et plus. L'augmentation de la tranche d'âge des plus de 75 ans et plus est particulièrement remarquable.

La population retraitée est la plus importante (près de 51,6 % de la population totale), et cette part augmente puisqu'elle était que de 42,1% en 1999. Il y aura donc aussi nécessité d'adapter le type d'équipements publics en conséquence mais aussi d'anticiper les besoins en termes d'habitat et d'aménagement des intérieurs de logement pour cette catégorie de population.

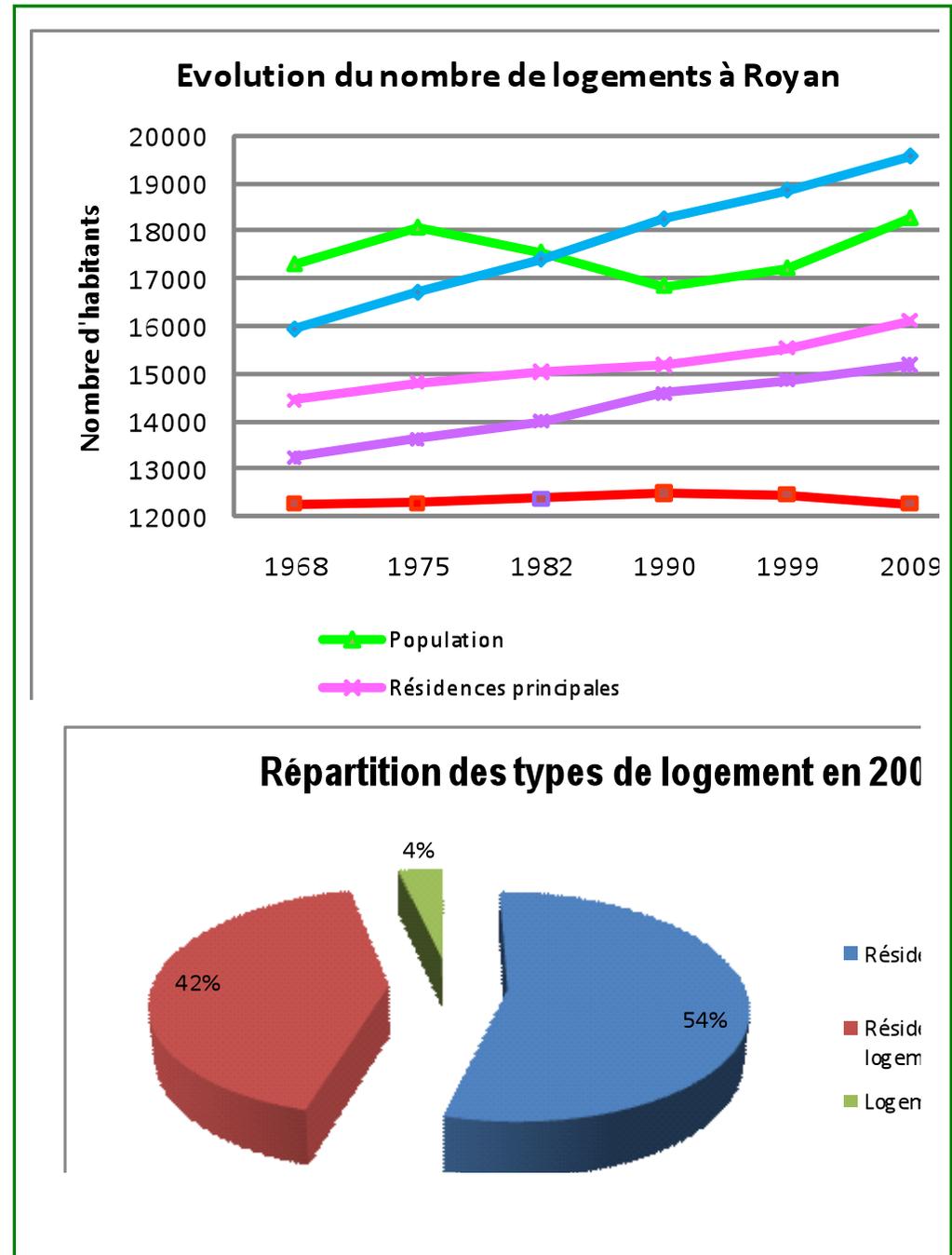
La commune a perdu, en 40 ans, près d'un habitant par résidence principale (1,72 pers/ménage en 2009 et 1,93 pers./ménage en 1999). Cette évolution de la taille des ménages illustre clairement un **phénomène national qui est celui de la décohabitation (phénomène de séparation des domiciles des différentes générations d'une même famille, augmentation du nombre de familles monoparentales)** mais aussi un nombre important de personnes âgées vivant seules ou en couple sur la commune.



A.3.3 L'état de l'offre en logement

Le dernier recensement INSEE met en avant les grandes caractéristiques sur le logement sur la commune :

- augmentation du nombre de logements entre 1999 et 2009 soit une hausse du taux 9,4%
- la part des résidences principales est de 54,3% en 2009 et celle des résidences secondaires est de 42,1%. Ces deux parts sont en augmentation entre 1999 et 2009, la part des logements vacants est donc en diminution



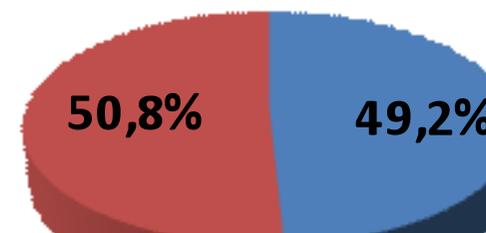
Les **types de logements** sont **équitablement répartis** entre les maisons et les appartements sur la commune : environ moitié maisons, environ moitié appartements. Il semblerait que les immeubles de la reconstruction accueillent aujourd'hui davantage de résidences secondaires et ne semblent pas être intéressantes pour des résidences principales (appartements).

Les **logements** sont **relativement grands** sur la commune au regard de l'évolution du nombre de personnes par ménage (79% ont trois pièces ou plus). Ces logements auront peut-être besoin d'être adaptés au vieillissement de la population mais aussi la taille des ménages.

### Types de logements sur Royan en

(source : INSEE 2009)

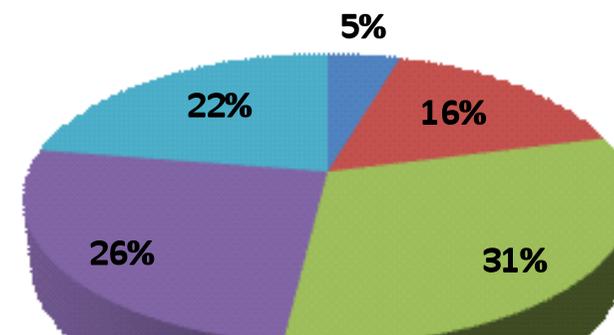
■ Maisons ■ Appartements



### Résidences principales selon le nombre de pièces

(source : INSEE 2009)

■ 1 pièce ■ 2 pièces ■ 3 pièces ■ 4 pièces ■ 5 pièces ou plus



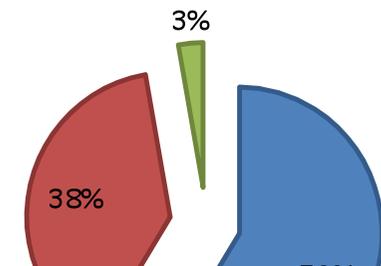
Les résidences principales appartiennent majoritairement à leurs occupants (59%).

La part de résidence principale en location est relativement importante ce qui est certainement l'illustration d'un prix du foncier et du marché immobilier relativement élevé.

La part des logements sociaux est faible : moins de 5% des résidences principales.

## Résidences principales selon d'occupation en 2009 à Rc

■ Propriétaire ■ Locataire ■ Logé g



#### A.4 Perceptions de la ville et de son territoire aujourd'hui

L'objectif de cette campagne photographique est d'observer les différentes perceptions que l'on peut avoir de la ville de Royan depuis « l'extérieur », et les modifications paysagères qui peuvent intervenir sur une année complète.

Les séries photographiques contribuent à mieux faire connaître la diversité des paysages qui composent Royan, trop souvent résumée à son littoral.

Ce travail s'inspire de la méthode de l'Observatoire photographique du paysage.

Prise de vue:  
15 avril 2013 (hiver)



Carte des points de vue - fond de carte Géoportail

A.4.1 Vue n°1

Vue depuis : le boulevard de la Corniche sur la commune de Saint-Georges-de-Didonne

Altitude : entre 10 et 15m

Vue sur : la façade de la ville de Royan côté océan, partie Ouest de la Grande Conche

Lignes verticales et horizontales

Nuances de blanc, de gris, de noir

Éléments repères nombreux dont, d'Est en Ouest :

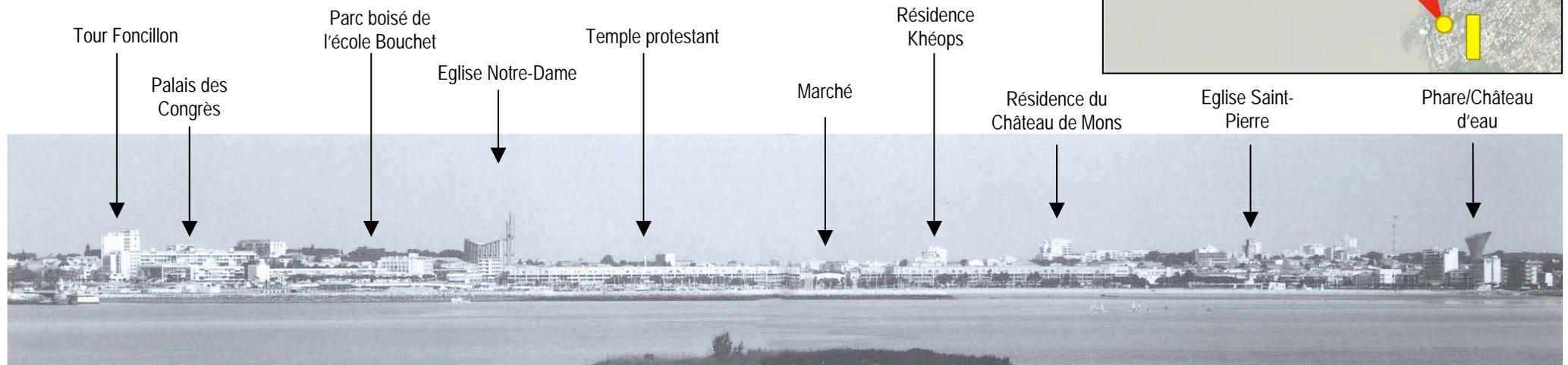
Le phare/Château d'eau de Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre

Le temple protestant

L'église Notre-Dame

La Tour Foncillon



Photographie Dirk ALTENKIRCH (1996 ?), source « Royan années 50 », CAUE 17, 2000



.....Prise de vue 15 avril 2013.

A.4.2 Vue n°2

Vue depuis : l'entrée sud du village de Boube

Altitude : environ 25m (RD140)

Vue sur : la façade Est de la ville

Éléments verticaux comme points de repère

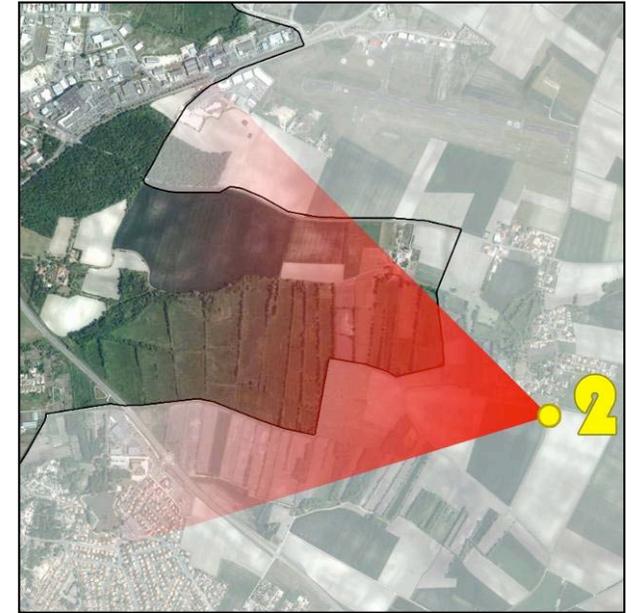
Château d'eau de Belmont

Eglise Notre-Dame

La Grande Hune

Au premier plan, rideaux de végétation : haies du marais de Belmont et de Margite, et nouveau bâti du village de Boube

Bois de Belmont sur la ligne de crête très visible



Prise de vue 15 avril 2013

A.4.3 Vue n°3

Vue depuis : la butte de la ferme de Monsonge

Altitude : 26m (champ agricole privé)

Vue sur : la façade de la ville côté nord / Paysage agricole

Éléments verticaux comme points de repère

Eglise Notre-Dame

Château d'eau de Belmont

Phare/Château d'eau de Saint-Pierre

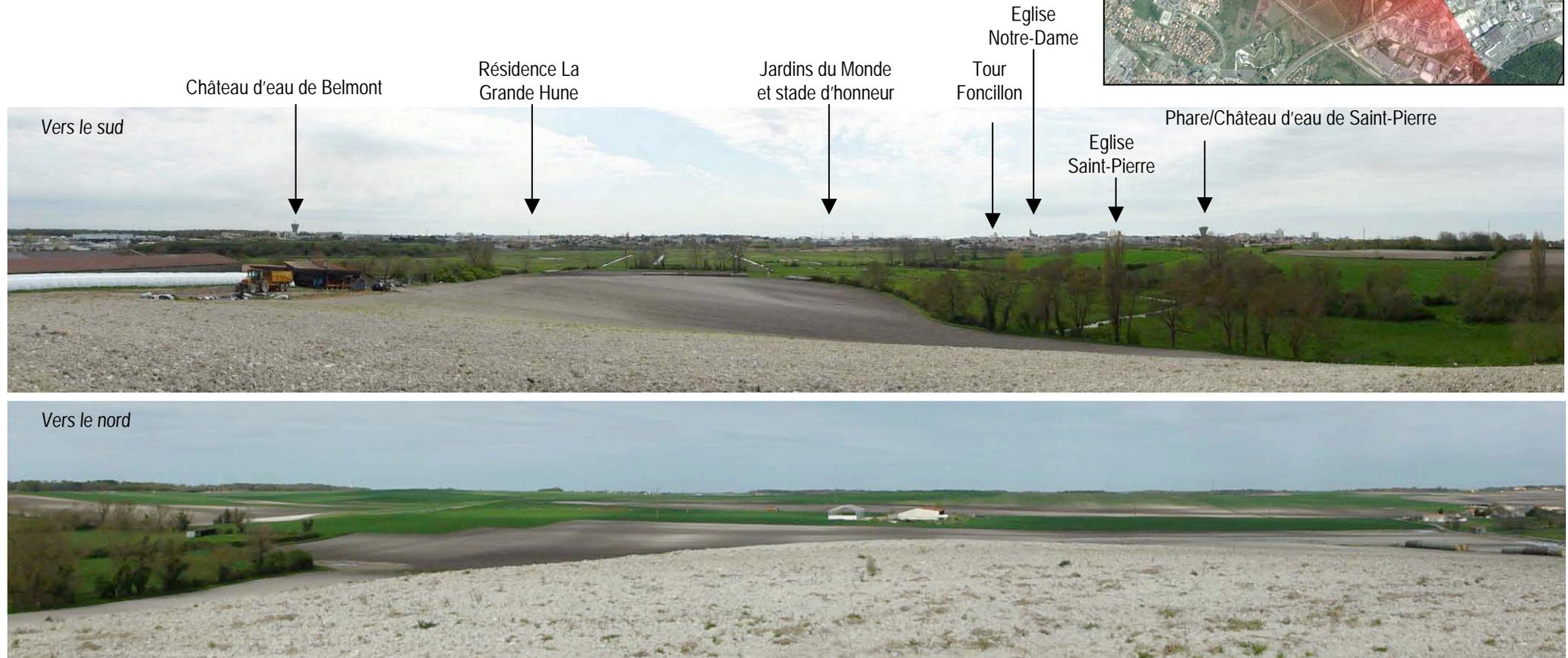
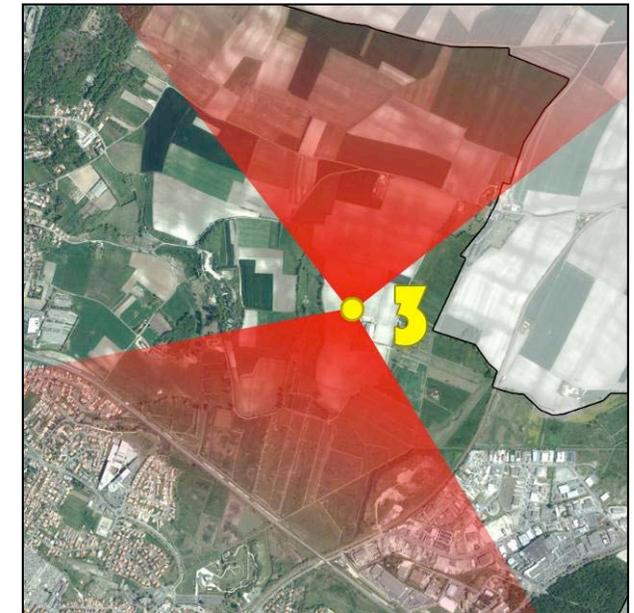
Eclairages du stade municipal

Au second plan les lignes d'eau et les lignes d'arbres du marais de Pousseau

Au premier plan, champ cultivé

Les cultures sont implantées sur des territoires vallonnés, dominant les marais qui eux sont propices à l'élevage ou à la culture par les particuliers de potagers.

Dès lors que l'on sort des marais, la végétation arborée disparaît pour laisser place à d'immenses étendues de champs ouverts...



Prise de vue 15 avril 2013

## A.4.4 Vue n°4

Vue depuis : Saint-Nicolas

Altitude 19m (chemin agricole privé)

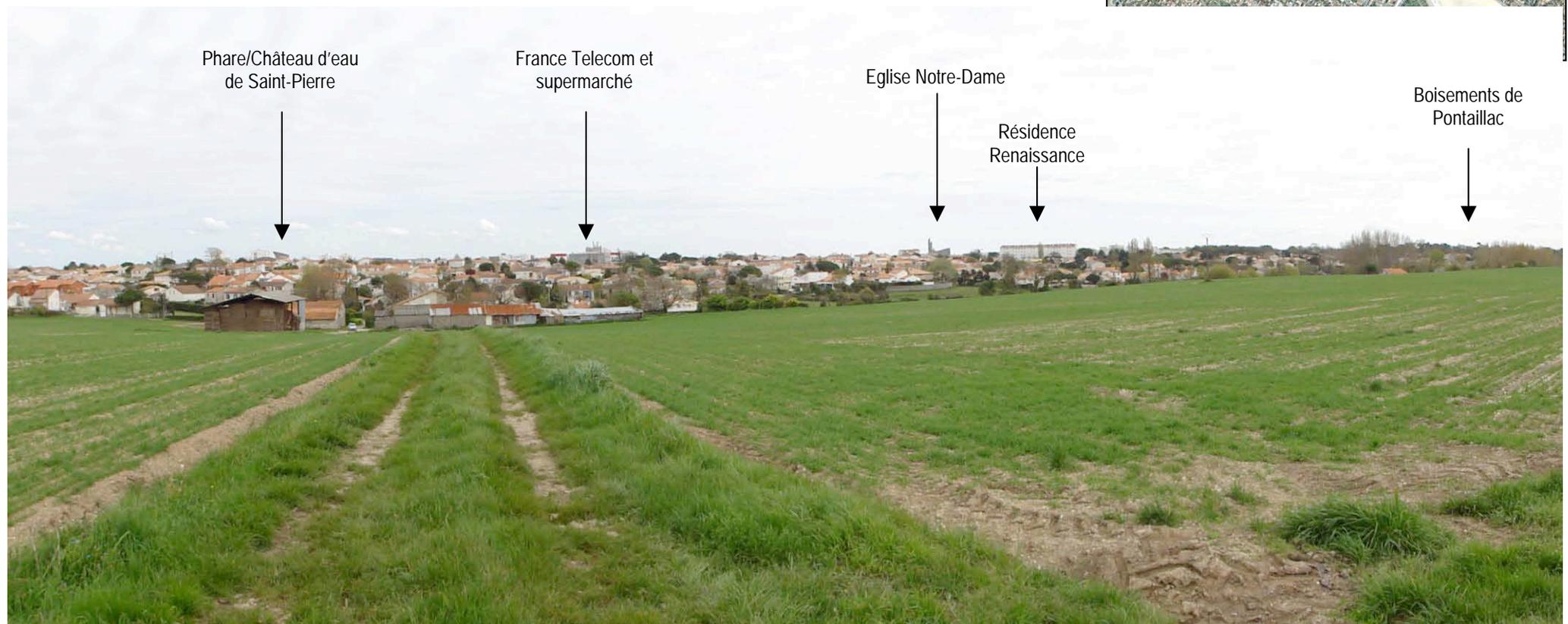
Vue sur : la façade de la ville côté Ouest

Repères visuels : l'église Notre-Dame et le Phare/Château d'eau de Saint-Pierre

Aperçu des bois de pins et chênes situés sur les hauteurs de Pontailiac

Urbanisation très visible (versant Ouest du vallon), végétation arborée ponctuelle des jardins mais aussi des espaces publics (lac de la Métairie, allées piétonnes plantées), qui accompagne le bâti

Au premier plan, cet espace agricole semble de plus en plus resserré dans l'urbanisation...



Prise de vue 15 avril 2013

## A.4.5 Vue n°5

Vue depuis : le boulevard de la falaise sur la commune de Vaux-sur-Mer

Altitude environ 8m

Vue sur : la façade de Royan sur l'océan au sud-ouest, la Conche de Pontaillac

Pêcheries au premier plan : symbole fort de l'identité estuarienne de la Gironde.

Front bâti assez imposant, très minéral, on devine entre les bâtiments et parfois au-dessus les pins et chênes situés en arrière-plan.

Le casino en avancée sur la plage est omniprésent. L'ancien hôtel de l'Europe est également particulièrement visible.

La rive maçonnée et travaillée qui borde la plage laisse place côté boulevard de la Côte d'argent à des falaises creusées où se dessinent des « demi-grottes ».

La blancheur des façades contraste avec la roche brunie et les pins vert foncé.

Aucune vue sur les éléments repères cités précédemment, Pontaillac semble « à part » dans Royan.



Prise de vue 15 avril 2013

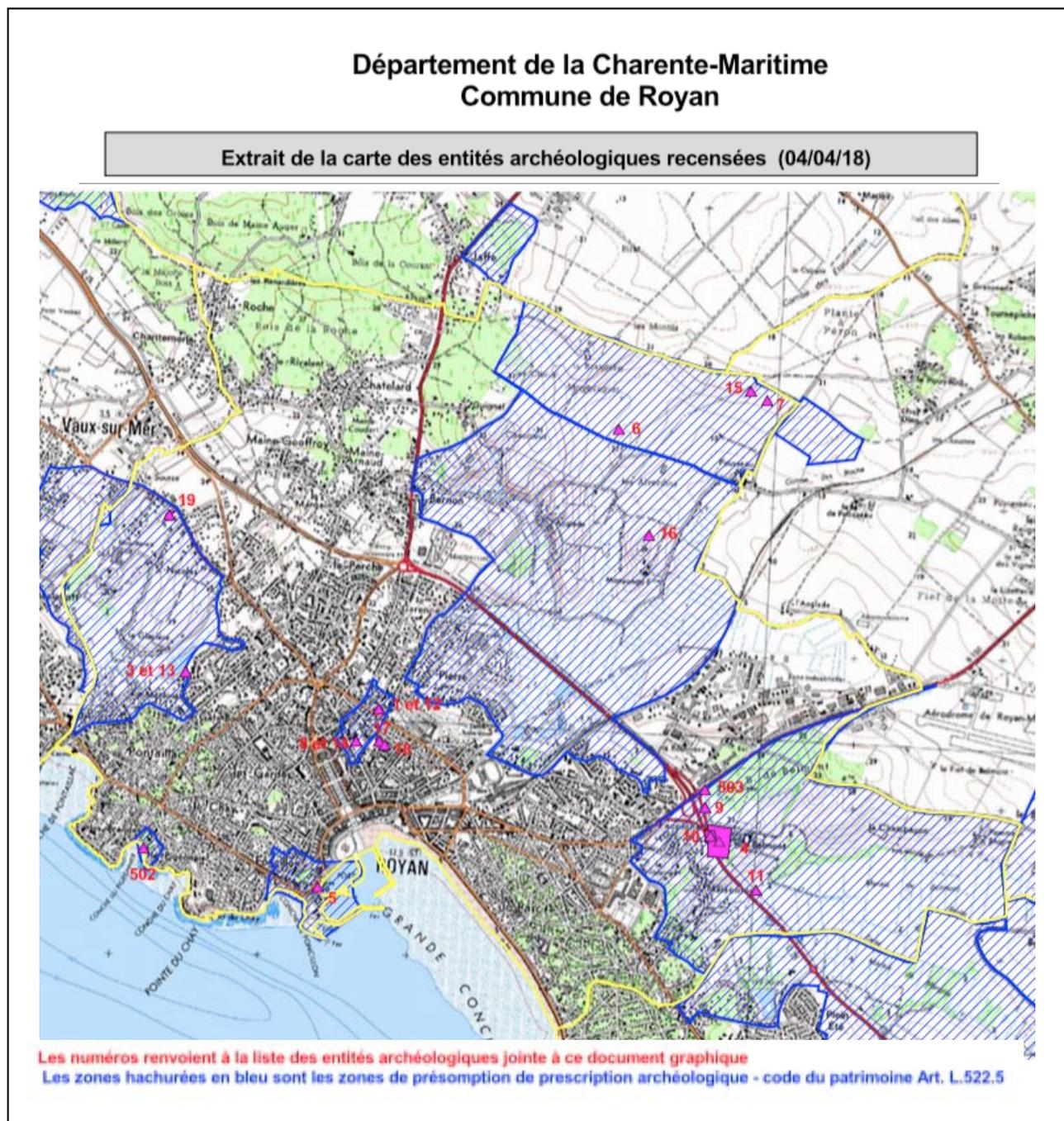
**B - L'HISTOIRE**

**B.1 Carte archéologique**

**B.1.1 Les premières traces**

La presqu'île d'Arvert occupée très tôt probablement dès le paléolithique inférieur (300 000-100 000 av J.C.) permet de repérer des traces occupations humaines avec une première colonisation (IVe millénaire dolmens et petits camps retranchés). La position de verrou contrôlant l'entrée de la Gironde, en fait un espace stratégique pour la possession de l'Aquitaine, position jamais démentie dans le temps.

Numéro de l'entité	Description
17 306 0001	8522 / 17 306 0001 / ROYAN // Eglise, cimetière et prieuré Saint Pierre / église / Moyen-âge classique
17 306 0003	8523 / 17 306 0003 / ROYAN // Pontailiac (Marais de) / Haut-empire / construction
17 306 0004	8524 / 17 306 0004 / ROYAN // Belmont / occupation / Bas-empire - Haut moyen-âge
17 306 0005	8525 / 17 306 0005 / ROYAN // Port. Eperon de Foncillon / château fort / Moyen-âge classique
17 306 0006	8526 / 17 306 0006 / ROYAN // Montbraquet / Age du bronze - Age du fer ? / enclos
17 306 0007	8530 / 17 306 0007 / ROYAN // Pousseau / Age du bronze - Age du fer ? / enclos
17 306 0008	10055 / 17 306 0008 / ROYAN / Château de Mons / Bourg / château fort / Bas moyen-âge
17 306 0009	15601 / 17 306 0009 / ROYAN // Belmont II / division de l'espace / Bas-empire - Haut moyen-âge
17 306 0010	15602 / 17 306 0010 / ROYAN // Belmont / division de l'espace / sépulture / Gallo-romain
17 306 0011	15603 / 17 306 0011 / ROYAN / Terre de Belmont / Maison Forte / division de l'espace / Gallo-romain ?
17 306 0012	19810 / 17 306 0012 / ROYAN // Eglise, cimetière et prieuré Saint Pierre / prieuré / Moyen-âge classique
17 306 0013	19811 / 17 306 0013 / ROYAN // Pontailiac (Marais de) / Moyen-âge / construction
17 306 0014	20043 / 17 306 0014 / ROYAN / Château de Mons / Bourg / demeure / Epoque moderne
17 306 0015	26915 / 17 306 0015 / ROYAN // Pousseau / Age du bronze - Age du fer ? / fossé, fossé
17 306 0016	26916 / 17 306 0016 / ROYAN // Monsonge / Age du bronze - Age du fer ? / fossé
17 306 0017	27267 / 17 306 0017 / ROYAN // Rue de la Providence, Royan / cimetière / Epoque moderne
17 306 0018	27268 / 17 306 0018 / ROYAN // rue de la Providence, Royan / cimetière / Epoque moderne
17 306 0019	28709 / 17 306 0019 / ROYAN // rue de la Glaçière / Age du bronze - Age du fer / outillage lithique, céramique
17 306 0502	8531 / 17 306 0502 / ROYAN // Conche du Pigeonnier / occupation / Néolithique récent ?
17 306 0503	15604 / 17 306 0503 / ROYAN // Belmont / occupation / Néolithique



## B.2 Des origines à la civilisation médiévale

### B.2.1 De la vivacité de la période romaine aux troubles du haut moyen-âge

Le 1<sup>er</sup> essor véritable date de l'occupation romaine : d'importantes villas romaines sont repérées dont les traces se perpétuent dans la toponymie (Semussac, Suzac, Pontailiac, Bernezac). Elles traduisent les travaux de mise en valeur agricole de l'Aquitaine : premiers développement de marais salants et élevage des huîtres.

Les troubles qui suivent le démantèlement de l'empire romain d'occident ouvrent une période de dévastations périodiques de près de 5 siècles, par des envahisseurs successifs Wisigoths, Francs, Vikings. En 418 les wisigoths sont devant Saintes et un texte fait pour la première fois mention du bourg de Royan qui s'entoure en 419 de fortifications (palissades). Dans les années 850, ce sont les Vikings qui à partir d'une installation à Noirmoutier remontent la Gironde en pillant les côtes.

Au Xe siècle, des forteresses apparaissent sur la presqu'île pour se protéger des invasions : Chatellaillon, Pons puis viennent Mornac (1022), Talmont (1030), Didonne et Mortagne (1040). et une première mention d'un château à Royan en 1092.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, le retour d'un certain calme, permet de revenir à des défrichements pris en charge par les Abbayes avec l'aide des seigneurs, qui s'adossent à la protection dispensée par l'église (« Paix de Dieu » Concile de Charroux 989, « Trêve de Dieu » Concile de Nicée 1041). Un réseau d'abbayes émerge alors en Saintonge Girondine, parmi lesquelles Vaux en 1075 et Sablonceaux en 1136. Ces abbayes prennent sous leur protection ou bien implantent de petits prieurés qui servent de lieux d'attraction et de fixation des populations et de centres de mise en valeur des terres (les seigneurs laïcs procèdent de même sur leurs terres). C'est ainsi que le prieuré de St Vivien de Saintes vers 1075, crée le prieuré de St Pierre dans un petit hameau agricole qui désormais portera ce nom. Deux décennies plus tard en 1092, par une charte signée « en son propre bourg de Royan », le sire de Didonne, seigneur de Royan, fait don aux moines appartenant à une abbaye voisine de terrains dans le bourg où ils pourront édifier une église, et fait aussi don de terres, de forêt, de vignes et d'une saline. Grâce à cette charte il est possible de se faire une idée de l'aspect de Royan à la fin du XI<sup>e</sup> siècle : sur le rocher de Foncillon, dominant la mer, le petit bourg fortifié, avec à l'intérieur de la palissade des vignes, des jardins, des terrains vagues, un four banal ; accolé au bourg un petit château ou maison fortifiée protège le fond de la conche qui sert de port.

Fin XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> le développement des marais salants dans la presqu'île d'Arvert, reprend pour ce qui va devenir un des plus grands et gros centre de production et vente de sel en Europe (puissance et richesse pour Chatellaillon). Exploitation de la forêt, culture de la vigne et pêche et coquillages constituent les principales ressources pour une population en expansion démographique. Une première taxe apparaît, à régler par la multitude de petits bateaux qui empruntent l'estuaire et pour lesquels Royan se révèle être une escale incontournable dans l'attente de courants et de vents favorables.

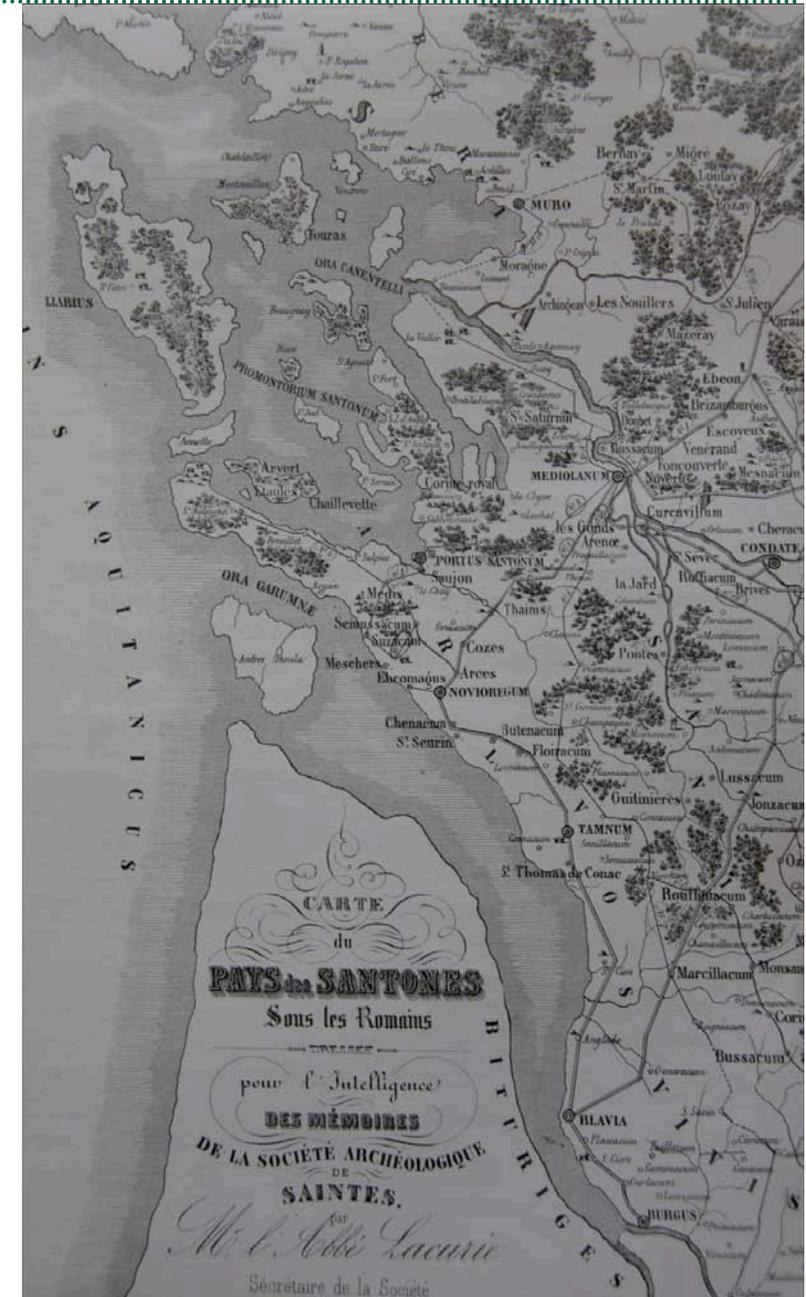
### B.2.2 Les turbulences de la guerre de Cent Ans

Le destin de Royan va épouser celui de l'Aquitaine en la personne de sa célèbre duchesse Alienor deux fois reine, de France puis d'Angleterre. En effet, après avoir apporté l'Aquitaine à la France lors de son premier mariage avec le roi de France Louis VII, par son divorce d'avec ce dernier et son remariage avec Henri Plantagenet roi d'Angleterre, l'Aquitaine devient anglaise. Aliénor va développer les grands ports La Rochelle mais aussi Bordeaux qu'il importe de protéger en fortifiant l'entrée de la Gironde : les anglais consolident les défenses de Royan, en édifiant des murailles autour du bourg et en construisant un donjon. En 1365, Le Prince Noir héritier du trône d'Angleterre renforce les fortifications de Royan : c'est alors un gros bourg qui compte 12 échevins et 12 conseillers.

A la fin de la guerre de Cent Ans, la Saintonge redevient définitivement française. A l'issue de cette période, Royan apparaît prospère dans le testament de Charles de Coëtivy en 1505 qui décrit la ville comme comprenant 320 à 350 feux soit environ 1000 habitants avec deux paroisses :

- St Nicolas = la citadelle sur le rocher de Foncillon (murailles et forteresse)
- St Pierre = un hameau rural de l'autre côté du vallon de Cherves

La citadelle est sous les ordres d'un capitaine, et sa porte d'entrée est surveillée par deux gardes un fourni par le seigneur, un par les habitants.



Carte du Pays des Santones Société archéologique de Saintes Abbé Lacurie

### **B.3 Au service des riches voisins**

#### B.3.1 L'essor commercial

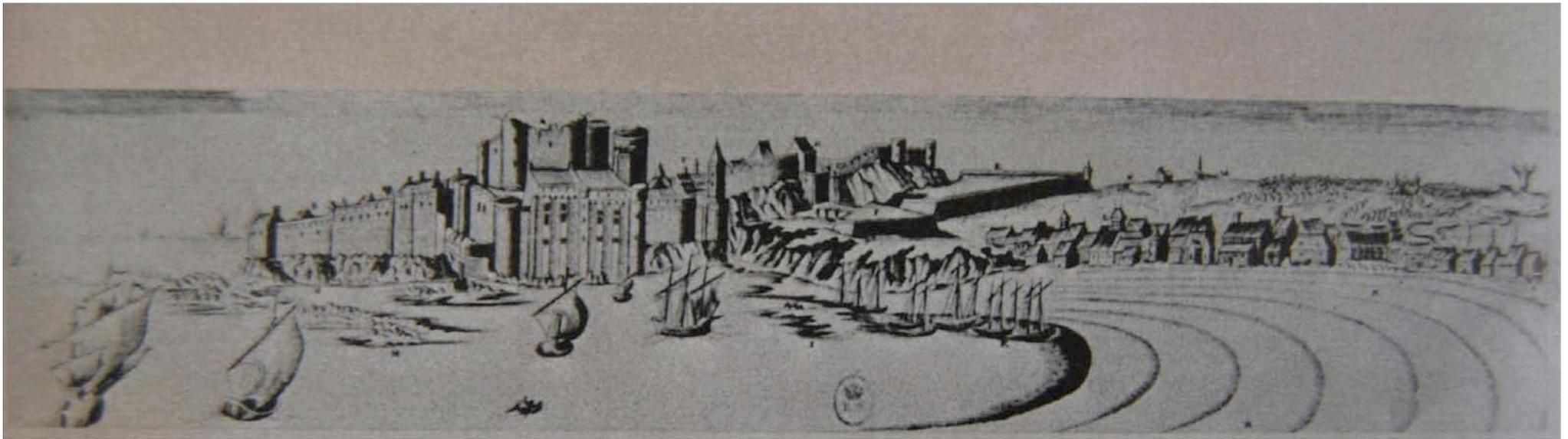
Après les troubles de la guerre de Cent Ans, la période qui suit, si elle voit la consolidation du développement commercial durant un siècle de calme tout relatif, va connaître de nouveaux troubles graves avec le déclenchement des guerres de religion qui vont aboutir à un désastre pour la ville de Royan.

Avec une agriculture plutôt prospère (blé, céréales), deux activités principales entraînent le commerce : la culture de la vigne et les salines. Les marais constituent des espaces productifs toute l'année : de novembre à avril inondés, ce sont des réserves de pêche, en avril on les vide et ils deviennent des prairies et donnent du foin, en automne on y met les bêtes à paître. Le port sert de refuge et d'escale mais aussi de port de commerce pour le vin et le sel.

#### B.3.2 La protection de l'estuaire

Les charges engendrées par la garde de l'estuaire ont donné lieu comme on l'a vu plus haut à une taxe sur le fret des navires qui font escale à Royan. L'expansion conjointe du trafic et des frais de garde afférents en quelque sorte, font évoluer cette taxe vers une codification (1<sup>ère</sup> rédaction en 1232) de ces taxes sous le nom de « coutume de Royan ». Certains seigneurs n'hésitent pas à courser les navires qui passeraient au large pour éviter le paiement de la coutume (règlement des taxes).

Le milieu du XVI<sup>e</sup> voit les troubles reprendre, une première période a pour origine des questions économiques : la réforme de la Gabelle menée par François 1<sup>er</sup> puis Henri II pour accroître les fonds royaux déclenchent une révolte dans tout le sud ouest qui disposait jusqu'alors d'un régime de faveur quant à cet impôt. Violences et pillages sont la réponse royale au soulèvement (52 cloches confisquées en 1548). La Réforme va trouver un écho favorable dans cette région en révolte contre le pouvoir royal : entre 1560 et 1598 date de la promulgation de l'Edit de Nantes, Royan comme toute la région, vont subir pillages combats et dévastations, la citadelle représentant toujours la clé de contrôle de l'estuaire.



Gravure de Chastillon 1606

## B.4 Les fortifications

Le résultat de cet enjeu est le développement de la citadelle plusieurs transformée et renforcée par les partis qui s'y succèdent. Elle est devenue au début du XVIIe une place forte redoutable, point fort de la ville de Royan.

Trois quartiers se distinguent :

- Le plateau de Foncillon : la ville fortifiée par des remparts prolongeant la falaise créant ainsi une muraille défensive de 15 à 20 mètres de haut. Sur le plateau la ville est protégée par un système complexe de bastions, demi-lunes et 3 fossés ainsi qu'une forteresse compacte qui encadre un petit port protégé par une digue. Deux portes, une grande rue principale, des accès sinueux et étroits réduisent les accès. Une bourgeoisie commerçante majoritairement huguenote y réside.
- Le long de la Conche en arc de cercle pour éviter les inondations des grandes marées, le « Faulx-bourg » constitué de quelques maisons de pierre solides et massives (entrepôts) mais essentiellement par les pauvres habitations des pêcheurs et manouvriers.
- Vers le nord de l'autre côté du vallon de Cherves, la paroisse St Pierre peuplée de quelques catholiques, est un hameau agricole où vivent plusieurs riches laboureurs ainsi que le Prieur St Pierre et le Seigneur de Mons.

### B.4.1 Modernité spatiale et rupture sociale

La mort d'Henri IV rallume le conflit religieux, les huguenots se sentent menacés et se réarment. La région bascule dans le camp huguenot, qui entreprend de renforcer plusieurs places dont Royan. Vers 1620 le nouveau gouverneur fait édifier sur le plateau une nouvelle ligne de bastions et fait creuser un troisième fossé large de 10 mètres, profond de 4. Le soulèvement protestant prend une telle ampleur (notamment des projets de sécession de l'Aquitaine) que le pouvoir central ne peut plus tolérer la situation et le roi Louis XIII en personne se met en campagne pour pacifier l'ouest par les armes. Un premier siège de la citadelle de Royan en 1622, qui résiste deux jours se termine par une victoire du roi qui fait grâce à la garnison. Mais en 1623, les royannais se soulèvent à nouveau avec violence et vont subir une répression terrible : le roi envoie 8000 hommes commandés par le duc d'Épernon qui va une nouvelle fois investir la ville. Mais cette fois les maisons de la cité sont incendiées, la forteresse et les remparts démantelés, les fossés comblés, la digue détruite, et les habitants possédant une arme sont exécutés. Ces destructions s'accompagnent d'une interdiction de rebâtir sur l'emplacement de l'ancienne citadelle.

Cette circonstance dramatique et ses conséquences, la situation politique régionale (le siège de La Rochelle durera un an entre septembre 1627 et octobre 1628) et les persécutions religieuses du XVIIe à l'égard des protestants, vont entraîner le départ de la communauté huguenote c'est-à-dire des marchands, l'économie s'effondre, Royan est ruinée.

Gravure citadelle - collection J Daniel - Siège de Royan en 1622 d'après la gravure de Bonneveau



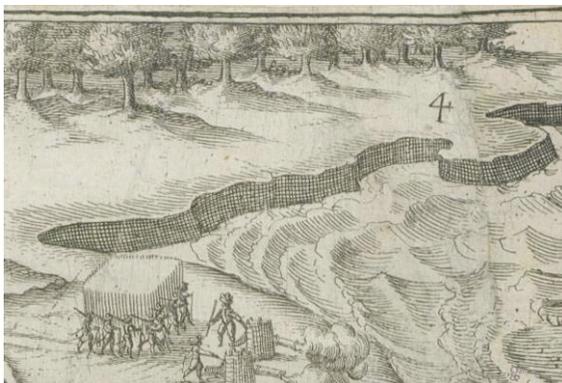
B.4.2 Le paysage au 17ème siècle : Interprétation à partir de la représentation du siège de 1622



**3**  
« Le village appelé Saint-Pierre »  
On repère l'église Saint-Pierre sur les hauteurs et le ruisseau de la Font de Cherves en contrebas (ce dernier n'est pas nommé).



**T**  
« Le faux bourg où étaient logés les régiments de Champagne et de Bury »  
Implantation de l'habitat au bord de la grande conche, du côté abrité des vents, façade bâtie orientée sur la Gironde.



**4**  
« Le bois appelé la Garenne »  
Plantations qui semblent être des chênes, en retrait de petites falaises, le relief des dunes est représenté, elles ne sont pas encore ensemencées de pins (intervention de Brémontier au 19ème siècle).

Plan véritable envoyé par Sa Majesté par le sieur de Bonneval, de la ville, chasteau et siège de Royan : [estampe]  
Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-201 (171)-FT 5 [Hennin, 1954]



**A**  
« La ville de Royan »  
Située à l'intérieur des fortifications, seules les voies sont esquissées sur le plan.

## B.5 Le repli apparent du XVIII<sup>e</sup> siècle

Après le premier grand traumatisme de son histoire Royan va peiner à se reconstruire malgré des atouts économiques et géographiques intacts (En 1669, les frères Perrault, Claude l'architecte concepteur de la Colonnade du Louvre et Jean avocat, tous deux frères du fabuliste Charles, traversent Royan lors d'une visite du sud ouest et témoignent de l'état de désolation de la ville ruinée). La saignée dans les forces vives de la population qu'ont provoqué les persécutions et le démantèlement va longtemps peser sur le destin de la ville et sur un retour vers la prospérité. Alors que son dynamisme lié à la mise en valeur de sa situation agricole et portuaire l'avait conduite à être une ville dotée des aménagements les plus modernes et les plus savants, un épisode politique amène à sa destruction. Fait saisissant, cette séquence tragique se reproduira une seconde fois dans son histoire au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### B.5.1 Redéploiement urbain

De 3 secteurs composant la ville, ceux-ci tombent à deux : le reste des habitants de la citadelle vont s'entasser dans le faubourg qui va devenir le nouveau centre de la ville.

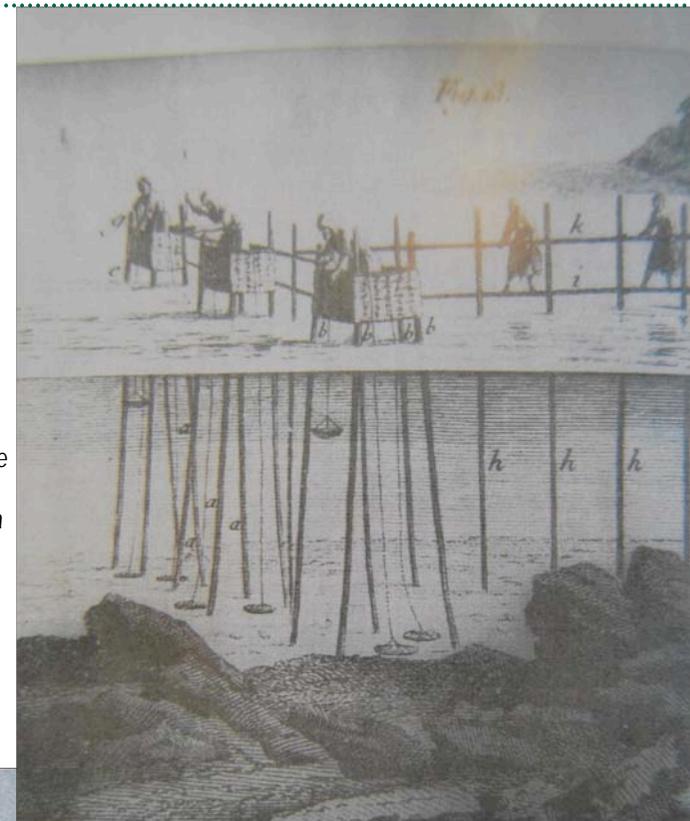
Ce nouveau centre ville se structure autour du chemin qui menait à la citadelle, le chemin qui les reliait devient la grande rue avec le développement d'une amorce de place à la jonction avec le chemin qui monte à St Pierre. Sur cette place se situe l'entrée principale du couvent des récollets, et au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des Halles vont y être construites.

Bien que le port ne dispose pas encore de quai, on y repère une activité soutenue et notamment de réparation de bateaux. Le manque de sureté du port pose problème : depuis les destructions de 1623, les royannais ont essayé de reconstruire une digue à leur frais mais les grandes tempêtes de 1735 l'ont emporté. Ils ont alors planté parallèlement à la falaise de Foncillon une série de pieux qui permettent aux petits bateaux et aux gabarres de s'amarrer par temps calme. Pour le reste les bateaux s'échouent sur la grève.

A cette même période, l'apogée de Bordeaux a des conséquences positives sur la situation à Royan : avitaillement, attente de la marée, port d'attache des pilotes qui guident les navires dans la Gironde, la situation économique se redresse et la population s'accroît à nouveau. Avec les passions religieuses qui s'apaisent (édit de tolérance Louis XVI 1787), la ville compte désormais 600 feux soit environ 2000 habitants.

La disparition des deux bourgs distincts qui se fondent dans le centre : maisons de pierre sur le front de mer avec jardin suspendu et porte directe ouvrant sur la grève, sur l'eau. Le rocher de Foncillon devient un lieu de promenade.

L'ancêtre du carret à Saint-Palais-sur-Mer, au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après Duhamel du Monceau. (Cliché Service historique de la Marine à Vincennes)



Le port de Royan, gravure de Le Gouaz 1776

## B.5.2 Les prémices de nouvelles activités : accueillir des hôtes

La Révolution laisse peu de traces à Royan, même si le seigneur de Mons se sent obligé d'émigrer et que pendant la coalition contre la France entre 1792 et 1793 la menace d'un débarquement ennemi anglais et espagnol rend à Royan sa position maîtresse de verrou de la Gironde (port mis en état d'alerte et construction d'un fortin). Par contre l'Empire va amorcer une embellie dont la dynamique ne va pas cesser jusqu'à la seconde guerre mondiale. Au delà de travaux de fortifications et de la construction d'une digue entre 1808 et 1810, une sorte de conversion économique va toucher en premier lieu les espaces naturels et très rapidement avoir aussi des conséquences sur les espaces bâtis existants de la ville, puis sur la construction de nouveaux édifices spécifiques (tout d'abord temporaire puis en dur).



Royan, Grande plage et port – Detcheverry - 1829

Maisons de pêcheurs au-dessus du port de Royan en 1835. (Bibliothèque de Bordeaux, collection Delpit)

## B.6 La villégiature à Royan

### B.6.1 La campagne et les soldats

Royan va se découvrir une vocation de ville d'accueil à partir de la mise en avant d'une dimension sanitaire. Cet aspect sanitaire commence par l'armée qui va faire de Royan un centre de convalescence pour les troupes impériales très sollicitées par les incessantes campagnes de l'Empire (accueil de centaines de soldats) et se poursuit par le développement de l'accueil des personnes pour une pratique thérapeutique des bains de mer (on soignait notamment la rage par ces bains froids).

D'autre part l'usage d'une double résidence, maison des villes et maison des champs, déjà fort en vogue depuis la fin du XVIIIe siècle, va se répandre dans les groupes bourgeois, faisant dériver vers la notion de villégiature le fait de séjourner à la campagne. Ce glissement va être très sensible dans le développement des villes de loisir balnéaire comme Royan, qui conjuguent cette notion avec tous les usages et les pratiques des villes d'eaux.



Le château de Mons, Royan moderne & ancien Emma Ferrand éditions Bonne anse

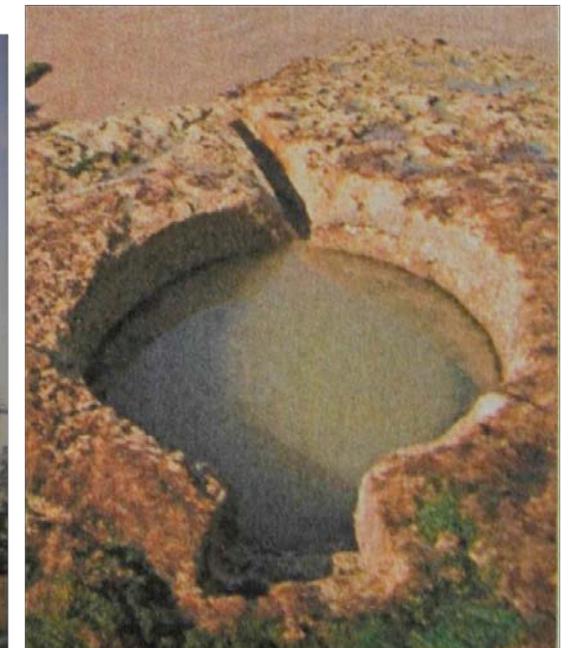
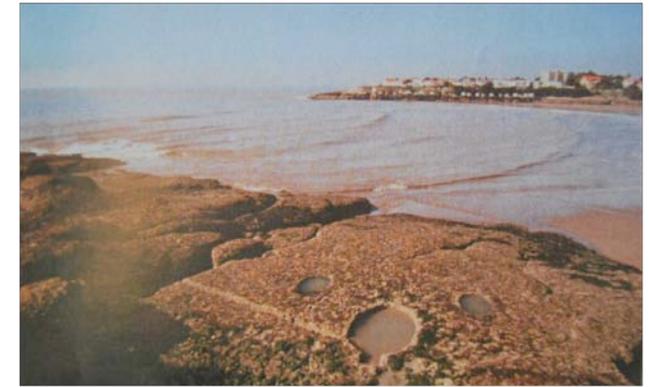


Royan vu du château de Mons, lithographie de Légié, 1835

## B.6.2 Les bains de mer

Avec le retour des émigrés d'Angleterre, la vogue des bains de mer s'étend, dans une acception qui se tourne vers un loisir se rapprochant de la pratique des villes d'eaux. La facilité d'accès de Royan par la mer, le développement des bateaux à vapeur (de plus en plus rapides et luxueux) en provenance de Bordeaux, la qualité des espaces de plage de la ville vont entraîner un essor de cette activité qui ne se démentira plus. Dès 1819 des services réguliers sont mis en place entre Bordeaux et Royan, la concurrence fait à la fois baisser les tarifs et augmenter la qualité des prestations.

La qualité des plages de Royan, nombreuses, spacieuses et abritées constituent un réel atout malgré les désagréments de l'abord qui font du débarquement un moment difficile et ouvre toute une activité de transbordements des voyageurs entre le bateau et la grève. De même, se développe toute une série de services autour de la pratique de la baignade qui va être rapidement vu l'afflux des candidats réglementée et encadrée (séparation entre hommes et femmes, soin des enfants, mise en service de cabines de bois roulantes venues d'Angleterre, construction d'abris en bois...).



Les baignoires du Dr Guillon – Souvenir de Royan  
– François Richet éditions du Trier Têtu

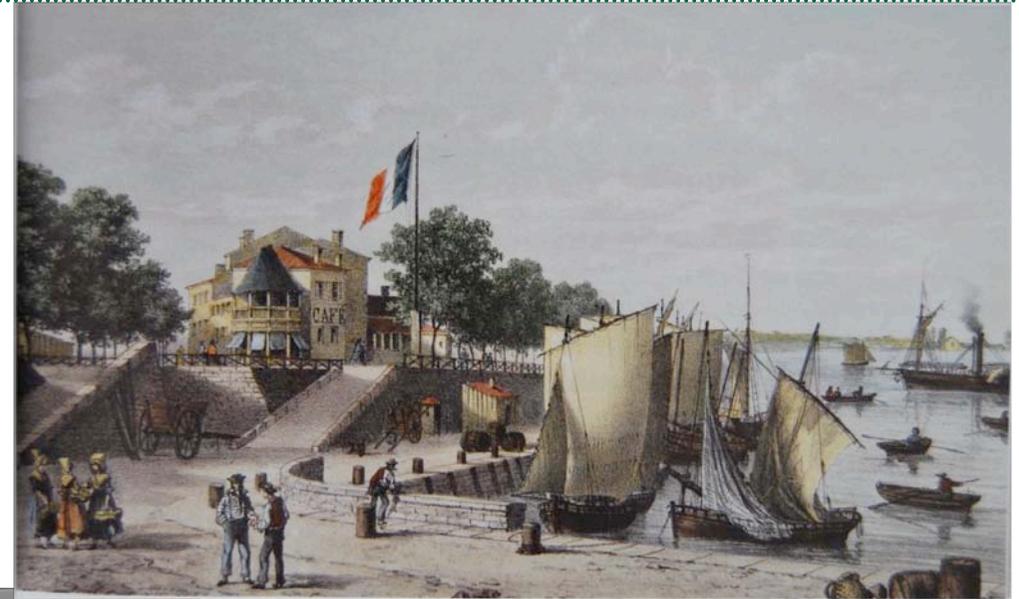
Royan, vue de la conche de Foncillon – Ch. Mercerau-  
vers 1860

## B.6.3 Les visiteurs, les activités, les accès

L'apport économique de ces visiteurs transforme la ville : on s'attaque d'abord au port (accès à la digue, escalier dans la falaise), on déplace les activités pour dégager les accès, on canalise les ruisseaux, on aligne les nouvelles constructions et enfin on va développer l'hébergement temporaire chez l'habitant et dans des auberges qui se créent. Pavage des rues, numérotation des maisons, enlèvement des ordures, nettoyage et aménagement des plages : toute une stratégie d'accueil et de salubrité se met en place et transforme l'espace urbain. Un premier hôtel voit le jour dans la décennie 1830, et un premier casino est construit en 1847.

Le nouveau rythme urbain original de Royan qui va être désormais le sien jusqu'à nos jours s'instaure : une population à géométrie variable entre les saisons qui voient la ville se dilater de façon phénoménale.

La population est de 2832 en 1815 et va compter alors quelques centaines d'estivants en 1825. La population est de 2881 en 1841 compte déjà plus de 2000 estivants en 1840. Entre 1850 et 1870, la population passe de 3300 à 5000 habitants, alors que les estivants passent de 10000 à 30000.



Royan – vue du port - Ch. Mercereau – vers 1860

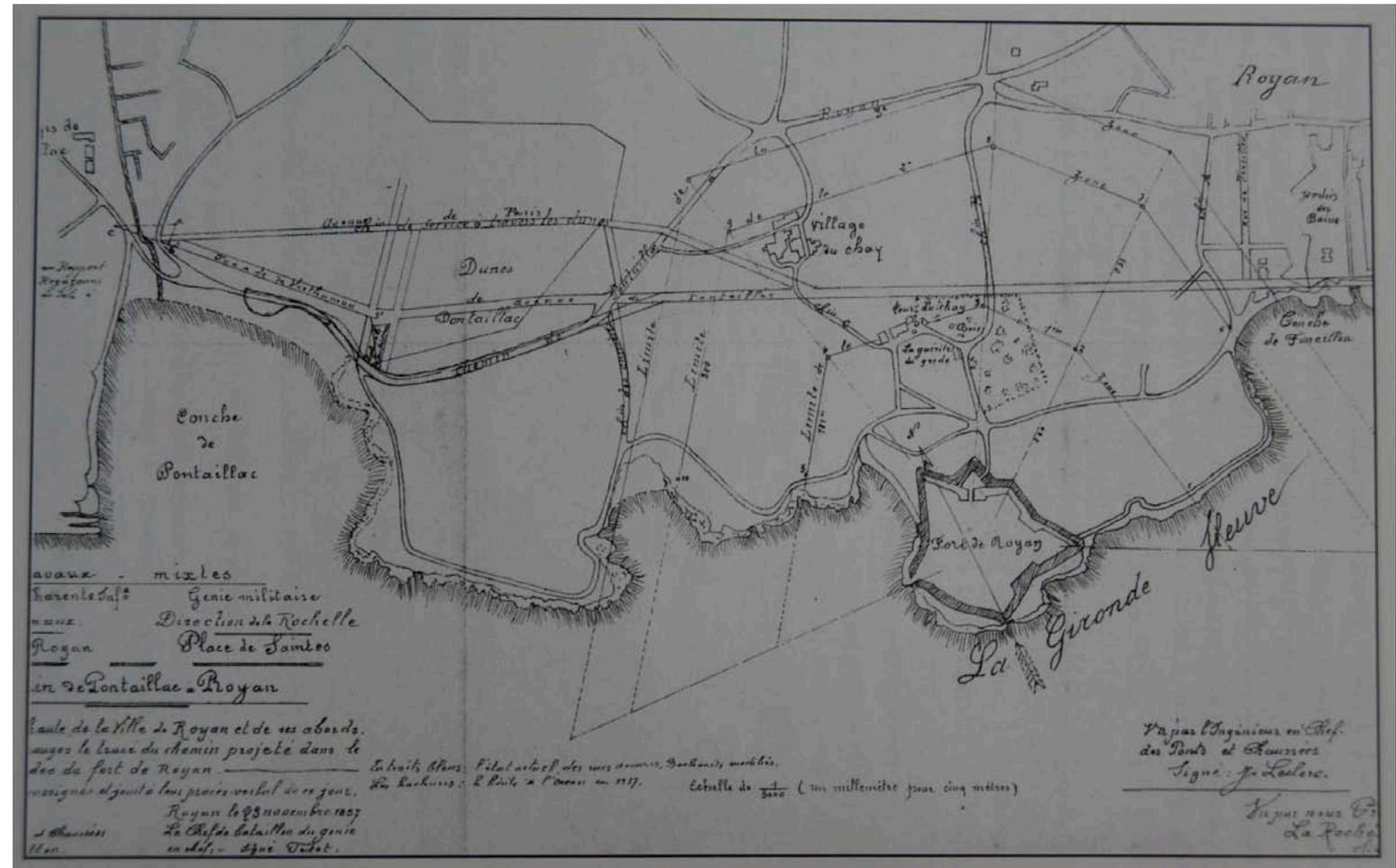


Royan, plage et port – anonyme 1869

## B.7 La ville transformée

### B.7.1 Les axes de développement

Sous le second Empire, Royan va poursuivre sa croissance suivant une courbe ascendante désormais exponentielle. Les routes n'étant toujours pas un moyen de transport satisfaisant pour amener les visiteurs, et la voie ferrée pas encore arrivée jusque là, on va poursuivre les efforts sur le transfert maritime et les accès. Le port va donc faire l'objet d'aménagements considérables : approfondissement, agrandissement, constructions de quais, réaménagement et prolongement de la jetée. La municipalité est aussi attentive à deux autres aspects : l'embellissement des espaces urbains (plantations, constructions nouvelles en remplacement d'édifices anciens, constructions nouvelles pour des programmes nouveaux, éclairage public, espaces publics places fontaines...); la circulation entre les différents points de la ville (nécessité de mettre en relation les différents sites accés, bains, hébergement, attractions qui sont situés dans des lieux différents).



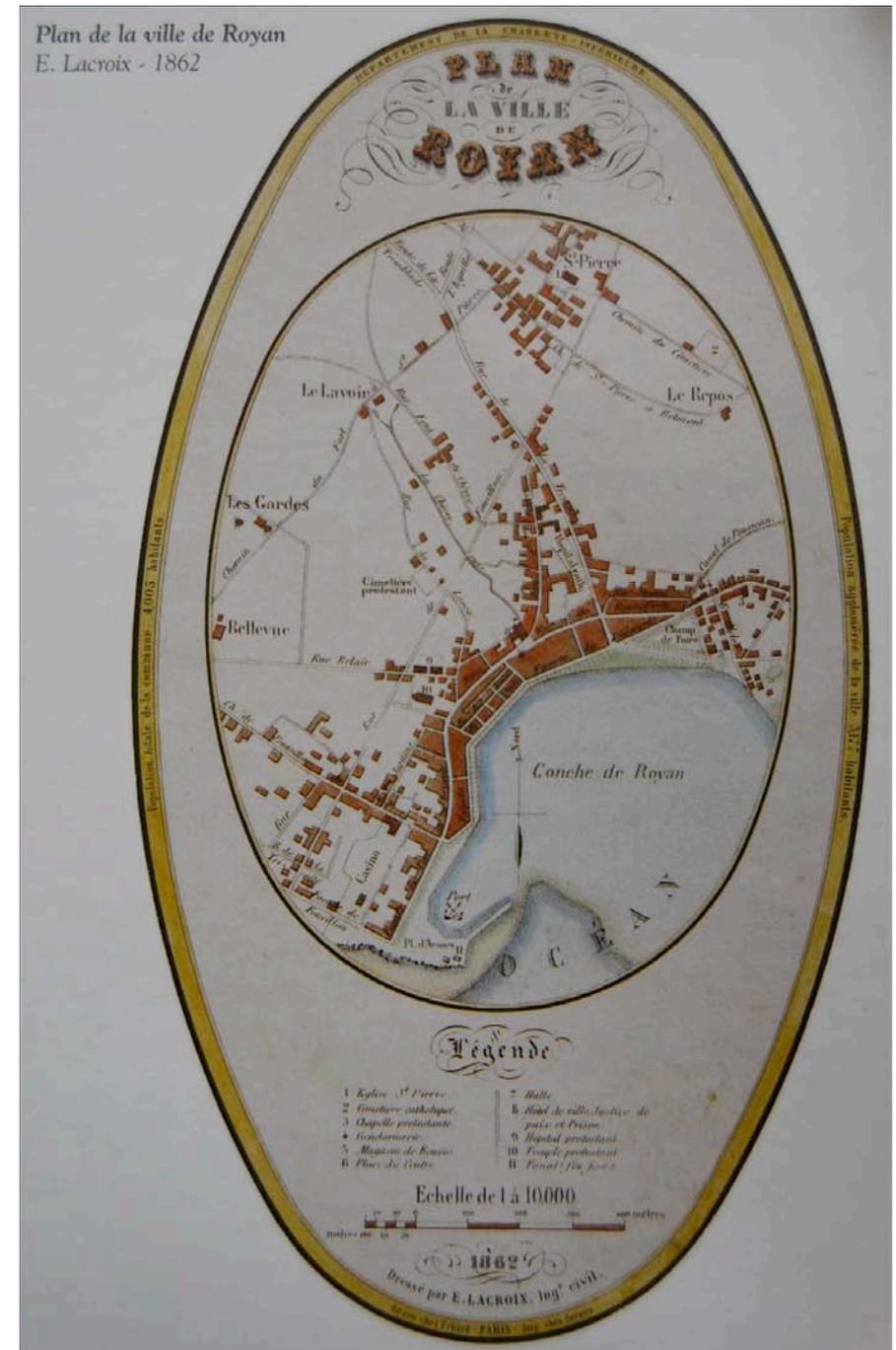
Projet de tracé de l'avenue de Pontailiac, novembre 1857

Le projet de tracé de l'avenue de Pontailiac montre combien les édiles et les promoteurs des loisirs balnéaires et de leurs activités d'accompagnement, sont attentifs au développement de la ville, développement qui est pensé et anticipé : comme pour les travaux du port, des experts sont sollicités pour les tracés de voies et de quartiers, des experts viendront ensuite construire les bâtiments supports de ces activités. Ces compétences importent dans Royan non seulement une modernité urbaine dans les formes mais aussi dans les pratiques, mais aussi des modèles testés au même moment dans les grandes villes. Le boulevard en est un bon exemple qui permet à la fois une circulation fluide mais qui est le support d'une sociabilité nouvelle, autour de la promenade, des cafés, des attractions. L'avenue aussi dessine un modèle de ville moderne, voie sur laquelle vient prendre rang, par les habitations qu'elle va y construire, l'expression spatiale des positions sociales de la bourgeoisie montante. L'avenue de Pontailiac sera ouverte en 1862.

## B.7.2 Nouveaux quartiers

Le plan dressé par Eugène Lacroix exprime un autre discours sur la ville de Royan : dressé aussi par un expert (ingénieur civil) le document met en scène une qualité urbaine faite de densité et d'équilibre. Le découpage opéré dans le territoire représenté met l'accent sur un bâti en continuité et la masse dense d'un centre ville compact. Les caractères particuliers de la ville sont soulignés : la conche, le port (aménagé), les équipements (champ de foire, casino, hôpital), les grands axes, le canal, la promenade plantée en front de mer, la présence d'un tissu de faubourg. Tous les « ingrédients » de ce qui fait ville, et ville moderne, sont bien là, listés dans une légende très claire, complétée sur le cadre par la mention de la population totale de la commune (4005 habitants).

Le laci des petites rues, l'ébauche des aménagements balnéaires et du traitement des quartiers de villégiature, disparaissent au profit de cette figure urbaine soignée qui affiche sa capacité à réussir l'aménagement de ses espaces publics à l'instar des grandes villes, qui sont le véritable enjeu des municipalités au cœur du XIXe siècle, avec le développement de l'art urbain qui conjugue ordonnancement, salubrité et modernité.



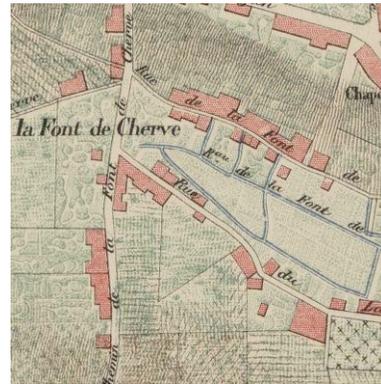
Plan de Royan, dressé par Eugène Lacroix, 1862

**B.8 La ville démultipliée**

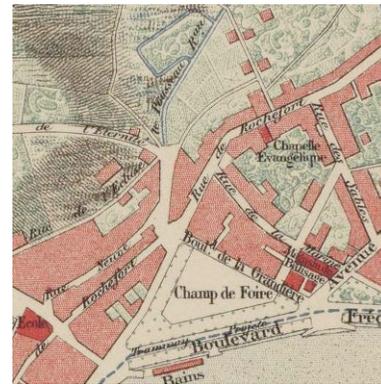
**B.8.1 Le paysage de la ville au 19ème siècle : Interprétation à partir du plan de Royan de 1888**



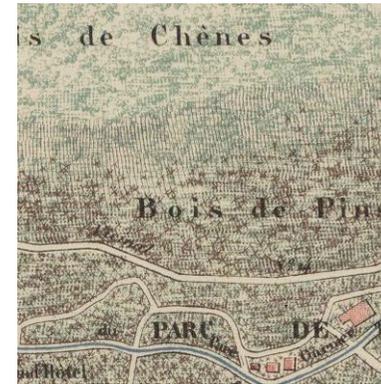
**A. Pontailiac**  
Créé 33 ans auparavant, le quartier offre une organisation géométrique des allées, avec l'implantation de grandes bâtisses sous les pins. Le bois de Chênes est inhabité.



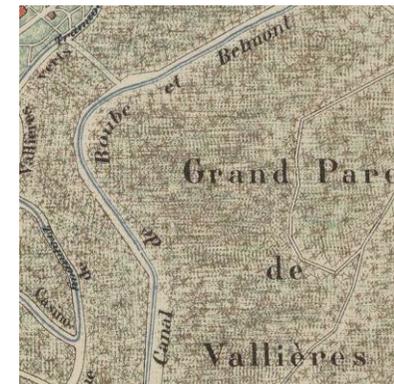
**B. « La Font de Cherve »**  
Le ruisseau est longé de cultures, et est déjà séparé de la côte par l'urbanisation. L'habitat suit la forme du vallon.



**C. Le Champ de foire**  
Le ruisseau du marais de Pousseau disparaît déjà sous la ville, laissant place au Champ de foire bordé d'arbres et ouvert sur la grande conche.



**D. Lotissement du Parc**  
Les voies sont déjà tracées, de façon sinueuse à travers les dunes. La création est récente (1885) d'où le peu d'habitations sous les pins. Le bois de chênes est préservé.



**E. Le canal de Boube et Belmont**  
S'insinuant entre les pins, il forme déjà la distinction entre le Parc et le Grand Parc de Vallières, future limite communale.

Ce plan de 1888 illustre parfaitement l'originalité de la situation de Royan : on en perçoit toute la richesse avec la mesure de l'ampleur des différentes conches et leur orientation favorable, et en même temps on visualise l'étalement extrême de la ville qui semble faire un grand écart entre les deux grands quartiers de villégiature encore en devenir, quartiers qui se développent en liaison directe avec les conches lieu numéro un des activités de baignade. Dès le départ du développement de l'activité de baignade, il a fallu se pencher sur la question des déplacements entre lieu d'accostage et sites de bains. Cette carte montre bien les éléments de planification qu'il fallut développer rapidement dans leur forme la plus simple : le tracé (tracé de l'avenue de Pontailiac dans la campagne, lotissement du Parc pour une superficie égale à la ville alors existante.)



Plan de Royan 1888, Editeur V. Billaud  
Source : Bibliothèque nationale de France, GED-814

## B.8.2 Formes spatiales et activités sociales

En arrière des conches, des espaces de dunes ne constituent pas un environnement apprécié par les estivants, en freinant l'édification d'espaces de repos saisonniers : cette demande va conduire à boisier ces zones qui seront devenues plus tard des pinèdes fort accueillantes et de fait abriteront les deux lotissements du Parc et de Pontailac. Dans le centre ville on commence à construire des édifices spécifiques destinés à la vie balnéaire. Le programme du Casino est à ce titre emblématique, du premier « exemplaire » construit en 1847 en bordure de la conche de Foncillon à partir de l'établissement des Bains, à l'édifice de Gustave Redon après 1890 à qui l'on donne carte blanche, pour ce qui passe pour être alors le plus grand casino de France, en passant par la version intermédiaire de 1882 mais déjà mal située (encore à Foncillon) dans une ville qui se trouve décentrée par l'arrivée du train. Ces édifices synthétisent à la fois l'évolution des équilibres urbains de Royan, des implantations monumentales qui servent l'identité de la vie balnéaire à Royan. On ne s'y trompera pas : le casino poursuivra dans les périodes suivantes son rôle fédérateur, sous différentes incarnations y compris lors des opérations de reconstruction après la seconde guerre mondiale. L'économie de Royan va prendre un rythme qu'elle ne quittera plus jusqu'à aujourd'hui, alternant une saison d'hiver calme et une saison d'été survoltée par la multiplication des habitants et la frénésie des activités proposées, la municipalité s'ingéniant à multiplier les distractions : outre les baignades, des régates, des courses de chevaux... Suivront des fêtes somptueuses à la Belle Epoque, des cinémas et un golf dans l'entre-deux-guerres.

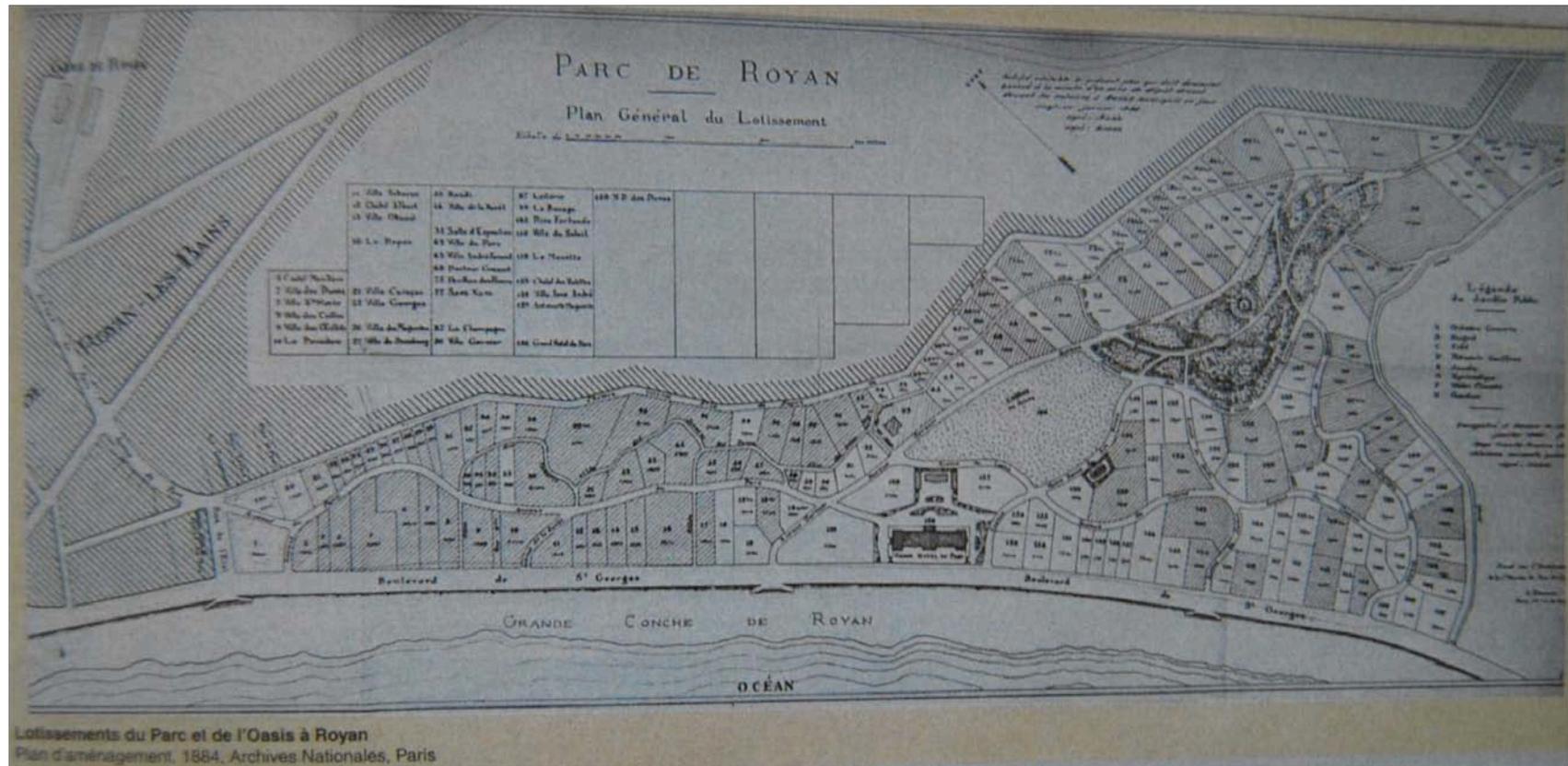


Une nouvelle étape décisive dans le développement de la ville est l'arrivée du train en 1875 (après 10 années d'études et d'efforts de la part des édiles), arrivée qui va ouvrir la ville à la venue d'estivants dépassant largement le cadre régional (dominé par Bordeaux), tels que les parisiens, mais aussi au delà des frontières nationales. Cette expansion est aussi favorisée par le tournant politique que constitue la fin du second Empire qui attirait les élégants oisifs, dans le sillage des souverains, vers les rivages de Biarritz.

B.8.3 Rythmes et loisirs pour une nouvelle villégiature

En 20 ans les dunes plantées de pins sont devenues de belles forêts ombragées. Ces espaces boisés, à la fois très bien situés près des plages et d'une grande qualité paysagère, vont être des parfaits pour le développement de quartier de villégiature. Là encore, des modèles savants vont être importés : le lotissement pittoresque dont le type est mis en œuvre à la périphérie de grandes villes, tel que Le Vésinet dans le grand ouest parisien ou bien Maisons Laffite. Ces zones sont caractérisées par un tracé préalable qui détermine une voirie volontairement sinueuse pour ménager des effets de « surprise », et détermine les parcelles et des espaces collectifs ainsi que quelques équipements. Les maisons, qui vont y être édifiées, appartiennent au registre éclectique cher au XIXe siècle, conjuguant diverses approches régionaliste, pittoresque, néo-classique. Cette diversité savante se poursuivra au cours des décennies, incorporant au fur et à mesure les expressions architecturales d'avant-garde jusqu'à aujourd'hui, créant un paysage urbain d'une exceptionnelle richesse.

La vie du parfait estivant comprend trois séquences : le bain l'après-midi, le café (surtout masculin) le soir, le Casino la nuit. A cela vont s'ajouter, avec le temps, les visites à se rendre lorsque les estivants vont se mettre à se faire construire des résidences de villégiature. Or, ces trois pôles sont éloignés les uns des autres, et de plus, il est fondamental de rentrer changer de vêtements pour porter (et montrer) la tenue appropriée à chacune de ces activités. L'émergence des quartiers de villégiature va encore accentuer ces va-et-vient permanents. En 1890, un petit train de type Decauville, repéré par le Maire de Royan à l'Exposition Universelle à Paris en 1889, est installé en 1 mois et demi pour joindre les deux quartiers extrêmes de la ville, où sont installées les maisons de villégiatures, aux espaces de loisirs du centre et aux plages.



Parc de Royan, Lotissement du Parc et de l'Oasis à Royan, plan général du lotissement, plan d'aménagement, 1884

## B.9 Un habitat savant pour une ville moderne

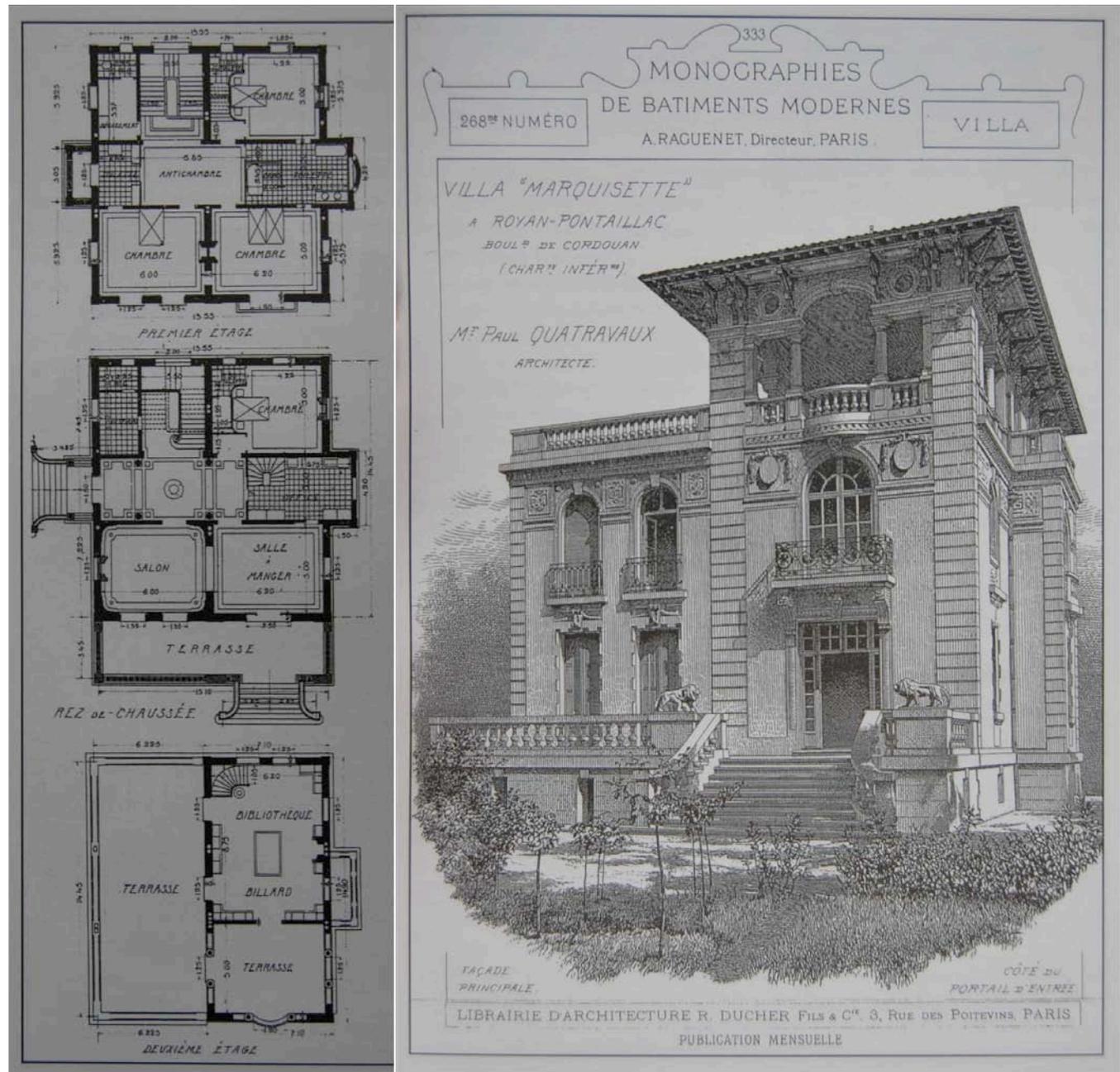
Les quartiers de villégiature, développés de part et d'autre du cœur de ville, et aux abords des lieux d'activités balnéaires, raison d'être de la Royan moderne, vont être le socle d'une expression architecturale exceptionnelle de richesse, y compris sur la durée, à partir des programmes d'habitat individuel. Espaces pensés, espaces savants, les tracés s'allient aux édifices pour produire un paysage urbain dont l'originalité se construit par l'éclectisme des objets bâtis qui vont les peupler.

Le lotissement du Parc, plus dessiné que celui de Pontailiac qui, lui, par contre est plus ancien, constituent des ensembles, des paysages, parce que le dessin, le tracé assure une cohésion solide d'implantation des constructions, et un cahier des charges qui rendent possible alors l'expression des individualités architecturales. On peut laisser les styles s'épanouir puisque le site est unique et le programme architectural est strictement le même : un habitat individuel isolé sur une parcelle très arborée, dans un rapport identique à la rue, avec un entresol, une entrée modeste et un accent mis sur une baie principale, une symétrie peu revendiquée, des toitures affirmées. L'éclectisme peut alors donner toute sa mesure : régionalisme, pittoresque, néo-classicisme, italianisme, modernisme... mais aussi couleurs, matériaux, éléments de modénature qui concourent à la mise en musique de l'ensemble.

La modernité apparaît là aussi comme toujours à Royan : par l'expression de l'avant garde architecturale de chaque époque successive jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs, et par la mise en œuvre des équipements de confort moderne dans l'habitat destiné à une catégorie sociale supérieure en moyen et en statut.

La modernité vient aussi des établissements hôteliers et s'insinue dans les habitats existants car la population sédentaire prend l'habitude de louer des chambres meublées et certains se louent comme domestiques dans ces familles bourgeoises important des modes de vie innovants.

« La Villa Marquisette », Bd de Cordouan à Royan Pontailiac, Mr Paul Quatravaux architecte, Monographies de bâtiments modernes, A.Raguenet, directeur Paris.



## B.10 La ville meurtrie

Au moment de l'entrée en guerre, Royan est parvenue à un sommet dans l'art balnéaire : forte d'une population de 12000 habitants sédentaires et atteignant jusqu'à 200 000 estivants annuels —dixit certains guides de tourisme— la ville a poursuivi son développement, s'ouvrant dans l'entre-deux-guerres à la diversification des loisirs qui se multiplient, ainsi qu'aux transformations d'équipements qui suivent, la municipalité y veille, l'essor démographique de la ville. Au loisir strictement balnéaire s'ajoute une intense activité culturelle (les spectacles parisiens y sont donnés en saison) qui réassure la renommée de la station. La population aisée importe aussi les objets de luxe que constituent les premières automobiles, qui vont peu à peu modifier la physionomie de l'espace urbain. Enfin les années 1930 se caractérisent par une diversification de la population estivante : aux côtés de la haute bourgeoisie en villégiature, des populations plus modestes viennent goûter, à la faveur des congés payés, aux agréments d'un séjour à la mer.

La guerre va mettre un coup d'arrêt à cette économie et va surtout se conclure par la deuxième destruction massive de la ville, une fois encore victime des éléments géographiques qui ont été le support de sa renommée. La position de presqu'île et de verrou va transformer Royan en poche de résistance allemande à la fin du conflit : en janvier 1945 les alliés déversent un tapis de bombes qui va détruire la quasi-totalité de la ville en quelques heures : dans un périmètre qui englobe le centre, de l'avenue de Pontailiac à l'ouest, un tiers du

lotissement du Parc à l'est, la gare, le bas de St Pierre, le Chay au nord, 85% des constructions sont détruites, 30% à Pontailiac même, 20% dans le quartier des conches. Le nombre des victimes s'élève à un millier de morts.

La population, dont une partie avait pu être évacuée à l'automne précédent, tombe à 4000 personnes.

Entre 1945 et 1950, un travail de déblaiement, de nettoyage va s'effectuer tandis que les programmes de reconstruction s'élaborent : en 1945, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme décide que Royan, St Dié, Dunkerque, Calais, Le Havre et Toulon serviront de laboratoire de recherche sur l'urbanisme. Une fois de plus la modernité va être l'apanage de Royan.



Saint-Pierre après le bombardement du 5 janvier 1945. coll. MICRO-MEDIA

## B.11 Le projet de reconstruction

### B.11.1 Le contexte de la reconstruction

#### B.11.1.1 La destruction de la ville

C'est dans la nuit du 4 au 5 janvier puis le 14 avril 1945 que la ville de Royan subit la destruction la plus importante de son histoire, avec son centre ville touché à plus de 85 %.

Sans revenir ici sur le conflit et les événements liés à cette catastrophe, il est important de préciser que dès le 7 juin les architectes en charge de la reconstruction sont désignés par le ministère, et qu'une structure chapeautant ce projet de grande ampleur se met rapidement en place par le biais de la Commission départementale d'urbanisme présidée par le préfet.

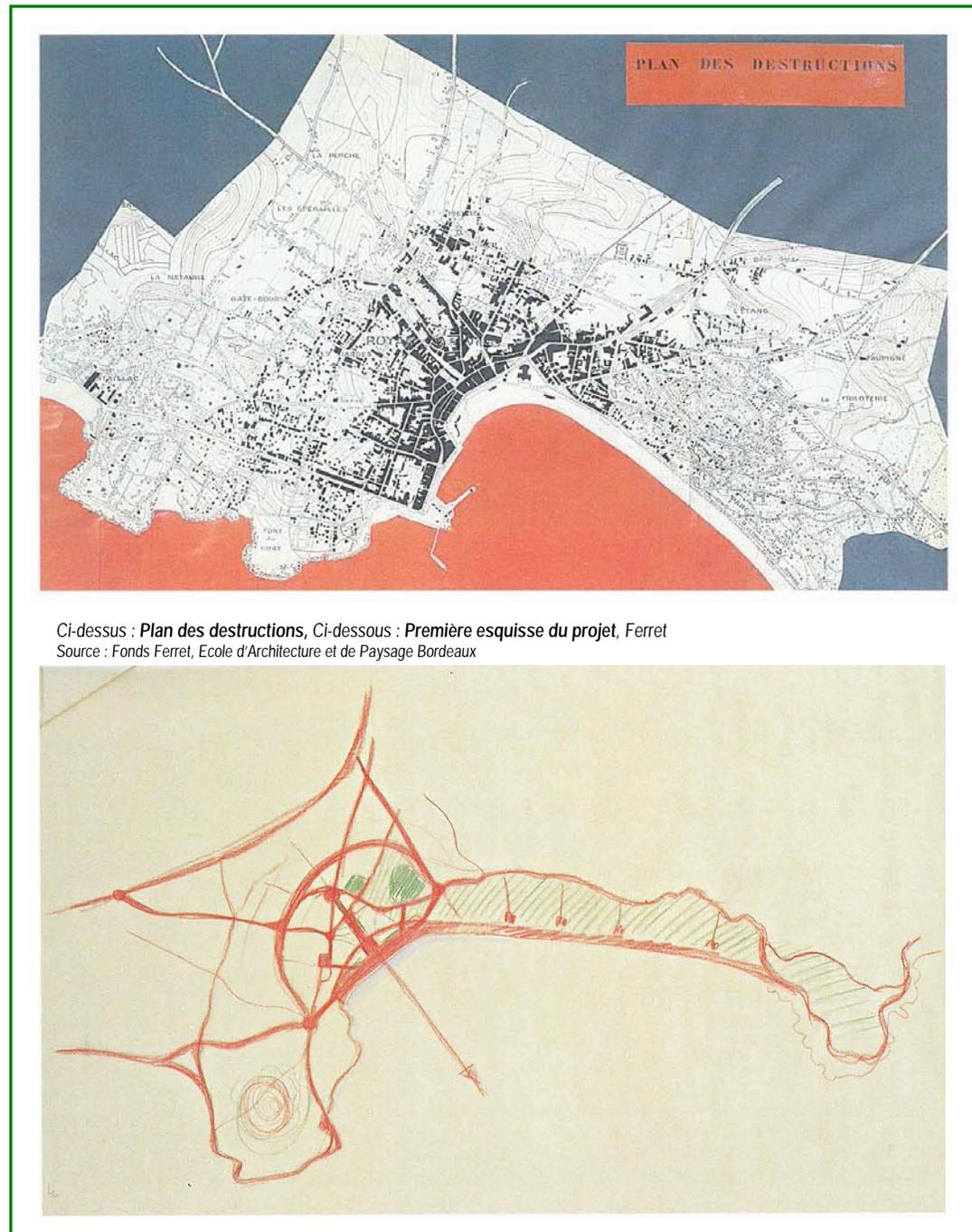
La mission est confiée à Claude Ferret et Georges Vaucheret en tant qu'urbanistes.

Il est à noter que la destruction de Royan est survenue alors que la ville était en pleine réflexion sur son développement urbain: le cabinet Danger à qui la mission avait été confiée, propose en 1939 un Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension de Royan. Structuré en partie autour de la gare et du Boulevard Aristide Briand qui irriguent le cœur de la ville, ce projet prévoit également des voies de contournement qui reposent en grande partie sur le réseau viarie existant et donnent toute sa place à la voiture.

#### B.11.1.2 Les intentions du projet : de la planification néo classique à l'exaltation du modernisme ?

Le plan Danger sert de base à la réflexion de Ferret qui en reprend les grandes idées, notamment en ce qui concerne le respect du site initial (paysage et topographie) tout en laissant le projet gagner de l'emprise sur les espaces nouvellement détruits.

Marqué dans sa pratique d'architecte par l'influence Beaux Art et le style Art Déco, Ferret appréhende le projet d'abord par le biais de la « composition architecturale » à l'échelle urbaine telle que le mouvement néo classique la revendique.



Très tôt la question du style architectural est posée et la « tentation régionaliste » ne s'impose pas malgré la pression des sinistrés, c'est plutôt le « régionalisme modernisé » qui est attendu, mais l'on verra plus tard que certaines des architectures profiteront de l'élan moderniste de l'époque et que l'émulation entre les différents créateurs produira une image résolument contemporaine, l'église Notre Dame se plaçant encore à ce jour comme l'icône de cette reconstruction.

La question de l'influence brésilienne se pose, elle serait en fait plus liée à la pratique de jeunes architectes brésiliens eux-mêmes inspirés par l'amorce du mouvement moderne des années 30 en Europe, que par la construction de Brasilia qui a été édifée après la reconstruction de Royan et ne peut donc être mentionnée comme influence architecturale pour le centre ville.

L'apport de la technique constructive dans la modernité de Royan est essentiel, c'est grâce à la maîtrise des voiles minces en béton que de nombreuses architectures modernes ont pu voir le jour. Cependant, la question de la pérennité du béton tel que mis en œuvre à l'époque de la reconstruction, dans l'urgence, dans une ville de bord de mer, se pose aujourd'hui lorsque l'on assiste à la dégradation des bâtiments les plus symboliques.

#### B.11.2 Les grandes lignes du plan final

Le projet définitif, approuvé le 8 avril 1948, a fait l'objet de quelques modifications par la suite. Chaque site a ensuite été retravaillé par le biais de plans plus précis. Le paragraphe A.1.4 ci après reprend et décrit les spécificités des ilots les plus intéressants.

Une bonne compréhension des intentions du projet permet de mieux se positionner pour l'élaboration des règles de préservation et veiller à ce que certaines dénaturations urbaines a priori anodines ne viennent pas au contraire altérer durablement un projet global.

En ce qui concerne l'esprit général du projet urbain, il a été décrit par Thierry Jeanmonod dans « *L'invention d'une ville, Royan années 50* » comme une « lutte entre la prédominance de la courbe de la plage, la station, et l'axe du Boulevard Aristide Briand, la ville. »

Le projet se compose globalement autour de trois « pièces urbaines » : la gare et Foncillon s'organisent autour de l'axe majeur du Boulevard Aristide Briand, la symétrie n'étant cependant pas systématiquement retenue, notamment sur le site de la gare et de la « Tache Verte ». Les liens entre les différents quartiers sont travaillés afin d'harmoniser au mieux le projet dans sa globalité.



Ci-dessus : les différents temps du projet, Ferret  
Source : Fonds Ferret, Ecole d'Architecture et de Paysage Bordeaux

**B.12 Perceptions sensibles : Représentations picturales, photographiques et cinématographiques**

Les diverses représentations choisies ci-après reflètent les différentes époques durant lesquelles Royan s'est construite et reconstruite. Elles font partie d'un imaginaire, d'une réalité. Elles permettent de mieux comprendre dans quel contexte la ville s'est développée (contexte social, architectural, artistique).



Colline, près de Royan, Odilon REDON, entre 1840 et 1916



La roche isolée ou rocher de Vallières, Gustave COURBET 1862

**Le « paysage de mer »**

Couleurs austères  
Représentation d'une roche assez sombre, temps couvert  
La baignade ne semble pas faire partie des activités de bord de mer

Courbet : réalisme  
Redon : symbolisme

Les Vacances de monsieur Hulot, Jacques TATI, 1953

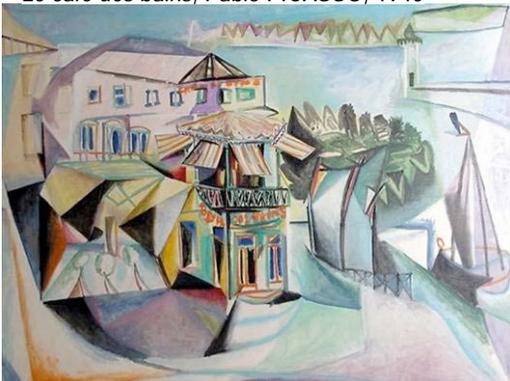


**La mode des bains de mer**

Éléments que l'on retrouve : le phare, les cabines de bain, les voiliers, les couleurs vives, l'océan...

Picasso : surréalisme

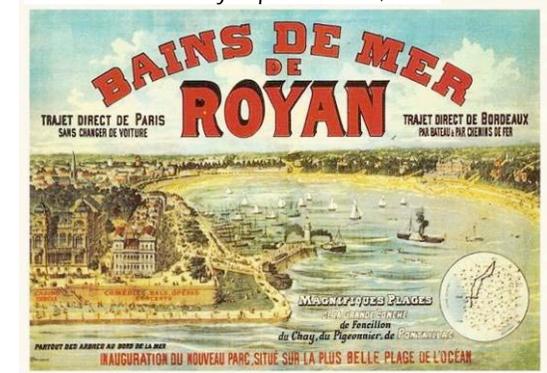
Le café des bains, Pablo PICASSO, 1940



Yachts à Royan, Odilon REDON, 1902



Bains de mer de Royan par Humbert, 1886



Evolution de la manchette au fil du temps

La Gazette des Bains de Mer de Royan sur l'océan, 1878-1914  
Source :  
www.c-royan.com



1884  
Phare  
Ville au loin, vue depuis la campagne  
Jeune homme (bordelais ?) qui se promène dans les dunes (traits symbolisant les mouvements de relief)  
Oiseaux



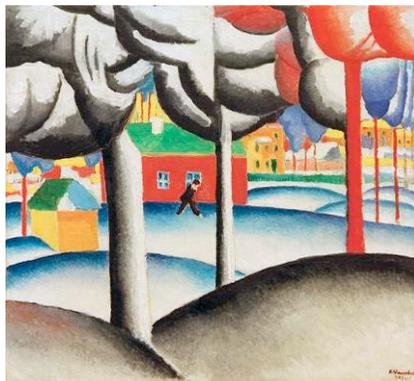
1886  
Romantisme  
Jeune femme élégante (allongée dans l'herbe ?)  
Villas balnéaires  
Végétation  
Oiseaux



1902  
La plage en ville, le front de mer  
La foule  
Le Grand Casino municipal  
Période faste  
Grandes constructions / Monuments mis en avant

Evolution vers une simplification, une pureté, une abstraction des modes de représentation.

Malévitch : cubo-futurisme  
Garetto : style Art déco  
Mondrian : néo-plasticisme

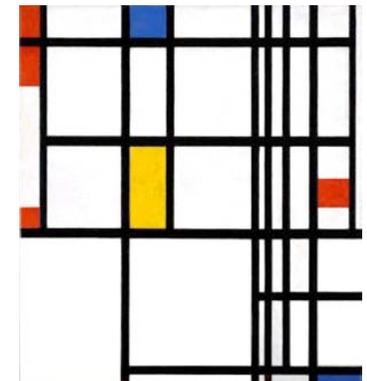


Landscape (winter), Kazimir MALEVITCH, 1909



Royan, la mer, la forêt, le casino par Garetto vers 1929

Composition rouge bleu et jaune, Piet MONDRIAN, 1937



Evolution de la société, évolution des courants d'architecture et d'urbanisme

ROYAN

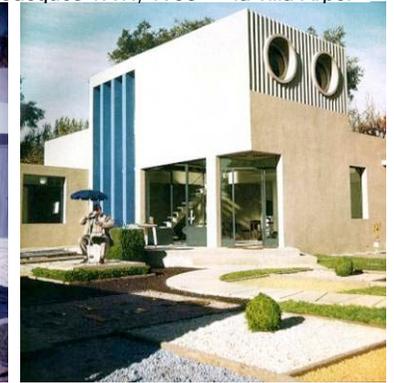
REFERENCES



Villa « La Rafale »  
construite en 1959 –  
Lotissement du Parc



Mon oncle, Jacques TATI, 1958 –« la villa Arpel »



Playtime, Jacques TATI, 1967



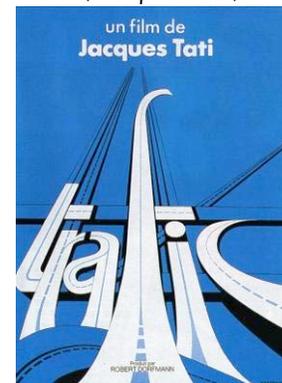
Brasilia, l'esplanade des ministères, création 1960



Carte postale de Royan en 1956, éd. Berjaud  
(source : <http://archipostalecarte.blogspot.fr>)



Trafic, Jacques TATI, 1971



Brasilia, création 1960



**B.13 La morphogenèse de Royan**

Les différentes représentations de la ville de Royan, à des époques successive, montrent l'évolution de la cité dans le temps. La carte de Joseph Teulère (1789) implante la ville au fond de la Grande Conche, site protégé sur un sol stable. Le plan suit les contours de l'anse formée par la conche. Une amorce d'urbanisation linéaire, à l'Est, suit la route d'accès principale qui se termine à Royan. Le plan du cadastre Napoléonien (1837), plus précis, détaille les rues et les parcelles constituant le cœur de bourg et il permet de constater que le front de mer est bâti le long de la grève, sur une double épaisseur de bâtiments, la rue principale étant située en retrait par rapport à la côte. Il est intéressant de noter que la forme incurvée de cette rue sera reprise dans le plan de Ferret lors de la reconstruction de Royan. Le plan de Dagail (1877) démontre la formidable expansion de la ville : les quartiers de Pontaillec et du Parc sont construits, la ville s'est agrandie au Nord et à l'Ouest, l'avenue de Pontaillec a été tracée. Enfin, les cartographies de Delmas (1900 et 1939) insistent sur la densification des espaces bâtis, par le comblement des « dents creuses » du centre bourg et des 2 quartiers périphériques, généralement constitué par des maisons (villas). Les bombardements de la seconde guerre mondiale détruiront la ville en épargnant les quartiers de Pontaillec et du Parc.



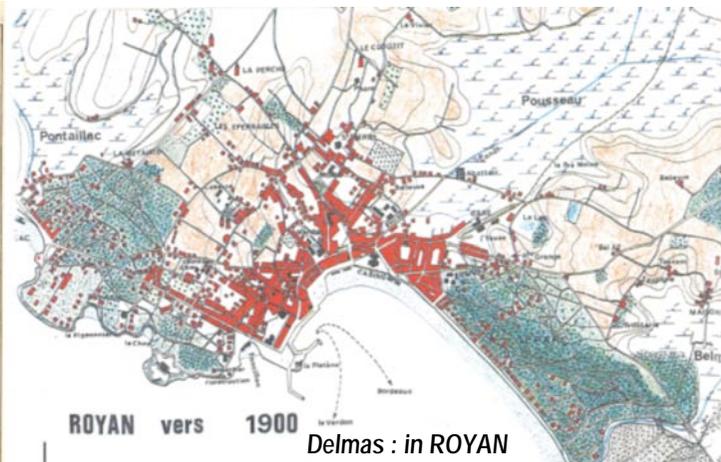
Joseph Teulère - 1789



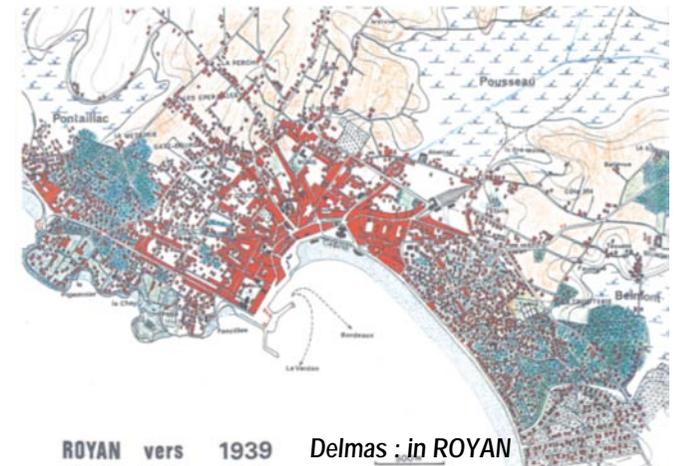
Cadastre Napoléonien - 1837



Dagail L. - 1877



ROYAN vers 1900 Delmas : in ROYAN



ROYAN vers 1939 Delmas : in ROYAN

## C - LES PROTECTIONS : UN BILAN GÉNÉRAL

### C.1 Les protections du patrimoine écologique

#### C.1.1 Natura 2000

#### LE SITE DES « MARAIS ET FALAISES DES COTEAUX DE GIRONDE »

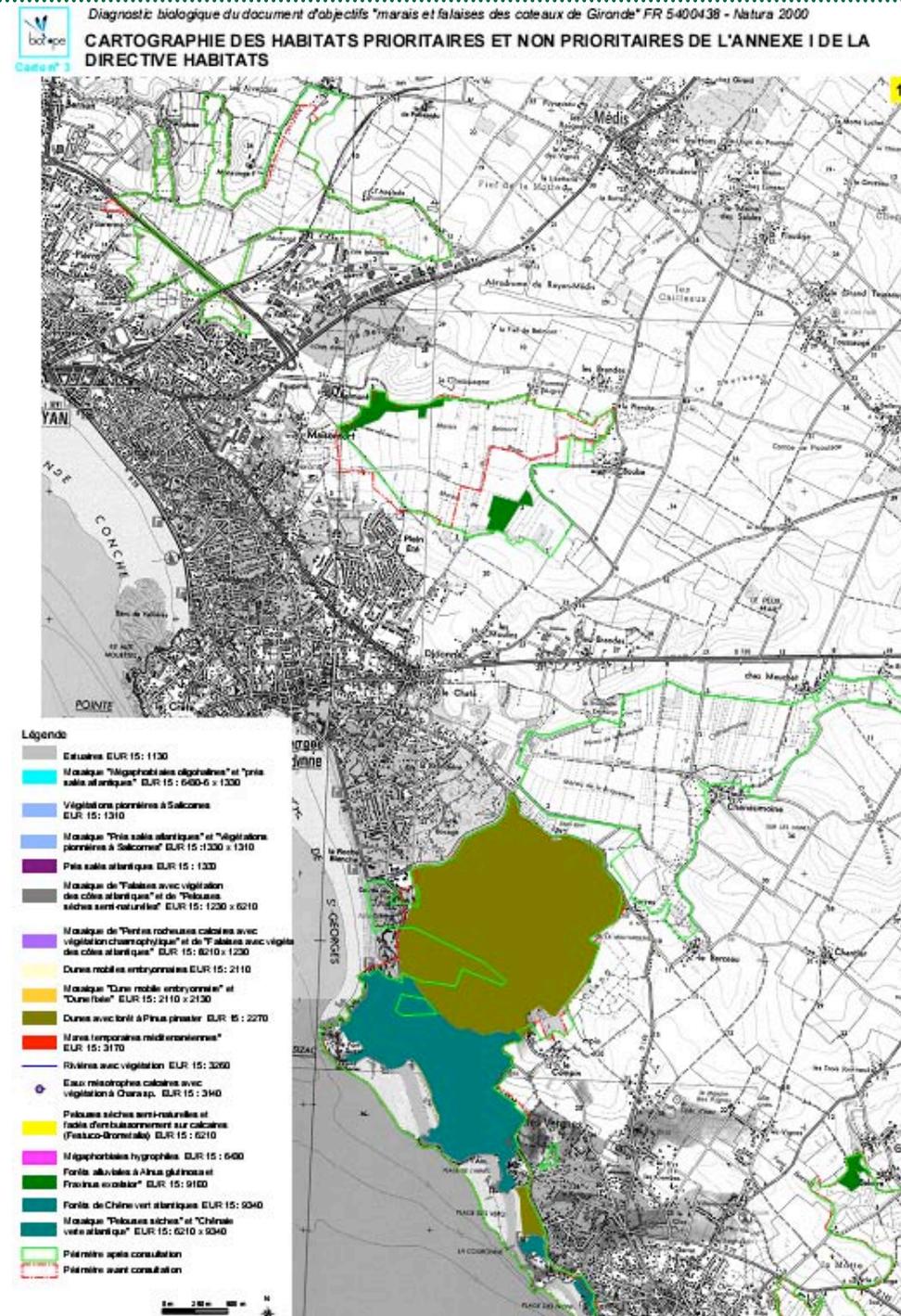
Située sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, le site constitue la limite Ouest du département de la Charente-Maritime, depuis les communes de Royan, au Nord, jusqu'à St-Bonnet-sur-Gironde, au Sud. Il s'agit d'un site qui s'étend sur 12820 hectares et environ 40 kilomètres de long. Il s'agit, en fait, de deux sites Natura 2000 : une Z.P.S. et une Z.S.C., dont les périmètres se superposent.

La rive droite comprise dans le périmètre du site est marquée par une succession de milieux très différents sur le plan topographique. En effet, du Nord au Sud, et d'Ouest en Est, on peut distinguer 3 faciès : les conches maritimes s'étendant de la Pointe de Suzac à Barzan, le « marais » s'allongeant de Mortagne-sur-Gironde à St-Bonnet-sur-Gironde et les coteaux calcaires présents de Chenac à St-Bonnet-sur-Gironde. Ce relief, très caractéristique, est une composante forte et d'une grande valeur patrimoniale au niveau paysager.

À Royan, à l'intérieur des terres, des zones de marais sont présentes et forment des entités remarquables.

#### Le SITE « ESTUAIRE DE LA GIRONDE »

Vaste écosystème estuarien résultant de la rencontre et du mélange des eaux douces issues des 71000km<sup>2</sup> des bassins versants de la Garonne et de la Dordogne et des eaux salées poussées par les marées de l'océan Atlantique dont l'influence se fait sentir jusqu'à 75km de l'embouchure. Remarquable complexe d'habitats typiques des grands estuaires atlantiques - plan d'eau atteignant 625 km<sup>2</sup> et débit dépassant 100000m<sup>3</sup>/s à l'embouchure à marée haute, îles alluviales, barres et hauts-fonds sableux, slikkes et schorres vaseux encadrés par des falaises crétacées et des marais (rive nord) et des terrasses graveleuses (rive sud). Site remarquable également par ses populations de poissons migrateurs - Esturgeon, Saumon, aloses, lamproies - qui utilisent l'estuaire à la fois comme zone de transit et comme zone de reproduction.



## C.1.2 ZNIEFF

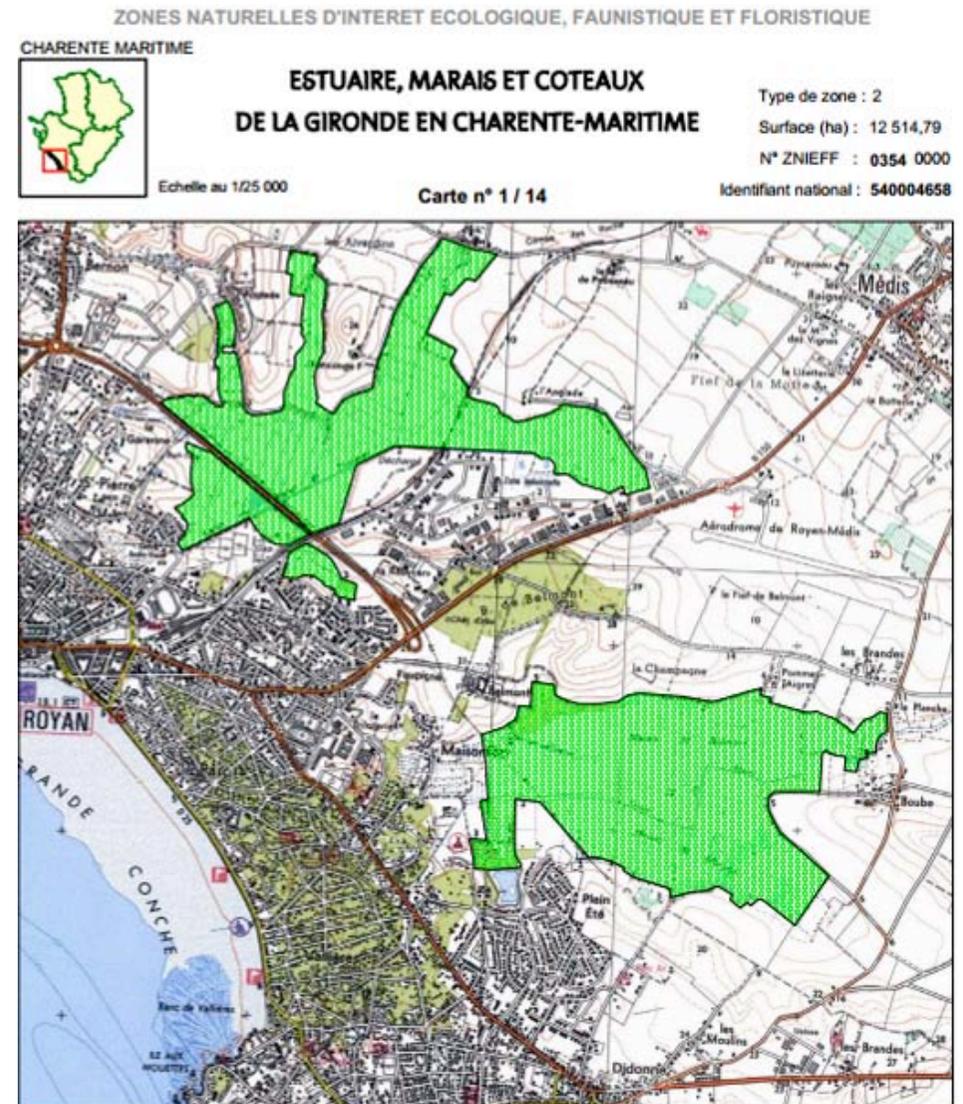
## Estuaire, marais et coteaux de la Gironde en Charente-Maritime

Sur les espaces Natura 2000, il existe également une Z.N.I.E.F.F. de type II (grand ensemble naturel remarquable). Cette Z.N.I.E.F.F. n°354 (7628 ha), dénommée « Estuaire de la Gironde » couvre l'ensemble du secteur compris entre Talmont et St-Bonnet-sur-Gironde (elle empiète également sur la commune de St-Ciers-sur-Gironde (département de la Gironde)). L'intérêt floristique des falaises calcaires et des pelouses sèches, des vasières, l'intérêt faunistique du secteur ainsi que son intérêt géomorphologique et paysager en font un ensemble biogéographique remarquable (THIMEL A., 1996).

Ce vaste écosystème estuarien résultant de la rencontre et du mélange des eaux douces issues des 71 000 km<sup>2</sup> des bassins versants de la Garonne et de la Dordogne et des eaux salées poussées par les marées de l'océan Atlantique dont l'influence se fait sentir jusqu'à 75km de l'embouchure. Cet ensemble peut être schématiquement divisé en deux compartiments écologiques complémentaires et liés sur le plan fonctionnel : **une partie proprement aquatique** constituée par le plan d'eau de 625 km<sup>2</sup> formés à marée haute lorsque le débit atteint 100 000 m<sup>3</sup> à l'embouchure et **une partie terrestre qui comprend successivement une bande de vasières tidales auxquelles succèdent des prairies naturelles humides trouées de cultures intensives et venant buter sur une ligne de falaises mortes de calcaires crayeux**. Chacun de ces écosystèmes se décompose à son tour en une mosaïque d'habitats régis par de grands facteurs environnementaux communs - type de sol, économie en eau, micro-climat - et des modalités d'utilisation humaine très diversifiées : pêche, chasse, pâturage, culture céréalière intensive. Ainsi définie, la zone reste, malgré de multiples dégradations et pressions, un des grands sites naturels de la façade franco-atlantique par le caractère typique de ses milieux ainsi que la richesse et l'originalité de sa faune et de sa flore : à ce jour 107 espèces animales et végétales ont ainsi été recensées sur la zone faisant de ce site une des ZNIEFF les plus riches de toute la région Poitou-Charentes.

Parmi les **Vertébrés**, on note la présence simultanée de la Loutre et du Vison d'Europe, la fréquentation régulière du site en période de nidification, de migration ou d'hivernage par de nombreux oiseaux d'eau parmi lesquels de nombreuses espèces rares/menacées ou présentant un statut de conservation défavorable en Europe. Le site est également remarquable par ses populations de poissons migrateurs qui utilisent l'estuaire à la fois comme zone de transit et comme zone de reproduction (Esturgeon, Saumon).

Sur le **plan de la végétation**, le site présente un intérêt exceptionnel par la diversité et l'originalité des groupements végétaux, notamment de ceux liés aux falaises (présence de plusieurs associations végétales endémiques de l'estuaire) et la très grande richesse de sa flore qui abrite 57 plantes rares/menacées au niveau régional, dont 25 espèces protégées, officiellement.



**Le Marais de Pousseau**

Situé en périphérie nord immédiate de l'agglomération de Royan - dont certaines infrastructures ont été gagnées par remblaiement de la zone humide - le marais de Pousseau est un petit marais arrière littoral aux contours rendus très irréguliers par la présence de profondes digitations s'allongeant vers le nord le long de thalwegs encaissés entre des collines de calcaires crétacés. Son altitude moyenne très basse (2m NGF) et sa situation en cuvette limitant le drainage des eaux pluviales sont responsables d'une forte hydromorphie, renforcée par la nature très argileuse du substrat, le «bri», une alluvion d'origine fluvio-marine présentant encore des taux de sels résiduels : il est ainsi fréquent qu'en cas de forte pluviométrie, une part importante du marais soit inondée durant plusieurs semaines en hiver ou au printemps. Ces contraintes expliquent que le marais ait pu garder intacts jusqu'à aujourd'hui l'essentiel des habitats caractéristiques de ce type de milieu arrière littoral : prairies d'humidité variable selon de fines variations topographiques, avec des dépressions longuement inondables et des zones plus hautes jamais submergées, séparées par des fossés toujours en eau assurant un double rôle de clôture pour les parcelles et d'abreuvoir pour le bétail. Les haies et bosquets sont très rares dans ce paysage ouvert et localisés généralement aux lisières, notamment dans les indentations qui prolongent le marais vers le nord. Ainsi défini, le marais de Pousseau présente outre l'intérêt écologique et paysager d'une zone humide intacte aux portes mêmes d'une agglomération de plusieurs milliers d'habitants, une valeur comme zone refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales plus ou moins caractéristiques de ce type de milieu en plaines atlantiques.

**La faune** : avec 11 espèces présentant un certain caractère de rareté, l'avifaune s'affirme comme le groupe le plus remarquable du site parmi les Vertébrés : le marais abrite en effet la nidification d'espèces emblématiques des grandes zones humides telles que le **Busard des roseaux** ou la **Cigogne blanche**, alors que le Vanneau huppé niche encore dans certaines prairies pâturées. En période de migration, les prairies humides accueillent de nombreux oiseaux d'eau : petits et grands échassiers, passereaux de marais. Parmi les mammifères, la **Loutre d'Europe**, qui hante encore les

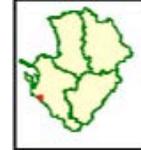
fossés du marais, est sans conteste l'élément le plus précieux, cette espèce étant en forte raréfaction, voire disparue, dans de nombreuses régions de France.



**La flore** est également d'un grand intérêt tant par la qualité esthétique des vastes colonies d'Iris d'eau qui colorent en jaune le marais au printemps, que par la présence de plusieurs plantes rares ou de répartition limitée : **Pesse d'eau** qui colonise les dépressions longuement inondées et possède ici une population de plusieurs milliers de pieds ou encore **Renoncule à feuilles d'ophioglosse**, protégée sur l'ensemble du territoire national.

ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

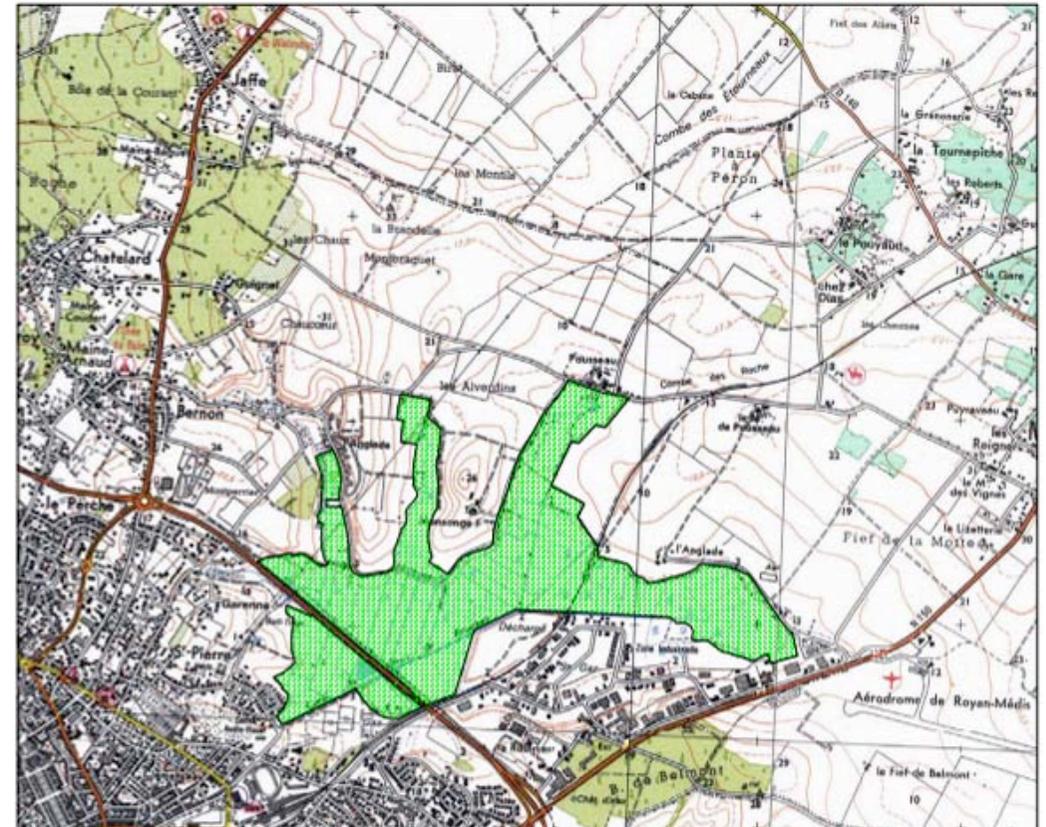
CHARENTE-MARITIME



Echelle au 1/25 000

**MARAI DE POUSSEAU**

Type de zone : 1  
 Surface (ha) : 149.94  
 N° ZNIEFF : 0354 0855  
 Identifiant national : 540120106



**C.2 La protection du patrimoine**

**C.2.1 Les quartiers**

Aujourd'hui la ville se compose de plusieurs quartiers, présentant chacun sa propre identité.

La protection du patrimoine de Royan se traduit, depuis 1996, par la présence d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Le périmètre de cette ZPPAUP se limite à la frange côtière urbaine et concerne donc principalement les quartiers de Pontailiac, Foncillon, le centre et le Parc.

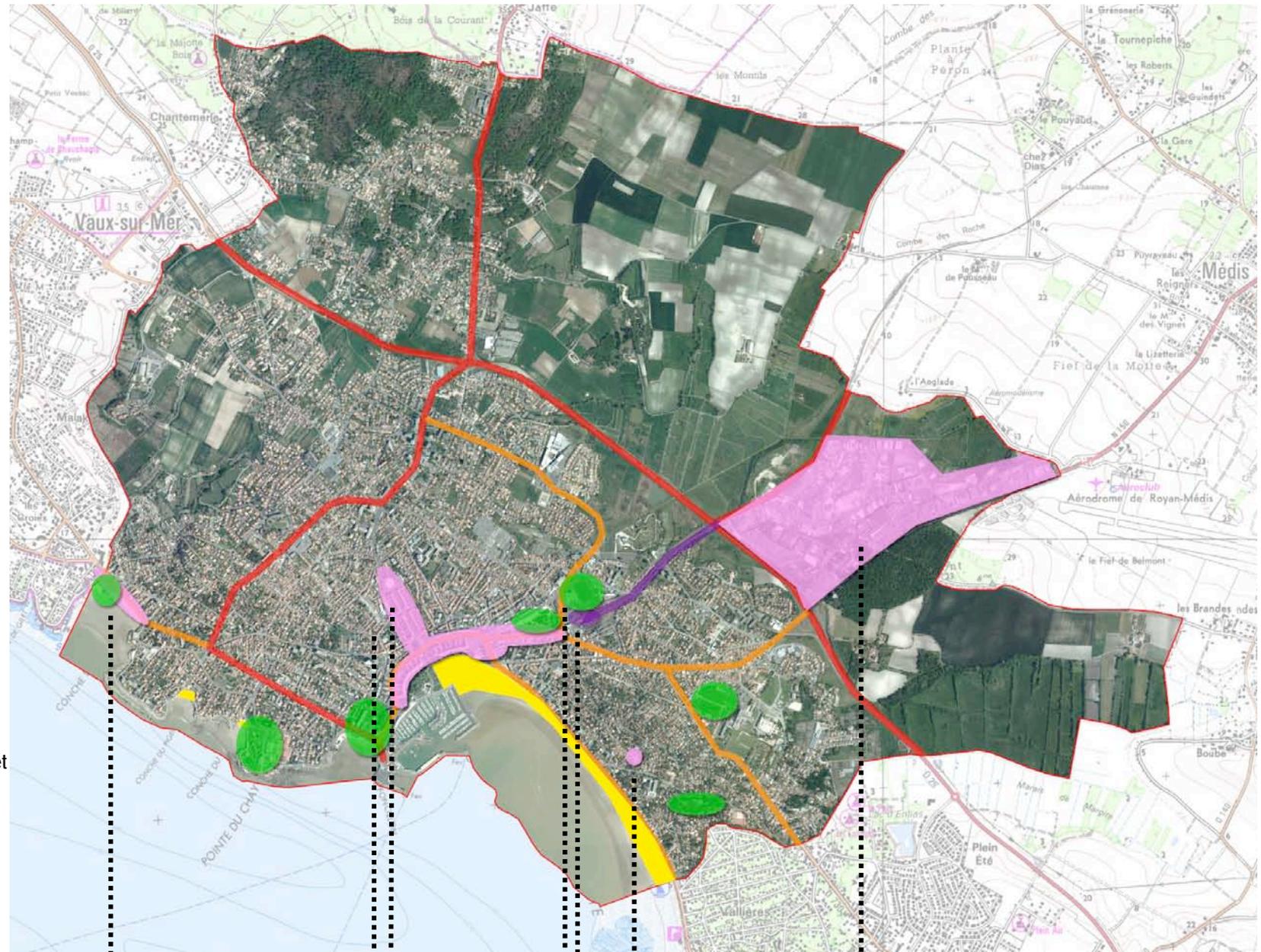
L'ensemble de la commune est couvert par le Plan Local d'urbanisme qui cadre le développement des zones d'expansions urbaines et les protections des espaces naturels, et qui gère les projets de construction des espaces urbains existants



Les principaux pôles de dynamisme et de flux se situent dans le secteur concerné par l'actuelle ZPPAUP et donc le secteur patrimonial.

Le patrimoine balnéaire mais aussi des années 50 risque d'être dénaturé par la l'animation générée notamment touristique : impacts des circulations automobiles (stationnements, pollution, etc...), présences d'enseignes commerciales envahissant l'espace public et pouvant en altérer de fait la vision et la qualité de l'espace public.

- Voies principales
- Voies secondaires
- Desserte ferroviaire
- Polarité sportive et/ou de loisirs
- Polarité économique et commerciale
- Les plages : polarité touristique



Zone de commerces et casino de Pontaillac

Église Notre Dame

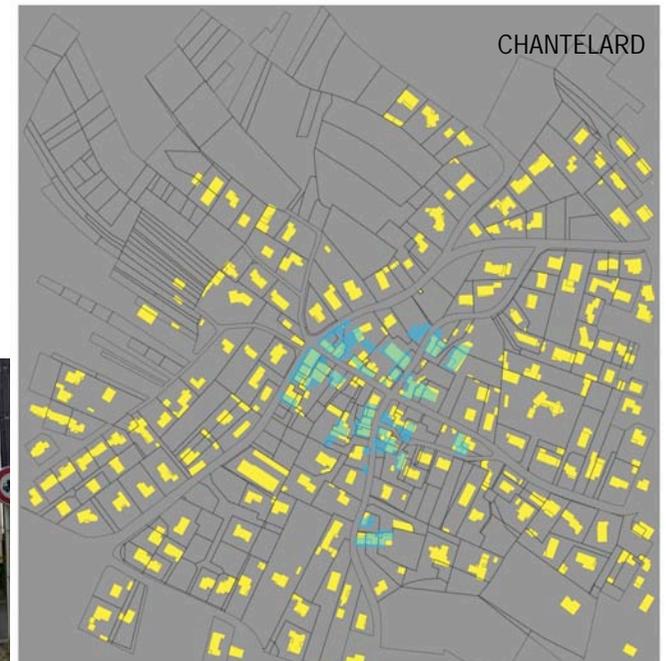
Marché  
Piscine, Stade

Gare  
Marché du Parc

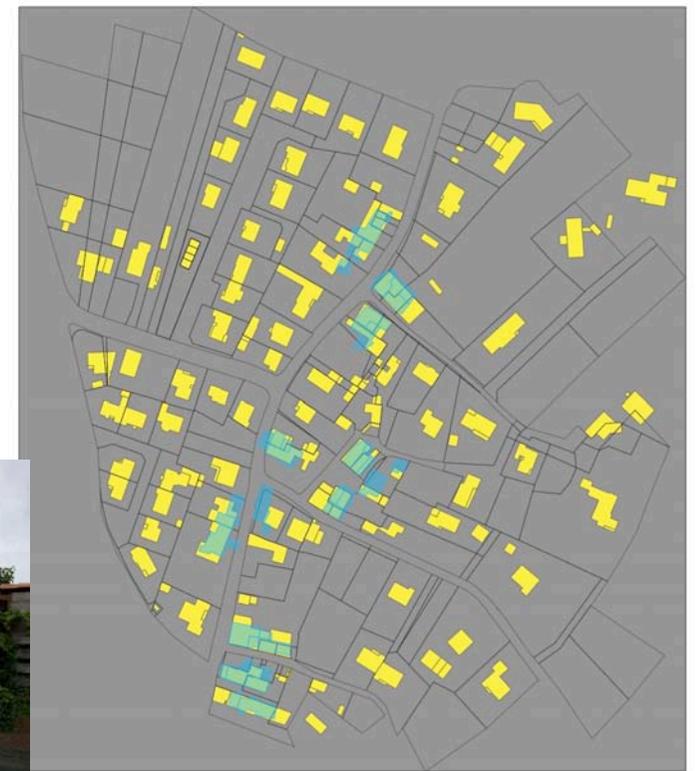
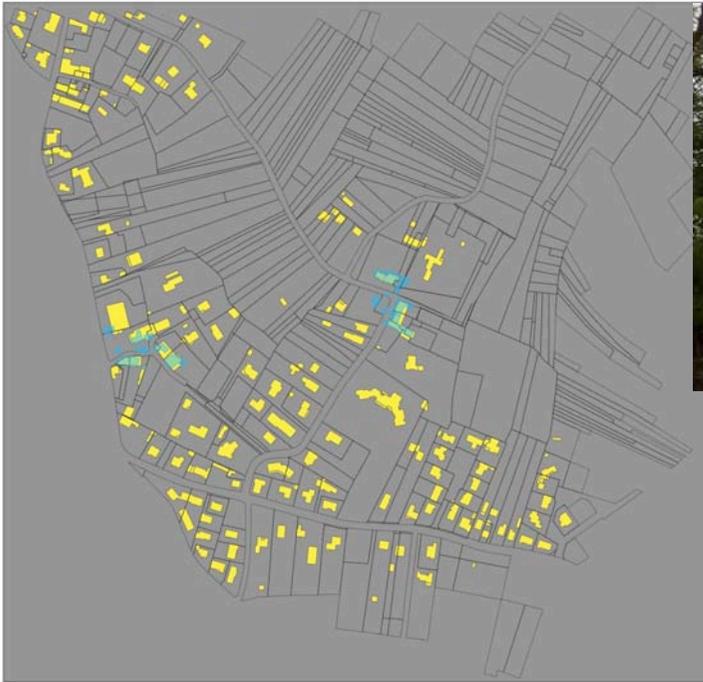
Zone Commerciale et Artisanale Royan 2

C.2.2 Les écarts

Au Nord de la commune, des anciens hameaux agricoles possèdent des caractéristiques patrimoniales qui ne font l'objet d'aucune mesure de protection. Afin de déterminer l'ampleur de leurs emprises historiques dans des zones à fort caractère pavillonnaire récent, la superposition des cadastres (cadastre Napoléonien en bleu, cadastre actuel en jaune) fait ressortir en couleur verte les implantations conservées. Le repérage in situ des emprises vertes laisse voir que des constructions antérieures au début du XIXe siècle sont encore en place.



CHANTEMERLE - LE RIVALENT



LA ROCHE



MAINE GEOFFROY

MAINE ARNAUD



Tous ces écarts, malgré la présence de nouvelles constructions qui tentent de les grignoter et de les phagocyter, présentent des caractéristiques patrimoniales qu'il conviendra de hiérarchiser dans le projet global de l'AVAP. Les enjeux sur ces écarts résideront dans leurs éventuelles possibilités d'intégrer les orientations de l'AVAP.

## C.2.3 Les Monuments Historiques

Dotés d'un système de protection indépendant des autres types de protection (ZPPAUP, AVAP, PSMV), la catégorie de Monuments Historiques (Classés ou Inscrits) est bien représentée à Royan. Pas moins de 10 immeubles (les 9 présentés ci-dessous + Le Palais des Congrès) font partis de cette catégorie. Ni les prescriptions de la ZPPAUP, ni les prescriptions de l'AVAP, ne sont applicables à ces bâtiments.





### C.3.2 Le règlement de la ZPPAUP

Le règlement de la ZPPAUP est scindé en deux parties :

- un règlement pour les villas repérées,
- un règlement pour les ensembles urbains de la reconstruction.

La partie réglementaire, pour les villas, est assez accessible : on repère la couleur de la maison (rouge ou bleu) sur laquelle portent les travaux, et son degré de protection (« 00 », « 0 », « ... »). Idem pour les parcelles. Ensuite, les dispositions particulières et les règles communes sont détaillées.

Cependant, même si les règles de préservations et de conservations du règlement visent à maintenir les dispositifs existants, l'emploi de matériaux ou de techniques, qui se sont avérées aujourd'hui néfastes à la mise en valeur du patrimoine, sont tolérés.

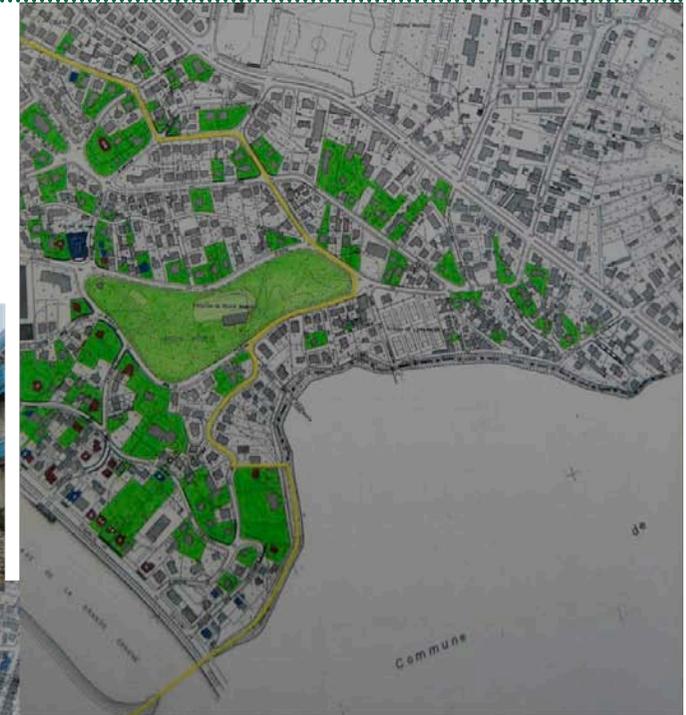
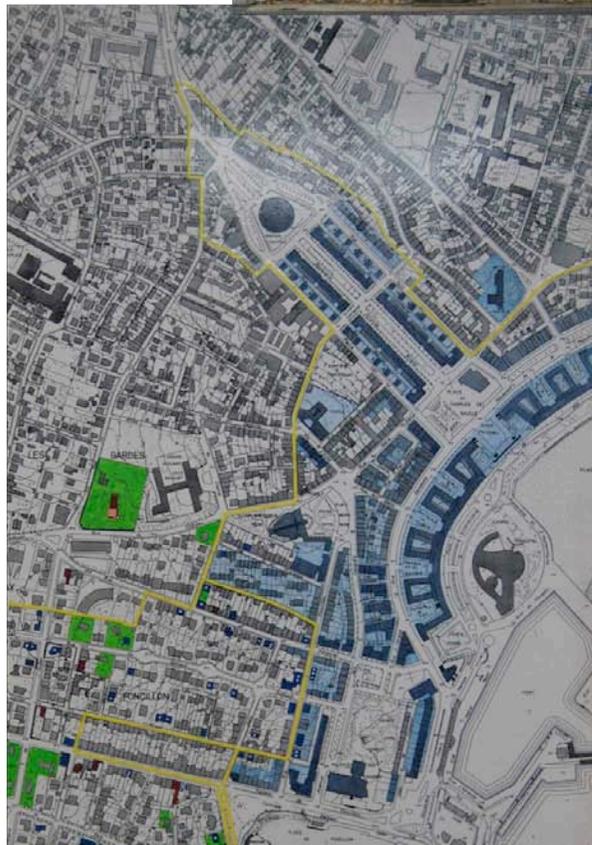
Pour les ensembles urbains, le repérage par numéro d'îlot et par adresse postale permet d'accéder rapidement à la partie réglementaire qui intéresse l'objet des travaux. Cependant, la lecture des règles est assez fastidieuse car il faut aller chercher par des lettres (A à F) les prescriptions qui se rattachent à l'immeuble considéré.

Même si chaque règle est commentée avec la motivation de la protection et l'analyse des dérives possibles pour chaque cas constatés, les recommandations sont assez générales et facilement « interprétables ».

En conclusion, le règlement de la ZPPAUP, même s'il essaie de préserver les dispositifs existants des objets repérés (en particulier les villas d'avant 1930), il ne permet pas :

- d'accompagner la mise en valeur des objets repérés,
- ne prévoit pas une politique d'ensemble pour la protection du patrimoine,
- n'apporte pas de règles d'encadrement des nouvelles constructions,

De plus, il laisse la possibilité d'utiliser des matériaux de basse qualité et, en raison du faible nombre d'objet repérés, il néglige tous les autres objets qui pourraient participer à la mise en valeur du patrimoine. De fait, il ne traite pas non plus des espaces urbains qui participent largement à la démarche patrimoniale.



Extraits du plan de zonage de la ZPPAUP : le Centre et le Parc,  
Quelques exemples de réalisations contraires à l'esprit de préservation et de mise en valeur du patrimoine à l'intérieur du périmètre de la ZPPAUP



C.3.3 Le Périmètre de la ZPPAUP

Le périmètre général de la ZPPAUP (limites dessinées en jaune sur le plan ci-contre) laisse des vides réglementaires en son sein (les encarts gris situés à l'intérieur ou contre les contours jaunes) qui possèdent cependant des éléments intéressants du patrimoine.

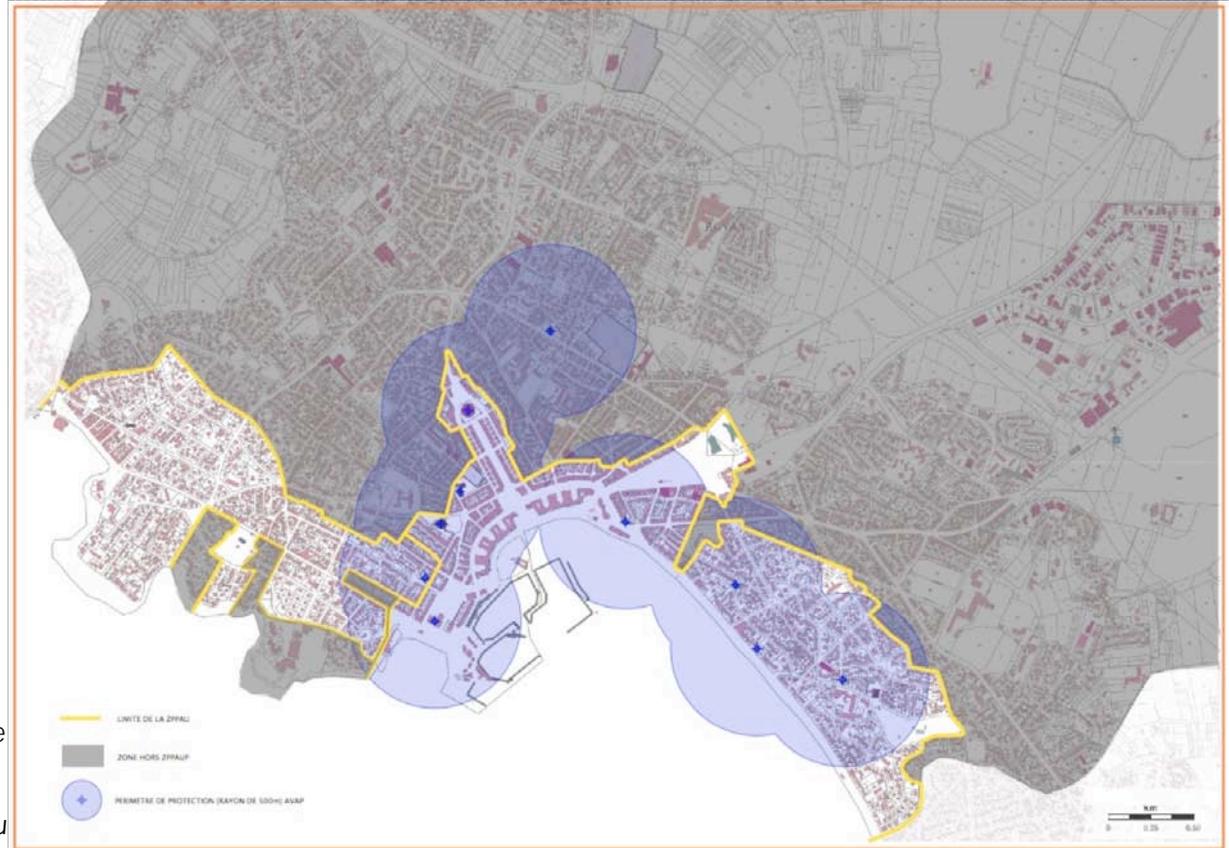
Le Rapport de Présentation ne propose pas d'explication ou de justifications pour la détermination des contours et des franges du périmètre.

Même si 3 secteurs sont bien identifiés dans les documents de la ZPPAUP (le Parc, Pontailac, Foncillon), auxquels il faut rajouter le secteur des ensembles urbains du centre-ville, il n'est pas édicté de règles pour accompagner la mise en valeur des objets (non repérés) situés à l'intérieur de ces secteurs.

Le périmètre actuel laisse à l'écart des objets ou des espaces d'intérêt patrimoniaux (des villas, des espaces naturels, des espaces urbains) qu'il faudra prendre en considération dans le futur périmètre de l'AVAP.

*Le périmètre de la ZPPAUP et les rayons de 500m des Monuments Historiques,*

*Des objets patrimoniaux situés en dehors du périmètre de la ZPPAUP*



Enfin, la procédure de création d'une AVAP, contrairement à la ZPPAUP, ne permet plus de s'affranchir des rayons de protection de 500m autour des Monuments Historiques (Classés ou Inscrits) qui déborderaient de son périmètre. Royan compte 10 Monuments historiques (2 classés et 8 inscrits) dont les rayons de protection sont symbolisés sur le plan ci-contre (cercles bleu-violet). Dans le cas où le périmètre de la future AVAP ne couvre pas la totalité de ces cercles :

- soit il coexistera 2 procédures d'instructions pour les demandes d'autorisation (une pour l'AVAP, l'autre pour les périmètres) qui n'ont pas les mêmes temporalités, ni les mêmes contraintes,
- soit il faudra engager une procédure de modification des périmètres de protection (PPM) lors de la finalisation de l'AVAP (avec justification de l'absence de covisibilité pour les franges des rayons extérieures au périmètre de l'AVAP).



## C.4 Le cadre règlementaire de l'urbanisme et son vécu

### C.4.1 Protection du patrimoine et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur lors de l'élaboration de ce document a été approuvé le 30 juin 2008.

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable** évoque à plusieurs reprises la nécessité de protection du patrimoine Royannais, dans toute sa dimension :

Retravailler les axes Gambetta, République, Briand, Europe

Le centre-ville a besoin d'être réaffirmé. Les axes Gambetta, République, Briand, Europe méritent une revalorisation urbaine (traitement des abords)

Valorisation du quartier du marché central et du quartier de la Gare

Requalifier les places, esplanades et entrées de ville (depuis la rocade et le Bac notamment)

Les entrées de ville et aménagements urbains du centre ville constituent la première vitrine touristique et commerciale de la commune. Dans le cadre de ce Plan Local d'Urbanisme il est prévu d'étudier les possibilités d'aménagement de nouveaux espaces récréatifs ou utilitaires (notamment pour le stationnement) en lien avec les projets de renouvellement urbain

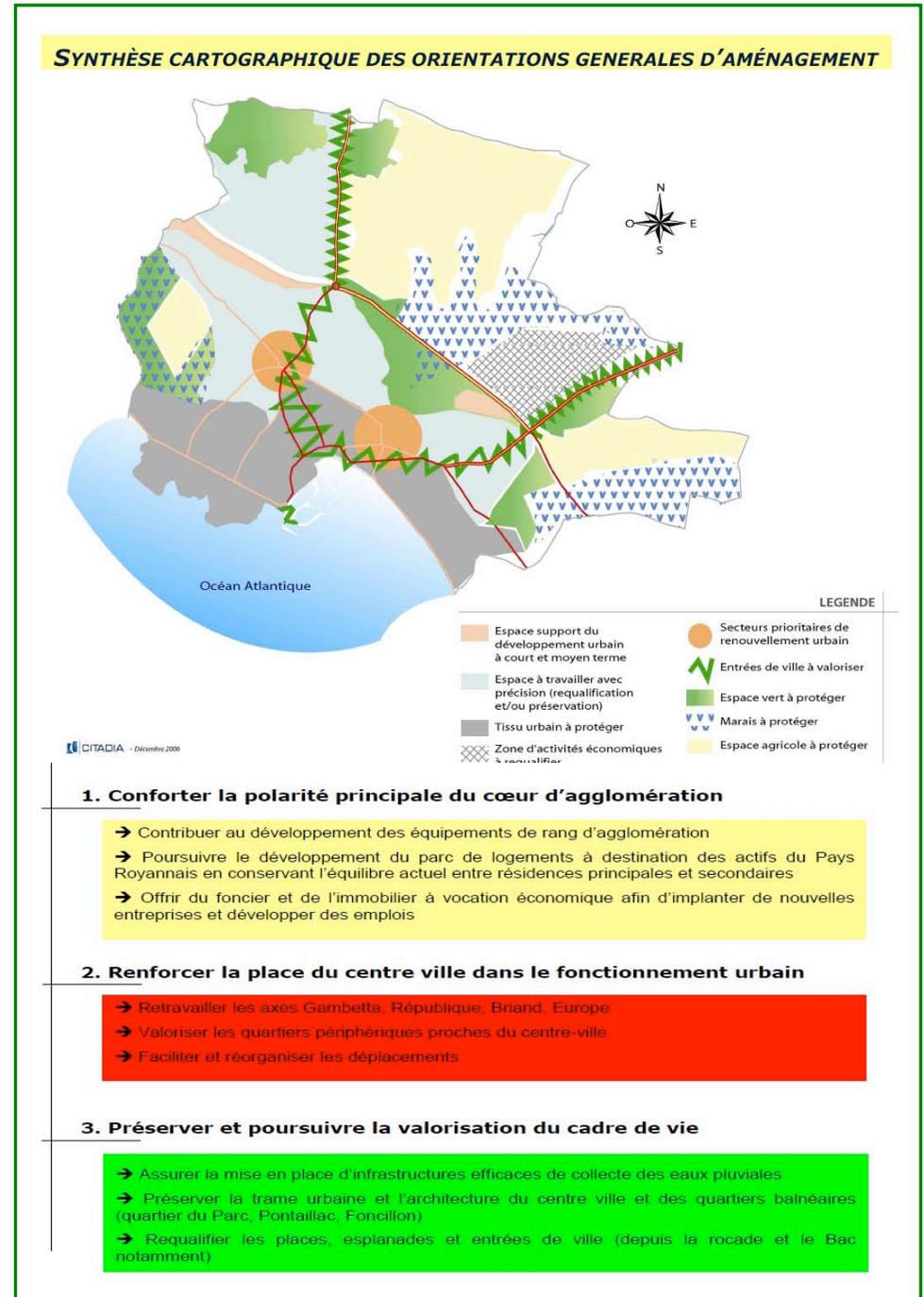
Préserver la trame urbaine et l'architecture du centre ville et des quartiers balnéaires

(Quartier du Parc, Pontailiac, Foncillon)

Le centre ville et les quartiers des villas balnéaires présentent une certaine homogénéité tant au niveau des formes urbaines, des gabarits, que des volumes de construction, ... qui permet une lecture aisée du paysage urbain. Il appartient au PLU dans le cadre de la traduction réglementaire, de veiller à maintenir les équilibres en place. La préservation de la trame urbaine passe par une refonte de la réglementation afin d'éviter notamment :

- . la segmentation d'un parcellaire déjà très morcelé,
- . les problèmes de stationnement et de reprise des réseaux dans des quartiers peu accessibles,
- . les changements radicaux de gabarit (maintenir les lignes de faite et l'agencement)
- . le changement de vocation des quartiers (habitat, commerces, ...)

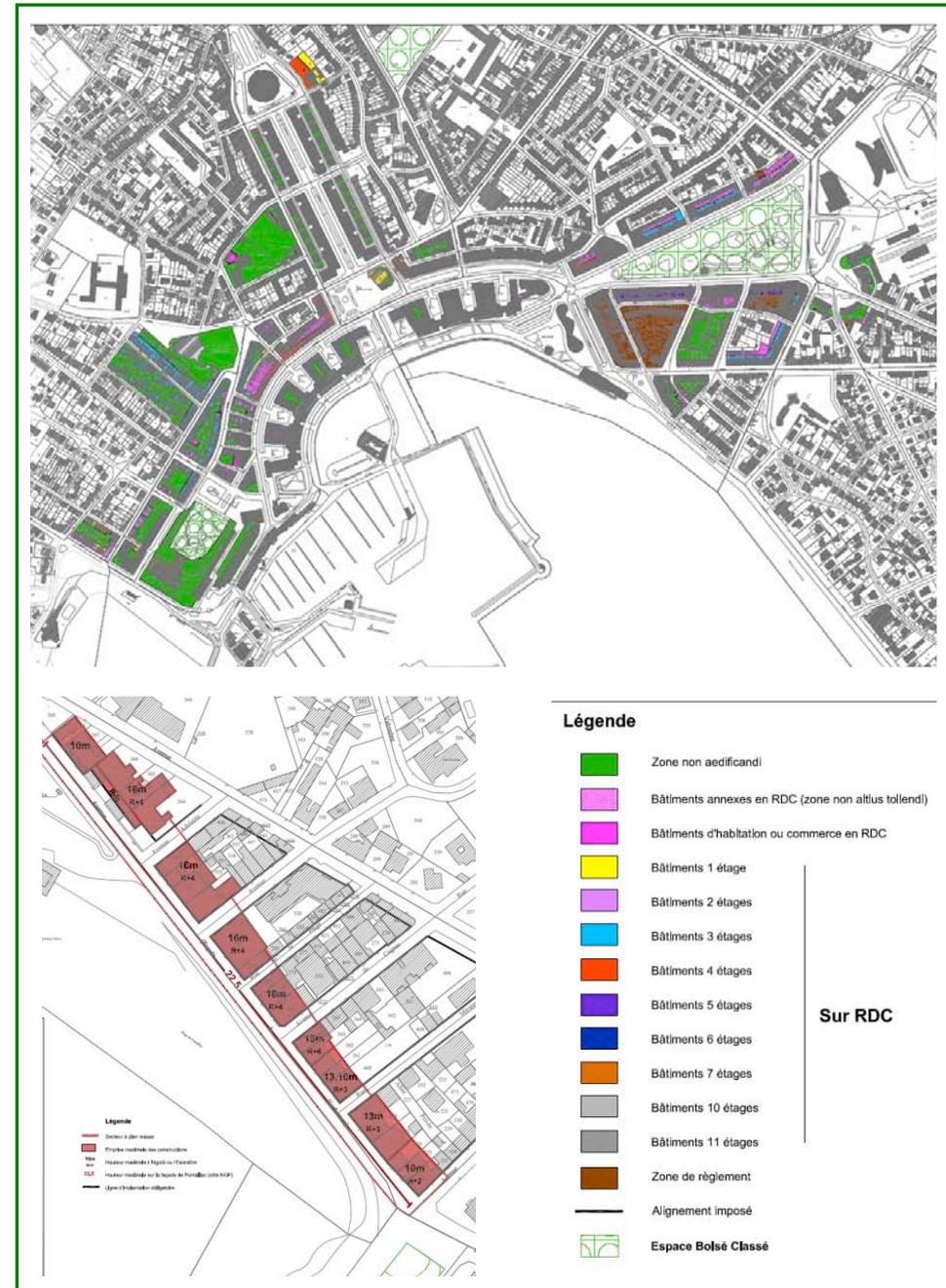
Les espaces boisés de qualité seront maintenus par l'intermédiaire de classements en Espaces Boisés Classés ou d'identification de spécimens particuliers.



Les règles du PLU représentent un bon relais dans la protection des gabarits et des perspectives sur la ville :

La règle illustrée par le **plan de zonage et le règlement** ont été conçus dans un souci de préservation des éléments patrimoniaux non situés dans le périmètre de la ZPPAUP.

Le principe du Plan Masse réglementaire permet également de protéger la volumétrie des immeubles de la reconstruction, ainsi que le linéaire de l'Avenue de Pontailiac face à la plage et de préserver les espaces laissés libres et par le biais de zones non ædificandi.



Extraits des règles du Plan Masse du PLU

#### C.4.2 La prise en compte de la dimension urbaine dans la ZPPAUP

##### Le contexte :

Au départ la ville vante sa modernité, mais à la fin des années 70, on assiste à une remise en question forte de la modernité en général, celle-ci touche également Royan (contestation post moderne) Il y a alors confusion entre l'avant-gardisme royannais et les barres d'habitations des années 60 qui sont critiquées.

L'altération de la ville commence dès le début des années 60 : surenchère d'enseignes et omniprésence de la voiture qui fait que l'on ne peut plus lire d'ordonnancement urbain de la ville.

L'arrivée de la ZPPAU (par la suite transformée en ZPPAUP) permet de ralentir le processus, mais il est trop tard pour sauver certains édifices publics qui subissent des modifications parfois irréversibles: c'est le cas de la poste, du palais des congrès, et de la destruction du casino ainsi que du portique ...

On observe dans le document règlementaire une préservation à l'échelle de l'îlot qui traduit bien le souci de protéger l'architecture dans sa cohérence avec le projet urbain (notion « d'architecture collective »).

Mais la lecture des règles reste fastidieuse (car organisée en plusieurs temps) pour ces éléments : on se heurte donc à la difficulté de concilier la spécificité des ensembles urbains avec la mise en œuvre d'un cadre règlementaire simple à utiliser.

##### Les manques de la ZPPAUP :

On remarque qu'il n'y a pas d'éléments de protection sur les espaces urbains (espaces publics), leurs matériaux et le mobilier qui s'y implante, ni de règles relatives au traitement des espaces privés extérieurs.

Pas de réflexion non plus sur l'organisation urbaine de la zone du Parc et de la forme urbaine du secteur de Pontailac et de Foncillon .



Extraits du zonage de la ZPPAUP



### C.5 Le vécu de la réglementation par les pétitionnaires

(Source : ateliers de concertation et enquêtes)

#### **Une vision du patrimoine plutôt positive mais sa protection mal comprise**

Différentes rencontres avec les habitants et les professionnels ont été organisées dans le cadre de l'élaboration de l'AVAP.

Elles avaient pour but à la fois d'apprécier la connaissance et la « re-connaissance » du patrimoine présent dans la ville, mais également de laisser libre court aux témoignages des pétitionnaires ou des professionnels qui les accompagnent dans la mise en œuvre de leurs projets.

Ces ateliers ont été riches en échanges, il est cependant à regretter une participation plutôt faible au regard des enjeux, et un risque de non représentativité des personnes présentes par rapport au panel de porteurs de projet concernés à Royan.

En ce qui concerne la connaissance du patrimoine d'avant guerre, composé essentiellement des villas du XIX<sup>ème</sup> siècle, celle-ci est plutôt bonne, sa protection paraît même évidente pour la plupart des personnes consultées. En revanche pour ce qui est du patrimoine de la reconstruction, si sa protection via des documents réglementaires est plutôt bien connue, celle-ci n'est pas toujours comprise, notamment en ce qui concerne les règles ou positions liées aux matériaux, aux énergies renouvelables ou à la conservation des clôtures et gardes corps d'origine.

#### **Les démarches de demande d'autorisation vécues parfois comme un « parcours du combattant »**

Les remarques des participants aux ateliers ne se sont pas cantonnées à l'appréciation du document réglementaire, beaucoup ont évoqué la difficulté de recueillir en amont du dépôt du dossier d'autorisation d'urbanisme les avis ou conseils des différentes personnes ou services amenés plus tard à donner un avis favorable ou non au projet, assorti ou non de prescriptions.

A ce jour les personnes ou services à disposition du demandeur sont les suivants : c'est en général le service urbanisme de la Ville de Royan qui oriente les pétitionnaires en fonction de la complexité du projet. Les questions simples dont la réponse ne demande pas d'interprétation du texte réglementaire pourront être prises en charge par le service. La présence de l'architecte conseil du CAUE 17 lors de ses vacances au côté du service représente une aide non négligeable lorsque le projet comporte une spécificité pour laquelle les règles de la ZPPAUP n'évoquent pas clairement de disposition. L'architecte conseil peut alors orienter le pétitionnaire selon sa sensibilité et son interprétation de la règle, mais celle-ci sera-t-elle la même que celle de l'Architecte des Bâtiments de France, qui étudiera le dossier pour émettre son avis? Il a d'ailleurs été évoqué également la frilosité des services instructeurs à interpréter cette règle trop librement dans un contexte juridique malheureusement de plus en plus « riche » en procédures.

La déception liée à un avis qui serait contraire à celui attendu peut certes amener un pétitionnaire à se sentir mal compris et juger que la consultation en amont ne fonctionne pas par manque de « souplesse » ou de concertation, il n'en reste pas moins que les avis « superposés » des différents intervenants sont parfois perçus comme inexploitable car parfois n'allant pas dans le même sens.

Certains avis ne sont pas compris : par exemple a été évoquée l'obligation d'utiliser des pavés de verre et de créer un mur béton alors que ceux-ci posent le problème de déperditions énergétiques importantes incompatibles avec le label BBC.

Le manque de disponibilité de l'Architecte des Bâtiments de France qui ne peut recevoir que lorsqu'il vient à Royan a également été regretté. Le service Urbanisme essaie de parer à ce manque en étudiant en amont les projets et en recevant les personnes avec l'architecte conseil, mais on a vu plus haut que dans certains cas cette anticipation était contre productive.

Il faut noter cependant, souligner le service urbanisme, le manque de patience de certaines personnes, qui bien souvent, lorsqu'ils sont prêts à concrétiser leur projet, souhaitent rencontrer l'ABF très rapidement.

Ces positions ne remettent cependant pas en cause chez la plupart des personnes consultées, la nécessité de cadrer les projets du Royan des années cinquante : il est d'ailleurs fortement dénoncé le fait que de nombreux travaux ne fassent pas l'objet de déclarations préalables ou de demande de permis de construire, soit parce que le porteur de projet n'a pas connaissance des obligations administratives (désinformation ou manque de suivi de la part de certaines entreprises de bâtiment), soit parce qu'il essaie de se soustraire aux règlements d'urbanisme.

L'élaboration de l'AVAP peut donc être l'occasion de remettre à plat le fonctionnement de l'accompagnement des pétitionnaires en rédigeant des règles et des plans plus compréhensibles, mais également en rentabilisant le temps que l'Architecte des Bâtiments de France peut accorder aux pétitionnaires et en harmonisant tant que faire se peut les positions des différents intervenants.



Exemple de rénovation voulant reprendre les bases de couleurs des loggias d'origine

## D - LES ETATS DES LIEUX

### D.1 Composition de la trame écologique

#### D.1.1 Entités fortes et sites potentiellement intéressants

- Sites reconnus comme riches  
Les marais, le vallon Ration, le Parc, la vallée du Riveau
- Les marais  
Le marais de Pousseau et de Pontailiac
- La côte  
L'espace aquatique et le trait de côte avec les falaises Calcaires
- Les quartiers résidentiels sous les arbres  
Les quartiers de Pontailiac et du Parc
- Le tissu urbain  
Toute la trame urbaine résidentielle avec ses jardins
- Les espaces publics  
Les espaces collectifs, les espaces verts  
Les trottoirs en herbes  
Les pieds de murs investis par de la végétation spontanée



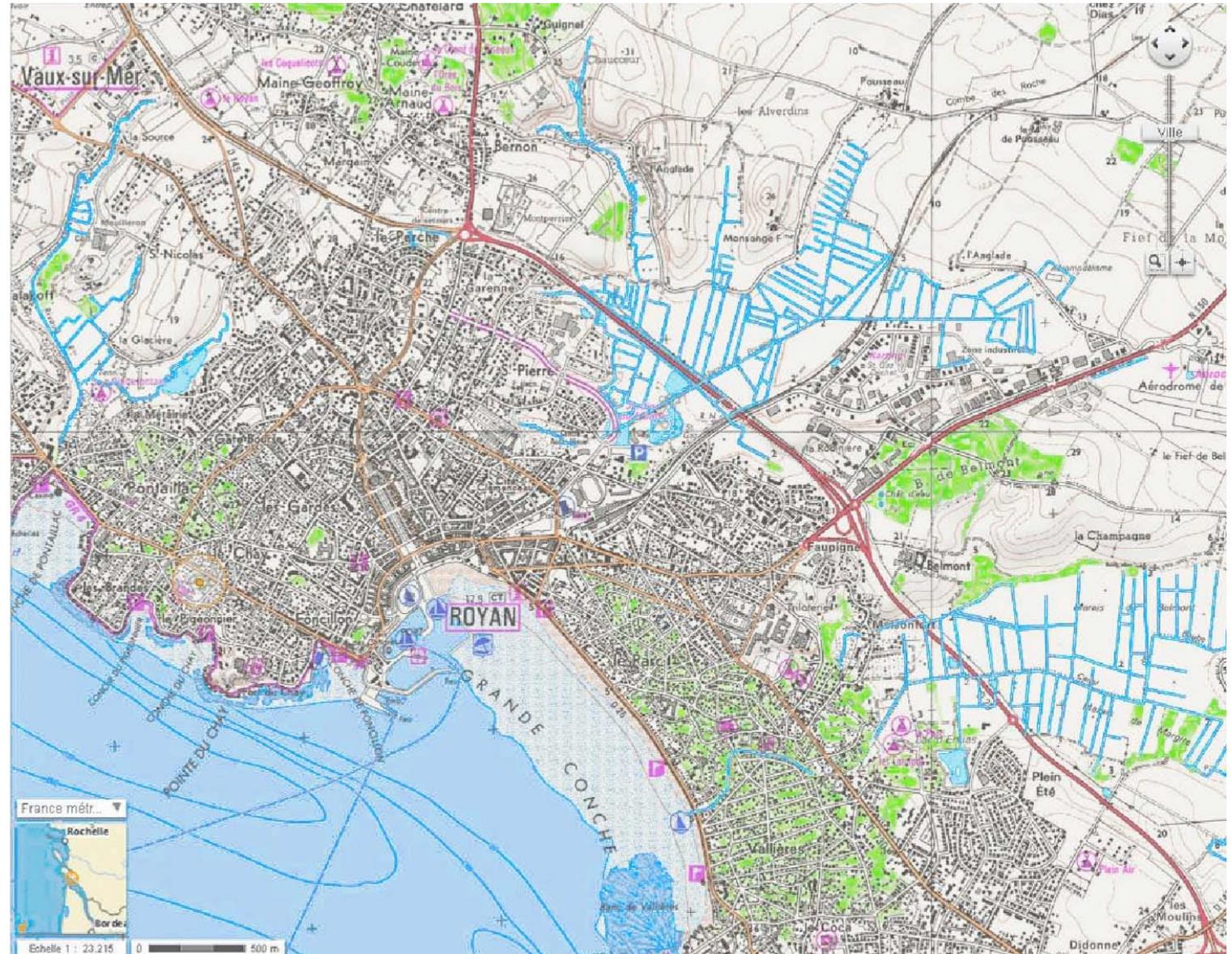
### Trames verte et bleue

La qualité écologique repose en grande partie sur les marais répartie en trois lieux en limite d'urbanisation.

Cette richesse est accompagnée par la présence de boisements et les traces de ces boisements dans les parties urbaines (Pontailiac et le Parc principalement).

Ces grandes entités écologique percoles vers la mer, qui accueille elle-même tout un patrimoine essentiel : côte et milieu aquatique.

La trame bleue est un continuum depuis les marais jusqu'à la mer même si une partie est canalisée. La trame verte est plus globale, calquée sur la trame bleue et complétée par l'ensemble du milieu urbain par tache (du plus petit jardin au Parc) et par milieu / quartier entier.



## D.1.2 Les sites repérés

**Le Vallon Ration**

Les jardins du Vallon Ration ont fait l'objet d'un Inventaire de la biodiversité et d'un diagnostic Ecologique.

L'étude des différents compartiments de la biodiversité du Vallon de Ration a permis de caractériser le fonctionnement et l'état de santé écologique du site.

La qualité générale de l'eau des fossés parcourant le Vallon de Ration est mauvaise : L'eau est qualifiée de polluée en amont et très polluée en aval. Les différentes analyses montrent une pollution de l'eau et des sols du Vallon de Ration. Tout d'abord, la situation géographique du Vallon de Ration, point bas au milieu d'un environnement urbain, facilite le collectage de polluants par les écoulements d'eau. Ensuite, l'utilisation d'insecticides, d'herbicides et l'emploi d'engrais chimiques dans les potagers sont responsables de pollutions des sols qui s'écoulent en partie dans les fossés. Enfin, la gestion actuelle des berges qui vise à limiter voire enlever la végétation rivulaire par des fauches ou l'emploi de désherbant accentue ce problème car aucune végétation n'est présente pour stocker ces polluants.

Ainsi, le rôle épurateur n'est plus fonctionnel et le Vallon de Ration devient le lieu de stockage de polluants extérieurs et locaux.

La nature du sol et la présence de plantes indicatrices montrent que la majeure partie de la surface du Vallon de Ration, dont la totalité des jardins actuels, peut être qualifiée de zone humide. Cf. carte ci-contre.

Les relevés de végétation dans les potagers montrent une dégradation des sols avec une perte de minéraux. La végétation des potagers révèle également des problèmes liés à l'utilisation de produits phytosanitaires : une intoxication par des polluants chimiques et un excès d'apport d'engrais chimiques. Dans les potagers et la prairie, les plantes montrent un important compactage du sol dû au passage de lourds engins.

Les différents compartiments de la faune du sol (faune épigée, faune endogée et vers de terre) sont moins riches et moins abondants dans les potagers que dans la prairie. Les potagers anciens sont également moins accueillants que les potagers récents. La diminution la plus notable concerne la faune liée à la couche superficielle du sol, comme les décomposeurs et les vers de terre épigés. **Ainsi, les labourages profonds, l'utilisation de produits phytosanitaires et le manque de couverture végétale pendant une grande partie de l'année semblent être les principales causes de la diminution de la diversité de la faune du sol.**



Le Vallon de Ration abrite de nombreux animaux qui peuvent être des alliés des jardiniers dans les potagers. Les insectes pollinisateurs sont, bien sûr, indispensables à la fructification des espèces cultivées. Différents groupes de prédateurs ont également un rôle important dans les potagers car ils régulent des populations d'espèces qui peuvent occasionner des dégâts dans les potagers. Par exemple, de nombreux passereaux, comme l'Etourneau, les Mésanges, les Fauvettes, le Merle, le Rouge-gorge, l'Accenteur mouchet ou la Bergeronnette grise, se nourrissent d'insectes. Les Chauves-souris, quant à elles, n'ont à leur menu que des invertébrés, tels que des coléoptères, papillons nocturnes, teignes ou tipules. Certains insectes, comme les Carabes ou les Coccinelles sont des prédateurs voraces de chenilles, larves, mollusques, cochenilles ou pucerons. Dans le sol, les nématodes se nourrissent de parasites microscopiques des plantes. Les amphibiens comme le Crapaud commun se nourrissent d'araignées, d'insectes divers et de mollusques. Chez les reptiles, la Couleuvre verte et jaune chasse de petits rongeurs et insectes tandis que le Lézard des murailles mange des chenilles, mouches ou mollusques. Même la mal-aimée Taupe d'Europe prédate des insectes, larves, limaces, vers gris et vers blancs. Il est donc nécessaire de laisser une place à ces auxiliaires de jardinage afin de permettre un bon équilibre entre les populations de proies et de prédateurs, et ainsi d'éviter des dommages à grande échelle dans les cultures.

Ainsi, il est important d'apprendre à cohabiter avec certaines espèces sans utiliser de méthodes destructrices, comme certains oiseaux ou mammifères qui peuvent à l'occasion se nourrir de quelques feuilles dans les potagers. L'utilisation d'anti-limace devrait être restreinte à celle de produits compatibles avec l'agriculture biologique, non toxiques pour les oiseaux ou mammifères. L'espacement de la fauche des plantes à production de tiges permettrait de fournir des gîtes pour des insectes auxiliaires en lutte biologique. L'accueil de la biodiversité peut être favorisé en gardant des habitats pour la faune tels que les roselières des berges, les prairies ou des bouquets d'arbres, où les fauches ou coupes fréquentes seront proscrites.

Source : Julie VOLLETTE & Jean-Marc THIRION. Objectifs BiodiversitéS – OBIOS.  
« Inventaire de la biodiversité et diagnostic écologique des jardins du Vallon de Ration »  
février 2013

Actuellement, le Vallon Ration fait l'objet d'aménagements et d'actions pédagogiques. Ainsi l'amélioration du système hydrique est en cours parallèlement à la création d'un verger pédagogique.



Figure 27. Délimitation de la zone humide du Vallon de Ration d'après les critères de végétation (photoaérienne géoportail).

### Les Jardins du Monde

Dans le prolongement de ce vallon se trouve le parc des Jardins du Monde. C'est un jardin organisé pour présenter divers types de flores issues des divers continents.

Ce jardin a été créé sur des anciens équipements sportifs, il est donc intéressant de le voir « re-naturer ». Cependant on déplore l'absence d'une représentation des milieux locaux : cela avait été prévu dans le projet initial et fera peut être l'objet d'une réalisation dans les années à venir.

Une attention particulière doit être portée sur certains végétaux, en effet ici la présentation de Yucca, acanthe, bambou... semble sans problème et en accord avec la thématique des Jardins du Monde ; cependant il s'agit d'essences qui en France sont envahissantes voire invasives. Les marais proche sont très riche mais fragiles est particulièrement sensibles au développement des plantes invasives.



### Le Marais de Pontailiac

Le Marais de Pontailiac est une petite zone humide périurbaine dont la flore et la végétation témoignent de son histoire. Les inventaires floristiques ont pu permettre de recenser une importante biodiversité. Elle est principalement due à une mosaïque d'habitats propres à une diversité des sols. Cette diversité des sols témoigne de la complexité de l'histoire du site.

L'importante richesse patrimoniale des espèces végétales reflète dans son ensemble la complexité de la mosaïque d'habitats. Le nombre d'habitats patrimoniaux est de 14.

Sa situation biogéographique particulière ainsi que son contexte géomorphologique sont une bonne explication de l'originalité de la flore et de la végétation toutes ces espèces sur une faible surface, se trouve maintenant (ou ce qu'il en reste) dans une vaste zone urbanisée. ».

**L'intérêt floristique du Marais de Pontailiac** est connu. Ainsi, onze espèces végétales patrimoniales ont été notées durant cette étude. Cependant, quelques espèces patrimoniales nouvelles ont été recensées pour le site du Marais de Pontailiac, le Cératophylle inerme *Ceratophyllum submersum*, le Potamogeton coloré *Potamogeton coloratus*, la Fougère des marais *Thelypteris palustris*, la Laiche distique *Carex disticha* et l'Ophioglosse vulgaire *Ophioglossum vulgatum*.

Une grande partie de la flore du site a une large répartition, cosmopolite et dans une moindre mesure méditerranéo-atlantique. Elle est principalement d'influence océanique.

Parmi la végétation observée du Marais de Pontailiac, neuf habitats ont une valeur patrimoniale du fait de leur diminution inquiétante ces dernières années en France.

Cependant, le Marais de Pontailiac a subi de fortes pressions urbanistiques.

Ces impacts de l'urbanisation ont comme conséquence une fragmentation de la zone humide la rendant, de ce fait, moins fonctionnelle comme : la recharge des nappes, l'épuration de l'eau, la filtration et la rétention des sédiments, l'écrêtement des crues, la production biologique... Aujourd'hui, un des derniers ruisseaux du pays royanais, et en cours de comblement par les apports de sédiments venant de la ZAC bordant ce ruisseau.

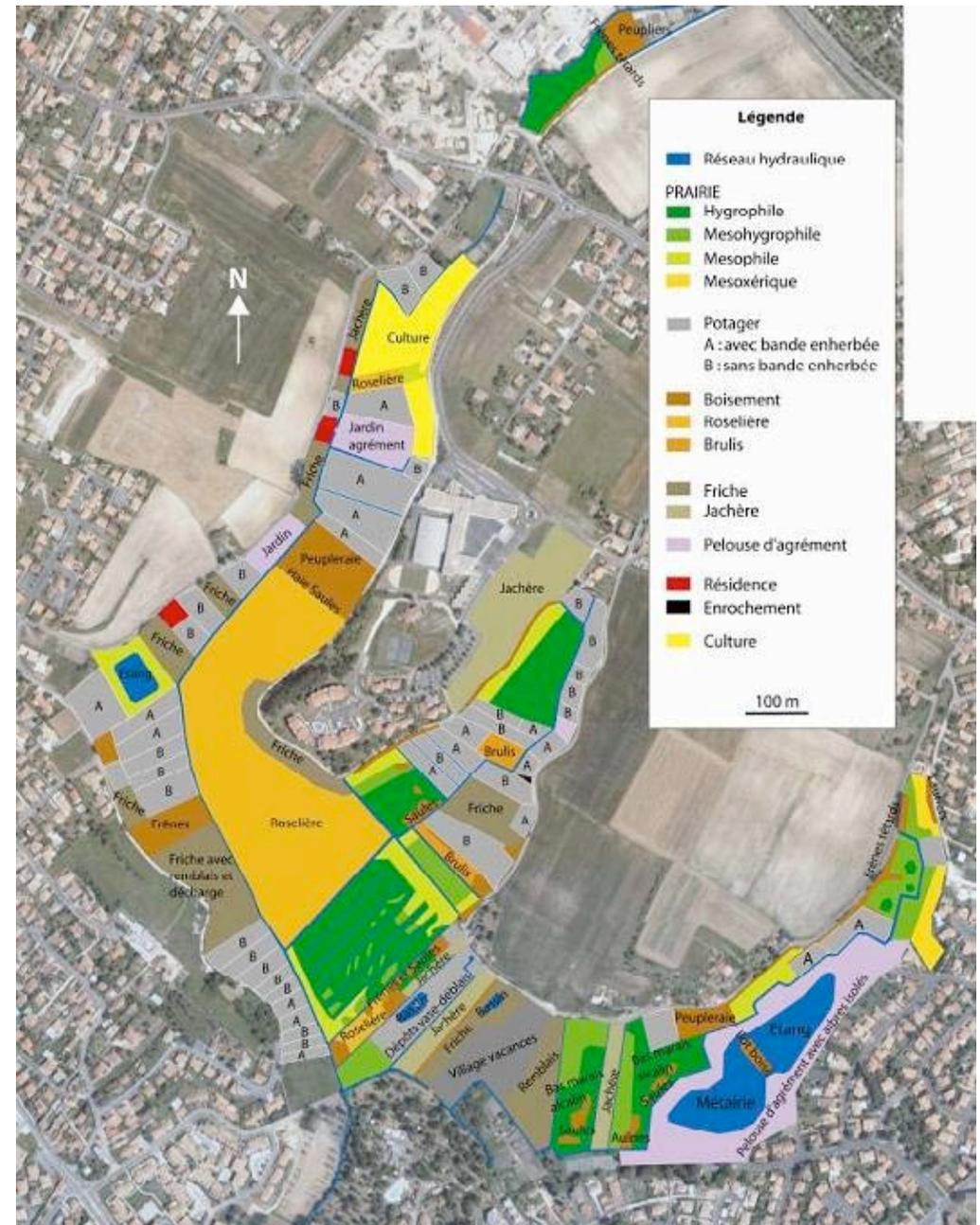
Nous avons également remarqué sur le secteur un remblaiement de nombreuses prairies humides et des comblements de fossés.

Nous avons également constaté que la gestion de l'eau pose des problèmes sur la quantité et la qualité de la ressource. Il sera nécessaire de planifier cette gestion sur le moyen terme.

L'originalité du patrimoine naturel de ce marais périurbain pourrait faire l'objet d'une information et d'une sensibilisation pour le grand public plus importante, afin d'expliquer la gestion conservatoire du site et le rôle important de ce site pour la biodiversité et la fonctionnalité écologique de tout un secteur.

Source : « Flore et végétation du Marais de Pontailiac » - Jean-Marc THIRION / OBIOS. Aout 2010

**Le Marais de Pontailiac présente une richesse faunistique remarquable** pour un marais périurbain de petite taille. Plusieurs populations de Chauves-souris de différentes espèces ont été contactées sur l'ensemble du marais avec une espèce typique des zones humides, le Murin de Daubenton. Une population de Campagnol amphibie, espèce menacée en Europe occidentale, a été localisée dans la roselière et dans les fossés proches de la roselière. Pour les oiseaux, la zone est occupée par différentes espèces en hiver comme la Bécassine des marais, la Bécasse des bois, le Râle d'eau, le Héron cendré... Quelques espèces nicheuses sont typiques des zones humides comme le Busard des roseaux, le Râle



d'eau, Poule d'eau, le Canard colvert, la Bouscarle de Cetti, la Rousserolle effarvatte... Une population de Cistude d'Europe, espèce en régression sur l'ensemble de son aire de répartition, a été notée dans le Marais de Pontailiac. Quelques espèces d'Amphibien ont été notées dont une petite population de Grenouille agile. Parmi les Odonates, deux espèces présentes un intérêt patrimonial, l'Agrion de Mercure et l'Agrion joli. La présence du Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*, espèce menacée, a été observé dans les mégaphorbiaies. Cette espèce est typique des zones humides. Dans les mégaphorbiaie des bas-marais, une espèce de petit mollusque, le Maillot de Des Moulins, en régression dans une grande partie de l'Europe, a été noté, dans le Marais de Pontailiac, en une seule station.

Les inventaires réalisés au printemps 2009 sur le marais de Pontailiac révèlent des enjeux de conservation forts. Malgré sa superficie et le caractère isolé du marais, une biodiversité riche subsiste dans les divers habitats. Les communautés d'oiseaux observées forment une association originale d'espèces typiques des milieux marécageux, arborescents, arbustifs, herbacées et anthropiques. Cette originalité est renforcée par la venue d'espèces convoitant le marais en phase alimentaire comme le Héron cendré et le Milan noir. La présence d'un couple nicheur de Busard des roseaux dans la roselière est particulièrement intéressante étant donné la configuration du marais. Le Busard des roseaux est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux et dans la catégorie vulnérable des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Les enjeux de conservation sont forts en ce qui concerne les mammifères. La présence du Campagnol amphibie, confirmé par les crottiers et une observation directe, est importante dans un contexte actuel de régression généralisée de l'aire de répartition et de la densité des observations sur le terrain en France. La présence d'une espèce du genre *Mustela* a pu être mise en évidence par des empreintes observées sur les vases dans la roselière. Ces traces peuvent appartenir au Putois ou au vison d'Europe. Il paraît important de déterminer le statut de cette dernière espèce dans le marais. Le Vison d'Europe est inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats, menacé d'extinction au niveau internationale, et fait l'objet d'un plan national d'action en France.

Les cinq espèces de chauves-souris inventoriées sont toutes inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats. La Noctule de Leisler est classé vulnérable sur la liste rouge française.

La prise en compte des chauves-souris dans les mesures de gestion et de conservation est primordiale. Toutes les espèces font l'objet d'un Plan de Restauration des Chiroptères en France métropolitaine (2008-2012).

L'herpétofaune du marais de Pontailiac est marqué par la présence de la Cistude d'Europe. Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, dans la catégorie quasi menacé de la liste rouge nationale et vulnérable de la liste rouge de l'Europe des 27.

Les communautés de papillons de jour inventoriées ne révèlent pas de forts enjeux de conservation. Toutefois ce patrimoine entomologique mérite d'être suivi et pris en compte afin d'observer l'évolution des communautés. Egalement des poursuites d'études permettraient de mieux préciser le statut d'une espèce non contactée, le Cuivré des marais

*Lycaena dispar*. En effet, les habitats présents dans le marais de Pontailiac sont très favorables au Cuivré des marais. Bien que non observée, cette espèce peut potentiellement subsister par l'intermédiaire d'une petite population.

Tout comme les papillons, les odonates constituent une communauté d'espèces dont les enjeux de conservation méritent la mise en place de suivis. Nous avons observé l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats. Egalement notons la présence de l'Agrion joli *Coenagrion pulchellum* inscrit dans la catégorie en danger sur la liste rouge régionale et l'Agrion mignon *Coenagrion scitulum* inscrit dans la catégorie vulnérable sur la liste rouge européenne.

Dans le groupe des orthoptères deux des espèces recensées seraient menacées et à surveiller dans le domaine biogéographique subméditerranéen aquitain dans lequel s'inscrit le marais de

Pontailiac : la Courtilière commune *Gryllotalpa gryllotalpa* et le Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*. Cette dernière est localisée et rarement commune bien que répartie sur l'ensemble du territoire français. Elle a beaucoup décliné durant les dernières décennies du fait et constitue un excellent indicateur de l'intégrité des milieux humides.

Enfin la présence du Vertigo moulinsiana est à prendre en compte dans le marais de Pontailiac. Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat, l'espèce apparaît en déclin sur l'ensemble de son aire de répartition.

Source : « Inventaire faunistique du marais de Pontailiac à Royan » Florian DORÉ, Jean-Marc THIRION, Jean SÉRIOT OBIOS – Objectifs BIOdiversitéS. Aout 2010

### Le petit parc et Le Riveau

La commune de Royan a souhaité créer un REFUGE LPO collectivité afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité sur un espace vert.  
Le choix de ce projet s'est porté sur 2 entités de la ville de Royan : Le Petit Parc et le chemin longeant le ruisseau appelé le Riveau.

Le **Petit Parc** est d'origine anthropique. De l'emplacement des arbres au choix des essences et au dessin des chemins, tout est ici artificiel et donne à ce lieu le caractère d'un parc urbain d'agrément. Il a beaucoup souffert de la tempête de 1999 au cours de laquelle des centaines d'arbres ont été déracinés. Aujourd'hui, ce parc d'agrément est très fréquenté par le public.  
On y trouve un fronton de pelote basque, un terrain de jeux pour les enfants ainsi qu'un minigolf.



La strate arborée est principalement constituée d'arbres plantés de façon aérée (Pin maritime). Cet état fait suite à la tempête de 1999 où le parc a vu disparaître la quasi-totalité de ses arbres. Depuis cet événement, un important travail de plantation d'essences variées est entrepris.  
Ce parc ne présente aucune strate arbustive.  
La strate herbacée est constituée de pelouses rases et homogènes.  
Les pelouses et les arbres du parc sont régulièrement entretenus afin d'accueillir le grand public dans de bonnes conditions.  
Des produits phytosanitaires sont utilisés notamment au pied des arbres.



**Le Riveau** est un petit cours d'eau tortueux qui sillonne le quartier du Parc. Il fait office d'exutoire naturel des marais de Boube et de Belmont. Il est bordé d'arbres d'essences variées. Un chemin longe ce ruisseau et conduit ses usagers jusqu'à la plage de Royan.

Contrairement au Petit Parc, le cours du Riveau présente une réelle diversité d'habitats. Ce secteur possède un faciès quasi naturel. On y trouve :  
- Une strate arborée  
Composée de nombreuses essences (frênes, chênes, tilleuls, hêtres...), cette strate est très importante pour de nombreuses espèces (insectes et oiseaux) qui y trouvent des conditions favorables à leur reproduction ou leur alimentation. Associée à la strate arbustive, elles constituent les éléments nécessaires aux déplacements des espèces : les corridors écologiques.  
On y rencontre des espèces telles que la Ronce commune (*Rubus fruticosus*), le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), le Lierre (*Hedera helix*) et le Houblon...



(*Humulus lupulus*).

- Une strate herbacée

Constituée d'une flore très diversifiée cette strate est présente de part et d'autre du ruisseau. La fauche y est tardive ce qui permet à certaines plantes et insectes d'y effectuer la totalité de leur cycle. On y retrouve des espèces telles que le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), la Bourse à Pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), la Carotte commune (*Daucus carotta*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), la Renouée des oiseaux (*Polygonatum odoratum*), l'Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), la Berce commune (*Heracleum spondylium*), le Compagnon blanc (*Silene alba*), l'Alliaire officinale (*Alliaria officinalis*), la Cardamine des prés (*Cardamina pratensis*).

- Une pelouse rase sableuse

Localisée sur la partie ouest du site, elle fait le lien entre la forêt et la plage. Il s'agit d'un milieu particulier (dune relictuelle) abritant des espèces typiques et protégées telles que l'OEillet des dunes (*Dianthus gallicus*) mais aussi l'Aspérule des sables (*Asperula synanchica*).

- Un cours d'eau : Le Riveau. Il draine une partie des eaux des marais localisés à l'est de la ville. L'eau y circule lentement.

A marée haute, les eaux salées de la mer remontent le long de ce cours d'eau. A son embouchure, l'eau est saumâtre, conditions permettant la présence de la Criste marine (*Crithmum maritimum*) et de l'Aster maritime (*Aster tripolium*).

- Une micro-roselière

La roselière est un habitat favorable pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, batraciens et insectes) à une ou plusieurs étapes de leur cycle de vie : reproduction, migration hivernage ou alimentation.

En outre, les phragmites peuvent jouer un rôle épurateur en stockant divers polluants.

- Une ripisylve

Pour la faune de la rivière (poissons, insectes), cavités, racines et radicelles offrent de nombreux abris (vis-à-vis du courant et des prédateurs) et parfois des supports de ponte.

D'autre part, l'ombre portée sur la rivière semble rassurante pour de nombreuses espèces. Elle permet aussi de garder l'eau assez fraîche en été.

Localisés dans un quartier boisé et riche en espèces de toute sorte, le Riveau et le Petit Parc arborent une biodiversité remarquable.

Des petits panneaux didactiques, répartis le long du cheminement qui suit le cours du Riveau, présentent une partie de cette richesse.



## D.1.3 La nature « ordinaire » / La nature patrimoniale

**Les espaces publics**

On prendra en considération comme espace public les espaces végétalisés dans la ville : les espaces verts, les massifs fleuris, les délaissés de voiries, les plantations des trottoirs, mais aussi les pieds de mur investis par des vivaces et végétation spontanée.

**Les espaces verts** : le parc, la tâche verte près de la gare, les esplanades publiques sur le front de mer

Ces espaces sont généralement plantés d'arbres, on y trouve peu d'arbustes. Les arbres présents sont, suivant les quartiers, majoritairement : des pins, issus des plantations anciennes pour fixer les dunes. On trouve également les chênes verts et tout le cortège des arbres plantés sur les espaces publics français : platanes, muriers... pour les plus petits arbres : pittosporum et cornouiller. Au printemps se distingue par ses fleurs mauves le cerisier siliquastrum, l'arbre de Judée assez présent sur Royan ;

L'intérêt de ces surfaces pour la biodiversité repose sur :

- La diversité des essences, elle est assez réduite sur Royan, mais plutôt plus étendue sur les espaces publics que dans les jardins privés.
- La répartition et la taille des surfaces. Royan est une ville verte, car les espaces verts sont très vastes et répartis suivant une trame assez régulière. Cela compose des espaces relais de qualité pour la diversité écologique.

La qualité de ces espaces et leur apport pour la biodiversité pâtissent de manques : la strate arbustive est peu présente, la strate herbacée est quasi exclusivement occupée par du gazon et des massifs de fleurs. Ces manques auxquels on peut ajouter un entretien trop minutieux sont dommageables à la diversité des milieux.



**Nota** une pelouse tondu régulièrement, arrosée et engraisée n'a pas d'apport pour la richesse biologique. En effet les tontes trop fréquentes détruisent toutes les larves d'insectes et toutes les plantes adventices qui pourraient composer un apport à elle seules. De plus, l'usage de produit phytosanitaire nuit au milieu global : par ruissellement et percolation dans le sol les produits se retrouvent dans les milieux les plus riches : marais et mer.

Un entretien moins fréquent : une fauche par an ; accepter des végétaux en plus dans le gazon ; accepter de l'herbe jaunit un peu l'été... Permet de garder des composantes écologiques positives. Suivant l'usage des espaces, leur surface, leur position dans la ville... Il est possible de réserver une partie des espaces pour un entretien moins dommageable à la biodiversité.

### Les espaces jardinés : aménagement de voiries, jardinières

Sur Royan ils sont assez variés :

- les jardinières et les massifs de fleurs apportent de la couleur dans les espaces publics de la rue.
- Les aménagements aux abords des bâtiments publics ou sur les terre-pleins routiers apportent aussi un traitement paysager intéressant.
- Les arbres d'alignement sur les trottoirs sont un peu mal traités. Les réservations, les surfaces poreuses aux pieds sont très réduites.

Ces espaces ont un intérêt paysager en revanche, ils ont un faible apport pour la biodiversité.

Certains espaces, suivant la saison et leur emplacement (en particulier près de la côte vers Pontaillac), sont plus importants pour la biodiversité. Il s'agit d'espaces un peu délaissés où l'on trouvera des graminées et des fleurs sauvages plus porteuses de richesses. Elles permettent notamment le développement des insectes pollinisateurs.



### Les bords de routes et de chemins

On trouve ponctuellement une végétation plus spontanée de végétaux endogènes et spécifiques de la côte. Souvent sur des terrains ingrats : talus, dévers... Ils ne sont pas l'objet d'entretiens, ils sont nettoyés ou fauchés une fois par an au maximum. Ainsi, la petite faune peut s'y développer et les plantes les plus rares s'y répandre tranquillement sans concurrence.



### Les pieds de murs

La aussi va se développer, très ponctuellement une végétation sauvage intéressante. Aux qualités floristiques de ces petits espaces on accordera également des vertus en matière de gestion des eaux de ruissellement. En effet là où les pieds de murs peuvent se végétaliser c'est parce que le sol est perméable, voire en terre. La perméabilité du sol est une donnée importante pour la gestion des eaux de ruissellement ainsi que pour leur dépollution.



### Les jardins privés

Ensemble très arboré, chênes verts, pins maritimes... Beaucoup de végétaux d'ornement peu d'effets de mode récents. Présence de plusieurs strates. Mais cela est en train de se réduire par l'élimination et le non-remplacement des arbres ;  
Une grande partie des jardins demandent peu d'entretien (apport d'eau et de produits phytosanitaires) en particulier quand il s'agit de résidences secondaires.



Pratiques à risque pour la biodiversité : disparition de la strate arborée. Entretien des jardins moins intéressant pour la biodiversité



Présence de très beaux sujets

La diminution des arbres est une donnée importante. Par ailleurs, on note la présence de très vieux sujets, avec de port particulier. Des replantations simultanées permettraient de conserver l'aspect vert de la ville, mais les modes de gestions et de conduite des végétaux devront également être adaptés pour reproduire les spécificités des arbres actuels.

### La cote

Comme décrit dans la fiche descriptive de la ZIEFF, la côte est particulièrement riche en matière floristique. Les milieux qui peuvent sembler les plus ingrats, les plus secs sont le lieu d'implantation de tout un cortège de plantes rares.



## A.1.4 Les particularités locales

**Les topiaires atypiques**

Ces végétaux ne présentent pas d'intérêt pour la biodiversité en particulier parce qu'ils sont associés à des gazons très entretenus. Cependant, ils sont importants dans le paysage urbain royanais.

**Les impacts d'un sol meuble sur l'allure des végétaux** sont caractéristiques à Royan.

Les plantations de Pins ont été réalisées pour fixer les dunes. Sur ce sol sableux les végétaux à croissance rapide et à croissance lente subissent des micros glissements de terrain. L'arbre cherche toujours à pousser vers le haut ainsi, si un petit effondrement a provoqué son inclinaison, il se tord pour retrouver la verticale.

Les végétaux avec un système racinaire peu développé peuvent être inclinés assez tard dans leur croissance alors ils conservent un port oblique.

**Les plantes invasives**

On trouve sur le territoire communal de déploiement des plantes invasives : les ailantes sur le linéaire côtier, les bambous dans l'espace urbain et à proximité des espaces de marais.

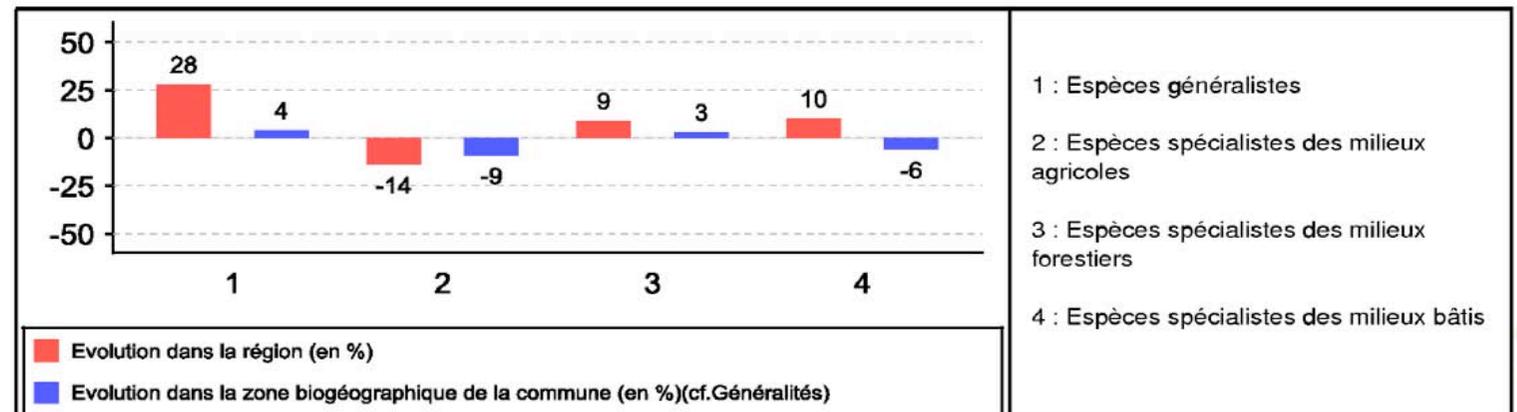
On trouve également des Yuccas, essences introduites par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale pour être plantées près de Blockhaus sur la cote Atlantique.



### La richesse écologique du milieu urbain en déclin

Le milieu urbain développement lui-même une richesse écologique. Cependant, suivant les indicateurs concernant la richesse avifaunistique, c'est le milieu qui perd de la richesse. On note une diminution importante des oiseaux inféodés aux milieux bâtis. Cette réduction est importante dans un contexte où l'on connaît plutôt des évolutions positives partout. Les milieux agricoles sont de plus en plus pauvres en matière de patrimoine ornithologique, Royan est plutôt moins concernée que les autres communes.

### Evolution des populations d'oiseaux communs au niveau régional et communal



Source : Vigie-Nature, tendances de 2001 à 2009

<http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/spip.php?rubrique2>

## Synthèse de la richesse patrimoniale écologique

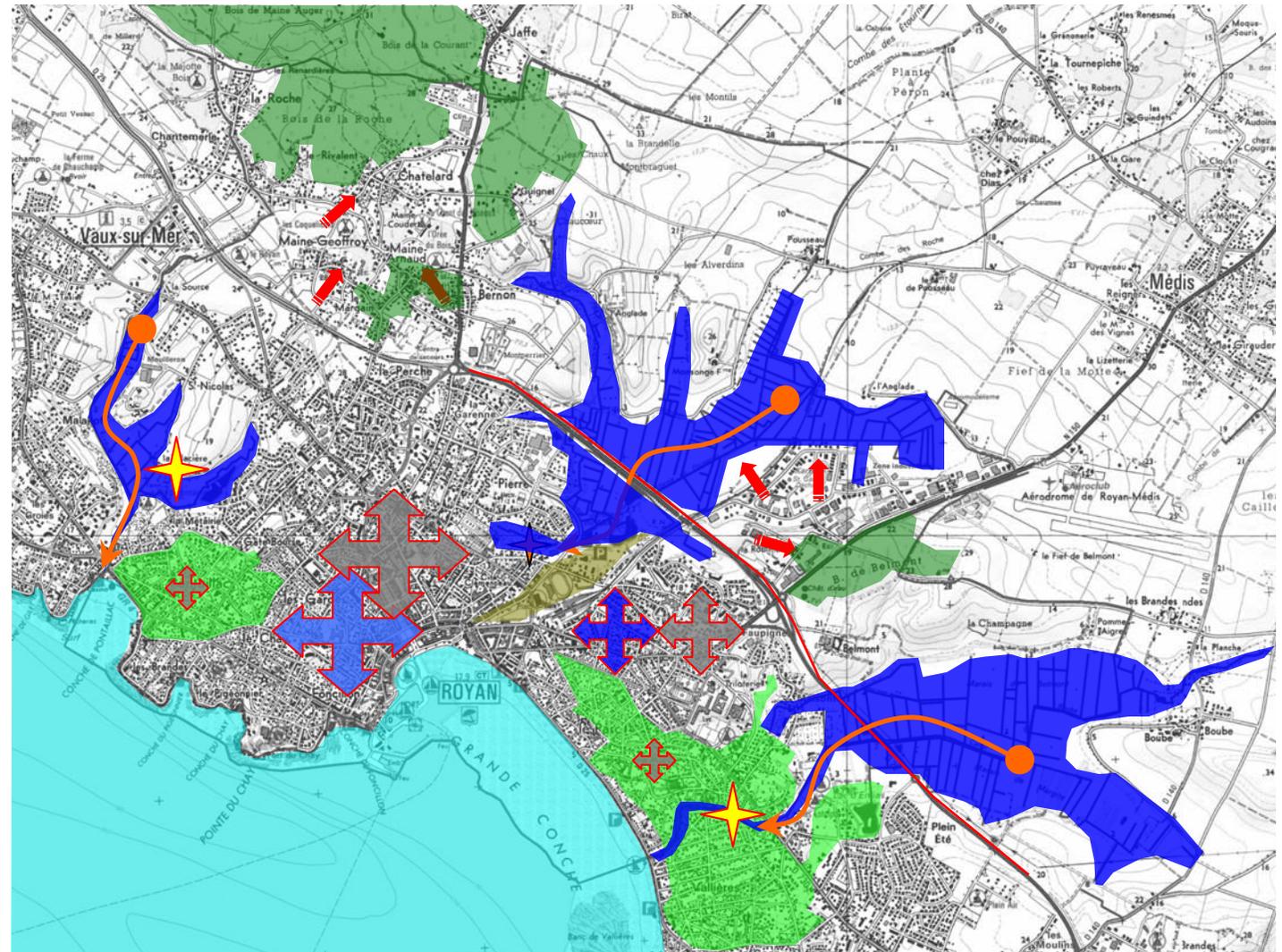
Le patrimoine écologique est lié à la valeur de la faune et de la flore déclinée sur des milieux très riches : la mer, la côte, les marais.

La richesse de ces milieux peut être relayée par les milieux urbains avec les espaces publics verts et les quartiers construits sous les arbres.

La gestion hydraulique du territoire interagit sur la qualité des milieux.

Les évolutions de l'urbanisation, la réduction du nombre d'arbres participent à la réduction du potentiel écologique de la ville.

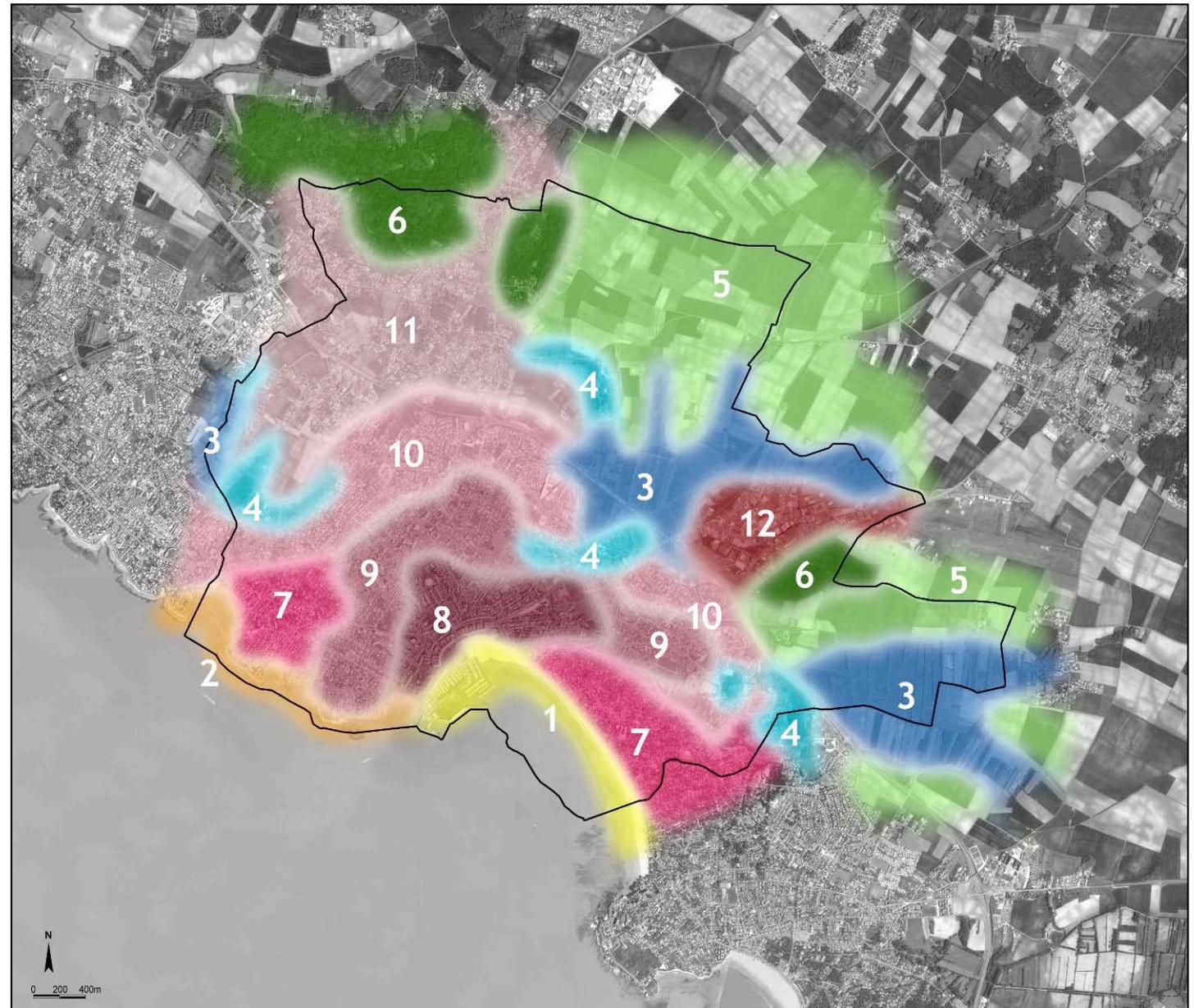
Le développement urbain augmente les risques sur les espaces importants : les marais et les boisements.



**D.2 Paysages de Royan**

Carte des paysages de Royan - fond de carte Géoportail

- PAYSAGES CÔTIERS**
- 1. La Grande Conche
  - 2. La côte rocheuse et les petites conches
- PAYSAGES « NATURELS »**
- 3. Les marais agricoles
  - 4. Les "marais-potagers" et les "marais-loisirs"
  - 5. Les champs cultivés
  - 6. Les bois
- PAYSAGES URBAINS**
- 7. L'urbanisation sous les arbres
  - 8. Le centre-ville, années 1950
  - 9. L'urbanisation "de rue"
  - 10. L'urbanisation récente
  - 11. Le développement des hameaux à travers bois et champs
  - 12. La zone d'activités et de commerces / l'entrée de commune



## D.2.1 Paysages Côtiers

## D.2.1.1 La Grande Conche



Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation

**Balade d'Est en Ouest autour de la conche :**

1. La plage de sable fin avec son épaisseur variable selon la marée (paysage évolutif), la façade du Parc (maisons, immeubles, percées, végétation), la perception de la conche dans son intégralité (forme courbe ressentie), les vues sur le front de mer avec l'église Notre-Dame en repère fort.
2. Les galeries Botton et les animations estivales, l'élargissement du banc de sable, les gradins orientés vers la mer et la partie Est de la conche, une approche urbaine de la plage, espace public à part entière.
3. Les jardins d'agrément (emplacement de l'ancien casino) comme transition entre le front de mer et le port, le prolongement de la perspective du Boulevard Briand comme transition entre la plage et les jardins, l'intégration délicate des abords de l'école de voile et des stationnements liés.
4. Le port de plaisance, un espace plus difficile à lire, une difficulté à distinguer espace public et espace réservé aux plaisanciers, avec la dernière extension Est et sa limite non affirmée côté plage : sable affleurant débordant sur une limite floue, stationnement le long du Quai et Promenoir du 13ème Dragon, face à un front de mer et une perspective marché-océan très architecturés.
5. Les « voûtes du port », quai piéton aménagé en bordure du port de plaisance avec boutiques et terrasses, et le boulevard en corniche dominant l'ensemble avec son alignement de pins remarquable.
6. Le port de pêche et ses activités portuaires mêlées aux activités touristiques (dont la grande roue) : comme pour le port de plaisance difficultés de lecture, le piéton est « chahuté » entre les voitures.
7. l'embarcadère, le lien de Royan avec la pointe de Grave, l'arrivée ou le départ au cœur de la ville, une zone réservée aux utilisateurs du bac.

Séquence 1



Entre la séquence 1 et la séquence 2 : évolution du paysage

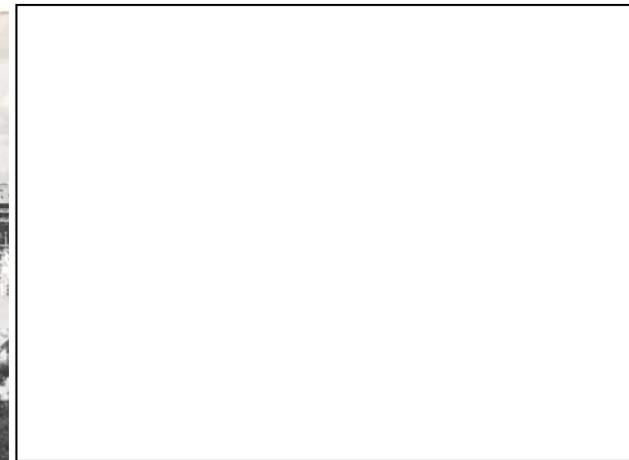
1915  
« Royan, la plage prise du Family Hôtel »,  
éd. L.L. (Collection privée Michel BERNARD)



1965  
« Royan, la plage et le front de mer vus du Family Hôtel »,  
éd. L.Chatagneau (Collection privée Michel BERNARD)



2013  
Vue du Family Hôtel  
A faire



Séquence 2



Séquence 3



Séquence 4



Séquence 5



Séquence 6



Séquence 7



## D.2.1.2 La côte rocheuse et les petites conches



Cette partie de la côte est minérale, à la fois naturelle et aménagée/construite. La roche, les maçonneries et les constructions sont omniprésentes.

Le chemin et le boulevard côtiers sont faits de virages incessants qui offrent des points de vue très variés, sorte de belvédère linéaire infini : accroches sur l'architecture 1950's (conche de Foncillon (1)), aperçus de la grande conche, ouvertures sur l'océan, cadrage resserré des vues depuis le cœur des conches (notamment la conche du Pigeonnier (2), très étroite).

Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



Le long de cette côte, les fronts urbains varient (villas, immeubles, complexes hôteliers), les échelles de vue sur le bâti également : le boulevard est peu large, mais les passages dans les conches offrent des perceptions plus éloignées (on repère par exemple l'hôtel de ville depuis le côté Est de la conche du Chay (3)).

Si on excepte le bâti, la côte semble « plate » au-dessus des falaises : sur les parties non abritées du vent seul le gazon semble pouvoir pousser, la végétation arborée est en retrait et se développe à l'abri des habitations, au cœur des jardins. Quelques arbres ponctuels subsistent, quelques haies accompagnent la corniche.

Dans ce paysage urbain, seule la pointe du Chay (4) permet un certain isolement visuel vis-à-vis du bâti. Mais depuis les hauteurs de ce lieu historique de Royan, qui forme une petite butte et ouvre les horizons, l'urbanisation est belle et bien présente.

Sur la partie Est de la conche de Pontaillac, des baignoires (5), liées à la mode des bains de mer, ont été creusées au pied du plateau à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle : ces cuves cylindriques peu profondes accompagnées de quelques marches forment des curiosités visuelles à marée basse. Ces ancêtres de la thalasso moderne sont pour certaines encombrées de roches éboulées. Il n'y a pas aujourd'hui de mise en valeur particulière depuis la corniche (garde-corps peu soignés, signalétique inexistante), mais un escalier permet de s'en approcher.

De la Conche de Foncillon (1) à la Pointe du Chay (4)



De la Pointe du Chay (4) à la Conche du Chay (3)



De la Conche du Chay (3) à la Conche de Pontailiac (5) en passant par la Conche du Pigeonnier (2)



**Evolution du paysage de la Conche de Foncillon :**

Végétation de talus moins développée, extension du port (embarcadère), modifications architecturales (couleurs des « cheminées » de la piscine, façade vitrée du palais des congrès).



1971  
« Foncillon – la plage et la piscine, à l'arrière le palais des congrès », éd. Modernes « Théojac » (Collection privée Michel BERNARD)



2013



**Evolution du paysage le long du boulevard de la côte d'argent**

Densification des « dents creuses » en front de mer, végétation boisée encore bien présente au second plan, mais qui semble légèrement diminuer (nouvelles constructions), végétation arborée qui n'existe presque pas côté Sud (A) et Ouest de la côte, tandis que sur les parties orientées Est, des arbres accompagnent la façade bâtie (B).



Année ?  
« Royan-Pontailiac - Plage et casino de Pontailiac. Vue d'ensemble sur les villas et la plage du Chay », éd. Artaud Frères (Collection privée Michel BERNARD)



Années 2010  
Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation

## D.2.2 Paysages « naturels »

## D.2.2.1 Les marais agricoles



Marais Pousseau - Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



Paysage géométrique et construit, lié à une activité agricole encore présente :

- cultures céréalières,
- maraîchage,
- prairies,
- pâtures.

Réseau de canaux parfois accompagnés de haies bocagères, d'arbres isolés, d'alignements d'arbres.

Accompagnement des limites par des clôtures grillagées avec poteaux bois et par des portails en bois également.

Marais de Pousseau



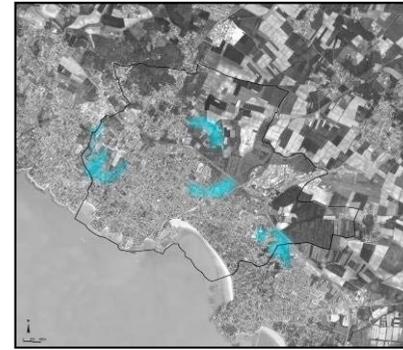
Marais de Pontailac



Marais de Belmont et de Margite



## D.2.2.2 Les marais-potagers et les marais-loisirs



Vallon Ration - Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



Jardins familiaux, projets de jardins partagés  
Camping  
Parc de loisirs  
Parc paysager

Un paysage approprié par la population royannaise depuis longtemps : cultures potagères, petits élevages (poules, canards), et aujourd'hui également lieux de promenade.

Un paysage qui se retrouve en cœur de l'urbanisation, et qui devient un véritable espace public et fédérateur : création d'aménagements paysagers autour de la gestion de l'eau (lac de la Métairie), projet de valorisation du vallon de Ration.

Possibles dénaturations de ces paysages de marais : cloisonnement, minéralisation, plantations de végétaux exogènes non adaptés, zones de stockage inappropriées...

Une urbanisation qui vient s'implanter de plus en plus près des marais : perception depuis le cœur des marais qui change.

Marais de Pontailiac / Lac de la Métairie



Marais de Pontailiac / La Glacière



Marais de Belmont



Marais de Pousseau / Vallon de la Coudraye



Marais de Pousseau / Jardins du Monde



Marais de Pousseau / Vallon Ration



D.2.2.3 Les champs cultivés



Grandes ouvertures visuelles à travers champs.  
La végétation arborée et arbustive disparaît au profit des grandes parcelles de cultures : contraste avec les marais voisins.  
Reliefs vallonnés côté ville qui se dissipent en direction du nord.

Entre les hameaux de Guignel et Pousseau - Photo Michel BERNARD /



La Champagne



Monsonge / Les Alverdins



Monperrier



D.2.2.4 Les bois



Composés de feuillus et de conifères, ces bois sont ancrés sur le territoire de Royan et de la presqu'île d'Arvert depuis longtemps.

Chatelard et le bois de la Roche - Photo Michel BERNARD / ECAV



Bois de Belmont



Bois de la Roche



D.2.3 Paysages urbains

D.2.3.1 L'urbanisation sous les arbres



Pontaillac

- Installation du quartier
- sous un couvert de pins côté océan (plantations pour fixer les dunes),
  - sous un couvert de chênes côté terre (forêt séculaire)

Voies rectilignes reliant le quartier à la côte, perspectives droites avec l'océan comme horizon. Tracé quadrillé, presque orthogonal.

Pontaillac - Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



Avenue de Cognac





**Le Parc**

Installation du quartier

- sous un couvert de pins côté océan (plantation pour fixer les dunes),
- sous un couvert de chênes côté terre (for-séculaire)

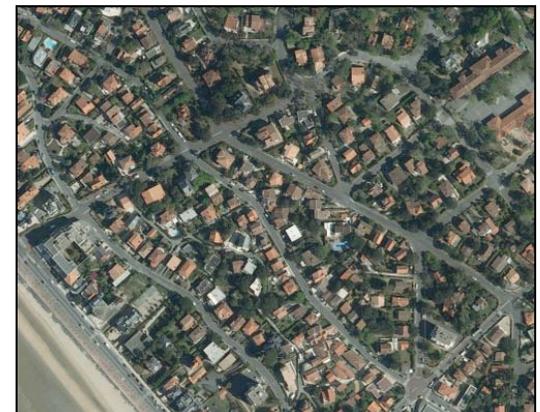
Voies souvent courbes et parallèles à la côte avec très peu d'ouvertures visuelles sur l'océan, ou c-moins pas de perspective lointaine depuis l'intérieur du quartier.

Tracé du quartier à la manière d'un parc de villa c-19<sup>ème</sup> siècle, d'où le toponyme choisi, mais qui beaucoup évolué depuis sa création (voies complémentaires, plus rectilignes).

Le Parc - Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation

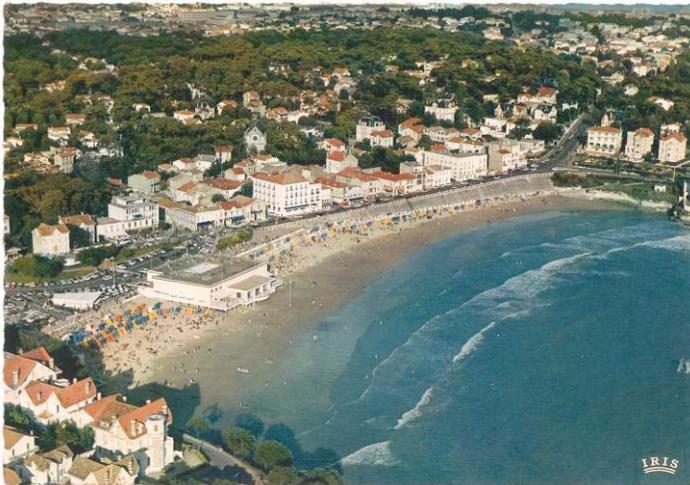


**Avenue de la Grande Plage**



**Evolution du paysage de Pontaillac :**

Les toits ressortent de plus en plus à travers les arbres. Le bois de pins et le bois de chênes diminuent au profit de l'urbanisation mais les différentes tempêtes du début du 21<sup>ème</sup> siècle sont aussi une cause à cette dédensification.



Année ?  
« Pontaillac vu du ciel – la plage et le Casino, au fond Royan », éd. Modernes « Théojac » (Collection privée Michel BERNARD)



Années 2010  
Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation

**Evolution du paysage du Parc :**

L'évolution est ici très marquante, avec un bois de pins avant-guerre encore très dense. Même si le lieu de prise de vue actuel n'est pas certain pour comparer, on voit néanmoins un changement d'ambiance important.



Avant-guerre  
« Royan (Côte d'Argent) – L'entrée du Parc », éd. Bloc Frères (Collection privée Michel BERNARD)



2013  
A l'intersection de l'avenue du Parc et la rue des Flots  
Lieu de prise de vue à vérifier

Pontaillac

Le Parc

Gestion des dénivellations entre l'espace public et l'espace privé ainsi que sur les parcelles :

- relief des dunes qui persiste mis en valeur
- constructions en soutènement
- implantation en surplomb, en aplomb, de niveau...

Problématique des arbres



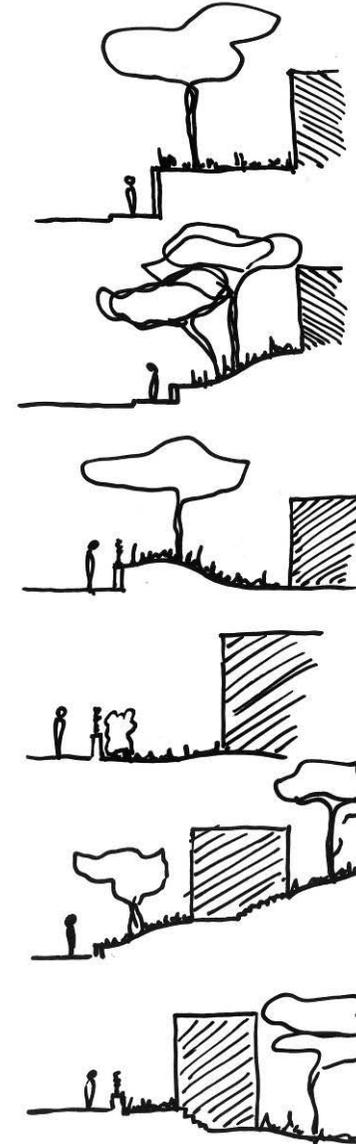
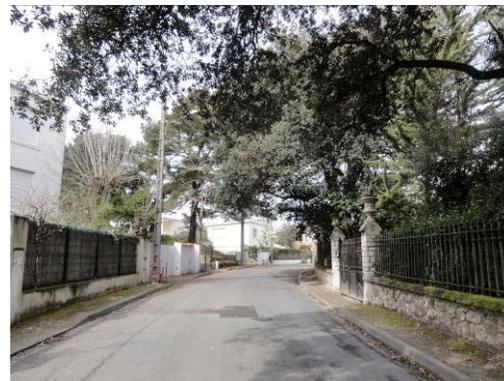
Emergence des arbres au-dessus du bâti



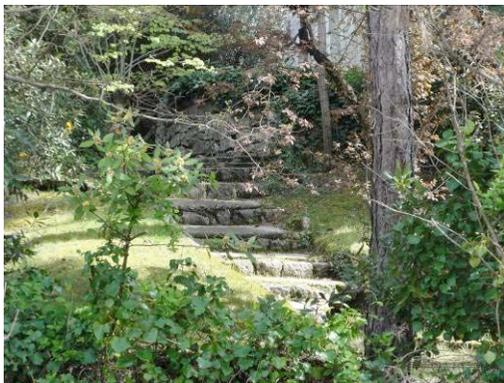
Petites rues et chemins qui composent la trame viaire ancienne



Voies accompagnées par la végétation



Pontaillac – Eléments à préserver / à valoriser



Pontaillac – Traitement des clôtures



Pontaillac – Traitement des voiries : quelle solution ?



Le Parc – Eléments à préserver / à valoriser



Le Parc – Traitement des clôtures



Le Parc – Traitement des voiries : quelle solution ?



## D.2.3.2 Le centre-ville, années 1950



Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



Aspect majoritairement minéral : façades sur rue.

Jardins en cœur d'îlot ou « sur l'arrière » des façades principales : rues secondaires plus végétales.

Alignement d'arbres sur l'espace public pour pallier à ces façades bâties.

Arbres isolés ponctuels

Evolution du rapport de la ville à la Grande Conche

Extension du port, perspective vers l'océan stoppée depuis le boulevard Briand, ensablement progressif de la conche côté front de mer.



Entre 1950 et 1960 (casino en construction)  
« Royan – vue aérienne », éd. Aériennes Combiar » (Collection privée Michel BERNARD)



1984  
Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



1997  
Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



## D.2.3.3 L'urbanisation « de rue »



Entre le Château de Mons et la Cité Clémenceau - Photo Michel BERNARD / ECAV



Recul des façades : jardins de devant favorisant une ambiance végétale sur la rue.

Arbres « repères » émergeant des jardins.  
Evolution du rôle de ces arbres avec leur croissance : simple sujet dans un jardin, ils deviennent au fur et à mesure du temps de véritables repères à l'échelle de la rue voir du quartier.

Alignements d'arbres sur les rues principales, où la largeur le permet.

Evolution du quartier Saint-Pierre

Changement d'aspect du Phare-Château d'eau, densification de l'urbanisation, disparition des petites parcelles de vignes, les jardins conservent toujours une importance dans le paysage de ce quartier



Année ?  
« Cote de Beauté – Royan – le  
Château d'eau »,  
éd. Modernes « Théojac »  
(Collection privée Michel  
BERNARD)

Années 2010  
Photo Michel BERNARD /  
ECAV Aviation



D.2.3.4 L'urbanisation récente



Urbanisation par la création de lotissements, d'immeubles, mêlée de constructions individuelles, et formant une ville assez hétéroclite, avec diverses architectures, et où le végétal reste bien présent grâce aux plantations sur l'espace public mais également dans les jardins.

Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



## D.2.3.5 Le développement des hameaux à travers bois et champs



Un mitage progressif des parcelles agricoles par le développement du bâti d'où des petites poches agricoles qui restent présentes au cœur de l'urbanisation, mais qui au fur et à mesure posent des soucis de gestion et de cohabitation. Le bâti vient s'installer de plus en plus près des bois, qui restent omniprésents mais dont les lisières sont alors fragilisées.

Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation



D.2.3.6 La zone d'activités et de commerces / l'entrée de la commune



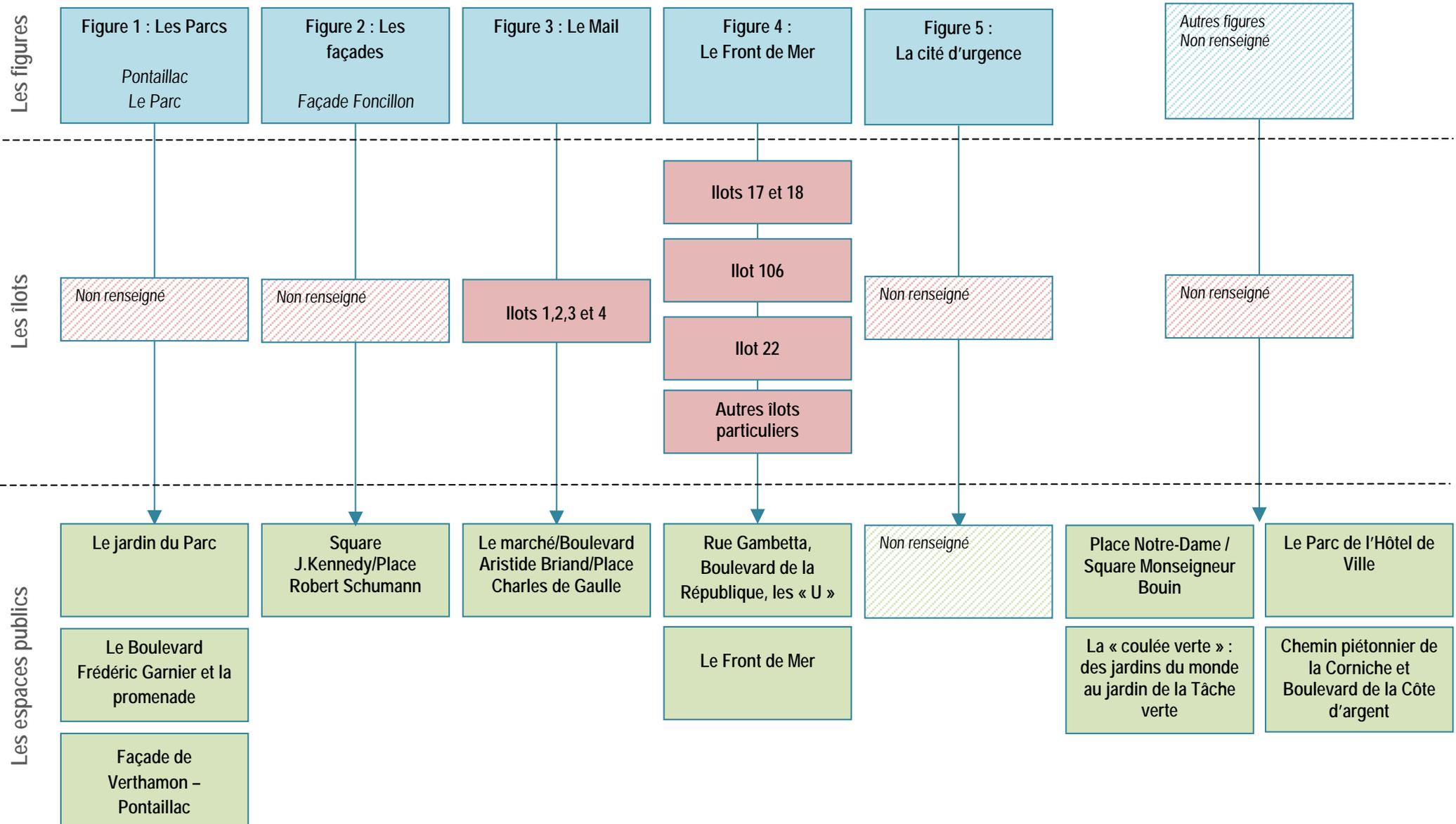
Une zone d'activités très visible notamment dès la sortie de Médis en direction de Royan. L'entrée de la commune est valorisée par un aménagement simple de l'avenue du 4ème Zouave et le bois de Belmont qui l'accompagne. A l'inverse, l'intérieur de la zone d'activités et le contact de celle-ci avec le marais ne sont pas valorisés.

Photo Michel BERNARD / ECAV Aviation

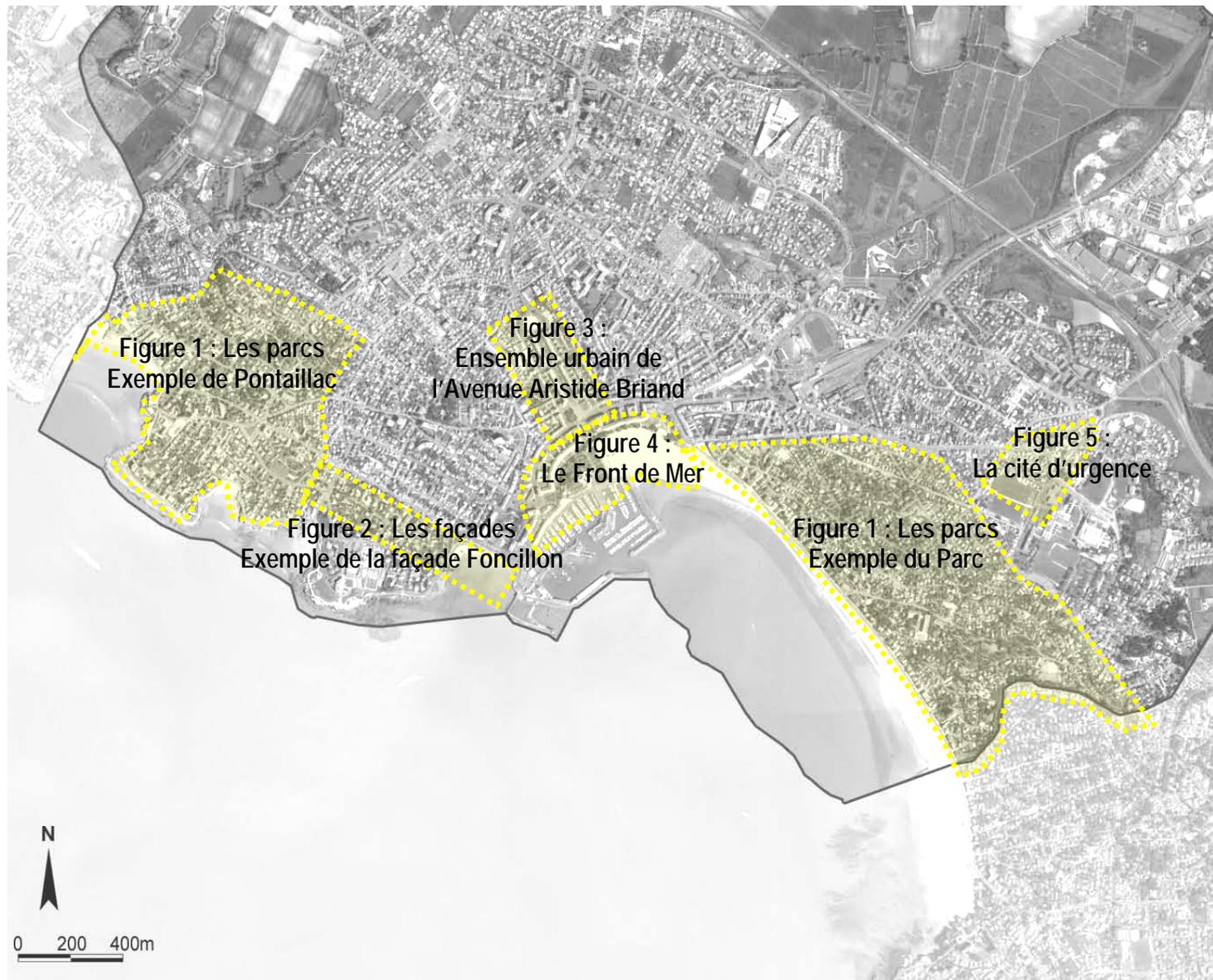


**D.3 Fonctionnements urbains**

**Nomenclature des fiches**



## D.3.1 LES FIGURES



Plusieurs quartiers de Royan ont été conçus dans le respect et dans le cadre d'un contexte ou d'un mouvement d'urbanisme particulier et représentent ainsi la mise en œuvre de certaines figures savantes ou théories. Ces figures liées à la conception urbaine de la ville de Royan ont été détaillées sous forme de fiches explicatives dans les pages suivantes. Toutes les figures de la ville n'ont pas été détaillées mais uniquement les plus représentatives. Ces secteurs correspondent à priori aux quartiers les plus patrimoniaux de Royan. Pour chaque figure, la fiche resitue le contexte historique, la description de la figure actuelle et son fonctionnement écologique et climatique.

## Figure 1 : les Parcs



Au cours du XIXe siècle, à l'inspiration classique urbaine s'ajoute une forme d'implantation de quartier qui s'appuie sur un nouveau type d'habitat : le pavillon.

Alternative à la résidence urbaine, des lotissements sont créés sous forme d'opérations foncières. Il ne s'agit pas simplement de découper et de vendre des lots, mais de recréer les éléments d'une nature idéale et maîtrisée.

Cette idéologie du pittoresque établit des formes de découpage des parcelles définies par l'absence de grandes perspectives, mais basée sur la surprise et la découverte successive de séquences paysagères habitées. La condition première est l'importance de la végétation préexistante.

Cette forme reprend la notion de villégiature mais mise au service d'une vie quotidienne urbaine.

### Exemple de Pontailac :

Pontailac se rapproche de la forme d'un damier, composé de rues (perpendiculaires au front de mer) et d'allées.

Polarité touristique (plages, hôtels, casino...), commerciale, culturelle (musée de Royan) et administrative (hôtel de ville).

Un espace public majeur autour du Casino et le départ du chemin piétonnier de la corniche qui relie Pontailac à Foncillon.

### Fonctionnement écologique et climatique

Création d'un quartier très structuré avec de larges voies orientées vers la mer pour faire pénétrer la brise de mer au cœur du quartier.

Beaucoup de hauts sujets ont été conservés, en particulier les pins maritimes. Les bords de voies, pieds de murs sont ponctuellement investis par des végétaux : vivaces, graminées... Ainsi le quartier décline une diversité intéressante et répartie sur l'ensemble du quartier, à cela on peut ajouter la végétation du liseré côtier.



Allée de la Lanterne



Boulevard du Pigeonnier



Avenue de Pontailac



Figure 1 : les Parcs



**Exemple du quartier du Parc :**

Le Parc se partage aujourd'hui entre deux communes : Saint-Georges de Didonne et Royan. Il se compose par un croisement d'allées et de rues au cœur d'un grand jardin qui forme en leur carrefour de nombreux petits espaces publics.

Mixité fonctionnelle sur le quartier : habitat, commerces (avec le marché du Parc notamment), équipements publics (écoles, collège) et culturels (église, temple...).

De nombreux petits espaces publics : square des juifs, rond-point Roussel, allées piétonnes (Allée des mouettes, Allée des Dunes, Allée Georges...).

Un espace public majeur.

**Fonctionnement écologique et climatique**

Quartier organisé sous les arbres, avec une trame viaire un peu sinueuse à la façon des parcs d'agrément. La végétation riche d'arbres de haut jet et de toute strate et la configuration des voies assurent la filtration du vent et les ombrages.

La répartition en quinconce des constructions et des espaces ouverts participe également à casser les vents.

En plus, des végétaux des jardins privés, le parc, les espaces verts et la vallée du Riveau, créent une complémentarité intéressante pour la biodiversité.



Allée des Dunes



Boulevard du Pigeonnier



Avenue de Pontailac

## Figure 2 : les façades

Le modèle de l'architecture à programme est lié aux percements urbains à partir de la période classique dans les villes : il s'agit de produire un ensemble architectural unifié par la façade. Le dessin de cette façade est fourni et imposé (places royales, rues neuves, quais).

### Exemple de la façade Foncillon, description de la forme :

Le bâti est aligné sur la rue, structurant ainsi l'espace public.

Des monuments remarquables : la Tour Foncillon dont la réalisation est postérieure à l'ensemble du quartier, le Palais des congrès.

### Fonctionnement écologique et climatique

Espace public planté d'arbres emblématiques de Royan dont les arbres de Judée. Les espaces sont très entretenus avec des espèces horticoles.

La Façade de Foncillon, eu égard à l'implantation des constructions pourrait être un couloir de vent important mais son orientation parallèle à la côte en limite les effets.



Source : Royan ville anéantie

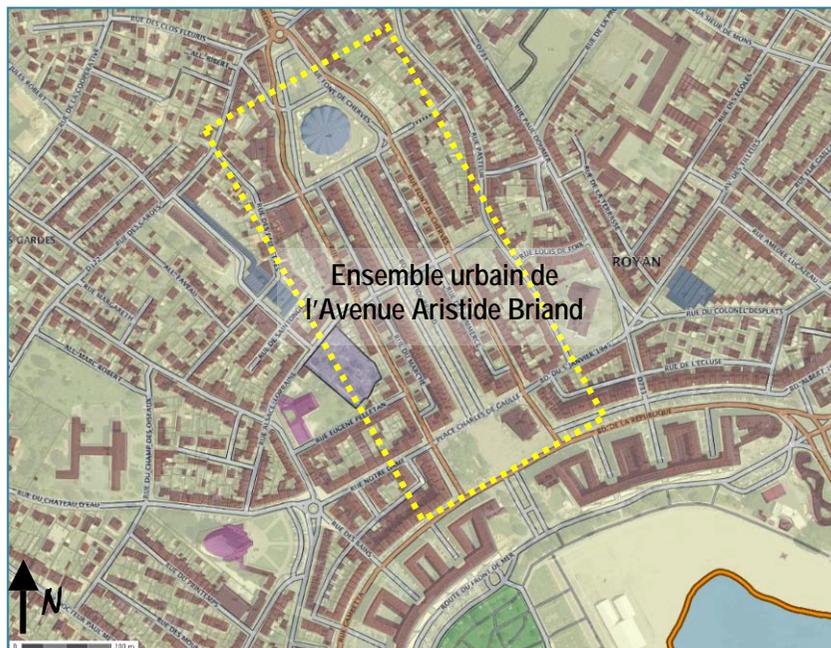
Façade Foncillon avant les bombardements

Façade Foncillon aujourd'hui depuis la Grande Roue



Façade Foncillon depuis le Boulevard Germaine de la Falaise

Figure 3 : l'ensemble urbain de l'Avenue Aristide Briand



L'ensemble urbain de l'Avenue Aristide Briand constitue une figure savante articulant deux éléments majeurs (le marché et le port). Cette figure est utilisée dans l'urbanisme de la ville classique pour assurer la liaison entre deux entités.

L'échelle de la figure globale impose une monumentalité construite par :

- la largeur des prospectes entre pleins et vides (1/3 plots + front bâti, 1/3 esplanade, 1/3 front bâti + plots),
- l'évasement de l'esplanade à ses deux extrémités.

Le lien avec le tissu de la ville est assuré par la gradation des masses, en particulier grâce aux plots qui développent une échelle intermédiaire entre les maisons de ville et le front bâti de l'Avenue Aristide Briand (gradation ascendante du velum).

**Description de la forme :**

Cette figure correspond aux premiers éléments de la reconstruction. Aujourd'hui, cette figure est constituée par un axe principal (l'avenue Aristide Briand) cadré de part et d'autre par les îlots 1, 2, 3 et 4 et au nord par le Marché avec une ouverture sur la mer depuis la destruction du portique en 1985.

**Fonctionnement écologique et climatique**

Alternance des espaces minéralisés ouverts et des espaces plantés à grande échelle. Organisation à angle droit développe des couloirs, des passages étroits pouvant créer des accélérations de vents, des tourbillons. La corrélation avec la surchauffe des surfaces minéralisées produit également des courants de venturi. Les arbres présents sur l'avenue sont nécessaires pour réduire ces effets.



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : Gaby



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : CAP



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : CAP

Le Mail sur cartes postales anciennes, source : <http://www.c-royan.com>

Figure 4 : le Front de Mer



La figure mise en place sur le front de mer s'apparente aux grandes compositions « beaux-arts » développées en France à la fin du XIXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : figures urbaines qui s'exporteront dans de nombreuses villes en dehors de l'Europe.

L'idée de ces compositions est d'obtenir la force de la monumentalité par la répétition d'objets identiques de tailles modestes. Leurs mises en synergie provoquent la monumentalité sans réaliser un monument.

Ici, l'échelle des objets mis en série est double : d'une part les îlots qui constituent une chaîne donnant de l'épaisseur à l'ensemble, et d'autre part, le système unificateur de la façade des logements (rythme des balcons individuels et « feu » le portique).

**Description de la forme :**

Le tissu urbain se compose aujourd'hui de deux îlots distincts, séparés par la place du 4ème Zouave. Les immeubles sont en forme de cercle autour de l'espace public composé de la promenade du jardin et de la plage.

**Fonctionnement écologique et climatique**

Esplanade verte très fréquentée, très urbaine. Elle ne constitue pas un espace important en matière de patrimoine écologique ni même en relais dans la continuité des corridors biologiques malgré son étendue.

Les pelouses et les arbres de haut jet permettent d'avoir des espaces plus tempérés que les espaces minéralisés proche.



Vue sur le Front de Mer depuis la Grande Hune



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : Colorisé - Editeur : Elcé

Front de Mer depuis le portique, carte postale ancienne, source : <http://www.c-royan.com>



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : Elcé

Front de Mer, carte postale ancienne, source : <http://www.c-royan.com>

Figure 5 : la cité d'urgence



Cette cité de relogement est construite sur le modèle de la cité ouvrière infléchie ici par une inspiration pittoresque.

Alors que la majorité des cités ouvrières en France au XIXe siècle obéissent à des règles de compositions qui rationalisent la distribution de l'espace (maisons uniformes en bande encadrées aux entrées par les maisons des contremaîtres), on trouve ici l'esprit de la régularité croisée avec un dessin classique de rues rayonnantes.

L'esprit urbain se limite aux voies, sans espace public majeur (place centrale, parc).

**Description de la forme :**

Le quartier se structure autour d'un réseau en étoile dont la branche principale est l'Avenue Louis Bouchet. Sur cette rue, les maisons sont quasiment toutes mitoyennes et forment ainsi un front bâti en retrait par rapport à la voie. Le tissu d'origine composé de maisons d'habitation a évolué en accueillant des annexes ou extensions à l'habitation principale : garages, vérandas, pièces de vie supplémentaires...

**Fonctionnement écologique et climatique**

Végétation assez pauvre avec une gestion du sol trop minérale pour le bon développement des végétaux. Les jardins privés sont assez petits et très entretenus.



Rue Roger et Emma Bolleau

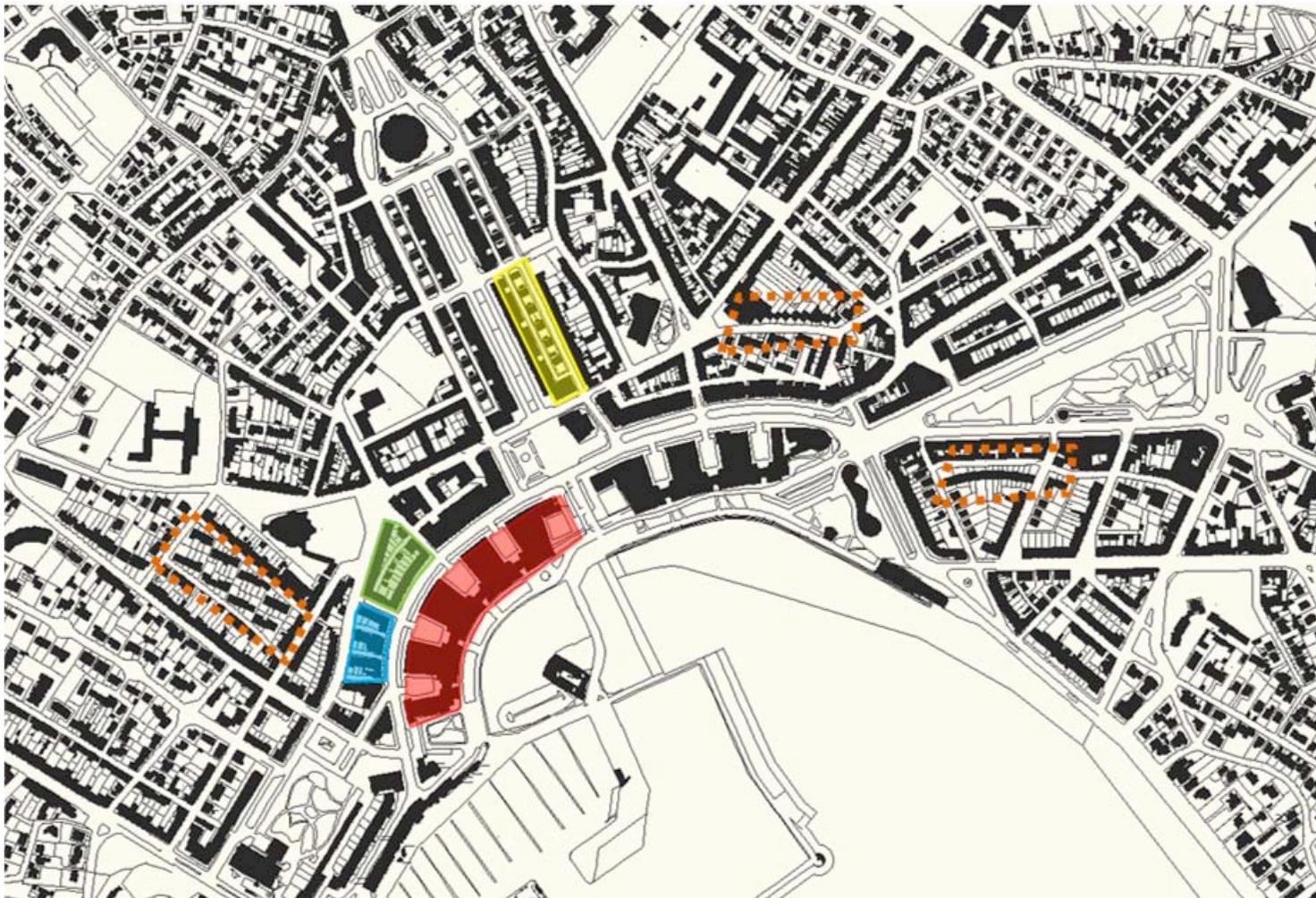


Alignement du bâti en parallèle sur l'Avenue Louis Bouchet



Avenue du Docteur Joliot-Curie

## D.3.2 LES ÎLOTS



Issus du plan de composition global, les îlots participent naturellement à la définition de l'espace public, ils n'en sont pas moins autonomes les uns par rapport aux autres et donnent lieu à des variations architecturales et urbaines riches.

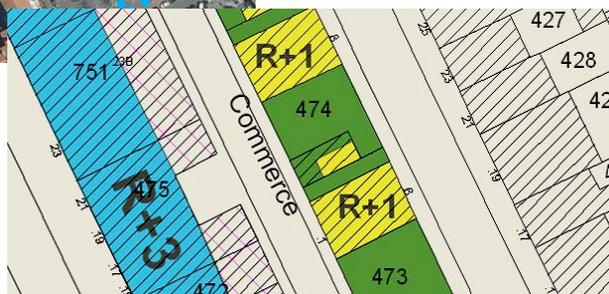
Si l'application volumétrique précise et les choix architecturaux n'ont pas forcément été définis au stade du plan d'ensemble, la structure des îlots présente certaines spécificités qu'il est indispensable de rappeler afin de mieux comprendre l'intention du concepteur et donc de pouvoir concevoir des règles en harmonie avec celle-ci.

Bien que de nombreux îlots aient fait l'objet d'une réflexion spécifique, quatre d'entre eux sont particulièrement intéressants à observer et analyser dans la mesure où ils présentent une grande richesse dans la délimitation des espaces publics, semi privés et privés ; ils soulignent également les grands axes de composition du projet global du centre ville.

D'autres îlots implantés de façon plus confidentielle dans le centre ville, constituent également des objets urbains architecturés à part entière. Ils restent cependant plus autonomes par rapport au plan d'ensemble même s'ils s'inscrivent totalement dans l'esprit du modernisme.

Les fiches qui suivent reprennent les spécificités de chacun de ces îlots, leur vécu et tentent de faire ressortir les éléments les plus identitaires et les plus fragiles qu'il conviendra de protéger dans le cadre de l'AVAP.

## Ilots 1,2,3 et 4



### Les intentions du projet :

Accompagner la double perspective vers le marché couvert et l'océan en créant un front urbain fort.  
Implantés sur le fond du vallon de Font de Cherves.

### Usages et fonctionnement :

Logements, commerces en rez-de-chaussée, hôtels.

### Composantes urbaines et architecturales :

Motif majeur de la composition de la ville.

Décliné en quatre ilots le long du Boulevard Aristide Briand, cet ensemble de bâtiments a fait l'objet d'une réflexion très soignée : un « dégradé » du public collectif vers le privé individuel, ce à partir du boulevard, espace très animé et central, vers la rue Fond de Cherves au nord est et la rue Pierre Loti au sud ouest, espace plus confidentiel dans le centre. Cette gradation se concrétise par l'intermédiaire de bâtiments annexes placés à l'arrière des bâtiments de logements, longés par des voies de services (rues du Commerce et du Marché), pour finir sur l'urbanisation plus intime des villas en troisième plan. Le statut des voies Loti et Cherves qui avait d'ailleurs à l'époque fait l'objet d'un long débat, est finalement aujourd'hui celui de voies publiques.

L'immeuble haut présente des façades publiques sur le boulevard, et des façades privées sur la voie de service

### Composantes climatiques :

L'orientation du boulevard sud-sud/est / nord-nord/ouest implique sur les constructions mitoyennes des apports de luminosité intéressants.  
La forme architecturale propose une compacité importante pour la sobriété énergétique. C'est le cas du linéaire de constructions à l'alignement. Sur les villas dissociées les unes des autres les orientations sud offrent des apports solaires passifs pour chaque bâtiment sans ombre portée.  
Effets négatifs possibles (accélération des courants d'air) par les passages sous porches.

### Évolutions/Altérations observées :

Façades sur le boulevard et façades des villas dénaturées pour certaines (menuiseries essentiellement)  
Accès publics (venelles transversales) ouverts, ont parfois été refermés et appropriés, ce qui modifie la traversée vers les rues arrière : ces ruelles publiques sont en effets utilisées par les passants.  
Risque de disparition des commerces sur les rues arrière.



Fonctionnement de l'ilot :



## Ilots 17 et 18



### Les intentions du projet :

Créer une façade urbaine forte et un espace de liaison urbaine entre l'océan et la ville d'hiver.

### Usages et fonctionnement :

Logements à l'étage et commerces en RDC (que ce soit sur le front de mer ou dans les « U ».)

A l'origine les logements étaient destinés aux vacanciers.

### Composantes urbaines et architecturales :

Situé en front de mer, entre la rue Gambetta et la plage, cet îlot emblématique, composé initialement de deux parties connectées par un portique (démoli en 1985), ne crée pas une barrière entre la mer et la ville, il permet bien au contraire, grâce à des percées habilement mises en scènes, d'encadrer de relier le paysage balnéaire de l'océan avec celui plus minéral de la ville d'hiver.

### Composantes climatiques :

Les orientations et positions des bâtiments les uns par rapport aux autres, assez espacés, permettent des apports solaires et lumineux satisfaisants.

Les revêtements de sol exclusivement minéraux peuvent atteindre des températures proches des 50° l'été.

Effet d'accélération des courants d'air possible par les passages sous porches.

Absence de végétaux temporisateurs.

### Évolutions/Altérations observées :

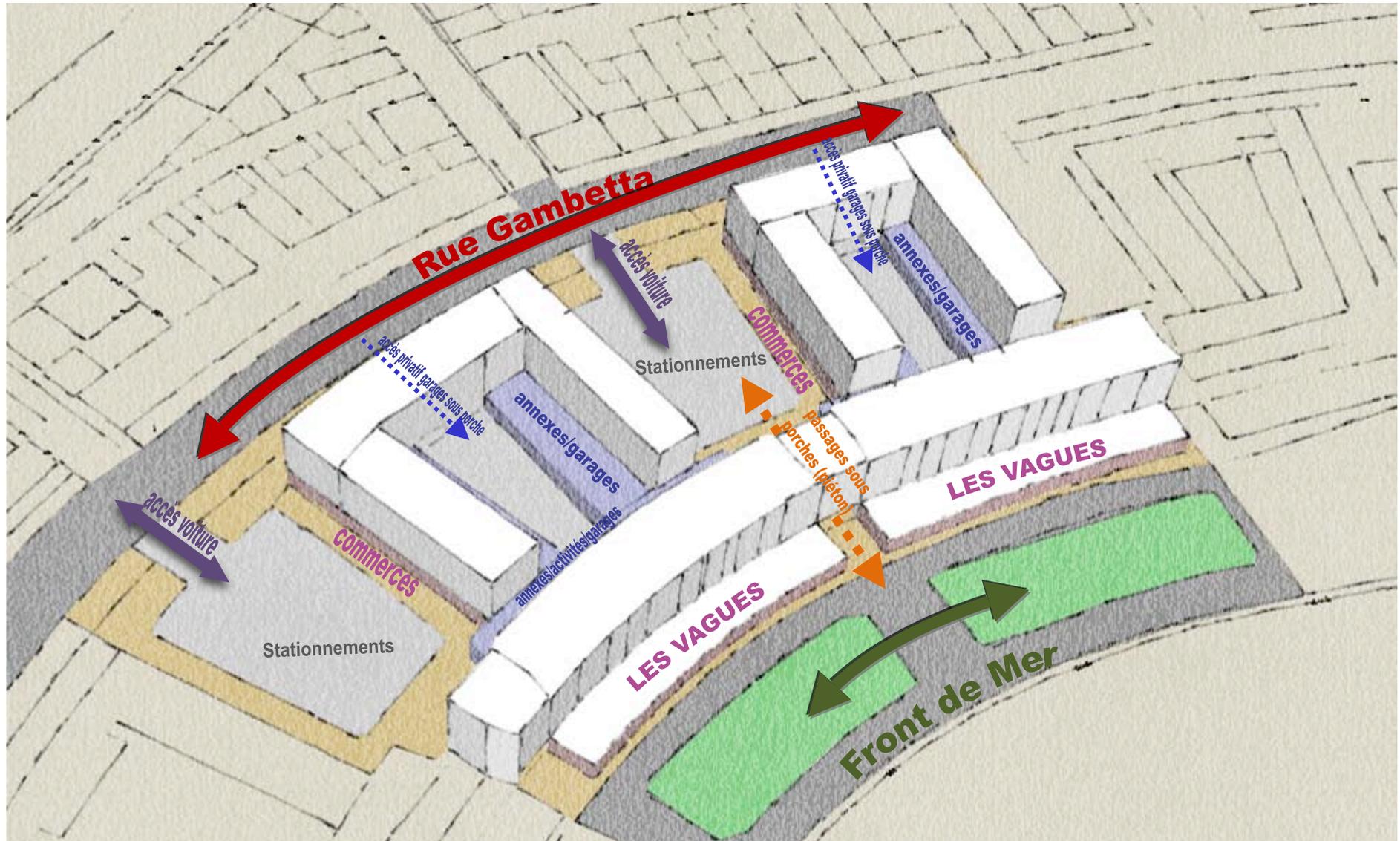
Les commerces en front de mer de sont étendus par le biais d'une succession de « vérandas », au départ conçues pour être repliées l'hiver et donc temporaires, mais qui aujourd'hui sont bien ancrées...

Ces éléments rapportés ont complètement évincé l'idée du concepteur qui était de permettre au piéton de se promener sous la galerie tout en admirant le paysage. Aujourd'hui, on se promène toujours, mais le paysage de la mer n'est plus visible remplacé par une succession de commerces. Cette galerie de fait est devenue sombre et peu agréable.

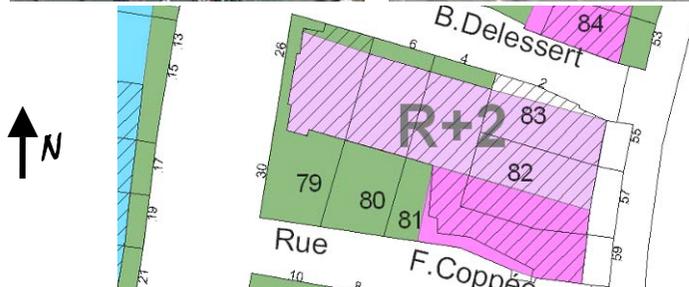
Du côté des « U », la voiture a pris toute sa place. Le projet initial prévoyait bien du stationnement mais pas dans cette ampleur. Ces placettes ne sont pas conviviales et les espaces verts sont inexistantes.



Fonctionnement de l'ilot :



## Ilot 106



### Les intentions du projet :

En retrait par rapport au front de mer, entre la rue Gambetta et l'Avenue des Congrès, cet ilot a été travaillé dans son épaisseur afin de dégager et de desservir des espaces plus privatifs (jardins, garages,...)

### Usages et fonctionnement :

Logements aux étages, commerces en RDC dans les deux rues  
Les logements sont en fait des maisons de ville accolées (individuelles), il n'y a à priori pas de copropriété sur ces ilots

### Composantes urbaines et architecturales :

Ilot très riche en espaces diversifiés qui apporte une fluidité interne, ainsi qu'une limite floue public/privé qui favorise la convivialité.  
Travail important sur les différents accès (voitures / piétons), regroupés pour la plupart au sein de la voie interne.  
Implantation des bâtiments en « peigne » par rapport à la rue qui permet une perméabilité entre espace public et espace privé.

### Composantes climatiques

Implantation des immeubles au sud, préservation d'espaces entre eux, avec la présence d'arbres de haut jet créant les ombrages nécessaires.  
Bonne répartition entre les immeubles, les espaces collectifs minéralisés et les plantations, ne créant pas d'effets d'inconfort.

### Évolutions/Altérations observées :

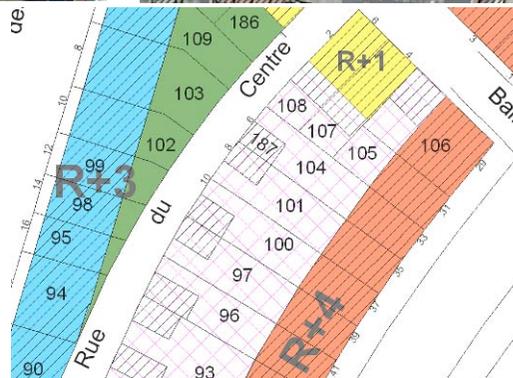
Clôtures dans le cœur d'ilots manifestement modifiées dans un style qui n'est pas en harmonie avec l'architecture d'origine.  
Façades sur rue Gambetta : enseignes trop invasives et dispositifs divers (air conditionné, etc..) qui gênent la lecture des pleins et des vides, des bandeaux et des loggias...  
Un traitement de la voie d'accès interne qui pourrait faire l'objet d'une requalification favorisant l'idée de voie mixte (revêtement clair, présence de végétation plus affirmée...)  
État des façades inégal entre les différents logements (absence de copropriété) qui gêne la vision d'ensemble et l'homogénéité des immeubles.



Fonctionnement de l'îlot :



## Ilot 22



### Les intentions du projet :

Créer un front urbain face à l'église Notre Dame et côté rue Gambetta tout en permettant l'accès et le stationnement voiture en cœur d'îlot.

### Usages et fonctionnement :

Logements aux étages, commerces en RDC dans les deux rues  
Les logements sont en fait des maisons de ville accolées (individuelles), il n'y a à priori pas de copropriété sur ces îlots.

### Composantes urbaines et architecturales :

La Rue du Centre permet de créer une ambiance d'îlot confidentiel à l'échelle humaine, alors que les deux façades urbaines extérieures s'ouvrent vers la ville.

### Composantes climatiques

Implantation des constructions imposant des façades majoritairement est et ouest. Expositions compliquées pour se protéger des apports solaires importants l'été.

La compacité des constructions assure la limitation des déperditions énergétiques l'hiver et peut participer aux qualités d'inertie l'été.  
La cour intérieure de l'îlot est ventilée par les différentes ouvertures et tempérée par la présence de végétaux.

### Évolutions/Altérations observées :

Façade commerciale côté Gambetta dénaturée : enseignes trop invasives et dispositifs divers (air conditionné, etc..) trop apparents.

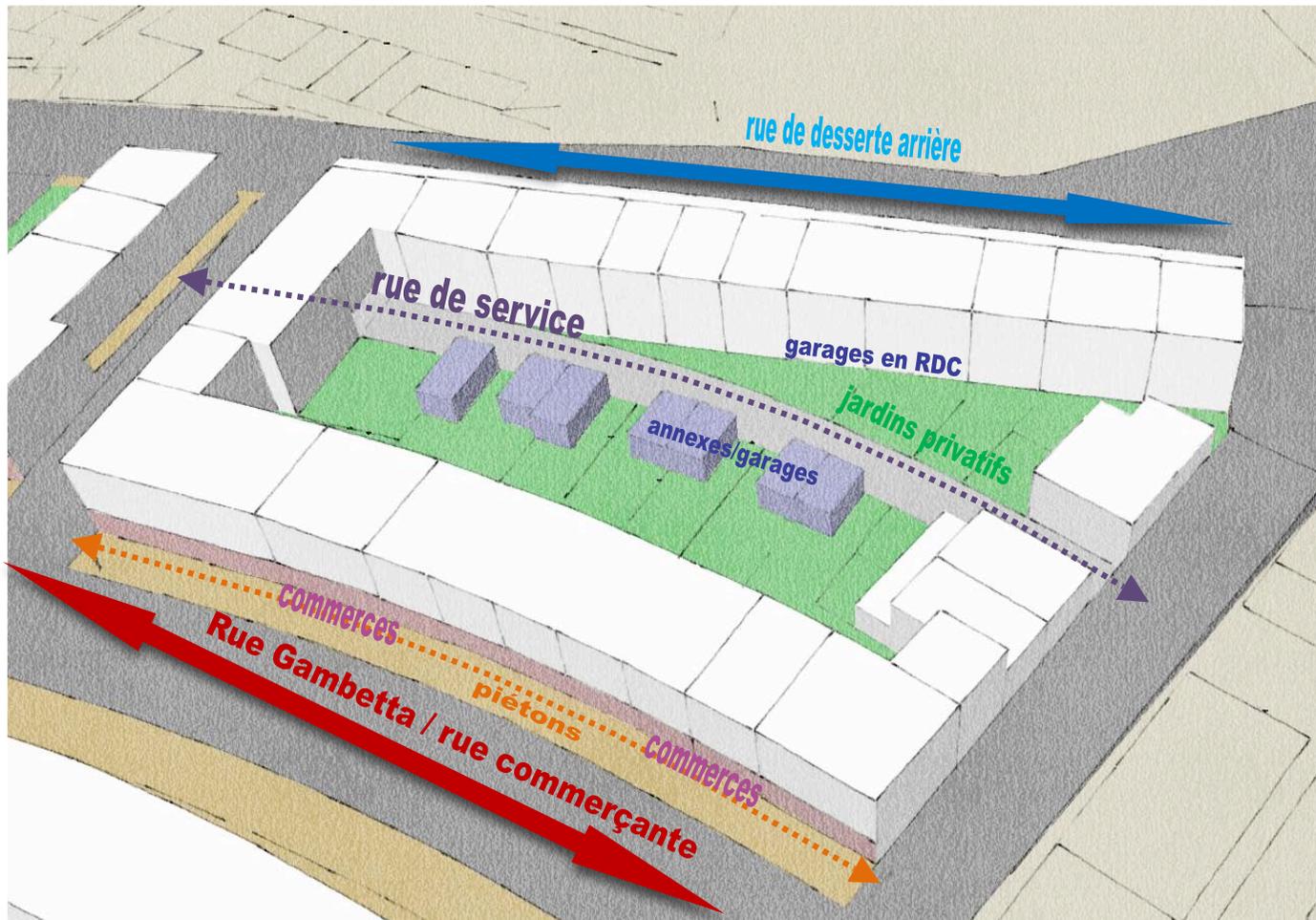
Façade côté Église Notre Dame dénaturée essentiellement par le vieillissement des matériaux. Quelques éléments de rénovation inappropriés (menuiseries, coloris...).

Le cœur d'îlot mériterait une présence de la végétation plus importante côté est (cours gravillonnées).

Quelques extensions des bâtiments est en RDC plutôt bien intégrées. Les garages de certains logements côté église ont été visiblement transformés en pièce habitable. Ce changement de destination ne crée pas forcément de dénaturer de l'esprit urbain d'origine.



Fonctionnement de l'ilot :



## Autres particularités d'îlots



### Les intentions du projet :

Créer une façade urbaine qui se libère du front linéaire de la rue, jouer avec la forme urbaine en amenant un rythme ludique sur la rue en dégageant des espaces variables mais architecturés.

### Usages et fonctionnement :

Maisons de ville essentiellement.

### Composantes urbaines et architecturales :

Implantations cadrées (en biais ou en arc de cercle), les implantations des annexes et garages ont été pensées en fonction de l'importance de la façade de représentation (exemple du linéaire bâti donnant sur la « Tache Verte » qui reporte les garages en cœur d'îlot.).

Les implantations biaisées permettent d'agrémenter le linéaire de façade avec de la végétation dans les jardinets triangulaires.

### Composantes climatiques

Les orientations sur rue imposent des reculs et des adaptations architecturales pour bénéficier des apports solaires, en particulier pour les maisons individuelles.

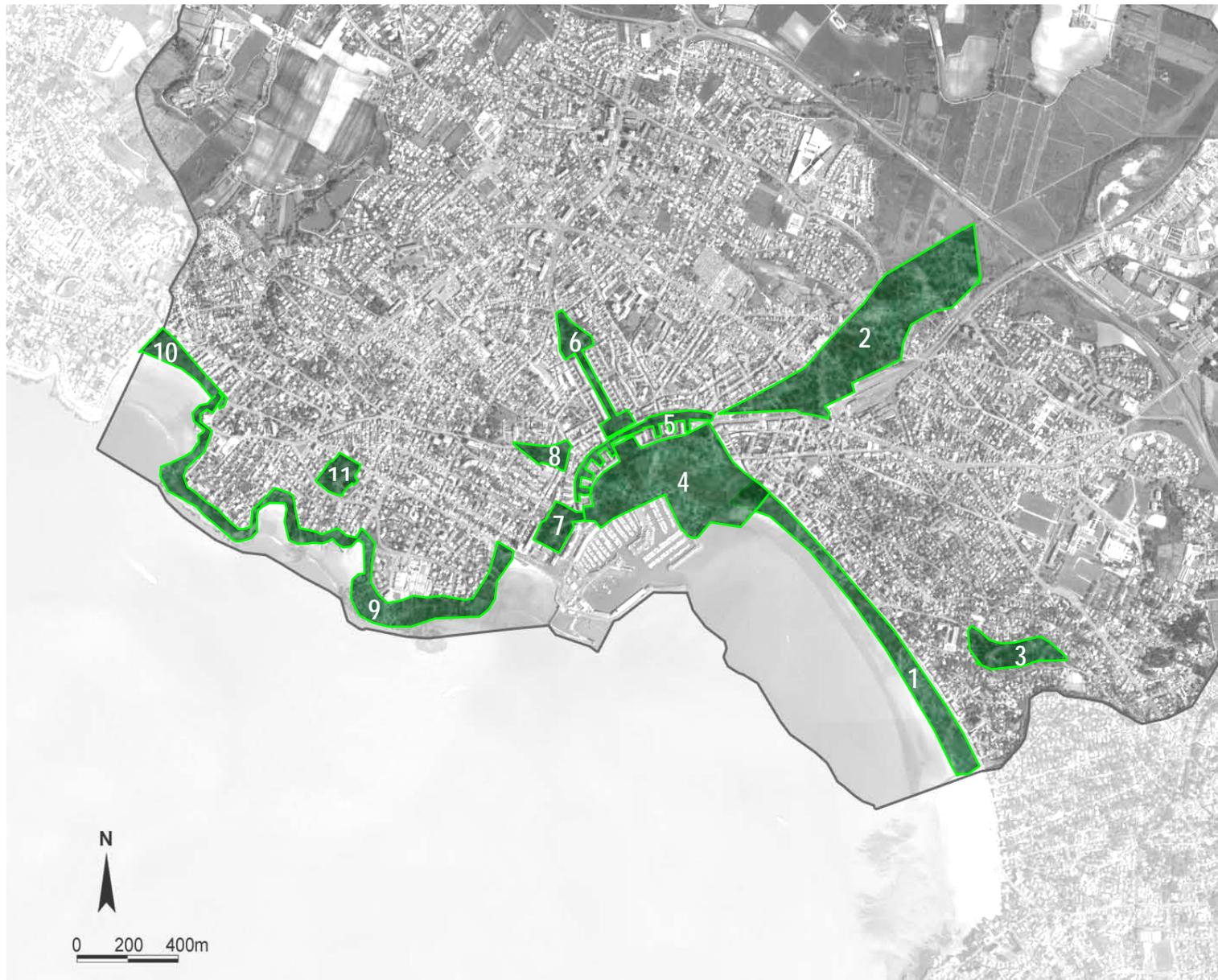
Les bonnes implantations pour les immeubles collectifs sont moins faciles, cependant des espaces sont souvent laissés libres pour optimiser les orientations et pour éviter les ombres portées entre les bâtiments.

L'absence (disparition) des arbres, au profit d'annexes ou de surfaces minéralisées, met en péril l'équilibre entre l'organisation d'un îlot et sa tempérance par des arbres de haute tige et des espaces engazonnés et plantés.

### Évolutions/Altérations observées :

Quelques extensions qui ont pour la plupart respecté les implantations biaisées d'origine mais qui limitent l'espace jardin.

## D.3.3 LES ESPACES PUBLICS



Plusieurs espaces publics de Royan ont été dessinés dans le cadre d'un plan d'ensemble et d'une figure urbaine savante, d'autres ont été conçus avec la prise en compte de l'espace naturel (corniche...). Ces espaces publics majeurs de Royan ont été détaillés sous forme de fiches explicatives dans les pages suivantes. Tous les espaces publics de la ville n'ont pas été détaillés mais uniquement les plus représentatifs, ceux des secteurs correspondant a priori aux quartiers les plus patrimoniaux de Royan. Pour chaque espace public, la fiche resitue l'espace public dans les intentions du projet, les usages et fonctionnements actuels, ses composantes paysagères et environnementales et les altérations ou modifications observées par rapport aux intentions urbaines d'origine.

## Le Jardin du Parc



### Les intentions du projet :

Cet espace public situé au cœur du quartier du Parc a été créé en 1885-1886 par Georges Aumont (également auteur des Buttes-Chaumont). Les aménagements comportaient alors un café, un kiosque pour concerts, un théâtre et un guignol.

### Usages et fonctionnement :

Espace de jeux pour enfants, mini-golf  
Promenade ombragée  
Jeux de pelote basque  
Annexe de la mairie et bureau de poste  
Toilettes publiques  
Proximité du temple

### Composantes paysagères :

Le jardin du Parc est situé dans l'entité paysagère dénommée « l'urbanisation sous les arbres ».

### Composantes écologiques :

Conservation, à la création du quartier, du boisement pour en faire un parc d'où la présence de beaux sujets anciens de chênes verts et de pins avec une répartition assez homogène sur le quartier. Le sol meuble (sable) impose ponctuellement des croissances spécifiques aux arbres : inclinaison, troncs désaxés à la base.

### Composantes climatiques :

Espace tempéré par des espaces en herbe et la présence de nombreux végétaux hauts.

### Évolutions/Altérations observées :

Les aménagements pittoresques de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (énumérés plus haut) ont progressivement disparu, au profit notamment d'un fronton de pelote basque érigé en 1932 (époque de la mode des villas de type basque), et complété par une scène et un théâtre de verdure aménagés au revers. Seul le pavillon du gardien a été conservé, servant aujourd'hui de mairie annexe et de bureau de poste.

Dans l'ensemble le jardin a gardé son couvert végétal. Le modelé des dunes a été conservé et est particulièrement présent côté Est du jardin où il offre une ambiance singulière.

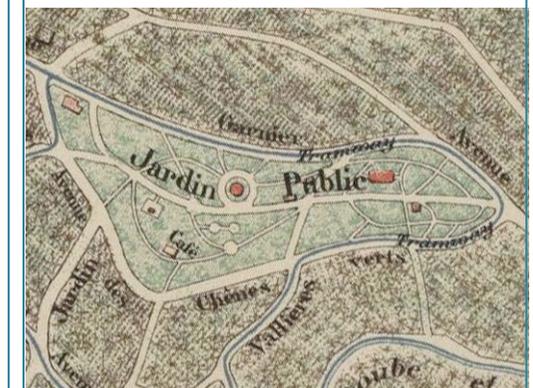
On pourra regretter le traitement opaque des limites du terrain de pelote basque et les différents modèles de clôtures qui parsèment le site, ainsi que le manque de traitement des entrées.



Côté Est : dunes



Côté Ouest : mini-golf, aire de jeux



Le Jardin du Parc en 1888

## Le Boulevard Frédéric Garnier et la Promenade du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Marche des FFI de l'Oubangui-Chari



### Les intentions du projet :

Promenade ombragée offerte aux piétons et aux véhicules le long de la plage de la Grande Conche, anciennement dénommée Boulevard Saint-Georges (jusqu'en 1906).  
Ouverture visuelle maximale sur la grande conche perçue dans son intégralité, mais aussi mise en valeur des façades bâties face à la mer (les cartes postales anciennes du boulevard mettent plus les façades à l'honneur que la plage).

### Usages et fonctionnement :

Accès à la grande plage de sable fin  
Promenade en bord de mer : piétons et cyclistes  
Desserte du quartier du Parc et liaison par la côte avec la commune de Saint-Georges-de-Didonne

### Composantes paysagères :

Le Boulevard Garnier fait partie de l'ensemble paysager linéaire dénommé « la Grande Conche ».

### Composantes écologiques :

Appartenance à l'estuaire de la Gironde classé en protection Natura 2000 pour sa richesse aquatique et ici pour la conche maritime. Les plantations et fleurissements présents sur la promenade ne présentent que peu d'intérêt écologique.  
Surface très minérale pour la promenade, imperméable aux eaux de ruissellement.

### Composantes climatiques :

Espace ouvert / découvert soumis entièrement à la brise de mer.  
Les arbres présents peuvent apporter une tempérance par leur ombrage en période estivale.

### Évolutions/Altérations observées :

Le boulevard fait actuellement l'objet d'une réhabilitation : les circulations piétonnes, cyclistes et automobiles ont été clairement définies dans ce projet. Le double alignement d'arbres (tamaris, muriers) a été conservé, de nouvelles plantations basses bordent la voie véhicules. La promenade a gagné en confort et en qualité. On pourra regretter les nouveaux bancs en pvc, très massifs et qui vont à l'encontre de règles évoquées dans le cadre de la ZPPAU existante et de la future AVAP.

La place de la voiture reste importante, avec des stationnements le long du boulevard utilisés hors saison et qui sont fortement sollicités en haute saison.



La promenade avant les travaux (partie Est)



Les nouveaux aménagements (partie centrale)



Double alignement de mûriers (partie Ouest)

## Le Boulevard Frédéric Garnier et la Promenade du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Marche des FFI de l'Oubangui-Chari

Le même point de vue à différentes époques :

Habitat densifié / végétation arborée supprimée.

Changement d'essences végétales / Changement d'ambiance, de façade.

Boulevard Frédéric Garnier vers 1921  
(collection privée Michel BERNARD)



Boulevard Frédéric Garnier, années 1960-1970  
(photo Michel BERNARD)

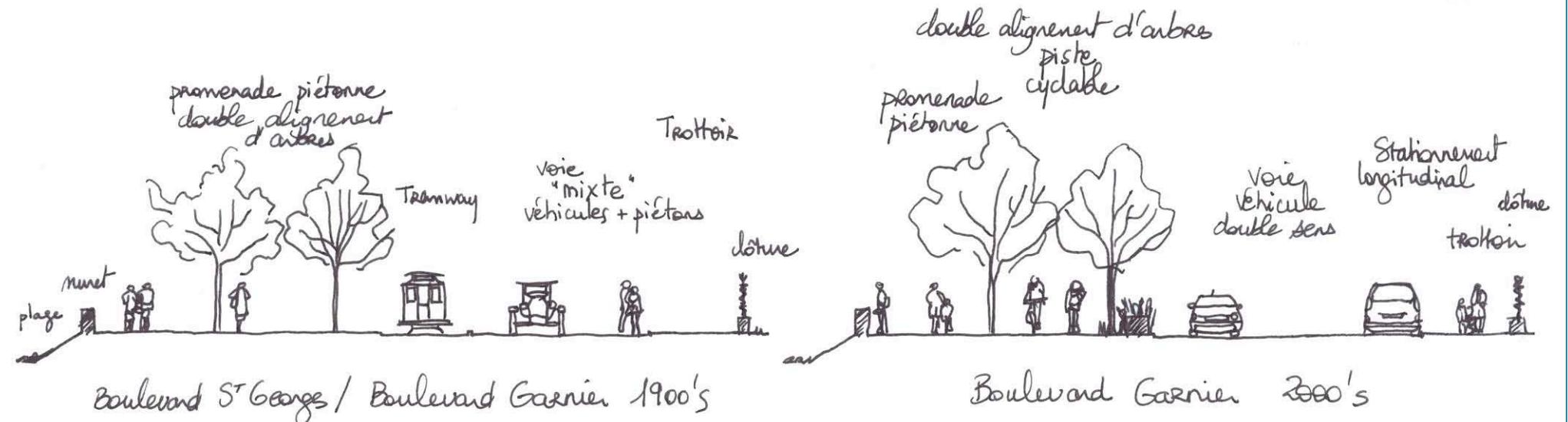


Boulevard Frédéric Garnier aujourd'hui



Une voie qui a conservé sa largeur mais dont les pratiques ont changé au cours du temps :

- avant la seconde guerre mondiale, le tramway occupe le boulevard. Vu le trafic des voitures, les piétons peuvent utiliser tout l'espace pour se promener. Un grand trottoir borde les parcelles bâties avec leurs clôtures soignées (murs bahuts surmontés d'une grille). La voie accessible aux véhicules à moteur est relativement large. Le double alignement d'arbres côté mer est déjà présent.
- après la seconde guerre mondiale, le tramway a disparu. L'emprise qui lui était dédiée est récupérée par la voie véhicules, afin de permettre une bande de stationnements côté bâti. Le trottoir de ce côté reste large, de même côté mer. Le double alignement d'arbres est toujours existant.
- aujourd'hui, l'espace dédié aux voitures reste le même, les piétons partagent l'espace avec les cyclistes côté mer.



## Façade de Verthamon – Pontaillac

**Les intentions du projet :**

La façade de Verthamon a été au départ pensée comme le prolongement de l'avenue de Pontaillac : une avenue longeant la mer où se situaient des cabines de bain.

La place de Pontaillac telle que dénommée par Jean et Athanase Lacaze (ou « Jardin Public de Pontaillac » sur le plan de 1888) était située sur la partie Est de la façade.

Le front bâti en lui-même s'est construit au fur et à mesure sans réelle volonté de départ, Athanase Lacaze ne comprenant pas pourquoi les gens s'installaient en bordure de la voie et collés les uns aux autres alors que les terrains n'étaient pas chers, une habitude de citadins selon lui.

**Usages et fonctionnement :**

Terrasses de café, plage,

Le Sporting-Casino : bâtiment sur pilotis construit en 1931 sur la plage, élément important de cet espace public

Polarité touristique et commerciale

Stationnement lié à cette polarité

Axe de circulation automobile important

**Composantes paysagères :**

La façade de Verthamon est située à la croisée de deux entités paysagères : « l'urbanisation sous les arbres » et « la côte rocheuse et les petites conches ».

**Composantes écologiques :**

Mélange des composantes de la conche et d'un espace urbain paysager. Sur la partie conche on trouve une végétation spécifique intéressante mais aussi l'arrivée de plantes invasives. Sur la partie urbaine juxtaposition de végétaux endogènes, horticoles typiques de Royan ainsi que des végétaux classiques des jardinières. L'intérêt écologique est inégal.

**Composantes climatiques :**

Espace soumis à la brise de mer. Les végétaux présents ne tempèrent que très ponctuellement l'ensoleillement car leur répartition est assez distendue et les gabarits des arbres encore limités.

L'espace urbain est très minéralisé ce qui peut accentuer les effets du rayonnement et entraîner une surchauffe.

**Évolutions/Altérations observées :**

L'avenue a progressivement été élargie du côté du Casino, pour devenir une place occupée principalement par du stationnement et des aménagements paysagers.



Avenue de Pontaillac



Le stationnement au devant du Casino, accompagné de plantations



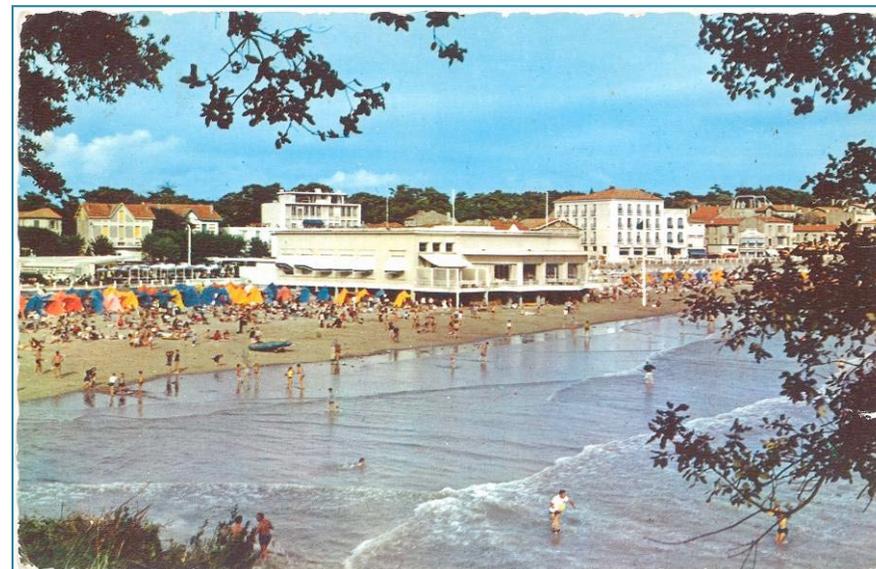
La promenade piétonne et le Casino

## Façade de Verthamon – Pontaillac



La Façade Verthamon en 1888 :

- les cabines de bains sur la plage,
- le jardin public de Pontaillac (la place de Pontaillac)
- le front bâti pour une partie encore existant



« Pontaillac-Royan, la plage, le sporting », éditions M.Berjoud, après 1931 (collection privée Michel BERNARD)

Le jardin public de Pontaillac transformé :

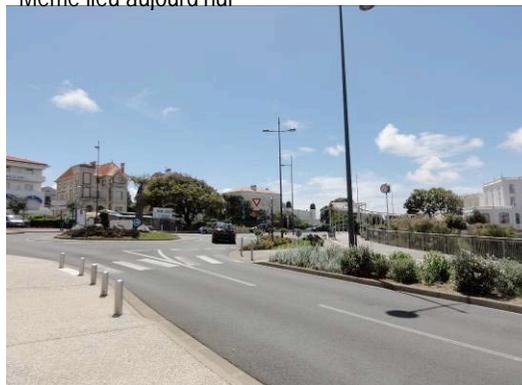
- des chênes verts et des pins conservés au sein du mini-golf dont l'activité empêche malgré tout le développement d'une nouvelle végétation arborée,
- un travail paysager du bord de la falaise (talus), et un accompagnement de la circulation piétonne par une pergola : promontoire/belvédère sur la conche.



« Royan-Pontaillac – Arrivée du tramway »

(source : <https://www.facebook.com/RoyanBelleEpoque>)

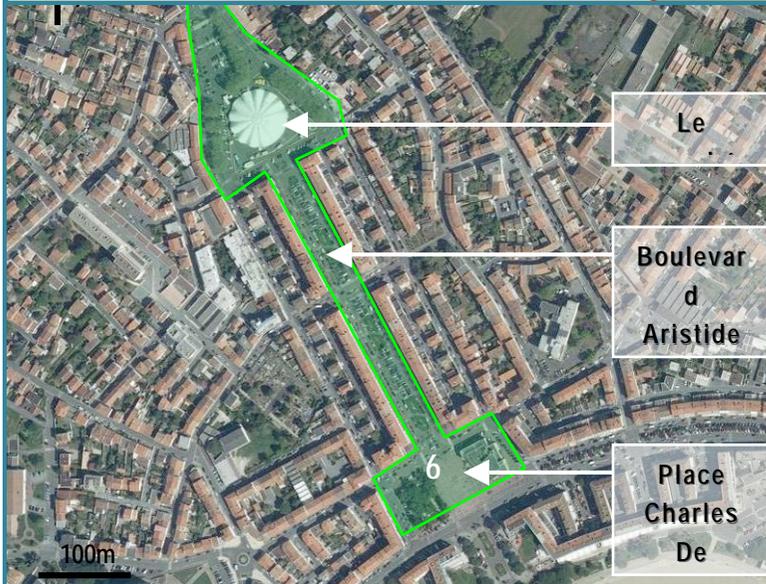
Même lieu aujourd'hui



Pontaillac aujourd'hui



## Le marché/Boulevard Aristide Briand/Place Charles de Gaulle



### Les intentions du projet :

Le vœu des royanais était d'avoir un lien direct entre le marché et la plage. L'idée était de créer un axe principal comme un grand espace public avec deux rues transversales et cadré par quatre îlots : ouvrir une perspective monumentale entre la mer et le marché. Le Boulevard Briand proposait dès le départ des poches de stationnement ombragées dans l'allée centrale.

Le marché devait clôturer cet axe au nord et l'ouest de la Place de la Renaissance, actuelle Place Charles De Gaulle devait accueillir la nouvelle mairie.

### Usages et fonctionnement :

Le marché, Pieds d'immeuble en commerces et étages avec des logements

Place Publique Charles De Gaulle : lieu de rencontre, de repos  
Espace public très cadré par les fronts bâtis, stationnements

### Composantes paysagères :

Cet axe fait partie de l'ensemble paysager « le centre-ville, années 1950 ».

### Composantes écologiques :

Mélange des composantes minérales et espaces verts. Sur les espaces verts juxtaposition de végétaux endogènes, horticoles typiques de Royan ainsi que des végétaux classiques des jardinières. L'intérêt écologique est faible.

### Composantes climatiques :

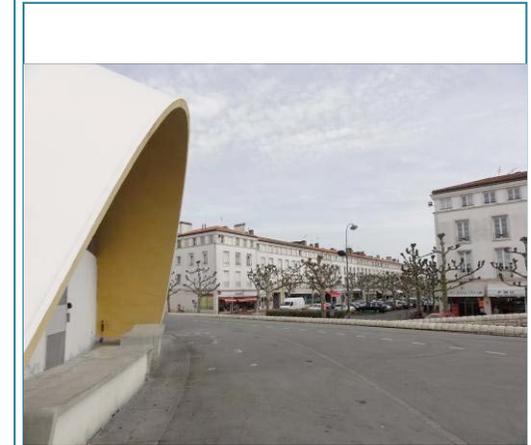
Espace qui est un vaste couloir avec de petites pénétrations perpendiculaires. La place Charles De Gaulle est pour moitié très minérale ce qui peut accentuer les effets du rayonnement et entraîner une surchauffe. La partie ombragée de la place et les abords du marché sont tempérés de fait.

### Évolutions/Altérations observées :

Altération des façades par les enseignes commerciales nombreuses et inesthétiques

Forte présence de la voiture qui contrarie la fluidité et l'attrait des déplacements piétons : bruit, nuisances olfactives, insécurité des traversées piétonnes notamment du Boulevard de la République : la volonté de « lien direct » entre le marché et la mer est perdue par ces nombreuses contraintes. Les espaces verts maintenus sont à peine perceptibles et ne sont plus attractifs. Un espace public qui a toujours été très sollicité par la voiture, mais qui est aujourd'hui littéralement envahi.

La place Charles de Gaulle, anciennement place de la Liberté, a été autrefois une zone de stationnement. Aujourd'hui l'espace a été rendu aux piétons. La partie Ouest a été plantée et offre aujourd'hui un espace de repos boisé et ombragé.



La place Charles de Gaulle ouverte vers le front de mer



La place Charles de Gaulle côté ombragé

## Le marché/Boulevard Aristide Briand/Place Charles de Gaulle

« Royan, boulevard Briand », ed. L.Chatagneau  
(collection privée Michel BERNARD)



Boulevard Briand, vue sur le marché  
(source : <http://www.c-royan.com/>)



Ville : **Royan** - Période : **1945-1975** - Couleur : **Colorisé** - Editeur : **CAP**

Les espaces verts du boulevard aujourd'hui



Vue depuis l'accès au portique - Années 1950 – Photo : Michel BERNARD



Même point de vue aujourd'hui



Le boulevard Briand et le stationnement

Etat des lieux du Nord au Sud



## Le Front de Mer



### Les intentions du projet :

Le Front de Mer épouse la Grande Conche.  
 Mise en valeur de la Grande Conche par l'architecture.  
 Ferret a accepté la circulation automobile côté plage « à condition que cette voie soit interdite pendant la saison estivale ».  
 Symétrie du front de mer par rapport à l'axe Aristide Briand  
 Le portique : coupure entre la partie balnéaire et la ville urbaine

### Usages et fonctionnement :

Polarité touristique et commerciale  
 La plage  
 Le parc/la promenade  
 Les stationnements  
 Espace ouvert sur l'océan  
 Rond-point de la Poste : office du tourisme, espaces de fête foraine...

### Composantes paysagères :

Le front de mer est situé dans l'entité paysagère urbaine dénommée « le centre-ville, années 1950 ».

### Composantes écologiques :

Juxtaposition de végétaux endogènes, horticoles typiques de Royan ainsi que des végétaux classiques des jardinières. L'intérêt écologique est faible.

### Composantes climatiques :

Les pelouses, les arbres de haut jet temporent le site.

### Évolutions/Altérations observées :

Appropriation de l'espace public par les « vagues » ( à l'origine, elles étaient démontables et ouvertes) qui ne permet plus le passage des piétons à couvert en pied d'immeuble avec vue sur la plage, qui ont pris la place des terrasses et qui perturbe la lisibilité de l'espace public conçu en arc de cercle avec la forme des immeubles.  
 Démolition du Casino Ferret en 1985, espace réinvesti par un parc arboré, un centre nautique et des stationnements liés au port de plaisance. L'évolution du front de mer en partie Ouest est liée à l'extension du port de plaisance.  
 Destruction du portique situé sur la place du 4ème Zouave



Promenade arborée sur le Front de Mer



Promenade P.Dugua du Mons :  
 Perspective depuis le marché prolongée au sol



Gradins qui épousent la forme de la conche

## Le Front de Mer



Les galeries Botton oubliées au milieu des stands estivaux : perte de l'architecture, perte de l'espace public ouvert et ombragé, perte esthétique (éléments temporaires sans qualité).  
Un projet de réaménagement de cet espace est en cours, afin de lui redonner qualité et lisibilité.



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : Europ  
Le Front de Mer avant l'installation des vagues  
(source : <http://www.c-royan.com/>)



Le front de mer et les vagues : l'espace piéton n'existe plus



Le « baladoir », cheminement piéton qui se fait sous le passage clos par les vagues

« Royan, vue aérienne, le front de mer, le casino et le port de plaisance », compagnie des Arts photographiques, 1974  
(collection privée Michel BERNARD)



Le front de mer aujourd'hui  
(photo Michel BERNARD / ECAV Aviation)



Des espaces d'animations importants qui génèrent la prépondérance de la voiture

## Rue Gambetta, Boulevard de la République et les « U »



### Les intentions du projet :

Alternance entre les espaces ouverts (squares recevant des stationnements) et les espaces fermés (cours intérieures fermées)

Ces rues ont plusieurs fonctionnalités : voie de desserte « alternative » au front de mer, rue commerçante et pôle résidentiel.

Des portiques ont été créés au fond de chaque « U » pour inviter les piétons à se rendre sur le front de mer. Ainsi, les noms des portiques annoncent les éléments « touristiques » qu'ils cachaient : le casino, la plage, ...

### Usages et fonctionnement :

Polarité commerciale avec vitrines en pied d'immeuble qui donnent un rythme sur la rue

Stationnements sur la rue et dans les « U »

Espace très contraint/fermé par les fronts urbains et les îlots en « U »

### Composantes paysagères :

Cet espace fait partie de l'ensemble paysager urbain dénommé « le centre-ville, années 1950 ».

### Composantes écologiques :

Espace très peu végétalisé. Exclusivement des végétaux d'ornement sans intérêt écologique ou patrimonial.

### Composantes climatiques :

Effet de couloirs, de cours closes, revêtements de sols en bitume sombres... beaucoup d'éléments produisant des situations d'inconforts.

### Évolutions/Altérations observées :

Altération des façades par les enseignes commerciales nombreuses et inesthétiques (poteaux et casquette appartiennent aux propriétaires privés)

Forte présence de la voiture qui n'invite pas aux déplacements piétons : bruit, nuisances olfactives, insécurité des traversées piétonnes...

Végétation qui se résume à des alignements d'arbres très sollicités (stationnement non protégés, pieds d'arbres réduits au minimum).



La rue Gambetta en tant que piéton



Des enseignes commerciales nombreuses qui altèrent la lisibilité des façades, de l'architecture



Les cœurs des « U » très minéralisés pour accueillir des stationnements

Rue Gambetta, Boulevard de la République et les « U »

Boulevard de la République : absence de stationnement dans les U et sur les trottoirs (source : <http://www.c-royan.com/>)



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : NB - Editeur : Tito



Boulevard de la République aujourd'hui

Connexions vers le front de mer : les U et les portiques : fenêtres visuelles vers le ciel, les arbres... mais tendance à être bouchées par les « vagues ».



Au niveau de la place du 4<sup>ème</sup> Zouave (source : <http://www.c-royan.com/>)



Ville : Royan - Période : 1945-1975 - Couleur : Sepia - Editeur : La cigogne



Entre la rue Gambetta et le boulevard de la République aujourd'hui



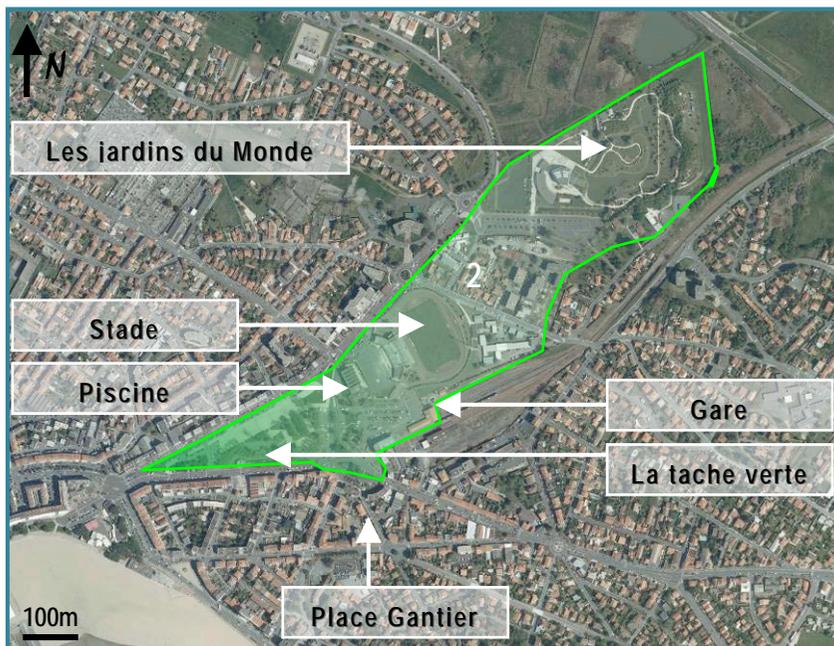
« Royan - Rue Gambetta », Ed. A Videau (collection privée Michel BERNARD)



Rue Gambetta aujourd'hui



## La « coulée verte » : des jardins du monde au jardin de la Tache verte



### Les intentions du projet :

Axialité de la plage au stade sous forme d'une avenue piétonne, qui se scinde en deux espaces : l'ensemble cour de la gare et stade, la place Gantier (porte de la ville) en courbe pour relier la cour de la gare et la Rue de la République.  
Le bâtiment de la poste devait faire l'articulation entre la tache verte et le front de mer.

### Usages et fonctionnement :

La tache verte : lieu de rencontre et d'animations : bouledromes, skatepark  
Les équipements sportifs : terrain de football ; piscine, gymnase couvert  
Parc d'attractions : Les jardins du Monde  
Ancienne gare routière et gare ferroviaire  
Le projet inachevé du vélodrome : gradins et espace résiduel

### Composantes paysagères :

La coulée verte est située à la croisée de plusieurs entités paysagères : « le centre-ville, années 1950 », « l'urbanisation entre-deux » et « les marais-loisirs ».

### Composantes écologiques :

Espace très vert avec un mélange d'essences important. Couloir écologique ayant toute sa place pour rallier les sites naturels (marais / mer) entre eux.

### Composantes climatiques :

Pas de spécificités.

### Évolutions/Altérations observées :

Place du Docteur Gantier comme grand carrefour mais dont la forme est celle d'une Place Publique (entourée de bâtiments circulaires)

La superficie importante de la tache verte et ses fonctions favorisent les rencontres et la convivialité.

La tache verte est au cœur de trois rues très circulées et donc bruyantes.

Cette coulée verte, dénommée ainsi car se trouvant dans le prolongement du marais de Pousseau, propose aujourd'hui des espaces très différents, assez déconnectés les uns des autres, et ne prenant pas forcément en compte l'environnement dans lequel ils s'installent.



Jardins du Monde



Le vélodrome inachevé entre le stade et la piscine



Jardin de la tache verte (skate park)

## La « coulée verte » : des jardins du monde au jardin de la tache verte

Cartes postales anciennes de la tache verte (source : <http://archipostalecarte.blogspot.fr/search/label/Royan>)



Les différentes fonctions du jardin de la tache verte aujourd'hui



Stationnements

Boulodrome

Poumon vert, skatepark et ancienne gare routière

Cours de l'Europe

La végétation arborée est très présente dans la tache verte. Par contre, l'espace manque de hiérarchisation, de continuités piétonnes qui mèneraient jusqu'au centre-ville de façon confortable. L'espace dédié aux bouledromes est toujours utilisé mais il semble démesuré. Les stationnements semblent grignoter au fur et à mesure le jardin. Les différentes poches de stationnement qui composent la coulée verte ont un caractère très minéral et parfois totalement imperméable.

Parking des Jardins du Monde



Boulevard de Lattre de Tassigny



Parking de la gare SNCF



Extrémité ouest du jardin de la tache verte



## Square J.Kennedy/Place Robert Schumann



### Les intentions du projet :

Îlot végétal aménagé derrière le Palais des Congrès (rappel des jardins du Casino Foncillon détruit en 1945).

### Usages et fonctionnement :

Le square : espace paysager « en creux »  
Rues et place Schumann : espaces de stationnement

### Composantes paysagères :

Cet espace fait partie du paysage « le centre-ville, années 1950 ».

### Composantes écologiques :

Juxtaposition d'un parking et d'un jardin. Les végétaux en place sont typiques des végétaux d'ornements de Royan avec des topiaires. La valeur écologique du site tient plus à sa position en composante d'un corridor écologique.

### Composantes climatiques :

Le site est assez végétalisé pour compenser les effets d'inconfort des surfaces bitumées.

### Évolutions/Altérations observées :

L'extension du palais des congrès (« le cube ») s'est faite au détriment d'une partie du jardin.

Cet espace conserve une partie très minérale dédiée aux stationnements depuis les origines. Un cortège d'arbres important permet d'améliorer la qualité de l'espace public.

Avant la fermeture vitrée côté sud et l'extension nord, on percevait l'existence de cet espace public depuis la façade de Foncillon grâce à la transparence du palais des congrès.



Le square J. Kennedy



Espace de stationnement, avenue des congrès



Place Robert Schumann

## Place Notre-Dame / Square Monseigneur Bouin

**Les intentions du projet :**

Implantée au point haut de l'ancien rivage que forme la colline du château de Mons, l'église Notre-Dame est « visible de tous les accès de Royan grâce à sa flèche de béton haute de 60m ».

**Usages et fonctionnement :**

L'église : monument central de cet espace  
 Parking en arc de cercle côté Est en contrebas  
 Espaces paysagers au niveau des deux parvis du monument (Place et square)  
 Stationnement le long de la rue du château d'eau qui borde l'église.

**Composantes paysagères :**

L'église Notre-Dame est située dans l'entité paysagère urbaine dénommée « le centre-ville, années 1950 ».

**Composantes écologiques :**

Espace partagé entre peuplement de pins, pelouses et parkings.  
 L'intérêt pour la richesse écologique est faible.

**Composantes climatiques :**

Les aplats de pelouses ne suffisent pas à compenser les effets de surchauffe des parkings l'été.

**Évolutions/Altérations observées :**

Le stationnement situé sur la place est très perceptible, compte tenu de l'espace « plat » aménagé : la végétation ne dépasse pas la strate herbacée.

L'effet de platitude et de simplicité recherché est par ailleurs contrarié par le volume des voitures, qui deviennent le premier plan des vues sur l'église depuis la place.

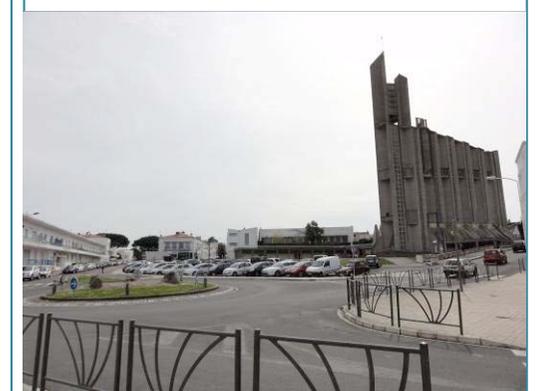
Les arbres du square Bouin proposent aujourd'hui une entrée « monumentale » d'un point de vue végétal.



Entrée Ouest : square Monseigneur Bouin



Entrée Est : Place Notre-Dame



Espace de stationnement côté Est

## Place Notre-Dame / Square Monseigneur Bouin



« Royan, la nouvelle église », Ed. L.Chatagneau  
(collection privée Michel BERNARD)

Les aménagements paysagers entourant l'église ont été entièrement créés comme le montre la photo juste après la construction de l'édifice.

L'idée est de créer une certaine horizontalité côté Est pour mieux faire émerger l'église face au piéton, et pour offrir la possibilité de tenir des offices en extérieur, tandis que l'entrée Ouest est très arborée par un couvert de pins parasols.

A l'arrière-plan des trois photos, on remarque l'école Louis Bouchet et son cortège d'arbres qui a pour partie diminué au cours du temps, notamment après la tempête de 1999. Cet ensemble arboré et sa continuité sur le square Bouin sont visibles depuis le boulevard de la Corniche sur la commune de Saint-Georges-de-Didonne.

Notre-Dame en 1978  
(photo Michel BERNARD / ECAV Aviation)



Notre-Dame aujourd'hui  
(photo Michel BERNARD / ECAV Aviation)



## Chemin piétonnier de la Corniche et Boulevard de la Côte d'argent



### Les intentions du projet :

Le boulevard de la côte d'argent était encore dénommé en 1891 « chemin vicinal n°9 dit du littoral » dans les conventions signées entre la ville de Royan et les propriétaires de Pontaillac, il était indiqué que ce chemin ne pourrait être qu'engazonné.

### Usages et fonctionnement :

Espaces de jeux, de rencontre ou de détente dans les conches (plage, golf...)  
Promenade sur la corniche reliant le quartier Foncillon à celui de Pontaillac : piétons et cyclistes  
Parcours sportif proposé dans la partie piétonne  
Espace plus naturel  
Traversée du site historique du Chay (vestiges...)

### Composantes paysagères :

Le chemin piétonnier de la Corniche et le Boulevard de la Côte d'argent font partie de l'ensemble paysager linéaire dénommé « la côte rocheuse et les petites conches ».

### Composantes écologiques :

Importante succession de végétation avec, en particulier, la présence d'une flore des falaises et des dunes.

### Composantes climatiques :

Espace sous l'influence de la brise de mer dont le confort varie suivant l'orientation de chaque morceau de trait la côte, la présence d'un relief, la présence d'arbres.

### Évolutions/Altérations observées :

Difficultés du développement de la végétation à cause des embruns.

Aucune plantation prévue le long du boulevard mis à part quelques linéaires d'arbustes (Atriplex).

Dans l'ensemble une attention particulière est portée sur le maintien des murs de soutènement.

De nombreux garde-corps sont venus sécuriser les promenades au fil du temps, aujourd'hui ils sont souvent vieillissants et n'ont pas forcément été pensés pour s'intégrer dans le paysage (couleur, esthétique...)

Le côté naturel de la promenade se perd au profit d'une minéralisation souvent excessive.



Boulevard Germaine de la Falaise



Chemin piétonnier de la Corniche



Chemin piétonnier de la Corniche - Conche du Chay

## Chemin piétonnier de la Corniche et Boulevard de la Côte d'argent

« Pontailiac-Royan – les Villas, Golf-hôtel, les Falaises et Route de la Corniche sud », Ed. Bloc Frères (collection privée Michel BERNARD)



Le boulevard de la côte d'argent côté Pontailiac aujourd'hui



Le Boulevard de la côte d'argent d'Est en Ouest



Conche du Chay



Conche du Chay



Conche du Pigeonnier



En allant vers la conche de Pontailiac



En allant vers la conche de Pontailiac



Conche de Pontailiac

## Le Parc de l'Hôtel de Ville



### Les intentions du projet :

Le schéma directeur de reconstruction prévoyait d'établir le nouvel hôtel de ville sur l'actuelle place Charles de Gaulle. Ce projet ayant été abandonné, l'hôtel de ville a été aménagé dans la villa « les Palmiers », en 1947. Cette villa a été construite en 1870 au milieu d'un grand parc. Les toitures endommagées lors du bombardement ont été remplacées par une élévation de la façade d'un niveau.

### Usages et fonctionnement :

Terrains de tennis au sud  
Parc arboré entourant le bâtiment central de l'hôtel de ville  
Stationnement

### Composantes paysagères :

Le site de la mairie est situé dans l'entité paysagère dénommée « l'urbanisation sous les arbres ».

### Composantes écologiques :

Parc avec des arbres patrimoniaux. L'entretien très soigné ne permet pas une richesse écologique intrinsèque mais plus une participation aux continuités écologiques en pas japonais.

### Composantes climatiques :

Complémentarité espace construit / espace vert un peu déséquilibrée, participe peu à une possible tempérance.

### Évolutions/Altérations observées :

Difficulté de lecture du site regroupant différents usages. Les véhicules stationnent en dehors des zones de stationnement (les poches de stationnement au sud sont peu utilisées : manque de signalétique, de lien piéton ?), le parc est mité par la voiture, certains espaces engazonnés et arbres en pâtissent. Les terrains de tennis au sud-ouest du parc sont implantés depuis plusieurs décennies. Un alignement de platanes les accompagne. Ils forment clairement une rupture dans l'idée de parc arboré du 19<sup>ème</sup> siècle et offrent plutôt une image très urbaine (forme géométrique, alignement de platanes, grillages avec poteaux blancs...). Le site a perdu en partie son caractère de parc boisé (tempête, divers aménagements), et la déambulation piétonne auquel il pourrait se prêter n'est plus favorisée : voies mixtes trop larges pour donner un sentiment au piéton de « sérénité ».



Années 1950 – Photo : Michel BERNARD



L'hôtel de Ville aujourd'hui



Le sud du parc (terrains de tennis)

## D.3.4 LES ÉLÉMENTS D'ACCOMPAGNEMENT



## La palette de matériaux

**Les espaces dédiés à la voiture :**

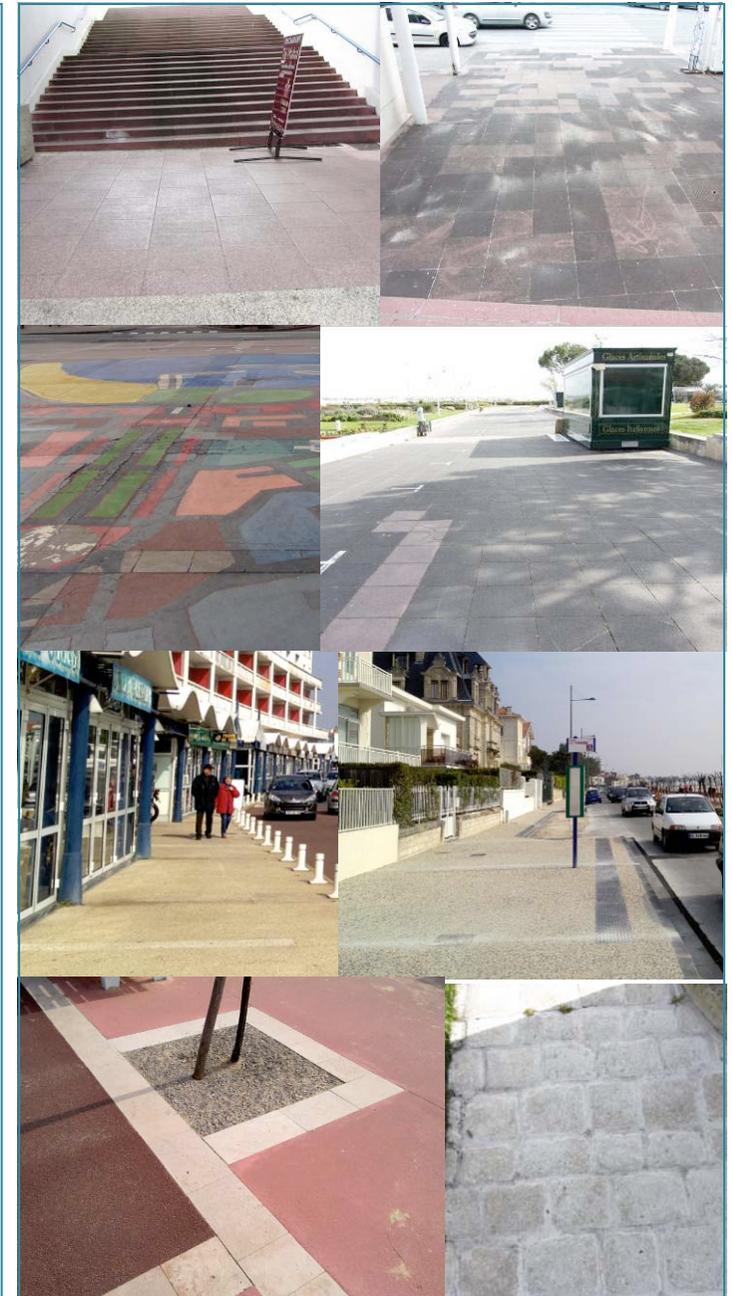
Très minéralisés : prédominance de l'enrobé noir.  
Des tracés anciens à protéger : le carrefour entre le Boulevard Thiers et la Façade Foncillon par exemple.

**Les espaces dédiés aux piétons et cyclistes :**

Des matériaux variés : béton désactivé (pas d'origine), enrobé coloré, dalles bétons... Ces espaces et revêtements sont eux aussi très minéralisés et imperméables et obligent donc à la gestion des eaux pluviales (impossibilité d'infiltrer les eaux de pluie).

Les matériaux anciens en dalle béton, notamment ont des tonalités plus rosées qui se distinguent des enrobés noirs circulés, alors que les revêtements récents en béton désactivé et pavés se rapprochent des teintes plus naturelles (plages, bois...) et se différencient également des parties circulées ou stationnements.

Des aménagements récents notamment ceux du Boulevard Garnier où les matériaux et les teintes spécifiques entre cheminements piéton, cycliste et automobile valorisent la promenade et l'espace public et reprennent les tonalités rose-rouge des aménagements de la reconstruction (« la place rouge », « la route rose »).



## La palette de mobiliers



Les éléments de mobilier urbain font partie des éléments de conception de l'espace urbain. Aussi, il est important de les mettre en avant surtout de préserver ceux d'origine.

### Les bancs

Les bancs publics prennent différentes formes sur Royan bien que celui en bleu et blanc se retrouve dans différents quartiers. Les bancs en PVC blanc récemment mis en place sur le Boulevard Garnier semblent se différencier des autres gammes de mobilier déjà en place : plus grossier, couleur blanche qui se démarque....

### L'éclairage

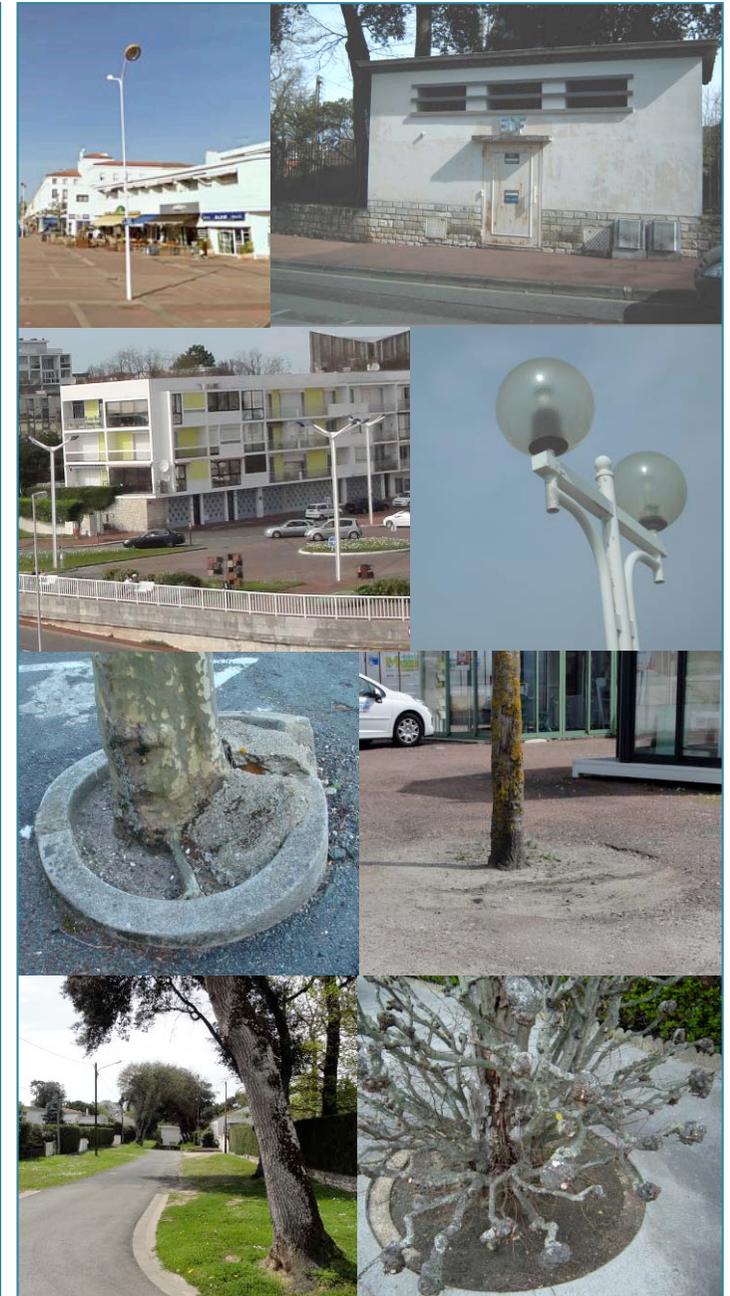
Certains candélabres notamment ceux du carrefour entre le Boulevard Thiers et Avenue de Pontailiac sont d'origine de la reconstruction.

### Les pieds d'arbres

Les pieds d'arbres même s'ils ne constituent pas des éléments de mobilier, semblent importants dans l'espace public. Ils sont aujourd'hui très sollicités notamment par les stationnements et les revêtements de sols imperméables.

### Les transformateurs électriques

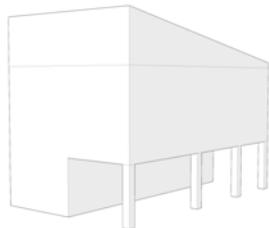
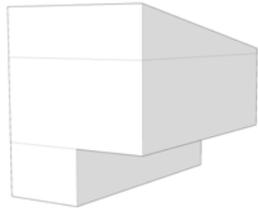
Ils sont aussi utilisés et conçus comme des éléments de mobilier urbain.



## D.4 Typologies de l'habitat

### D.4.1 Les 3 grands groupes

La très grande majorité des immeubles de Royan sont destinés à l'habitation, résidences permanentes ou villégiatures ponctuelles. La physionomie de la ville est donc dictée par la forme des bâtiments servant d'habitat. Les typologies très variées peuvent être classées en 3 grands groupes : les **villas**, les **maisons de ville**, les **immeubles**. Dans chacun des groupes, on peut détailler précisément, indépendamment de leur période de construction, les particularités qui lui sont propres. Chaque groupe, malgré des époques d'édification différentes, obéit systématiquement à des règles de conception et de représentation dans l'espace urbain qui lui sont dévolues, et qui sont communes à l'ensemble du groupe.



#### LES VILLAS

Elles se caractérisent par :

Un isolement sur leur parcelle, de type : un objet à montrer,

Un recul par rapport à la rue,

Des façades « dessinées » qui sont les faces vues depuis les espaces publics : c'est une lecture « pittoresque » (les yeux arrivent en même temps que les pieds),

A l'origine elles sont destinées à accueillir une seule famille,

La présence d'une baie principale qui prime sur la porte d'entrée : le programme d'aménagement des intérieurs transparaît dans les volumes et dans les ouvertures.

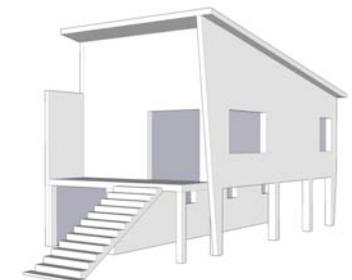
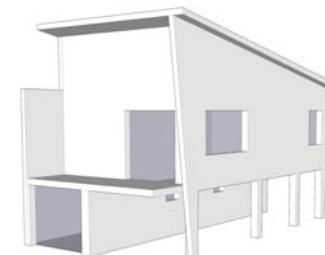
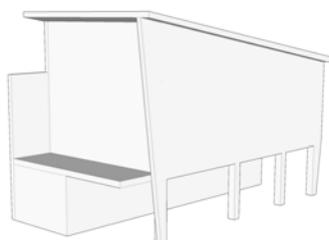
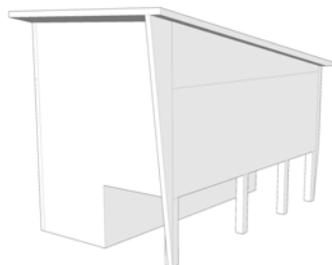
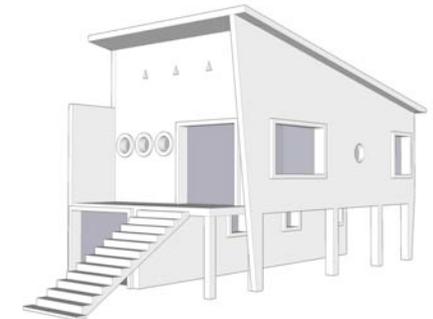
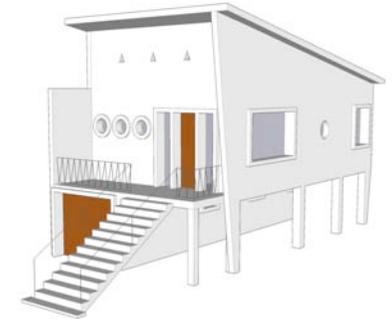
La présence d'un rez-de-chaussée surélevé (sur socle de service).

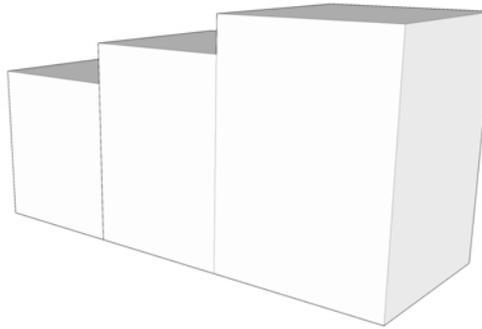
Les ouvertures sont de tailles différentes et de forme très variées et nombreuses,

Le style de chaque groupe repose sur :

- la façon de concevoir les baies et leurs encadrements (bandeaux, pieds-droits, briques, encadrements, saillies, découpage des menuiseries, types de ferronneries, etc...),
- le traitement de la peau de façade (appareillages de pierres, pierres massives, colombages et faux colombages, enduits et couleurs)
- le volume de la toiture très affirmé (toitures complexes, pentes variées : de la toiture terrasse à la couverture des chalets, en passant par les tourelles, les pentes prononcées des couvertures en ardoises, etc...)

De la villa construite au XIXe siècle sur des parcelles arborées à la villa de la reconstruction (après 1950), le programme de leurs aménagements intérieurs évolue peu : une maison unifamiliale plus ou moins imposante. Seules, l'introduction du confort « moderne » et la disparition du personnel de maison induiront, après guerre, un repositionnement des pièces humides (cuisine, buanderie et salle de bain).





### LES MAISONS DE VILLE

Elles se caractérisent par :

Une implantation qui est toujours en mitoyenneté : par leurs 2 côtés, ou par 1 côté seulement (position d'angle).

Une position en alignement sur rue, ou légèrement en retrait,

L'importance des accès (portes, porches, emmarchement, ...) au rez-de-chaussée,

Une composition savante des façades non seulement pour l'objet lui-même, mais aussi dans des compositions d'ensemble formant une façade urbaine dessinée (avec ou non des clôtures, ou le traitement de socles en soubassement). Cette composition se sophistique par le traitement de deux façades en retour dans le cas d'une position accolée d'un seul côté, ce qui les apparente alors au vocabulaire de la villa.

Le souci de traitement des ouvertures, des serrureries, des escaliers d'accès aux étages, qui se définit par une grande variété dans l'expression formelle et dans l'usage de la couleur (pour les groupes les plus récents).

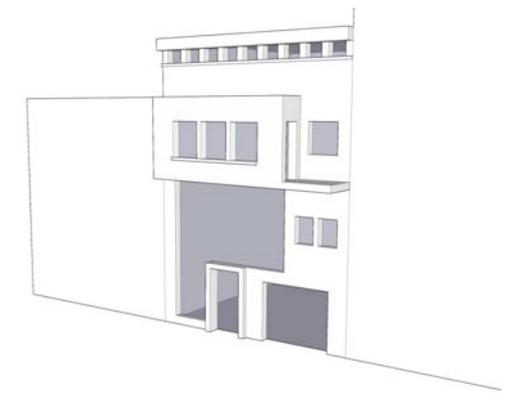
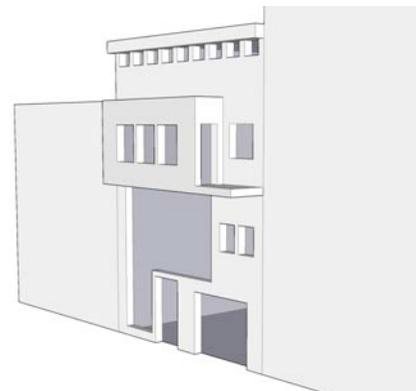
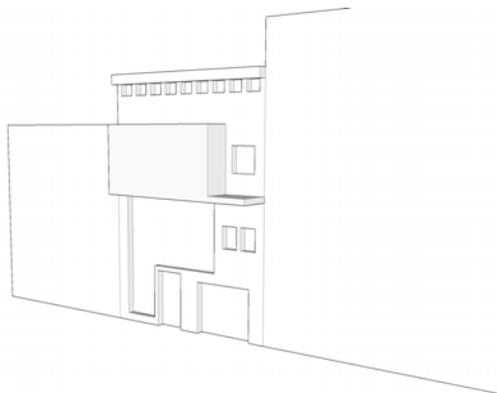
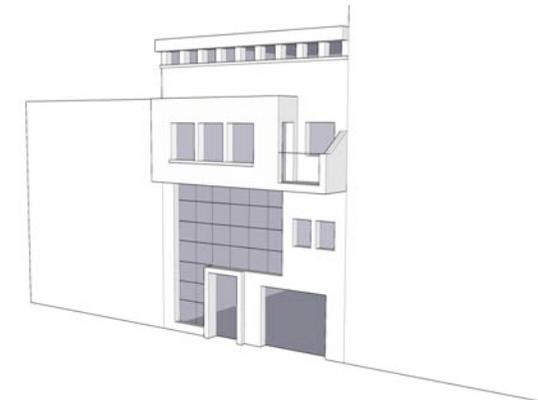
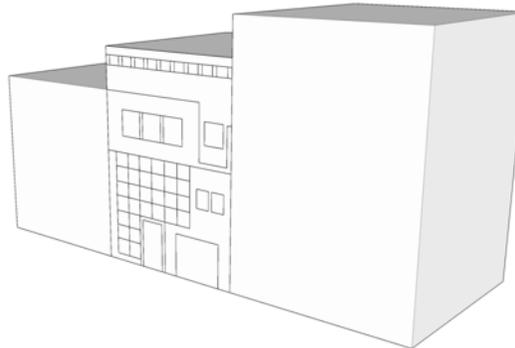
Le rez-de-chaussée qui est, la plupart du temps, partiellement consacré aux services (garage, entrée,...).

Les systèmes de couvrements qui sont globalement moins apparents que pour les villas, sauf pour les grandes maisons XIXe et les maisons d'angle (mitoyenne d'un côté) pour la période de la reconstruction.

Le style de chaque groupe repose sur :

- la façon de concevoir les baies et leurs encadrements (bandeaux, pieds-droits, briques, encadrements, saillies, découpage des menuiseries, des ferronneries, etc...),
- le traitement en relief des éléments constituant la façade (balcon, oriel, retraits, avant corps, etc...)

En fonction de leur période de construction, seuls les matériaux utilisés pour le gros œuvre, et quelquefois pour les fermetures des baies, se modifient.



**LES IMMEUBLES « URBAINS »**

Ils se caractérisent par :

Leur pouvoir de déterminer des figures urbaines : composition savante de façades à programme (long linéaire identique), des formes en îlots et des blocs périmètres.

L'implantation, quant à la parcelle, suit un dessin urbain prédéterminé (la mitoyenneté se fond dans un dessin unifié), même si souvent, à Royan, ils sont « assis » sur un assemblage de plusieurs parcelles individuelles.

Les accès aux immeubles sont en général peu marqués, mais ils sont incorporés dans de grandes fenêtres urbaines qui assure le passage d'un élément à l'autre (porches-rues, pilotis, passages couverts, ...).

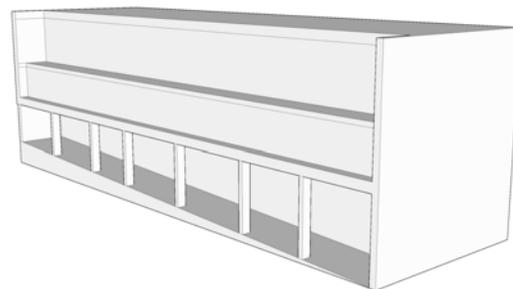
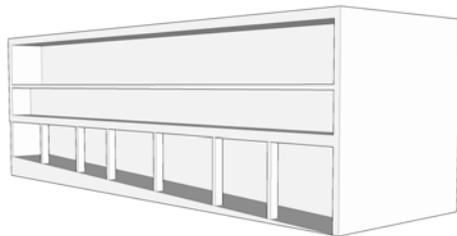
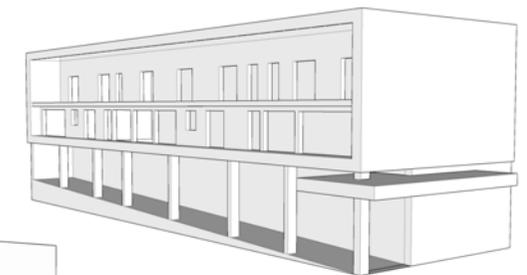
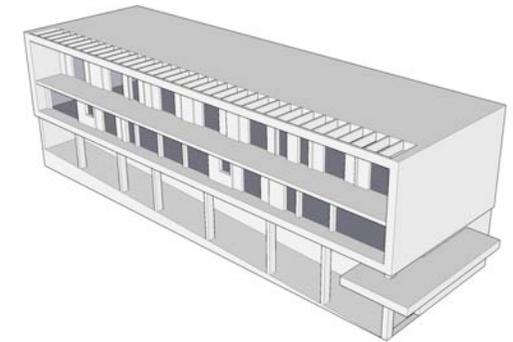
La composition des façades est portée par une structure classique (socle, étages courants, attique) et par un vocabulaire de façade à reliefs (balcons, saillies, retraits, etc...). Ce relief est accentué par la présence d'éléments d'accompagnement (tels que brise-soleil, claustrat, garde-corps pleins ou ajourés,...) qui provoquent des jeux d'ombre et de lumière.

Le rythme est mis en place par le traitement assez fin des ouvertures et de leurs éléments d'accompagnement (encadrements de baies, moulures, bandeau, dimensions et formes, régularité ou non des travées, etc.)

Enfin, les couleurs et les matériaux assurent un certain classement monumental de ces édifices.

Ensemble de bâtiments emblématiques de la reconstruction ou bâtiments plus modestes de la même période, les immeubles « urbains » de Royan ont été conçus pour révéler un nouveau mode d'habitat, plus ouvert sur l'extérieur et intégrant tous les dispositifs du confort « moderne ». Ceux des périodes antérieures sont moins présents dans l'urbanisme royannais (détruits par la guerre ou peu nombreux).

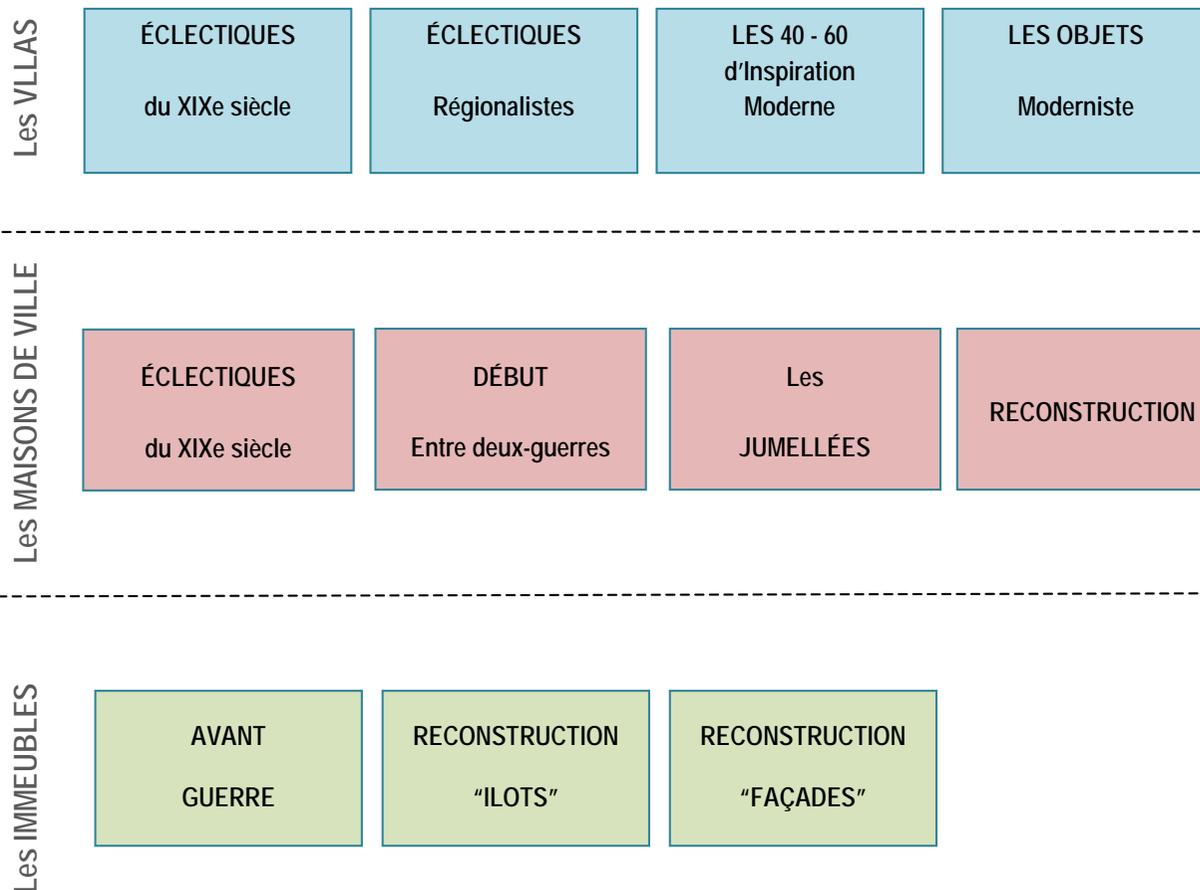
D'une écriture architecturale savante inspirée par de minutieux détails qui jouent avec la répétition sans engendrer la monotonie, la famille des immeubles de la reconstruction parvient à composer une mélodie rythmée et variée qui ne peut se s'entendre qu'en respectant les partitions de chaque compositeur.



## D.4.2 Les catégories de chaque groupe

Chacun des 3 groupes (Villas, Maisons de ville, Immeubles) comprend des sous-ensembles possédant leurs propres caractéristiques : Situation sur la parcelle, Environnements paysagers, Volumétrie principales, Types d'ouvertures, Traitements des clôtures et des garde-corps, Matériaux principaux de façades, Couleurs des éléments, et autres Signes particuliers... Chaque groupe a donc été étudié pour déterminer les catégories typologiques particulières de chacun des sous-ensembles. Ces typologies sont issues, pour chaque groupe, des récurrences de l'ensemble des critères communs qui, quelquefois, ont déterminé une époque de construction, mais qui pour la plupart sont qualifiés par leurs caractéristiques communes. Chaque sous-ensemble constitue donc un type particulier aux caractéristiques homogènes. Les fiches de synthèses de chaque typologie sont présentées ci-après.

## Typologie de l'habitat : les 3 groupes et leurs sous-ensembles



VILLAS : Les éclectiques du XIXe

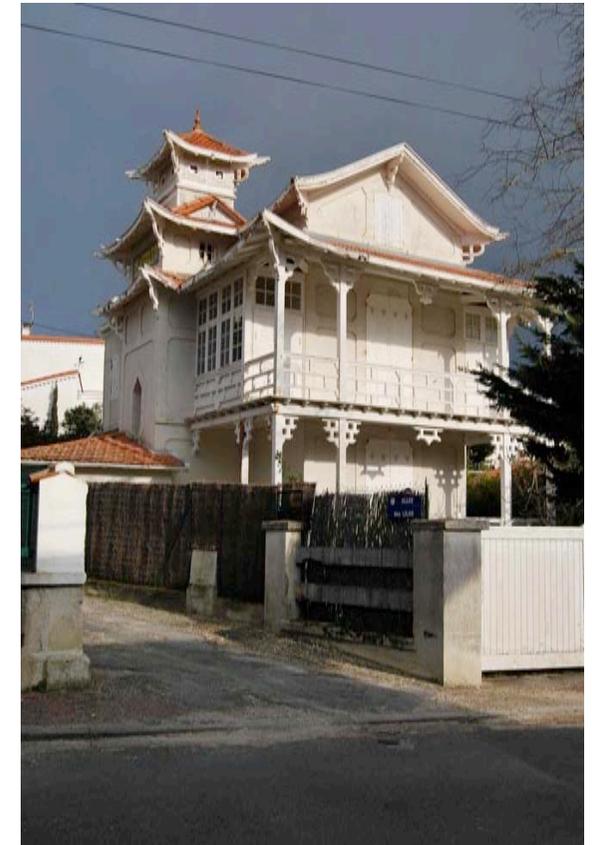


THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	Isolée
Environnement Paysager	Jardin ou parc très arborés avec des essences particulières
Volumétrie principale	Plan simple formant une masse à R+1 (+C)
Type d'ouverture	En travées, plus hautes que larges
Clôtures / Garde-corps	Reprise des matériaux principaux : pierres + Briques + serrureries peintes
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierres, traitement des chainages et des pieds droits, Couvertures en tuiles ou ardoises Menuiseries bois Persiennes métalliques ou volets bois
Couleurs	Pierre naturelle ou enduits Briques, briques vernissées Menuiseries blanc cassé Décors peints,
Signes particuliers	Des éléments ponctuels pour les caractériser : pignons débordants, tourelles ou tours, bow-window en pierre, etc...



## VILLAS : Les éclectiques régionalistes

THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	Isolée
Environnement Paysager	Jardins ou parcs très arborés avec des essences particulières
Volumétrie principale	Plan simple formant une masse à R, R+1
Type d'ouverture	En travées, plus hautes que larges sauf pour les baies principales
Clôtures / Garde-corps	Reprise des matériaux principaux : pierres + Briques + serrureries peintes
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierres, traitement, Couvertures en tuiles ou ardoises Menuiseries bois Persiennes métalliques ou volets bois
Couleurs	Pierre naturelle ou enduits Briques, Menuiseries colorées Décors peints,
Signes particuliers	Des éléments formels participant à la caractérisation du style.



VILLAS : Les 40 & 60 d'inspiration moderne



THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	Isolée
Environnement Paysager	Jardins arborés
Volumétrie principale	Plan simple formant une masse à R+1
Type d'ouverture	Variées Prolongements extérieurs par des balcons ou des terrasses, couverts,
Clôtures / Garde-corps	Reprise des matériaux principaux : serrureries à dessins stylisé peintes ou treillis métalliques sur mur bahut
Matériaux principaux	Maçonneries de petits éléments (agglos ou briques) avec poutres et poteaux, + éléments en pierres de taille, Couvertures en dalle béton étanchéifiée Menuiseries bois ou métal peint Volets roulants ou coulissants en bois
Couleurs	Enduits blancs Couleur des pierres naturelles Menuiseries blanc cassé
Signes particuliers	Des appuis, des encadrements de fenêtres, des niches aménagées Des débords de toit, des auvents.



## VILLAS : Les objets modernistes

THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	Isolée
Environnement Paysager	Jardins arborés
Volumétrie principale	Plan complexe à R+1
Type d'ouverture	Très variées et ouvrant largement les pièces sur la nature, Prolongements extérieurs par des balcons ou des terrasses, couverts,
Clôtures / Garde-corps	Reprise des matériaux principaux : serrureries à dessins stylisé peintes ou treillis métalliques sur mur bahut
Matériaux principaux	Maçonneries en béton banché ou en petits éléments (agglos ou briques) avec poutres et poteaux, Couvertures en dalle béton étanchéifiée Menuiseries bois ou métal peint Volets roulants ou coulissants en bois ou en métal
Couleurs	Enduits blancs et certaines parties en couleurs Menuiseries colorées
Signes particuliers	Apparition de pavés de verre, de tubes métalliques de soutien, de menuiseries à dessins complexes.



MAISONS de VILLE : Les éclectiques du XIXe



THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	à l'alignement
Environnement Paysager	Jardins situé à l'arrière, sur cour
Volumétrie principale	Plan varié à RdC surélevé, + 1 ou 2 étages
Type d'ouverture	Plus hautes que larges, sauf pour marquer une pièce principale, en travées Encadrement systématique avec des moulures
Clôtures/ Garde-corps	Pierres ou serrurerie peinte pour les GC
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierres naturelles ou enduits, Couvertures en tuiles ou ardoises Menuiseries bois peint Volets persiennés en bois ou en métal
Couleurs	Pierre naturelle Enduits blancs ou ocrés Menuiseries pouvant être colorées
Signes particuliers	Bandeaux de recouplement des étages et corniches d'égout de toiture. Modénature complexe des façades Gouttières et descentes en zinc



## MAISONS de VILLE : Début de l'entre deux-guerres



THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	à l'alignement
Environnement Paysager	Jardins situé à l'arrière, sur cour
Volumétrie principale	Plan simple à RdC + 1 étage
Type d'ouverture	Plus hautes que larges, en travées Encadrement systématique avec des bandeaux
Clôtures/ Garde-corps	Pierres ouvragées ou serrurerie décorative peinte pour les GC
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierres enduites, Couvertures en tuiles Menuiseries bois peint Volets persiennés en bois ou en métal
Couleurs	Pierre naturelle Enduits blancs ou ocrés Menuiseries pouvant être colorées
Signes particuliers	Décors délicats des serrureries Modénature dessinée des façades Égout de toit avec chevrons débordants Gouttières et descentes en zinc





**MAISONS de VILLE : les jumelées**

THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	En retrait de l'alignement
Environnement Paysager	Jardins situé à l'avant et à l'arrière de la parcelle
Volumétrie principale	Plan rectangulaire à RdC + 1 étage
Type d'ouverture	Variés en fonction de l'époque et du style de construction, Encadrement systématique des baies
Clôtures / Garde-corps	Bois ou serrurerie, peints, reprenant les dessins des GC Murs bahuts assez bas
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierres naturelles ou enduites, béton enduit, Couvertures en tuiles ou dalle béton étanchéifiée Menuiseries bois ou métal peint
Couleurs	Pierre naturelle Enduits blancs ou blanc cassé Menuiseries colorées
Signes particuliers	Symétrie axiale des volumes ou des ouvertures



MAISONS de VILLE : Reconstruction

THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	à l'alignement ou avec un léger retrait
Environnement Paysager	Jardinets d'entrée
Volumétrie principale	Plan simple à RdC + 1 étage
Type d'ouverture	Variés, Très souvent marqués
Clôtures / Garde-corps	Serrurerie peinte pour les GC, Muret + grilles pour les bâtiments en retrait
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en agglos ou en brique, enduits, Couvertures en tuiles Menuiseries bois ou métal peint Volets roulants en bois ou en métal
Couleurs	Pierre naturelle Enduits blancs ou ocrés Menuiseries pouvant être colorées Effets d'aplats colorés
Signes particuliers	Traitement des portes d'entrée en bois Effet de soubassement en pierres



## IMMEUBLES : Avant guerre

THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	En position centrale ou intermédiaire
Environnement Paysager	Jardins arborés
Volumétrie principale	Plan simples à RdC surélevé, + 1 ou 2 étages
Type d'ouverture	Plus hautes que larges, en travées régulières Encadrement systématique avec des moulures
Clôtures / Garde-corps	Pierres ou serrurerie peinte pour les GC
Matériaux principaux	Maçonneries traditionnelles en pierre, Couvertures en tuiles ou ardoises Menuiseries bois peint Volets persiennés en bois ou en métal
Couleurs	Pierre naturelle Enduits blancs ou ocrés Menuiseries pouvant être colorées
Signes particuliers	Bandeaux de recouplement des étages et corniches d'égout de toiture. Modénature complexe des façades



## IMMEUBLES : Reconstruction immeubles « îlots »

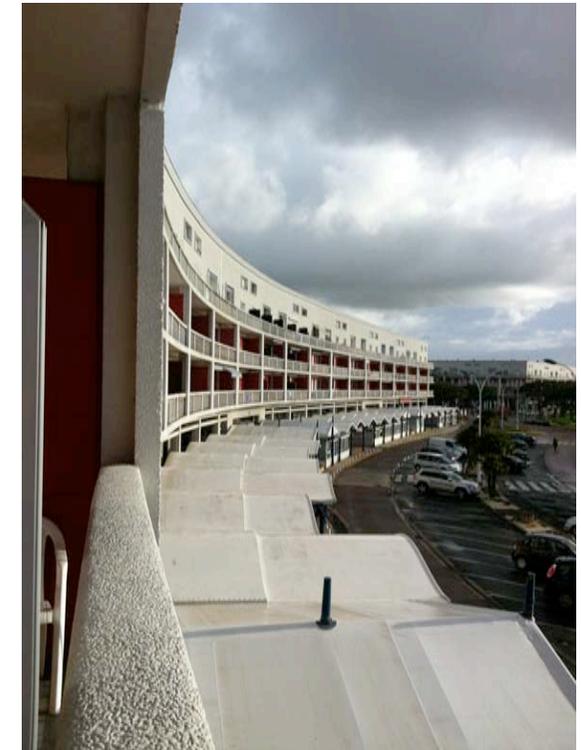
THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	A l'alignement sur la rue délimitant un îlot
Environnement Paysager	Jardins arborés
Volumétrie principale	Plan simple formant une masse à R+xxx
Type d'ouverture	Variées Prolongements extérieurs par des balcons, des loggias ou des terrasses, couvertes,
Clôtures / Garde-corps	serrureries peintes à dessins simples ou en béton
Matériaux principaux	Système « poteaux-poutres » avec remplissage en petits éléments, Béton banché et mur de refend porteur pour les plus grands. Couvertures en dalle béton étanchéifiée, ou tuiles creuses Menuiseries bois ou métal peint Volets roulants ou coulissants en bois
Couleurs	Enduits blancs Menuiseries blanches Effets de couleur en fonds de loggia
Signes particuliers	Des débords de toit, des auvents. Brises soleils en attique



IMMEUBLES : Reconstruction immeubles « façades »



THÈMES	Description
Situation sur la parcelle	A l'alignement sur la rue
Environnement Paysager	Néant
Volumétrie principale	Plan formant une rue, à R+xxx
Type d'ouverture	Variées et identifiées par des dispositifs particuliers, Prolongements extérieurs par des balcons, des loggias ou des terrasses, couvertes,
Clôtures / Garde-corps	serrureries peintes à dessins simples ou en béton
Matériaux principaux	Système « poteaux-poutres » avec remplissage en petits éléments, Béton banché et mur de refend porteur pour les plus grands. Couvertures en dalle béton étanchéifiée, ou tuiles creuses Menuiseries bois ou métal peint Volets persiennes, roulants ou coulissants en bois
Couleurs	Enduits blancs Menuiseries blanches Effets de couleur en fonds de loggia
Signes particuliers	Des débords de toit, des auvents. Brises soleils en attique



### D.5 Les détails du Patrimoine

Les éléments accompagnants l'architecture sont aussi des objets patrimoniaux au même titre que la volumétrie ou l'ampleur des bâtiments. Dans le même registre que les puits, les pompes, les fontaines, les calvaires, les pierres taillées, etc..., ils sont les témoins du savoir faire et de l'imagination de l'homme.

Véritables œuvres d'art, symboles d'une époque et de ses techniques, ces détails du patrimoine participent à une lecture intelligente des traditions locales sur tout le territoire de Royan.

Pour mémoire, une compilation non exhaustive est rassemblée ici pour :

- le traitement des baies et de leurs systèmes de fermetures (encadrements, persiennes, contrevents, jours, etc...)
- le traitement des portes d'entrée et de leurs éléments d'accompagnement,
- les détails de serrurerie et de menuiserie pour les garde-corps, les portillons, les portails, etc...

La qualité des finitions, la nature des matériaux, la multitude de façon de faire, prônent pour la conservation et la mise en valeur de ces éléments qui font la richesse du patrimoine de Royan.





## PARTIE 2 : L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

### PRÉAMBULE

L'approche environnementale de l'AVAP s'appuie sur l'évaluation environnementale du PLU.

L'approche environnementale de l'AVAP s'efforce de :

- Dégager les enjeux et les objectifs de développement durable, propres à l'AVAP, dans une démarche non pas fondamentale mais appliquée,
- Dégager les problématiques particulières spécifiques aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables,
- S'attacher essentiellement à relever les éléments qui participent de la démarche de développement durable pour en dégager les atouts et les inconvénients lors de l'analyse des tissus bâtis et des espaces,

Cependant, la prise en compte, la préservation et la mise en valeur du Patrimoine constituent en soi des réponses aux objectifs de développement durable car le patrimoine présente en général :

- de nombreuses qualités d'économie :
  - Economie d'espace : morphologie urbaine dense, le plus souvent en ordre continu = peu de consommation d'espace
  - Économie de moyens : réutilisation et réparations pour entretenir et prolonger la vie des bâtiments existants,
  - Économie d'énergie : les modes constructifs traditionnels sont souvent performants en terme d'isolation car :
- l'emploi de matériaux locaux d'inertie thermique importante,
- la mise en œuvre de ces matériaux en épaisseur suffisante,
- des systèmes de ventilation ou de protection solaire traditionnels.

> Les 4 thèmes principaux à aborder sont les suivants :

- Morphologie bâtie, urbaine et paysagère et densité de construction : *largement développée dans l'Approche Patrimoniale (partie 1 du présent diagnostic)*
- Économie d'énergie et Exploitation des énergies renouvelables : solaire, éolienne, géothermique, hydraulique,
- Usage et mise en œuvre des matériaux : *notion abordée dans les fiches Typologique de l'approche Patrimoniale (partie 1 du présent diagnostic)*
- Préservation de la faune et de la flore : *largement développé dans l'Approche Patrimoniale (partie 1 du présent diagnostic)*

### SOMMAIRE DE L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

<b>A - CLIMAT ET ENERGIE..... 168</b>	A.3.5 <i>Autres ressources renouvelables..... 173</i>	<b>B - USAGES ET MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX187</b>
A.1 LE CONTEXTE CLIMATIQUE 168	A.3.6 <i>Energie du gaz de réseau..... 174</i>	B.1 LES ELEMENTS DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS 187
A.1.1 <i>Le micro climat..... 168</i>	A.3.7 <i>Energie électrique..... 175</i>	B.2 LES DISPOSITIFS DE L'ISOLATION THERMIQUE 188
A.1.2 <i>Le vent..... 169</i>	A.3.8 <i>Fuel domestique..... 175</i>	B.2.1 <i>Les immeubles en maçonneries traditionnelles en pierres 188</i>
A.2 ORGANISATION HISTORIQUE DES QUARTIERS : 170	A.3.9 <i>Gaz de pétrole liquéfié..... 175</i>	B.2.2 <i>Les immeubles de type « poteaux-poutre »..... 189</i>
A.3 LE POTENTIEL ENERGETIQUE RENOUVELABLE 171	A.4 DONNEES STATISTIQUES 176	B.2.3 <i>Les maisons et les villas en agglos de béton ou en briques 189</i>
A.3.1 <i>Préambule sur les ressources et les énergies renouvelables..... 171</i>	A.5 MODIFICATION MICROCLIMATIQUE D'UN MILIEU URBAIN 177	
A.3.2 <i>Energie solaire..... 172</i>	A.6 LES IMPLANTATIONS DES CONSTRUCTIONS 178	
A.3.3 <i>Énergie du bois..... 173</i>	A.7 LES ESPACES PUBLICS 181	
A.3.4 <i>Energie du vent..... 173</i>	A.8 LES OBJETS DES VARIATIONS MICROCLIMATIQUES ET DU CONFORT 182	

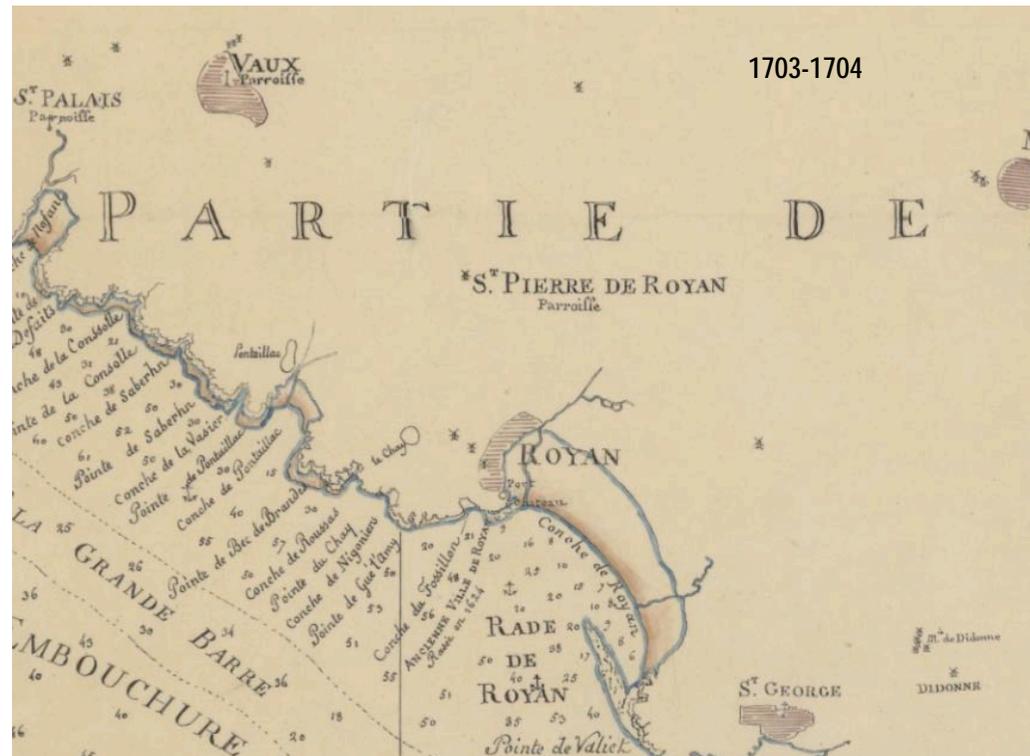
## A - CLIMAT ET ENERGIE

### A.1 Le contexte climatique

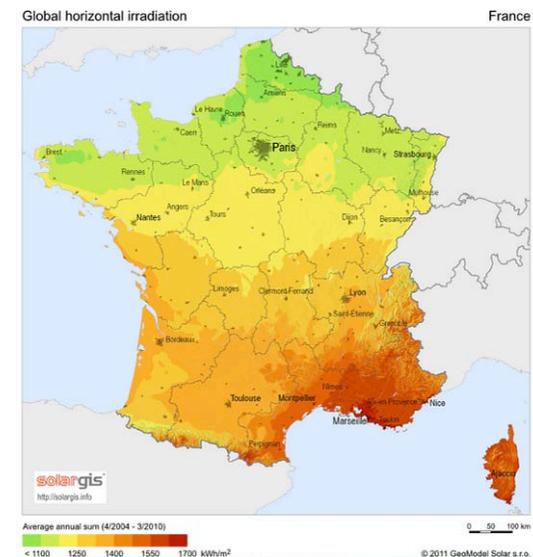
#### A.1.1 Le micro climat

La Charente-Maritime jouit d'un climat tempéré et ensoleillé, bénéficiant d'une pluviosité modérée. Le climat y est donc pluvieux en automne et en hiver par influence maritime, sec en été par influence continentale. Le taux d'ensoleillement de la Charente-Maritime est le même que celui du Nord de la Provence ou du Languedoc (site Internet 3). Sur le site concerné (la station météorologique de Royan), les températures moyennes mensuelles varient entre 6,5°C en janvier et 20°C en juillet. La plus basse température ayant été enregistrée est de -11,6°C en janvier 1985 et la plus haute de 37°C en août 1991.

Les précipitations moyennes mensuelles fluctuent entre 88,5 mm janvier et 39,5 mm en juillet, avec une moyenne annuelle ne dépassant pas 800 mm/an (THIMEL A., 1996).



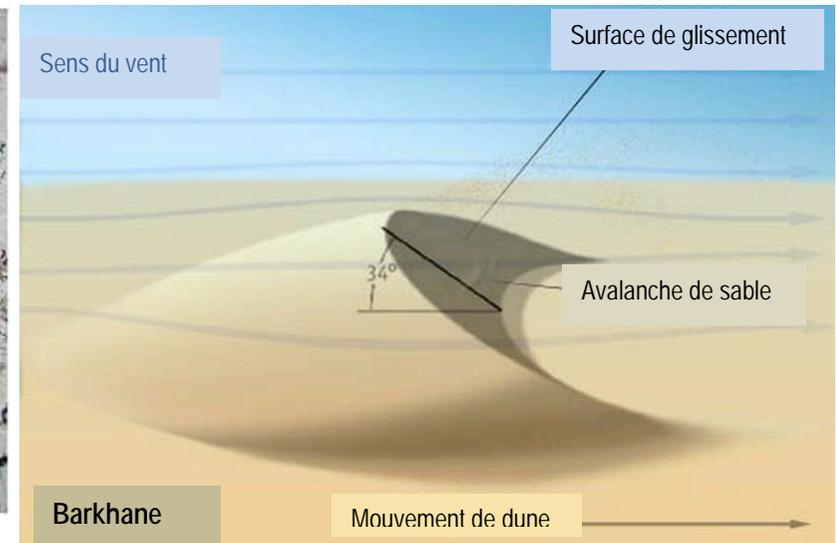
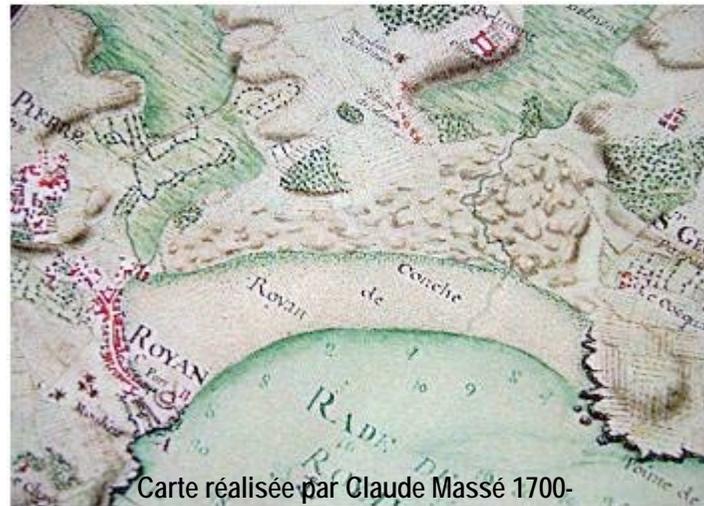
L'ensoleillement moyen en Charente-Maritime est de 2069 heures, ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 1968 heures. Soit une moyenne de 99 heures d'ensoleillement en plus.



## A.1.2 Le vent

La présence du vent, le sens des vents dominants, est clairement indiquée par la présence de barkhanes.  
Ces dernières sont très visibles sur les plans représentant le territoire avant les constructions et les plantations d'arbres.

Les plantations de pins et les constructions de maisons gomment la lecture de ce relief.



Contrainte pour la croissance des végétaux :

Végétaux en bannières : le vent pousse le végétal au point qu'il s'incline en totalité ou que son houppier se déséquilibre

Érosion : aspects conjugués du vent chargé des sels marins, associés à un sol friable ou peu compact



## A.2 Organisation historique des quartiers :

Implantation originelle :

- En contre bas d'un relief exposition sud / sud-est et sud / sud-ouest
- Les moulins sont édifiés en point haut à proximité de la ville. On profite de ces buttes calcaires pour trouver l'énergie éolienne.
- Toutes les implantations des villages sur la cote s'effectuent de la même façon, dans une anse, contre un relief sur lequel on implante les moulins.

Pontailiac :

La voie principale est parallèle à la cote, les arbres sont conservés, les percées perpendiculaires sont en partie destinées à laisser entrer la brise de mer.

Le plan s'affranchit de l'optimisation du relief pour ne pas créer de trop grandes parcelles



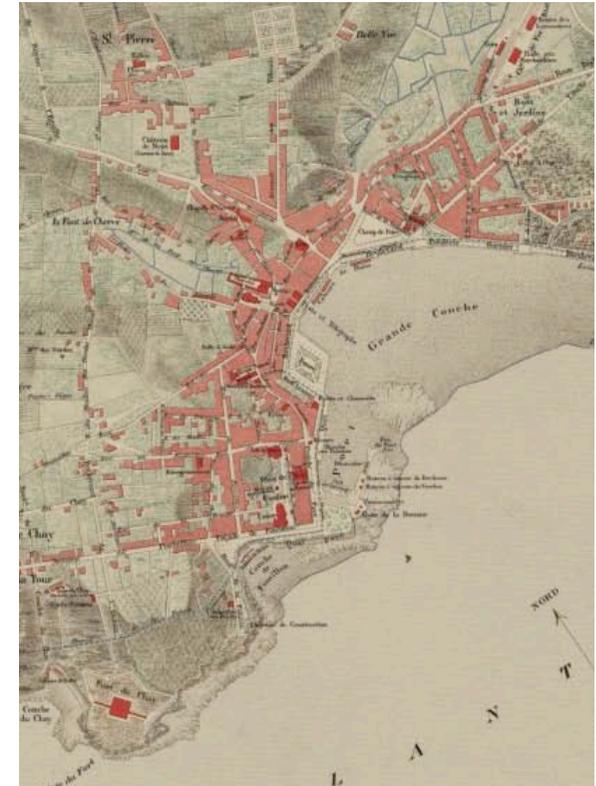
Voici le résumé de cette étude.

Le terrain faisant face à la conche représentait un très grand triangle ; ce triangle se trouvait compris entre actuellement la première partie de l'Avenue Clémence-Isaure, (132<sup>m</sup>) l'Avenue de Paris, alors chemin d'exploitation (325<sup>m</sup>) et la façade de la Conche (353<sup>m</sup> 80).

Il n'y avait qu'un soin à prendre pour la division de ce triangle, mais ce soin était des plus délicats et des plus importants pour l'avenir de Pontailiac.

Il s'agissait en effet d'éclairer et surtout d'aérer la forêt qui se trouvait derrière et on devait par conséquent ménager de nombreuses et larges voies donnant passage à la brise de mer et rendant en même temps facile aux terrains reculés l'accès de la conche (!).

C'est pour cela qu'on trouve si multipliées et si près à près les voies ouvertes sur la façade appelé aujourd'hui façade de Verthamon.



Le Parc :

Conservation des arbres de haut jet, voies sinueuses. Site tempéré par la forte présence de la

végétation et la souplesse de la composition de la trame viaire.



### A.3 Le potentiel énergétique renouvelable

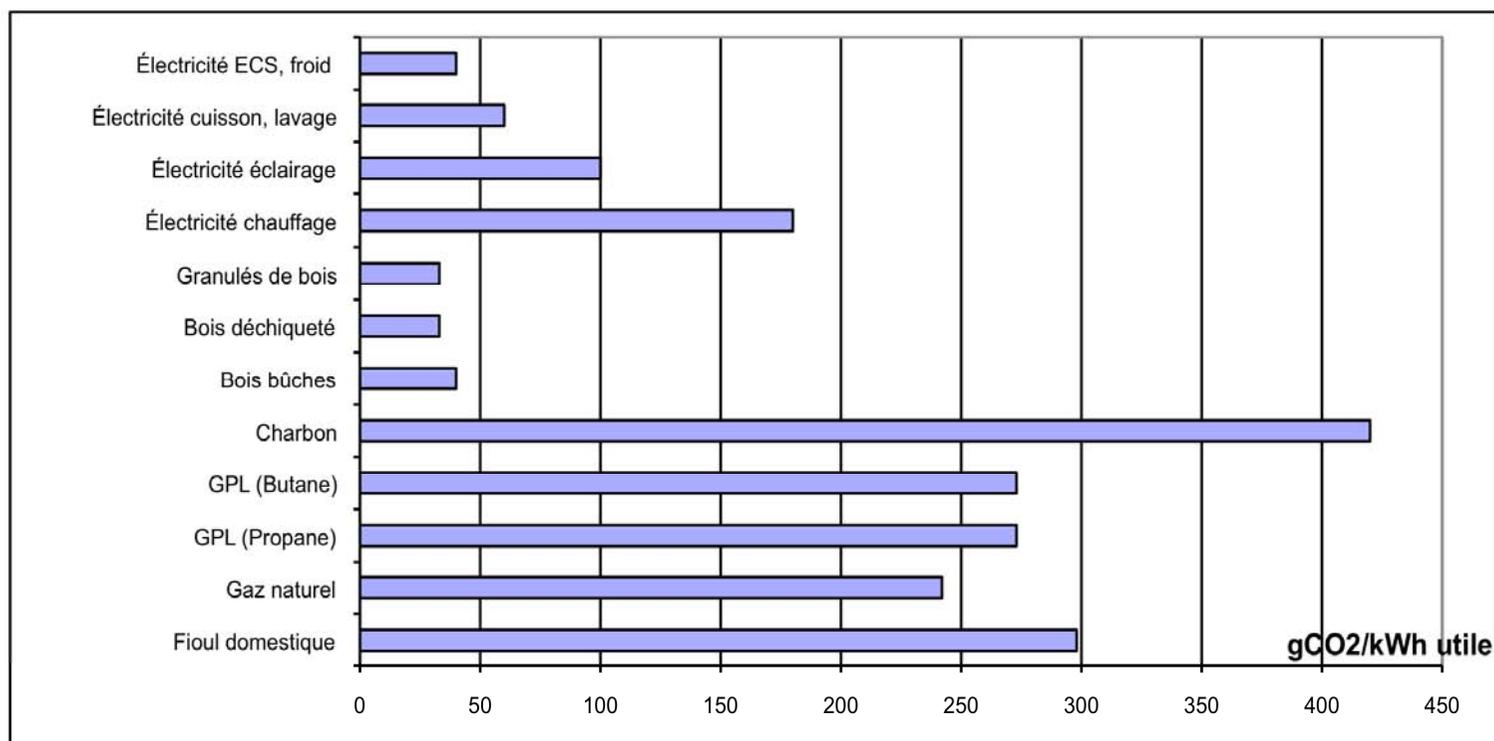
#### A.3.1 Préambule sur les ressources et les énergies renouvelables

- **Les énergies de flux ou renouvelables** : elles se régénèrent ou se renouvellent à l'échelle humaine. Les sources renouvelables sont les suivantes : le solaire, le vent, l'hydraulique, la biomasse, l'énergie des marées, la géothermie. Les énergies renouvelables présentent les avantages d'émettre peu voire pas de gaz à effet de serre. La ressource est inépuisable. L'utilisation de ces sources permet de contribuer à l'indépendance énergétique et à la sécurité d'approvisionnement d'un territoire. Néanmoins, les ressources renouvelables sont généralement intermittentes et irrégulières.
- **Les énergies de stock ou fossiles et fissiles** : on trouve le pétrole, le charbon, le gaz, l'uranium. Le taux de renouvellement est si long que ces énergies sont appelées énergies de stock. Les énergies fossiles sont des énergies faciles à utiliser et à stocker. L'utilisation de ces énergies impose de les importer pouvant engendrer des risques environnementaux majeurs lors du transport. La combustion de ces énergies émet des émissions de gaz à effet de serre considérable.

Rappel des conditions environnementales de l'énergie

La production et l'utilisation d'énergie provoquent des nuisances, accidents, pollutions, etc. Ces nuisances sont moindres que celles provoquées par la pénurie d'énergie. Elles ont des impacts locaux voire régionaux, à une exception près : **l'impact sur le climat lié à l'utilisation des combustibles fossiles**, principaux responsables des émissions de gaz carbonique.

La combustion des énergies fossiles engendre une émission de CO<sub>2</sub> plus ou moins importante en fonction de leur propre composition chimique. Le tableau ci-dessous indique les émissions de CO<sub>2</sub> par énergie par kWh utile.



Explication sur unités et indicateurs

L'énergie se mesure mais les unités diffèrent selon les utilisateurs :

- Les scientifiques utilisent deux unités : le joule (J) et le kilowattheure (kWh). Le kWh est la quantité d'énergie nécessaire pour faire fonctionner un appareil d'une puissance de 1000 W pendant 1 heure  
 $1 \text{ kWh} = 3,6 \cdot 10^6 \text{ J}$
- Les économistes utilisent la tep (Tonne Équivalente Pétrole), cela correspond à la quantité d'énergie fournie par une tonne de pétrole. 1,6 tep représente la consommation moyenne d'énergie d'un habitant de notre planète. Pour la consommation d'un pays, on parlera de millions de tep (Mtep), voire milliards de tep (Gtep)

1 tep =  $4,2 \cdot 10^{10}$  J  
 1 tep = 11630 kWh

1 tonne de charbon = 0,6 tep  
 1 tonne de fioul = 1 tep  
 1 tonne d'essence = 1,05 tep  
 1 tonne de bois = 0,3 tep

### A.3.2 Énergie solaire

L'énergie solaire représente le gisement le plus important à l'échelle planétaire.

L'ensoleillement se mesure en nombre d'heures, mais aussi en termes d'énergie reçue par  $\text{m}^2$  de surface par jour, par an :  $\text{kWh}/\text{m}^2/\text{an}$  par exemple. C'est ce que l'on appelle le gisement solaire ou encore l'irradiation.

L'irradiation sur un plan horizontal donne déjà une première idée du gisement solaire sur un territoire.

L'irradiation reçue par un capteur solaire incliné entre  $15$  et  $60^\circ$  et orienté plein sud sera supérieure à l'irradiation reçue s'il était installé à plat.

Ses usages sont multiples :

- Production de chaleur (solaire thermique passif et actif) : eau chaude sanitaire, chauffage, séchage... On utilisera alors des panneaux solaires thermiques. On peut convertir entre 30 et 70 % de l'énergie solaire
- Production d'électricité (solaire photovoltaïque) : raccordée au réseau ou site isolé. On utilisera des panneaux solaires photovoltaïques. On peut récupérer entre 6 à 15 % de l'énergie solaire.

La commune de Royan possède un climat propice pour le recours à l'énergie solaire.

Quelques données :

- Ensoleillement moyen en France :  $1150 \text{ kWh}/\text{m}^2/\text{an}$  ( ou 115 litres de fioul/ $\text{m}^2/\text{an}$ )
- Ensoleillement moyen en Charente Maritime :  $1288 \text{ kWh}/\text{m}^2/\text{an}$  (ou 129 litres de fioul/ $\text{m}^2/\text{an}$ )
- **Ensoleillement à Royan :  $1300 \text{ kWh}/\text{m}^2/\text{an}$  (ou 130 litres de fioul/ $\text{m}^2/\text{an}$ ), soit un gisement supérieur de 13% par rapport au niveau national.**



### A.3.3 Énergie du bois

Par le phénomène de la photosynthèse, la biomasse est de l'énergie solaire stockée dans les matières constituant les végétaux. Ces matières, en brûlant, dégagent de l'énergie que l'on peut utiliser de différentes façons. Dans ce diagnostic, nous prenons en compte uniquement la filière bois.

Taux de boisement :

- En France : 27%
- A Royan : 8%

Le territoire de Royan et les communes proches ne composent pas un territoire boisé. **La surface forestière est peu étendue** avec essentiellement des chênaies et des peuplements de pins peu valorisables

De plus, le territoire présente également des gisements diffus valorisables : les sous produits d'activités (bois issus des entreprises : paysagistes, menuisier), dépôts en déchèteries ... Mais la totalité du gisement n'est pas très importante.

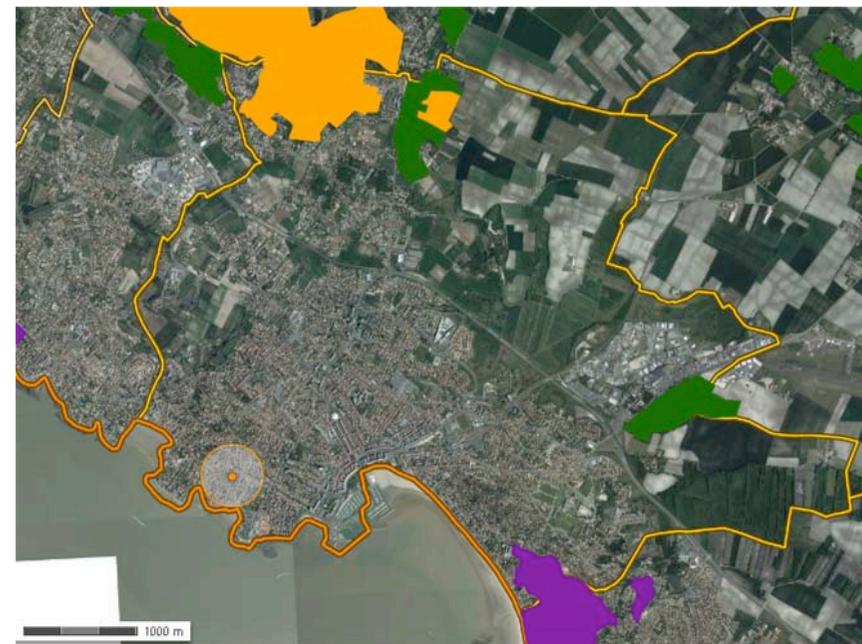
### A.3.4 Énergie du vent

Le développement de l'éolien à Royan présente des contraintes réglementaires et pratiques importantes.

**Le potentiel éolien est contrebalancé par la densité de l'urbanisation.**

La rugosité du milieu : pas d'espace plan, de situation de couloir « lisse », crée trop de perturbation pour la valorisation de l'éolien.

Par ailleurs, la proximité de l'habitat réduit considérablement les lieux d'implantation du grand éolien. L'ADEME préconise 1km de rayon autour d'une éolienne de plus de 30 m.



### A.3.5 Autres ressources renouvelables

#### L'énergie hydraulique

La commune de Royan présente plus de 3 Kms de rives.

L'énergie hydraulique peut être exploitée de différentes façons :

- **Le potentiel maréthermique** : l'énergie thermique des mers est produite en exploitant la différence de température entre les eaux superficielles et les eaux profondes des océans. Cette différence de température peut être exploitée par une machine thermodynamique. Cette dernière ayant besoin d'une source froide et d'une source chaude pour produire de l'énergie, utilise respectivement l'eau venant des profondeurs et l'eau de surface comme sources. L'énergie ainsi produite doit être utilisée par des bâtiments situés à proximité immédiate.
- **Le potentiel marémotrice** : l'énergie marémotrice est issue des mouvements de l'eau créée par les marées. L'énergie peut être captée sous deux formes :
  - énergie potentielle en exploitant les variations du niveau de la mer : c'est la technique utilisée dans l'usine marémotrice de la Rance.
  - énergie cinétique en exploitant les courants de marée, qui peuvent être captés par des turbines, ou **hydroliennes**. Une **hydrolienne** est une turbine sous-marine utilisant l'énergie des courants marins ou de cours d'eau, comme une éolienne utilise l'énergie de l'air. La turbine de l'hydrolienne permet la transformation de l'énergie hydraulique en énergie mécanique, transformée en énergie électrique par un alternateur. Les sites préférentiels pour l'installation d'hydroliennes sont des sites de courants forts à très forts (plus de 3 m/s).

Exemple d'implantation : hydrolienne 3.2 M€/MW



## La géothermie

La terre, l'eau et l'air peuvent également fournir de l'énergie, grâce à deux techniques : la géothermie et l'aérothermie.

Le potentiel thermique des sols en Vendée est de 15 à 25 W/m<sup>2</sup>.

**Le potentiel à Royan est de 15 W/m<sup>2</sup>**

La température de sol = -5°C à + 17°C selon les saisons

La profondeur du capteur horizontal varie entre 60 et 80 cm

La surface de captage dépend des besoins et du type de terrain.

**Le secteur de Royan est un secteur potentiellement très favorable pour la mise en place de capteurs géothermiques verticaux.**

- Température du sol à 15 m = + 12° C toute l'année
- Température du sol à 100 m = + 14°C à 16° C selon le gradient géothermique.
- Profondeur d'un forage = 50 à 100 m
- Distance entre deux forages = 10 m
- Énergie maximale captée = 50W/m linéaire de forage

### A.3.6 Énergie du gaz de réseau

La ville de Royan est desservie par le gaz de réseau.

- GDF Dolce Vita pour le tarif réglementé des particuliers, et GDF Provalys pour le tarif réglementé des professionnels.
- EDF Bleu Ciel, qui a diversifié son offre d'électricité pour proposer des offres duales électricité + gaz
- Direct Energie, fournisseur alternatif qui propose des offres duales électricité + gaz
- **eni**, fournisseur de gaz, dont les offres sont inférieures au tarif réglementé, mais pas combinables avec un abonnement électricité.

### A.3.7 Energie électrique

Le département de Charente-Maritime, est desservi par tous les fournisseurs d'électricité concurrents d'EDF depuis le 1er juillet 2007. Fournisseurs-electricite.com vous propose de découvrir leurs offres et les conditions de souscription à un nouvel abonnement d'électricité...

Jusqu'au 1er juillet 2007, tous les consommateurs d'électricité particuliers en Charente-Maritime étaient clients d'EDF. Que vous soyez au tarif réglementé (tarif bleu), au tarif de marché (mon contrat électricité) ou au tarif de première nécessité, vous pouvez désormais choisir votre fournisseur dans la liste ci-dessous:

- GDF Dolce Vita, fournit non seulement du gaz, mais désormais aussi de l'électricité, avec la possibilité de retrouver un seul fournisseur pour les deux énergies. Attention les offres sont assez chères.
- Poweo, fournisseur créé au début des années 2000, a développé ses propres capacités de production avec une centrale à gaz, et des parcs éoliens et solaires. Les offres sont souvent moins chères que celles d'EDF.
- Direct Energie, fournisseur récent, aux prix particulièrement agressif, mais qui n'a pas encore développé de réelles capacités de production d'électricité.
- Enercoop, fournisseur très engagé écologiquement, dont les offres particulièrement coûteuses intégreraient le coût réel de la production d'électricité renouvelable.
- EDF Charente-Maritime: fournisseur d'électricité et du tarif bleu dans le 17.

Et bien d'autres fournisseurs dont la fiabilité est les références rester à démontrer.

Les particuliers en France (tarifs bleus) consomment 11 516 599 kWh/an, soit à peu près 5000 kWh/an/habitants tous usages confondus.

### A.3.8 Fuel domestique

La France n'a jamais eu de pétrole. Elle est donc dans l'obligation d'importer cette énergie fossile dont les réserves prouvées sont estimées à 50 ans.

### A.3.9 Gaz de pétrole liquéfié

La France est dans l'obligation d'importer cette énergie fossile dont les réserves prouvées sont estimées à 60 ans

Sources : CRER Comité régional des Energie Renouvelable de Poitou Charentes.

#### A.4 Données statistiques

L'habitat de Royan est composé à parts égales de maisons individuelles et d'appartements. La part des appartements augmente significativement.

Cette donnée est importante, car on peut considérer que la compacité des logements va croissant.

Une forme de bâtiments compacte, la mitoyenneté... sont des caractéristiques importantes pour avoir des bâtiments moins énergivores.

La plus grande période de construction a eu lieu après guerre. Cette typologie d'habitat est assez, voire très consommatrice d'énergie. Les maisons construites avant le choc pétrolier sont très énergivores. De plus, l'habitat balnéaire n'est pas conçu pour optimiser les performances énergétiques.

La composition (nombre de pièces par logement) évolue peu. On remarque seulement l'augmentation du nombre de petits logements et la diminution de la part des très grands logements.

#### LOG T2 - Catégories et types de logements

	2009	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	<b>18 929</b>	<b>100,0</b>	<b>17 152</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	10 280	54,3	8 848	51,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	7 970	42,1	7 164	41,8
Logements vacants	679	3,6	1 140	6,6
<b>Maisons</b>	<b>9 229</b>	<b>48,8</b>	<b>9 009</b>	<b>52,5</b>
<b>Appartements</b>	<b>9 532</b>	<b>50,4</b>	<b>7 808</b>	<b>45,5</b>

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

#### LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2009	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	<b>10 280</b>	<b>100,0</b>	<b>8 848</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	475	4,6	394	4,5
2 pièces	1 682	16,4	1 306	14,8
3 pièces	3 181	30,9	2 721	30,8
4 pièces	2 630	25,6	2 273	25,7
5 pièces ou plus	2 311	22,5	2 154	24,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

#### LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2009	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	3,6	3,7
- maison	4,4	4,2
- appartement	2,8	2,9

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Les constructions sont de plus en plus sobres en consommation d'énergie. Cependant, on peut constater le recours au chauffage individuel électrique pour moins de 39% des résidences. Cette part est en augmentation.

On considère que les maisons construites, jusqu'à récemment, étaient relativement bien équipées en matière de production énergétique pour le chauffage.

Si la part du chauffage tout électrique a été problématique dans des habitations mal isolées, cela n'est plus le cas aujourd'hui notamment avec les maisons très sobres et l'application de la RT 2015.

**LOG T8M - Confort des résidences principales**

	2009	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	<b>10 280</b>	<b>100,0</b>	<b>8 848</b>	<b>100,0</b>
Salle de bain avec baignoire ou douche	9 793	95,3	8 667	98,0
Chauffage central collectif	842	8,2	684	7,7
Chauffage central individuel	5 051	49,1	4 749	53,7
Chauffage individuel "tout électrique"	4 002	38,9	2 631	29,7

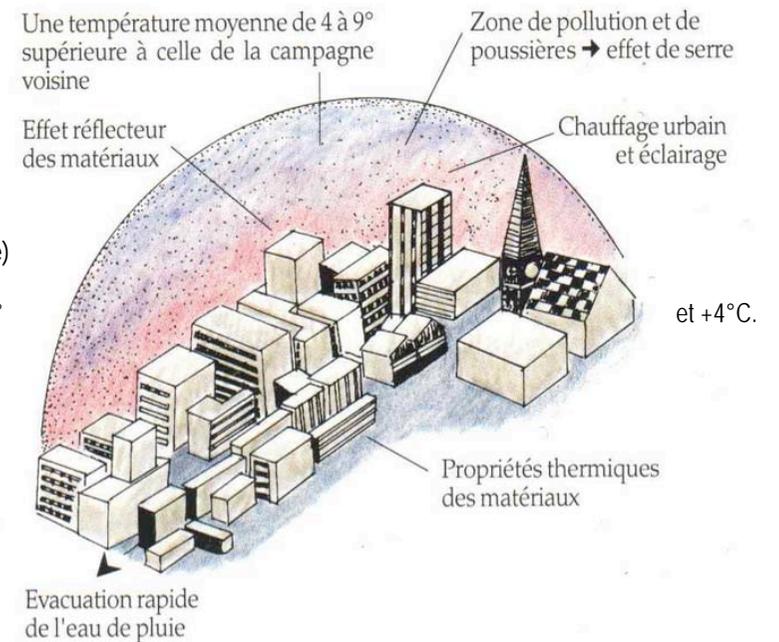
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

**A.5 Modification microclimatique d'un milieu urbain**

La ville par ses composantes : bâtiments, voirie, espaces verts, jardin ; par la répartition entre eux de ces composantes et par leur usage, crée des variations dans le micro climat.

L'inertie des matériaux de construction, le rayonnement de ces matériaux renvoie de la chaleur. Cela est accentué avec la pollution atmosphérique et l'assèchement du milieu (gestion en réseau enterré de l'eau pluviale)

Ainsi la ville génère de la chaleur été comme hivers. Ce surplus pour une Ville aérée comme Royan oscille entre +2°

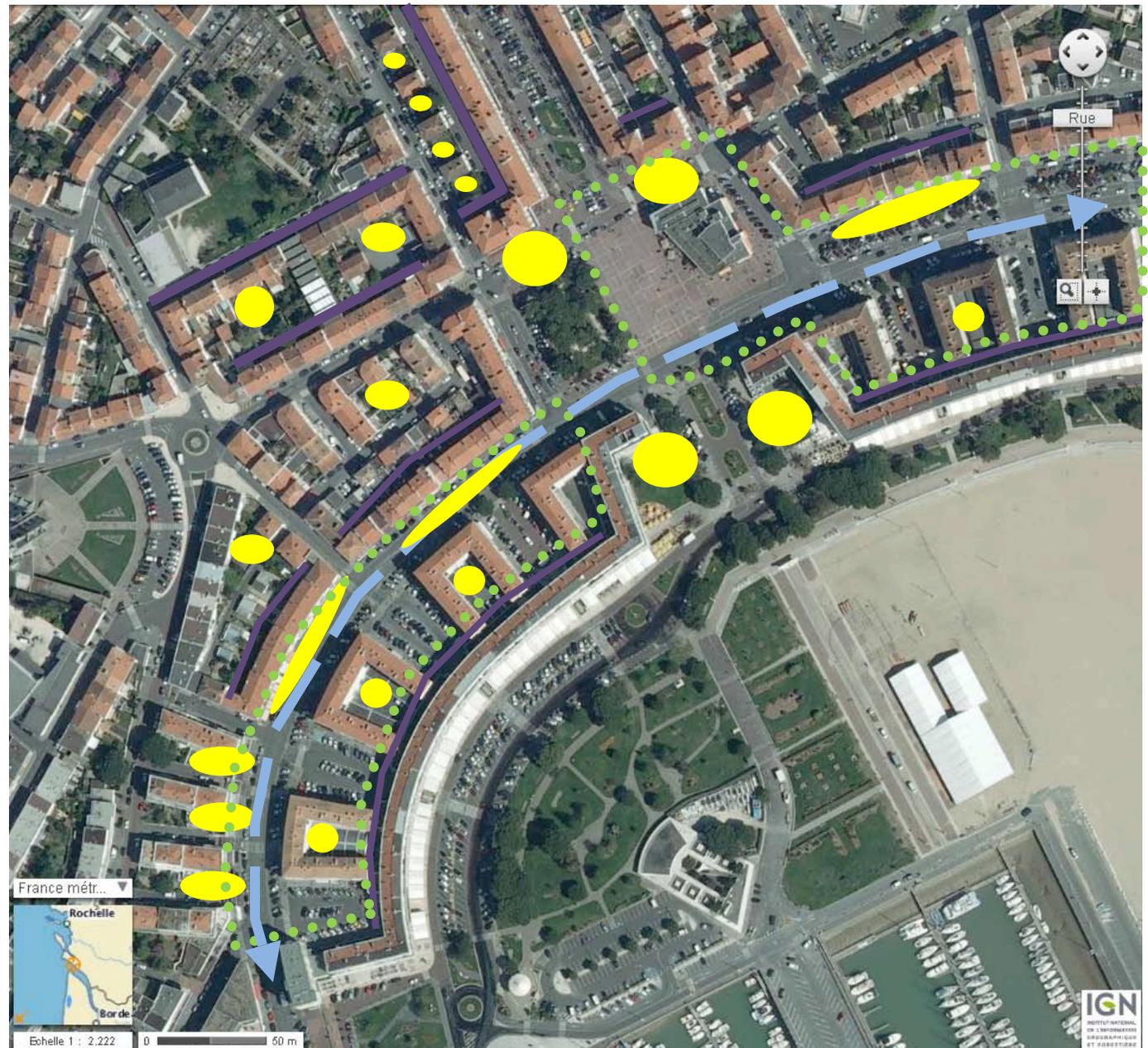


## A.6 Les implantations des constructions

### Le centre reconstruit

Sur l'ensemble le plus urbain du front de mer, de la place Charles De Gaulle, le boulevard Gambetta et le boulevard Briand, l'organisation des constructions ménage :

- Des orientations Sud assez majoritaires pour les façades principales
- Un espacement des constructions suivant leurs hauteurs afin de limiter les ombres portées sur les bâtiments

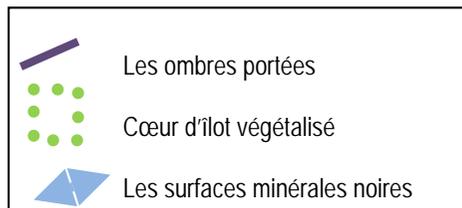


## Foncillon

Implantations très urbaine et dense avec l'implantation des façades sur voie. La trame de voie à angle droit permet une ventilation du quartier.

Les cœurs d'îlots en creux sont végétalisés ce qui contrebalance la minéralité des rues

L'orientation très structurée sur voie est indépendante des optimisations énergétiques.



### Pontailiac

L'implantation des constructions se fait ici plus en retrait de la voie et la maison est entourée de son jardin. On ne recherche pas une exposition particulière.

Les voies ont été organisées pour faire entrer la brise de mer, l'air frais et sain.

L'espace est très aéré et végétalisé ce qui accentue la tempérance de ce quartier.



### Le Parc

La même logique d'implantation qu'à Pontailiac se produit ici.

Le quartier est encore plus vert, mais là les voies sont sinueuses et désaxées par rapport à la mer. Au parc on cherche à se protéger de la brise de mer.

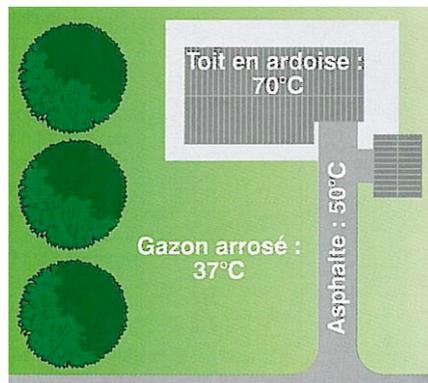


## A.7 Les espaces publics

Les espaces publics sont très minéralisés. La couleur (noire ou rouge) des sols et l'inertie des matériaux créent des surfaces très chaudes pouvant atteindre les 50° en plein soleil.

Végétaux présents : arbres d'alignement ou massifs en accompagnement de pelouses apportent de l'humidité et surtout de la fraîcheur. Ils peuvent également tempérer l'espace par leur ombre.

Les différences de température de surface sur de telles étendues peuvent créer des courants de Venturi.



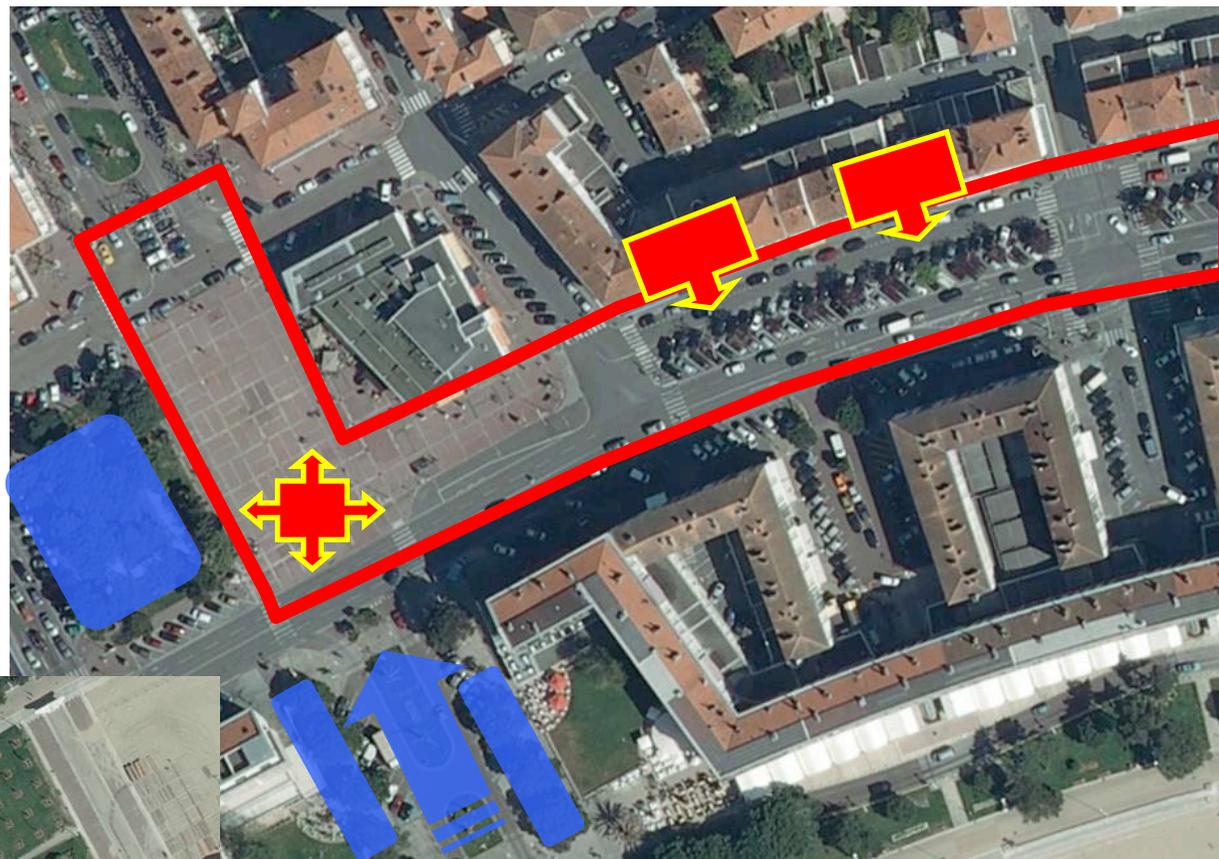
## A.8 Les objets des variations microclimatiques et du confort

### Les éléments produisant des effets de surchauffe des atmosphères étouffantes

La chaleur est apportée par le soleil et conservée et redistribuée par les bâtiments, les sols... Ainsi, l'inertie des matériaux, alliée à des coloris sombres, qui captent plus la chaleur, peut produire un rayonnement particulièrement fort.

Les bâtiments orientés au sud subissent directement un fort rayonnement. Cela est aisément corrigible par la plantation d'arbres feuillus qui limiterait l'impact du soleil l'été et laisserait les apports solaires possibles l'hiver.

- Rayonnement / surchauffe
- Tempérance



Les conditions favorables pour **tempérer** les excès de chaleur et à apporter du confort

Les implantations des constructions avec des façades orientées au sud, précédées de plantations feuillues permettent des logements tempérés, refroidis l'été quand le zénith du soleil est haut et laissant pénétrer la chaleur du soleil l'hiver à son zénith le plus bas.

Une orientation ouest de façade est moins pertinente, car l'hiver les logements bénéficient peu du soleil trop faible en fin de journée. En revanche, ils subissent un fort ensoleillement les après-midi d'été, dont il est difficile de se protéger.



## Les effets de vents

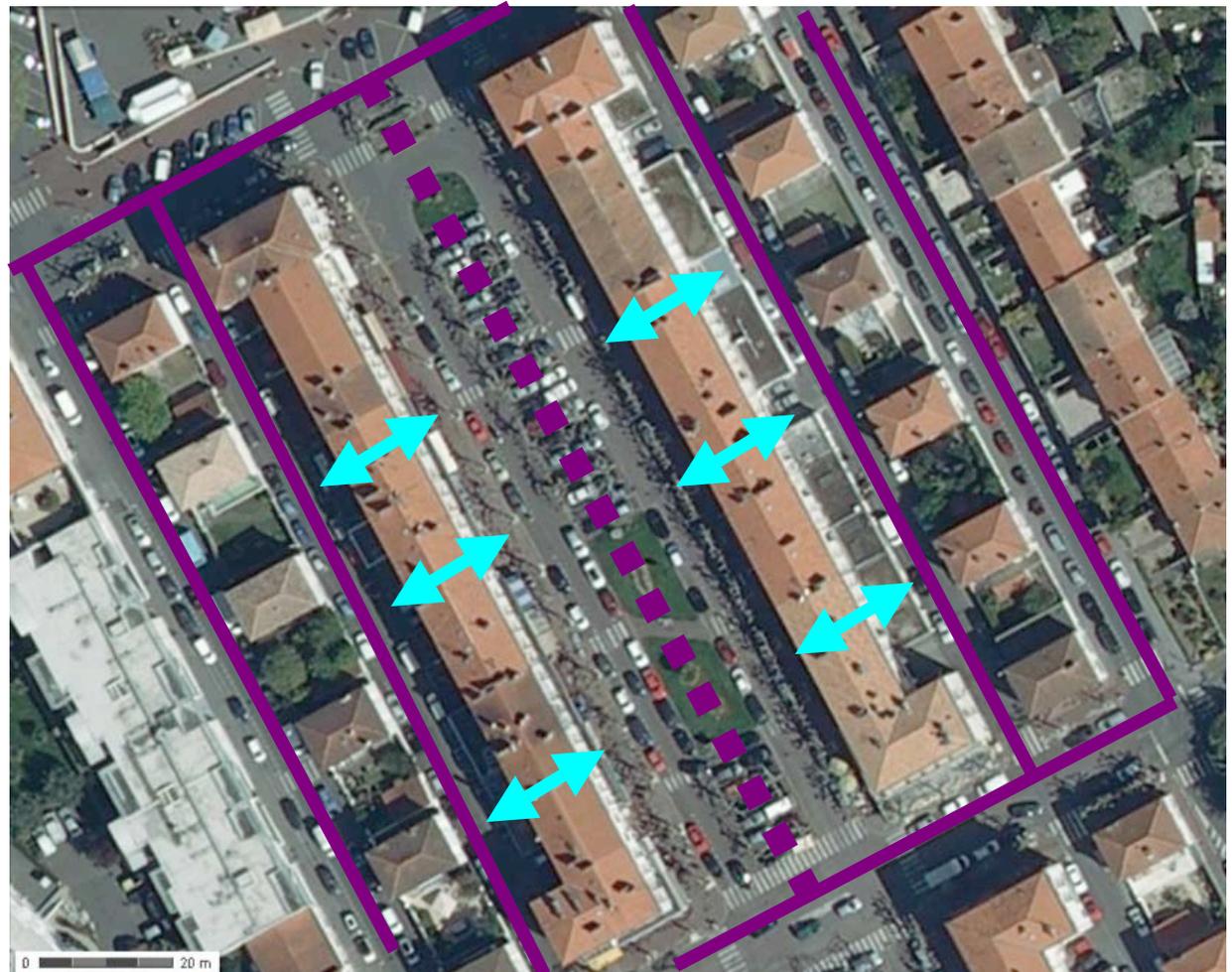
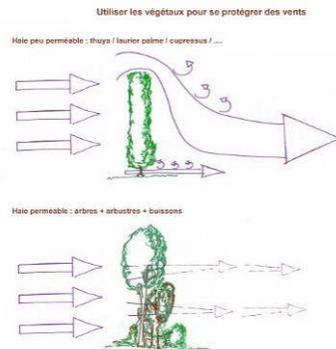
À Pontailac des voies larges perpendiculaires à la côte pour faire pénétrer la brise de mer.

Dans le parc, d'étroites rues sinueuses pour se protéger du vent.

On lutte contre le vent ou les effets de courants d'air et de tourbillons en le filtrant.

En écran opaque n'arrête pas le vent, mais en accélère ses effets au autour.

Les passages étroits entre, ou sous, des bâtiments, à angle droit par rapport à des voies, engendrent des effets d'accélération du vent et donc des courants d'air voire d'effet de tourbillon. Les arbres présents peuvent réduire ces effets qui créent de véritables situations d'inconfort.



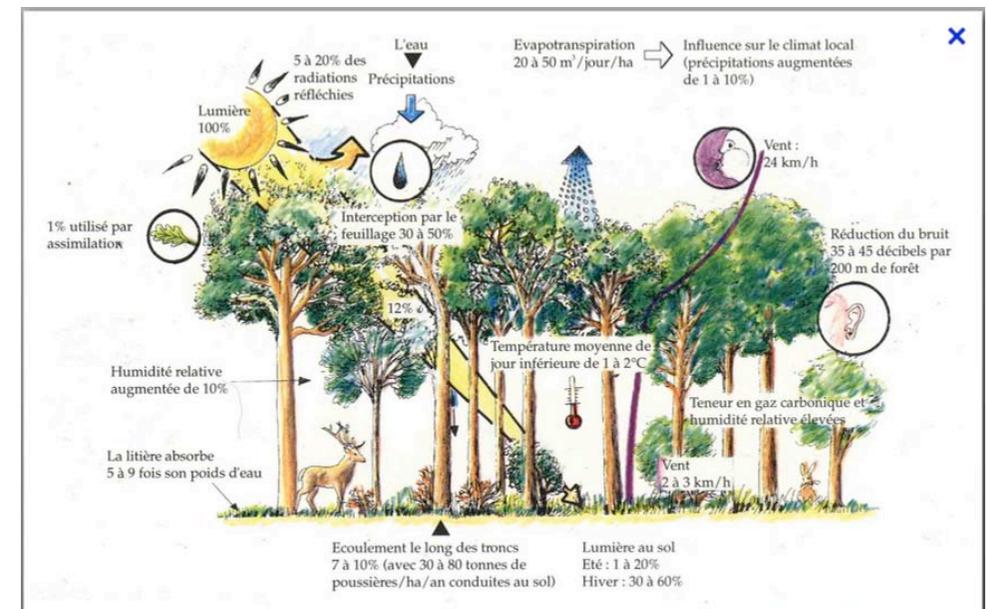
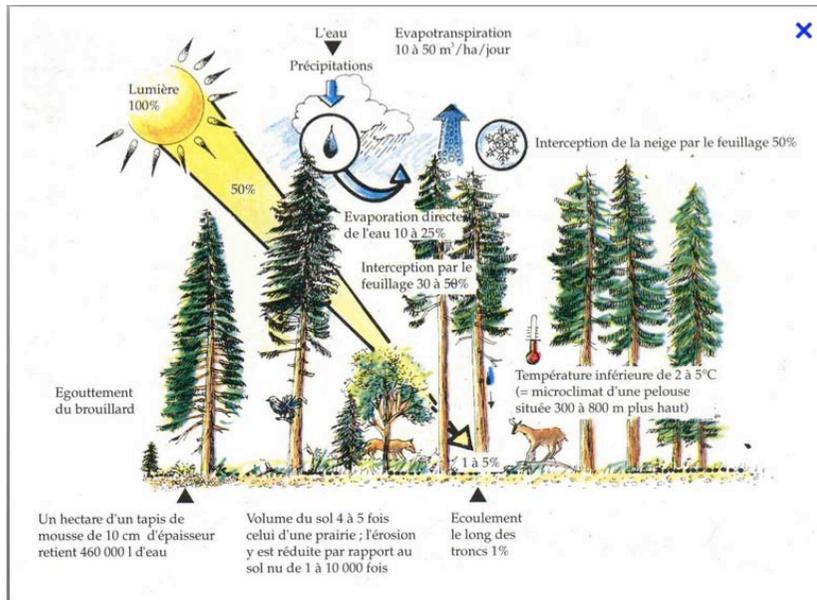
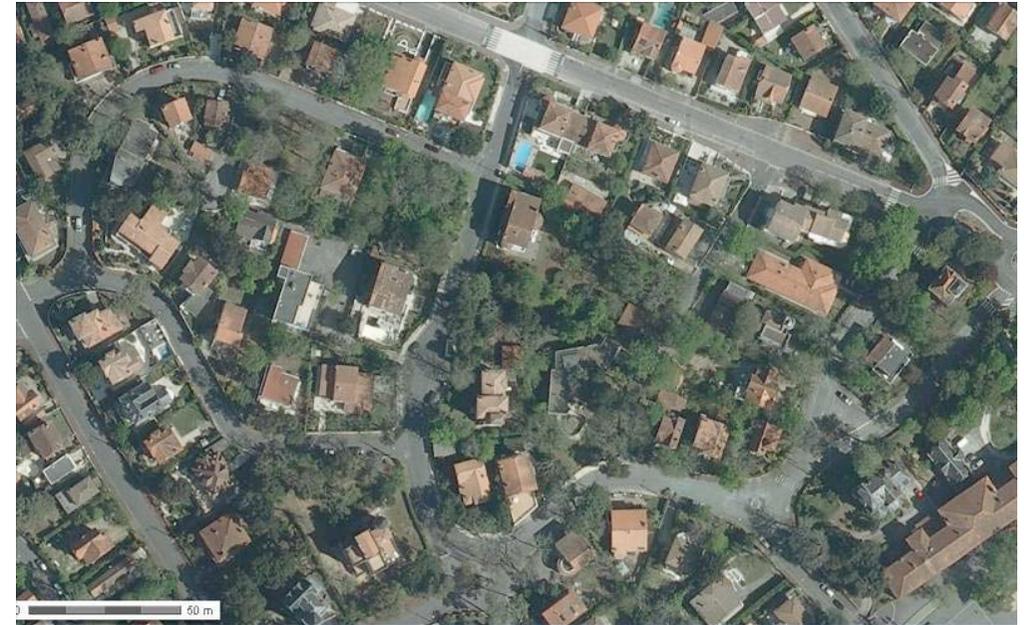
### Hygrométrie

Les végétaux conservent un taux d'humidité plus important qu'une surface minérale. Cela apporte de la fraîcheur par forte chaleur, mais l'effet joue aussi quand il fait froid.

Le parc combine à la fois filtration du vent et conservation d'un taux élevé d'hygrométrie.

On notera que, toute proportion garde, car nous sommes en milieu urbain, la présence de nombreux arbres développe les caractéristiques suivantes :

- Les conifères
  - Filtrant 50 % du rayonnement lumineux du soleil
  - Tempèrent le milieu de 2 à 5 °C
  - Apportent de l'humidité (hausse du taux de 10 %)
- Les feuillus
  - Filtrant 30 à 50 % du rayonnement lumineux du soleil
  - Tempèrent le milieu de 1 à 2 °C
  - L'humidité relative est augmentée de 10 %



### La création d'inconfort dans une habitation

L'orientation est et ouest d'un logement assure un bon confort lumineux, car il permet un éclairage naturel optimal. Mais cela crée des inconforts thermiques importants. Il est important de noter qu'à Royan les logements orientés est / ouest sont traversant, cela permet de pouvoir corriger les apports solaires

Les écartements entre les bâtiments doivent être calculés suivant leur hauteur pour ne pas développer d'ombres portées sur les façades du bâtiment voisin.



## B - Usages et mise en œuvre des matériaux

### B.1 Les éléments de l'enveloppe des bâtiments

A Royan, pour les immeubles construits jusque dans les années 1970, il n'existait pratiquement que deux principales façons de concevoir et de construire la **structure porteuse** des bâtiments : le système « traditionnel », par empilement de blocs en moellons de pierres ou en agglos, et, le système basé sur le principe du « poteaux-poutres » pour la période de la reconstruction avec remplissages en briques ou en agglos creux.

*Les techniques de construction des murs en béton banché ou en panneaux de béton préfabriquée ne se sont pas généralisées pendant cette période pour la ville de Royan en raison de la taille raisonnable des programmes de logement et aussi pour des questions d'organisation de la maîtrise d'œuvre (contrairement à d'autres villes comme Le Havre où l'importance de la commande et le type de maîtrise d'œuvre ont conduit à une industrialisation des procédés constructifs).*

Seuls quelques immeubles de grande taille (la tour Foncillon et l'immeuble sur pilotis qui lui est accolé, par exemple) sont construits avec des procédés de béton banché. C'est alors la technique des refends porteurs qui est utilisée.

Pour les **planchers**, Il semble que, là aussi, il n'y ait eu, globalement, que deux techniques qui ont été utilisées :

- des éléments principaux en bois (ou métal pour les rez-de-chaussée des maisons et immeubles construits entre 1880 et 1945), + solives en bois (ou voutains en briques pour les rez-de-chaussée à poutrelles métal), ou,
- des éléments de type poutrelles et hourdis en briques.

Enfin, pour les **toitures**, les techniques de constructions sont, là aussi, de factures traditionnelles : charpentes porteuses, chevrons, et éléments de couvertures (tuiles creuses ou ardoises). Seules quelques villas construites dans les années 1950 possèdent des toitures terrasses couverte par une étanchéité goudronnée. De même pour les immeubles de la reconstruction, seuls les bâtiments situés vers l'embarcadere sont couvert d'une étanchéité (simple ou multicouche).

Les **menuiseries extérieures** possèdent des dimensions très variées en fonction de l'immeuble sur lesquelles elles sont posées. De même, en fonction de leurs situation, elles sont constituées par 3 types de matériaux traditionnels : le bois, l'aluminium, le métal. Depuis peu, le PVC vient s'ajouter à cette liste de matériaux.



Royan pendant la reconstruction, photo aérienne Michel BERNARD



Royan pendant la reconstruction, photo aérienne Michel BERNARD



## B.2 Les dispositifs de l'isolation thermique

### B.2.1 Les immeubles en maçonneries traditionnelles en pierres

#### Le constat

Les maçonneries traditionnelles (voir les fiches immeubles qui recensent les typologies correspondantes) possèdent des caractéristiques intéressantes de protection aux déperditions thermiques liées à leur masse. Associées à des systèmes constructifs en éléments séparés (planchers bois ou métal, charpente en bois), les problèmes de ponts thermiques sont inexistant. Seuls les murs de refends porteurs peuvent créer quelques ponts thermiques verticaux.

Grâce à la masse des éléments en moellons de pierres, ils sont capables d'emmagasiner de grande quantité de chaleur, c'est l'**inertie thermique**. Lorsque la température varie de façon importante entre le jour et la nuit (en demi-saison par exemple), l'inertie permet de protéger les occupants des variations des température et garantie un certain confort intérieur. De même, lors du démarrage d'un épisode caniculaire, les bâtiments à forte inertie mettent un certain temps à s'échauffer et restent donc agréables à vivre sans nécessité de climatiser pendant les premiers jours de la vague de chaud.

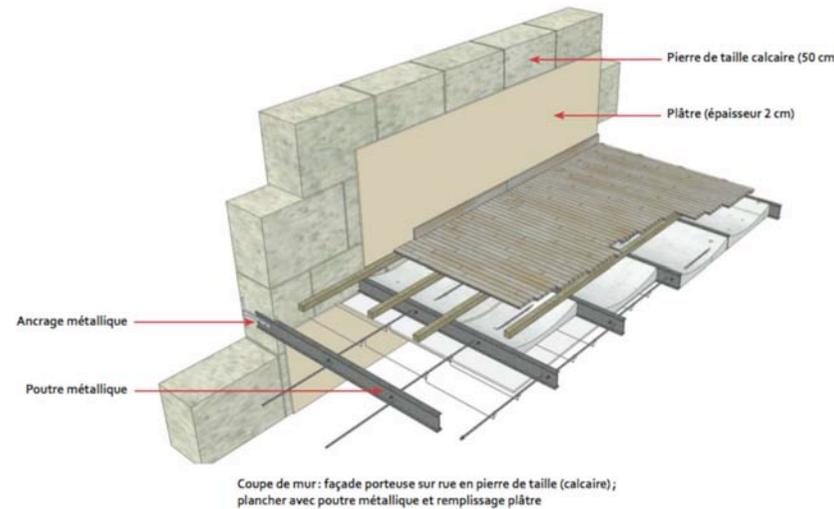
Cependant, la sensation de confort thermique dépend de deux phénomènes : la température à l'intérieur du logement et la température des parois du logement. Dans les logements non isolés thermiquement, les murs ont des températures de surface souvent basse ce qui accentue la sensation d'inconfort en hiver et pousse les occupants à surchauffer le logement. Ce phénomène connu sous le nom de phénomène de **paroi froide** est caractéristique des logements non isolés.

Les points faibles de ce type de bâti ancien concernent essentiellement :

- l'amélioration du phénomène de paroi froide,
- l'amélioration des prises d'air de la ventilation naturelle (bouches en façades ou cheminées),
- le traitement des déperditions des menuiseries extérieures

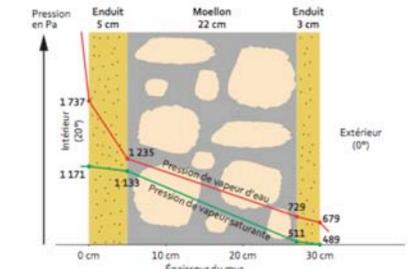
#### Les solutions principales pour l'amélioration thermique

En ce qui concerne l'amélioration de l'isolation thermique, il est bien évident que les déperditions de la couverture doivent être traitées en premier, par la pose d'isolant thermique dans les combles ou sous les couvertures, idem pour les planchers bas. Pour combattre l'effet de paroi froide, il est possible de réaliser des enduits intérieurs à base de chaux-chanvre, qui améliore le confort. Enfin, la réalisation d'isolation thermique extérieure des murs n'est pas conseillée sur les immeubles présentant des modénatures en pierres de taille (bandeaux, corniches, balcons, etc.), et, en intérieur, les risques de condensation, dans le mur ou derrière le doublage, doivent être traités par la pose d'un pare-vapeur et par la réalisation d'une ventilation mécanique double flux (voir graphique ci-contre).

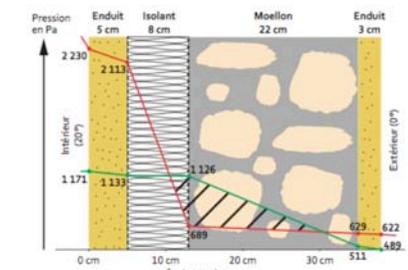


Coupe de mur : façade porteuse sur rue en pierre de taille (calcaire); plancher avec poutre métallique et remplissage plâtre

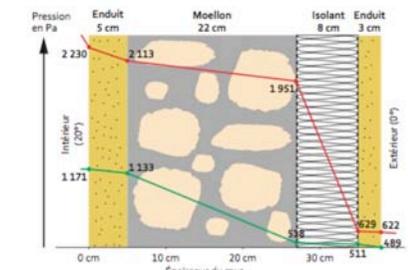
#### Transferts de vapeur d'eau dans les murs en maçonnerie



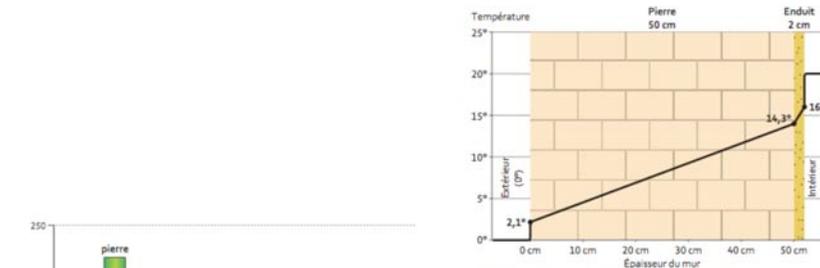
Mur en maçonnerie sans isolation : Les courbes ne se chevauchent pas. Il n'y a à priori pas de problème de condensation dans la paroi.



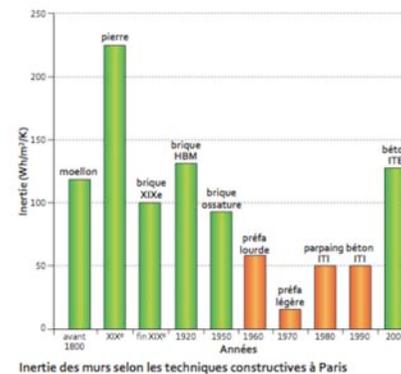
Mur en maçonnerie avec isolation intérieure (ITI) : Les courbes se chevauchent (zone hachurée), il y a un risque de condensation dans l'épaisseur du mur.



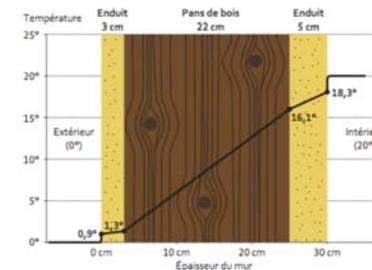
Mur en maçonnerie avec isolation extérieure (ITE) : Les courbes ne se chevauchent pas, il n'y a à priori pas de problème de condensation dans la paroi.



Effet de paroi froide sur un mur de 50 cm en pierre



Inertie des murs selon les techniques constructives à Paris



Effet de paroi froide sur un mur de 30 cm en pans de bois/moellon (coupe effectuée dans le bois)

## B.2.2 Les immeubles de type « poteaux-poutre »

### Le constat

Les bâtiments de ce type (voir les fiches immeubles qui recensent les typologies correspondantes) sont constitués de matériaux de remplissage des façades en éléments creux (briques, agglos de bétons, etc...). Ce type de matériaux ne possède pas de réelles capacités d'isolation thermique d'une part, parce que chaque petit élément est hourdé au ciment qui remplit les joints de part en part du mur ce qui constitue autant de petits ponts thermiques, d'autre part, parce qu'il ne sont assez épais pour jouer le rôle d'inertie thermique des maçonneries en pierre.

Les ponts thermiques apparaissent sur tous les points de contact entre l'intérieur et l'extérieur :

- au niveau des nez de dalle des planchers, en l'absence de rupteur de pont thermique,
- au niveau des poteaux porteurs situés en façade qui transmettent la chaleur emmagasinée dans les poutres intérieure.

Le phénomène de paroi froide est plus important que pour la pierre, car l'épaisseur des maçonneries est moindre.

Les points faibles de ce type de bâti ancien concernent essentiellement :

- les façades qui sont peu performantes thermiquement,
- les ponts thermique générés par les balcons, les loggias et les éléments structuraux,
- l'inconfort lié en hiver au phénomène de paroi froide,
- la faible inertie des maçonneries, et, une part importante de vitrage (le plus souvent simples vitrages) qui peuvent créer des problèmes de surchauffe estivale,
- la présence (peu nombreuse) d'appartements mono-orientés et de fermetures de loggias qui sont difficiles à ventiler en été,
- des dalles de toiture de faible épaisseur, difficiles à isoler,
- des ensembles de détails de modénature de façades qu'il convient de préserver.

### Les solutions principales pour l'amélioration thermique

Pour les immeubles qui comportent des couvertures en tuiles, avec combles, leur isolation thermique devra être traitée en priorité. L'isolation thermique des parois verticales passera nécessairement par la pose d'un isolant thermique sur les murs, avec une obligation d'isolation thermique par l'intérieur pour les immeubles possédant de fortes caractéristiques patrimoniales (encadrements prononcé des baies, ou présence d'ancien renforcement de mur pour permettre la pose de volets coulissants, débords de toits architectoniques, etc...). Pour les autres, une isolation thermique par l'extérieur pourra être envisagée, si les façades et les baies ne présentent pas d'éléments majeurs (attention toutefois dans ce cas aux phénomènes de condensation et de risque de dégradations des éléments horizontaux – balcons, loggias – qui ne peuvent pas être isolés thermiquement par l'extérieur et qui subissent un phénomène de condensation à la jonction de l'isolant et du gros-œuvre) et c'est souvent le cas pour les façades en cœur d'îlot, moins magnifiées.

Les phénomènes de paroi froide seront résolus pour les murs dans le cas de la pose d'une isolation thermique verticale à l'intérieur. Pour les dalles de sol, la pose d'un revêtement sur isolation acoustique et thermique (parquet ou dallage) permettra de combattre la sensation de froid des éléments horizontaux.

Enfin, le changement des menuiseries extérieures devra préserver la qualité patrimoniale de l'immeuble et n'être envisagée que dans le cas d'opération d'ensemble.

## B.2.3 Les maisons et les villas en agglos de béton ou en briques

### Le constat

Comme pour les immeubles de type « poteaux-poutres », les maisons et les villas de la reconstruction ont été réalisées en maçonneries de petits éléments, et elles souffrent des mêmes problèmes d'isolations thermique, de ponts thermiques, de parois froides. Leurs points faibles sont donc identiques.

### Les solutions principales pour l'amélioration thermique

Comme pour les immeubles de type « poteaux-poutres », l'isolation des combles dans le cas d'une couverture en tuiles est nécessaire. De même, l'isolation des parois verticales devra respecter les modénatures des façades, qui caractérisent la valeur patrimoniale de l'édifice. Il est conseillé de réaliser, le plus souvent, une isolation thermique par l'intérieur pour résoudre la phénomène de paroi froide et pour éviter la dénaturation des volumes et des détails de construction extérieurs.

L'isolation des parties horizontales peut se résoudre avec les mêmes techniques que pour les immeubles de type « poteaux-poutres » : parquet ou carrelage sur isolants.

Enfin le changement des menuiseries extérieures, pour passer en double vitrage, sera à étudier avec soin et au cas par cas, afin de préserver l'originalité et le dessin des menuiseries d'origine.